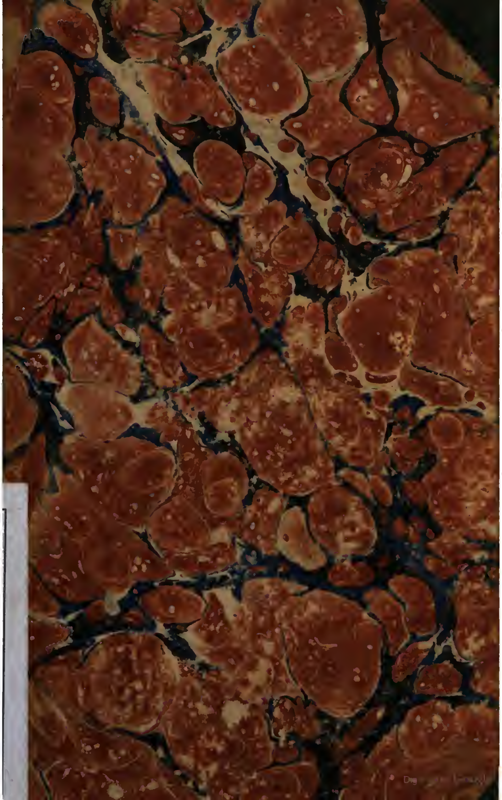


HISTOIRE

CRITIQUE

DE L'ÉLOQUENCE.

Se trouve à Paris,

Chez A. Belin, Impr.-Lib., rue des Mathurins-St.-Jacques, hôtel Cluny;

Et à la Librairie Stéréotype, rue de Seine, n°. 12, hôtel de la Rochefoucault.

HISTOIRE

CRITIQUE

DE L'ÉLOQUENCE

CHEZ LES GRECS.

Contenant la Vie des Orateurs, Rhéteurs, Sophistes et principaux Grammairiens grecs qui ont fleuri depuis l'origine de l'Art, jusques au troisième siècle après J.-C., avec des remarques historiques et critiques.

PAR BELIN DE BALLU,
Membre de l'ancienne Académie des Inscr. et Belles-Lettres.

Ὅσον ἐν πολέμῳ δύναται ὁ σίδηρος, τοσοῦτον ἐν πολιτείαις ὁ λόγος.

Demet. Phal., apud Diog. Laërt.

TOME PREMIER.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.
1813.

AVERTISSEMENT.

Quelle que soit l'utilité des *Préceptes* dans l'enseignement des sciences et des arts, quelque avantage qu'ils procurent pour exceller dans l'exécution, peut-être rempliroient-ils encore mieux l'objet auquel ils sont destinés, si l'on avoit toujours soin de les accompagner de *l'histoire* de l'art ou de la science que l'on enseigne. En effet, le *Précepte* indique bien la route qui mène à la perfection; mais sa sécheresse nuit quelquefois aux progrès; elle arrête et refroidit l'imagination : au lieu que le tableau de l'origine, des progrès, et même de la décadence d'un art, orne la mémoire d'une érudition variée, nourrit l'esprit d'une infinité d'anecdotes et de maximes aussi utiles qu'agréables à savoir. L'exemple des grands modèles enflamme l'émulation, inspire le désir de les étudier et de les imiter; et c'est

leur étude, c'est leur imitation qui nous ouvre les sources sacrées dans lesquelles le Génie va puiser ces idées neuves et premières qui lui sont réservées, et qui sont comme le gage de son immortalité.

Nous possédons une foule innombrable de Traités de Rhétorique (1); dans tous on trouve de la méthode, de nombreux préceptes, une série imposante de *lieux communs*, de *figures* et de *tropes*; quelques-uns sont ornés d'exemples choisis avec goût, et empruntés des orateurs latins et français les plus estimés; mais aucun, ce me semble, ne nous présente l'histoire de l'art et celle des grands hommes qui s'y sont illustrés.

J'ai osé entreprendre de suppléer à leur silence : peut-être aurois-je dû laisser une si vaste carrière à parcourir à quelque athlète plus vigoureux et plus exercé. Séduit, je l'avoue, par la beauté du sujet, j'ai moins consulté mes forces que mon amour pour

(1) Gibert, dans ses *Maîtres d'Eloquence*, en a cité plus de 300. *Voyez Jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la Rhétorique*. Amsterdam, 1725, t. VIII et IX; et depuis cette époque, le nombre s'en est prodigieusement accru.

l'éloquence et pour la littérature grecque. Puisse mon zèle m'obtenir quelque indulgence.

Au surplus, l'Essai que je présente au Public n'est qu'une partie d'un ouvrage beaucoup plus considérable, entrepris autrefois dans des temps plus heureux, où l'ardeur de l'âge, la passion des lettres, une situation plus riante me permettoient de former de vastes projets. J'avois conçu le dessein d'exécuter en français une *Bibliothèque historique et critique* de tous les Ecrivains Grecs, de les ranger dans l'ordre chronologique, afin de former une véritable histoire de la littérature générale de la Grèce. Cette forme, plus instructive, avoit aussi l'avantage d'éviter l'ennui et la satiété qui résultent nécessairement de l'ordre par matières. La partie de l'*Eloquence* et celle de la *Poésie* étant les plus avancées de mon travail, d'ailleurs ayant perdu toute espérance de jamais achever cette immense entreprise, j'ai été sollicité de publier cette histoire du plus beau comme du plus utile des arts. Si elle obtient un accueil favora-

ble, l'histoire de la *Poésie grecque* ne tardera pas à la suivre.

Je ne m'étendrai point sur le plan que j'ai suivi, sur le but que je me suis proposé; j'ai suffisamment développé l'un et l'autre dès les premières pages de l'ouvrage même; et l'on verra dans les *Remarques* les sources dans lesquelles j'ai puisé tout ce que j'avance. Il m'eût été facile de charger mes notes d'un fastueux appareil d'érudition : c'est un genre très-aisé, et qui n'a nul mérite : il est réprouvé par le goût, et je m'en suis abstenû par respect pour le lecteur.

Je me suis arrêté au troisième siècle après J.-C., parce que, passé cette époque, l'Eloquence grecque perd toute sa dignité, le bon goût disparoît entièrement; il a cessé encore plus tôt chez les Romains.

HISTOIRE CRITIQUE
DE L'ÉLOQUENCE
CHEZ LES GRECS.

LIVRE PREMIER.

Mon dessein n'est point d'entreprendre l'éloge de l'éloquence. La beauté, la dignité, l'utilité de cet art, sa puissance et ses effets ont été suffisamment célébrés par des écrivains illustres. Si quelques sophistes anciens (1) ou modernes, pour faire briller la subtilité de leur esprit, pour nous étonner par la nouveauté du paradoxe, se sont efforcés de blâmer l'art de bien dire, et l'ont dénoncé comme dangereux à la société, comme ennemi de la justice, assez d'hommes de génie l'ont vengé de ces accusations calomnieuses.

Il suffit, en effet, de réfléchir aux services importans que l'éloquence a rendus, dans tous les siècles, et aux empires et aux particuliers, pour

(1) Aristote, *de Rhetor.*, L. I, c. 1. Platon, *in Gorgiâ*. Sextus-empiricus, *adversus Rhetores*, p. 296 et suivantes. Isocrate, *ad Nicoclem*, orat. 2ᵉ., leur répond.

sentir combien il intéresse de la cultiver avec soin; et combien doivent être honorés et respectés ces hommes rares, que la nature a doués de l'heureux don de persuader; ou qui, l'ayant acquis par les efforts d'un long travail, le consacrent à la gloire de leur patrie et à l'avantage de leurs concitoyens.

Je veux encore moins tracer les règles propres à former les orateurs, à développer leurs talens naturels, ou à leur faire acquérir la force et les grâces de l'élocution. Que pourrois-je ajouter aux excellens préceptes que nous ont transmis les grands maîtres de l'art, Aristote, Cicéron, Quintilien, Hermogène? Que pourrois-je ajouter aux développemens profonds et lumineux, aux observations fines et judicieuses des critiques modernes, des Fénélon, des Le Batteux, des Marmontel, des De Laharpe?

Je me propose uniquement d'écrire l'Histoire de l'Eloquence chez le peuple qui nous en a laissé les plus parfaits modèles. Je vais essayer de remonter à son origine, de suivre ses révolutions, d'assigner les causes qui ont fait éclore ses succès, et précipité sa décadence.

Cette branche de littérature est une des plus fécondes, des plus dignes d'être étudiées. En parcourant ses différens rameaux, unis souvent à ceux de la philosophie et de l'histoire, on apprend à connoître, à admirer les grands hommes

qui, par le talent de la parole, ou par la beauté du style, ont tout à la fois illustré et servi leur patrie, et dont les écrits sont les guides fidèles qui peuvent nous conduire à l'immortalité. Leur histoire tient essentiellement à celle de l'art qu'ils ont professé. En conséquence, j'indiquerai avec toute la précision qui me sera permise les époques qui les ont vu fleurir, les personnages distingués dont ils furent les contemporains, et avec lesquels ils ont eu des liaisons intimes : j'exposerai les traits les plus remarquables de leur vie publique et privée : j'observerai le degré d'influence qu'ils ont eu sur leur siècle et sur les événemens politiques. Enfin, je donnerai une analyse succinte de leurs ouvrages et des jugemens qu'en ont porté les critiques les plus judicieux.

Je ne me dissimule point la grandeur et la difficulté de l'entreprise ; et je ne hasarderois pas de publier aujourd'hui le fruit de mes recherches, si je n'étois soutenu par l'espoir qu'elles pourront ne pas être infructueuses pour la jeunesse, à laquelle cet ouvrage est principalement destiné. Puisse ce foible essai, en éveillant sa curiosité, lui inspirer le goût d'un art si utile et si glorieux ! puisse-t-il enflammer les jeunes cœurs du saint amour de l'antiquité, et faire éclore en eux le désir d'imiter ces beaux génies, et de les étudier dans leurs propres ouvrages ! C'est de cette mine

inépuisable qu'ils pourront tirer un or pur, qui, travaillé par des mains délicates et dirigées par le goût, peut acquérir encore un nouveau prix. Accoutumés à marcher sur les pas de ces illustres écrivains, jeunes orateurs, vous pourrez espérer de vous placer un jour au rang de ceux que vous aurez si bien imités.

DE L'ÉLOQUENCE CHEZ LES GRECS.

Son origine.

Il faut remonter jusqu'aux époques les plus reculées de l'histoire des Grecs, et presque jusqu'aux temps fabuleux, pour trouver les premiers vestiges de l'éloquence naissante. Ces peuples, encore grossiers, étoient déjà sensibles aux charmes de la diction, et le talent de la parole exerçoit un puissant empire sur leurs cœurs. C'est le pouvoir de l'éloquence qui jeta parmi eux les fondemens de la civilisation. C'est par elle que Cécrops en Attique, Deucalion en Thessalie, Cadmus en Bœotie, parvinrent à policer les sauvages habitans de ces contrées. Amphion bâtissant les murs de Thèbes au son de sa lyre, Orphée attendrissant les rochers par la douceur de ses accords, enchaînant la fureur des lions et des tigres, se faisant suivre des forêts, suspendant le cours rapide des fleuves qui s'arrêtent pour l'entendre,

sont les emblèmes des premiers orateurs, qui persuadèrent aux hommes errans dans les bois de se réunir, de former une société, de construire des habitations, de tempérer la rudesse de leurs mœurs, d'observer la justice (1).

Selon le témoignage des Grecs eux-mêmes, c'est à l'éloquence qu'ils durent les premières douceurs de la vie civile. Ce fut elle qui guérît les maux dont l'espèce humaine étoit affligée, lorsque, contraints de disputer aux animaux une retraite malsaine et une nourriture malfaisante, les hommes n'avoient d'autre guide que leur instinct, moins sûr que celui des bêtes, qui l'emportoient encore sur eux par la force. Touché des misères du genre humain, dit un ancien apologue conservé par un orateur du siècle des Antonins (2), Prométhée monta dans les cieux, et fut implorer Jupiter. Ce dieu, attendri par ses prières, fit descendre au milieu des humains l'Eloquence guidée par Mercure, et lui ordonna de se communiquer aux mortels : non cependant à tous indifférémment, mais seulement à ceux-là qui avoient reçu

(1) Horace, *Art. poet.*, v. 391.

Cicéron, *de Oratore*, L. I, c. VIII, § 33. Quævis alia potuit aut dispersos homines unum in locum congregare aut à ferâ agrestique vitâ ad hunc humanum civilemque cultum deducere, etc.

(2) Ælius Aristide, *Discours contre Platon*, p. 100 et 101, t. II, édition de Jebb.

de la nature une intelligence exquise. Bientôt du commerce de cette fille du ciel avec ces hommes privilégiés naquirent la Société et l'Industrie, qui enfantèrent tous les arts. A leur voix, les hommes quittent la vie sauvage qui les confondoit avec les brutes; ils descendent des montagnes, se répandent dans les différentes contrées, bâtissent des villes, se soumettent au joug salutaire des lois, immolent leurs passions particulières à l'intérêt général, et goûtent enfin le bonheur de la paix, et la satisfaction qui naît de la facilité à remplir les besoins journaliers.

Diodore de Sicile (1), après avoir peint des plus tristes couleurs la première condition des humains, attribue la fin de leur misère à la perfection du langage et à la civilisation qui en est le fruit. Nous ne différons des autres animaux, dit Isocrate (2), par aucune qualité physique; nous leur sommes même de beaucoup inférieurs en vîtesse et en force; ils ont sur nous mille autres avantages. Mais le talent de la parole, l'art de persuader à nos semblables tout ce que nous voulons, nous élève au-dessus de tous les êtres. Non-seulement il nous a délivrés de la vie sauvage, mais il a formé la société, bâti les villes, établi les lois, inventé les arts.

(1) L. I, p. 11, édition de Wesseling.
(2) Isocrate, *Nicoclès*, p. 104, édition d'Auger.

Tous les historiens, tous les philosophes tiennent un semblable langage; tous attribuent à l'éloquence l'origine des sociétés et les premiers bienfaits de la civilisation.

Cette éloquence des premiers législateurs du monde devoit, sans doute, être grossière et semblable aux hommes auxquels elle s'adressoit. Elle devoit néanmoins être forte et véhémente pour amollir des cœurs aussi féroces, pour rompre des passions aussi terribles, pour éclairer sur leurs véritables intérêts des esprits obscurcis de toutes les ténèbres de l'ignorance. On ne connoissoit point alors ces ornemens qui flattent l'imagination, ces périodes arrondies, ces chutes harmonieuses qui captivent l'oreille de l'auditeur, ces précautions oratoires qui ménagent sa délicatesse. L'orateur frappoit avec force; il pénétroit brusquement dans les cœurs, il faisoit violence, il arrachoit, pour ainsi dire, le consentement; les figures étoient grandes et sublimes, les métaphores multipliées, les expressions vives et sonores, formées à l'imitation des objets que l'on vouloit peindre et des bruits que produit la nature (1).

(1) De toutes les langues que nous connoissons, la Grecque est la plus riche en onomatopées; ce qui prouve qu'elle a été formée sur la nature même, et qu'elle est primitive. A la vérité, elle a subi, depuis son origine jusqu'à Homère, des changemens considérables, qui l'auroient ren-

Bientôt la musique et la poésie vinrent seconder les efforts de l'éloquence. Le rhythme ajouta sa précision et sa grâce à la force de l'élocution; la régularité de la cadence grava dans la mémoire les maximes avec les sons. L'ame exaltée par la chaleur du climat, par la pureté du ciel, par le spectacle d'une nature riche et variée, ne tarda pas à se créer des êtres fantastiques; elle anima les corps les plus insensibles, peupla de divinités les lieux les plus déserts; l'imagination agrandit le domaine de l'éloquence, et l'étendit au delà même des bornes de l'univers. Les idées religieuses naquirent: sur elles s'appuya la morale, qui fut le premier et le plus digne objet de la persuasion.

L'enseignement des vertus sociales dût être en effet le principal but des premiers législateurs, puisque la société ne peut exister sans vertus. Les poésies des Linus, des Orphée, des Eumolpe ne furent que des discours sur les devoirs de l'homme, sur le culte des dieux rémunérateurs éternels de la vertu, et vengeurs implacables du crime. Le grand intérêt qui résulte de ces vérités sublimes dût leur inspirer des idées magnifiques, et des expressions hardies. Aussi leurs maximes furent-elles écoutées avec une attention religieuse.

due inintelligible aux premiers peuples qui la parlèrent; mais le fond est demeuré le même.

Elles communiquèrent un enthousiasme profond à des cœurs purs et malheureux, d'autant plus passionnés pour le bonheur que leur foiblesse sembloit les en exclure à jamais. Ne nous étonnons point si les poëtes-orateurs de la plus haute antiquité ont laissé un souvenir ineffaçable de leurs talens; si leurs ouvrages, peut-être foibles, ont passé pour des chefs-d'œuvres; si eux-mêmes ont été l'objet du culte et de la vénération des hommes : ils les ont rendus heureux.

Mais laissant les temps fabuleux (1) sous le

(1) Le jésuite Cressolius, dans son *Theatrum vet. rhetor.*, c. IV, place sérieusement à la tête des sophistes Jupiter (on ne pouvoit guère remonter plus haut), appuyé sur une plaisanterie de Platon dans son *Minos*. Ce héros, grand sophiste lui-même, fut instruit pendant neuf années par Jupiter, qui conversoit avec lui, d'après le témoignage d'Homère (*Odyss.* XIX, v. 178); d'où Platon conclud que Jupiter étoit un sophiste, et que l'art sophistique est noble et illustre, puisqu'il a un tel fondateur. Cressolius ne manque pas non plus de mettre Pluton, le dieu des enfers, au rang des sophistes. Son nom Ἅδης vient, suivant Platon dans le *Cratyle*, ἀπὸ τοῦ πάντα καλὰ εἰδέναι, *connoître tout ce qui est beau*; ou si mieux aimez, ἀπὸ τοῦ δέειν, *lier, enchaîner*, parce que Pluton enchaîne tout; rien ne lui échappe; mais ce n'est point par la violence qu'il triomphe, c'est par la douceur de la persuasion et la beauté de ses discours. Æole, Sisyphe, Protée (*Vide Himerium, Orat.* XXI, § 9), Hercule, Hermès viennent grossir la liste des sophistes, dans laquelle figure aussi le Diable, qui, par un tour de sophiste, se déguisa en serpent : *serpens autem erat callidior cunctis animantibus*. Et St. Basile, dans son

voile mystérieux qui les couvre, approchons-nous des époques historiques ; nous verrons que les héros cultivoient l'art de parler avec autant de soin que l'art de combattre. Plusieurs de ces princes fameux qui se réunirent pour faire la conquête de Troie excelloient à bien dire. Tel étoit le vieux Nestor, roi de Pylos, qu'Homère appelle l'*orateur harmonieux des Pyliens. De sa bouche couloit une éloquence suave, aussi douce que le miel*, et qu'une longue expérience *qui avoit vu naître et périr trois générations*, rendoit encore plus imposante et plus persuasive (1). Enchanté de la justesse et de la beauté de l'un de ses discours, Agamemnon s'écrie : « ô vieillard, » vous l'emportez sur tous les Grecs dans l'art de » bien parler. J'en atteste Jupiter, Apollon et » Minerve, si je pouvois trouver dix orateurs » semblables à vous, bientôt la ville de Priam » ébranlée tomberoit en ruines sous l'effort de » nos bras (2) ».

Tel étoit aussi l'ingénieux Ulysse. Le poëte le représente plus fréquemment comme un habile orateur que comme un guerrier intrépide. Il pa-

homélie 22e., p. 548, l'appelle *le premier, le plus grand, et l'invisible sophiste de la sophistique mondaine.* Aussi disons-nous communément : il a de l'esprit comme un diable.

(1) Iliade, L. I, v. 247 et suiv.

(2) *Idem*, L. II, v. 370.

roît même que ce héros avoit déjà porté l'art à un degré de perfection difficile à croire. Il savoit, dans son exorde, affecter l'embarras et la timidité qui flattent secrètement l'auditeur, et lui dérobent, pour ainsi dire, sa bienveillance. « Appuyé sur » son sceptre (1), les yeux baissés, le corps im- » mobile, on l'eut pris pour un insensé, ou pour » un homme qui ne sait s'exprimer. Mais peu à » peu, échauffé par son sujet, il s'élevoit; bien- » tôt il entraînoit par sa véhémence, il subju- » guoit tous ses auditeurs. Ses paroles rapides et » pressées ressembloient, dit le poëte, aux flocons » de neige qui tombent durant l'hiver, et cou- » vrent la campagne ». La chaleur qui survient les fond en un torrent auquel rien ne peut résister.

Le beau Ménélas, cet époux de la belle Hélène, brilloit plus dans le discours que dans l'action. Homère loue sa voix sonore (2), la brièveté laconique et la netteté de son élocution rapide, la justesse et la facilité de ses expressions qui ne lui manquoient jamais au besoin (3).

Achille n'étoit pas seulement le plus beau et le plus vaillant des Grecs; il cultivoit avec succès la musique et l'éloquence. Après qu'il eut reçu de Chiron les premiers élémens des sciences; après

(1) Iliade, L. III, v. 216.
(2) Βοὴν ἀγαθὸς Μενέλαος. *Passim apud Homerum.*
(3) Iliade, L. III, v. 213.

qu'il eut appris à jouer de la lyre, à panser les plaies et à tirer de l'arc, Pélée, son père, le confia à Phœnix, pour qu'il lui enseignât à prononcer des discours et à se signaler dans les combats (1). Il profita tellement des leçons de ce vieillard, qu'il réduisit au silence les ambassadeurs qu'Agamemnon lui envoya, et Ulysse lui-même qui en étoit le chef. Il les réfuta avec une force et une éloquence qui les saisit : ils restèrent muets d'étonnement (2).

Thoas, fils d'Andræmon, et prince des Etoliens, les surpassoit tous en bravoure et en éloquence. Habile à lancer un javelot, coureur infatigable dans le stade, peu de Grecs dans les assemblées auroient pu disputer avec lui pour le talent de la parole. Tel est le témoignage que lui rend Homère (3).

Avant tous ces héros, et antérieurement à la guerre de Troie, l'éloquence étoit cultivée; elle étoit enseignée publiquement. Des princes, des souverains ne dédaignoient pas d'en donner des leçons. Pitthée, roi de Thrœzène, et aïeul maternel de Thésée; Pitthée, estimé sage entre tous les

(1) Iliade, IX, v. 443. Μύθων τε ῥητῆρ' ἔμεναι, πρηκτῆρά τε ἔργων.

(2) Ὧς ἔφαθ' οἱ δ' ἄρα πάντες ἀκὴν ἐγένοντο σιωπῇ,
Μῦθον ἀγασσάμενοι, μάλα γὰρ κρατερῶς ἀπέειπεν.
Iliade, IX, v. 430.

(3) Iliade, XV, v. 283 et suiv.

humains (1), enseigna l'art de parler sous un portique situé derrière le temple des Muses. Il cultivoit également la philosophie ; et vrai pasteur de ses peuples, il leur rendoit la justice sur un trône de marbre blanc, que l'on posa par la suite sur son tombeau, comme un monument de ses vertus (2).

Adraste, roi d'Argos, et l'un des sept chefs qui assiégèrent la ville de Thèbes, a mérité que Tyrtée célébrât son éloquence et la douceur persuasive de ses discours (3).

N'oublions pas l'infortuné Palamède, à qui la langue des Grecs doit des signes plus commodes pour l'écrire. Inventeur de plusieurs divertissemens ingénieux, il excelloit dans l'art oratoire au point d'exciter la jalousie d'Ulysse, qui le fit périr par l'effet de ses intrigues et de ses calomnies. Euripide rendant un hommage public aux talens de ce héros, s'écrie dans la tragédie qui porte ce nom : *vous avez tué le rossignol harmonieux de la Grèce* (4).

(1) Racine, *Phèdre*.

(2) Pausanias, *Corinth.*, L. II, p. 184, édit. de Kuhnius.

(3) Tyrtée, Fragm. III, édition de Brunck, v. 8.

Γλῶσσαν δ᾽ Ἀδρήστου μειλιχόγηρυν ἔχοι.

(4) Fragmens du *Palamède*.

Ἐκάνετ᾽ ἐκάνετε
Τὰν πάνσοφον, ὦ Δαναοὶ,
Τὰν οὐδὲν ἀλγύνουσαν
Ἀηδόνα Μουσᾶν.

Tels furent les héros qui se distinguèrent par le talent de la parole. Voilà du moins ceux dont la tradition a conservé le souvenir. Sans doute il y en eut un bien plus grand nombre ; mais le temps a dévoré leurs ouvrages, et jusqu'à leur renommée.

Quelques critiques ne manqueront pas de nous objecter que les héros du siége de Troie et ceux qui les précédèrent n'ont dû cette grande réputation d'éloquence qu'au poëte, qui, étant lui-même fort éloquent, a prêté son talent à ses personnages. Je répondrai avec Cicéron (1) qu'Homère n'eût pas tant célébré l'éloquence d'Ulysse et de Nestor si, dans les siècles héroïques, l'art de parler n'eût déjà joui d'une grande considération. L'éloquence étoit dès lors un des objets les plus importans de l'éducation des princes. Elle étoit pour eux un des plus puissans moyens de gouverner. Dans ces premiers temps, l'autorité étoit plus fondée sur la persuasion que sur la violence. Les peuples s'étoient donné volontairement un chef, mais ils ne s'étoient point dépouillés du droit naturel d'examiner et de discuter la loi avant de la revêtir de leur sanction. Le monarque délibéroit avec le peuple : et même à la guerre, aucune entreprise n'étoit exécutée qu'après une mûre délibération

(1) *In Bruto*, c. X, n°. 40.

des principaux chefs, suivie du consentement du soldat. Homère nous offre, dans le second livre de l'Iliade, un fidèle tableau du gouvernement de la Grèce dans les siècles héroïques. Agamemnon, frappé du songe trompeur que lui a envoyé Jupiter, assemble promptement les rois qui forment le conseil; il délibère avec eux, il leur fait adopter un projet; aussitôt le conseil se dissout; les hérauts appellent les soldats à l'assemblée générale, pour entendre et ratifier la délibération des rois.

Ainsi, en toute occasion, en paix comme en guerre, un prince étoit dans la nécessité de porter la parole, de haranguer le peuple ou les soldats. Il en obtenoit une considération proportionnée au talent qu'il déployoit et à l'impression qu'il faisoit sur les esprits. L'on peut juger d'après cela en quelle estime étoit un art aussi utile, aussi nécessaire, duquel dépendoit le sort des Etats et des souverains. Aussi les anciens poëtes se sont empressés de combler de louanges les hommes qui possédoient le talent précieux de persuader. Ecoutons Homère (1) :

« Jupiter n'accorde pas indifféremment ses fa-
» veurs à tous les mortels. Il ne donne pas à la
» fois la beauté du corps, la profondeur de l'es-
» prit, le charme de la parole. L'un n'a point reçu

(1) Odyssée, L. VIII, v. 167.

» des traits agréables, mais il est couronné des
» grâces de l'élocution. Tout un peuple enchanté
» fixe sur lui ses regards. Il parle avec une noble
» assurance que tempère une aimable pudeur. Il
» brille au milieu des assemblées. S'il marche par
» la ville, on croit voir un dieu qui s'avance. Tous
» les yeux sont tournés vers lui ».

Hésiode dans sa théogonie, en parlant des muses, place Calliope à leur tête, parce qu'elle préside à l'éloquence, qu'elle accompagne les rois, et attire sur eux la vénération des peuples.

« Heureux le souverain chéri des filles du grand
» Jupiter, et sur lequel, à sa naissance, elles ont
» jeté un regard favorable! Sa langue est sans
» cesse abreuvée par elles d'une douce rosée; des
» paroles plus suaves que le miel coulent de ses
» lèvres. Les peuples le regardent avec admira-
» tion lorsqu'il prononce ses arrêts, dictés par la
» justice. Il parle avec autorité, et calme les flots
» séditieux d'un peuple irrité. Un roi fait surtout
» éclater sa sagesse, alors qu'au milieu d'une nom-
» breuse assemblée, par ses discours affectueux, il
» verse le baume consolateur sur les maux de ses
» sujets, et qu'il rétablit l'harmonie qu'avoit trou-
» blée la discorde. S'il marche par la ville, on le
» distingue dans la foule qui l'environne. C'est un
» dieu auquel tout le peuple adresse ses vœux
» mêlés d'un tendre respect ».

Ces

Ces éloges, donnés aux hommes éloquens, prouvent que l'art de parler étoit cultivé, et jouissoit de la plus haute considération dès ces temps reculés. Nous en avons trouvé la cause dans la nature des gouvernemens. Une fois que l'on a senti l'importance d'un art, et qu'il a obtenu l'estime universelle, on étudie ses principes, on les rassemble en un corps de doctrine, on les enseigne, et voilà l'art formé. Il n'est point douteux que l'on enseignât alors l'art oratoire. Nous avons vu que Pitthée en donna des leçons dans le temple des Muses à Trœzène ; et qu'Achille fut remis entre les mains de Phœnix pour apprendre à parler dans les assemblées. Il y avoit donc alors une méthode pour enseigner l'éloquence ; il y avoit des règles établies pour juger de la beauté ou des défauts d'un discours. Voilà la naissance de la Rhétorique. On peut, sans témérité, la faire remonter au siècle de la guerre de Troie.

Mais à cette époque l'on écrivoit peu, quoique l'écriture fut connue de temps immémorial (1);

(1) L'art d'écrire est beaucoup plus ancien chez les Grecs qu'on ne le croit communément. Les auteurs qui ont écrit que Cadmus l'avoit apporté de Phénicie, et communiqué aux Grecs, ont écrit une fable, qui se réduit à quelques changemens, à quelques additions dans l'alphabet, et à l'introduction de plusieurs signes numériques. Nous avons des preuves que les Pelasges, long-temps avant Cadmus, possédoient l'écriture; que Deucalion l'apporta dans Athènes

on n'avoit point encore inventé une matière commode et légère à laquelle on put confier la pensée. On gravoit avec difficulté sur la pierre, sur le bois, sur les métaux les maximes ou les faits que l'on vouloit transmettre à la postérité; et l'on étoit forcé de les renfermer dans des inscriptions dont la brièveté nécessaire faisoit le principal mérite. Les discours étoient composés de mémoire, ou prononcés par inspiration. On ne les recueilloit point, et les plus beaux traits du génie oratoire, conservés d'abord dans le souvenir des contemporains, ont été entièrement perdus pour les générations suivantes.

Les plus anciens monumens qui nous restent de l'éloquence des Grecs, mais d'une éloquence déjà riche et pompeuse, d'une éloquence parvenue à sa perfection et digne de servir de modèle, ce sont les deux poëmes d'Homère, l'Iliade et l'Odyssée. Homère ne doit pas être seulement considéré comme le père des poëtes, il est également le prince des orateurs. Ils se sont fait gloire de l'imiter et de le reconnoître pour leur chef. Cicéron le regarde comme son premier maître. Denys d'Ha-

lors du déluge qui inonda la Thessalie, long-temps avant l'arrivée de Cadmus en Grèce. *Voyez* Fréret, *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, t. VI, p. 615 et 616; la Dissertation du président Bouhier *de Litteris Græcis*, à la fin de la Palæographie de Montfaucon, et la note de M. Larcher sur Hérodote, t. IV, p. 249, notes.

licarnasse (1), Quintilien, Longin, Hermogène (2), Démétrius de Phalère, tous les critiques éclairés le regardent comme le plus éloquent des écrivains. C'est la source à laquelle ont puisé tous ceux qui ont aspiré à l'immortalité par le talent de la parole ou par la sublimité du style. Quel est, en effet, l'orateur qui a traité les passions avec plus d'art et de vérité? Quels discours sont comparables à ceux que renferme l'Iliade? Peut-on exprimer avec plus de chaleur et de noblesse la colère, l'orgueil outragé, et tous les mouvemens qui accompagnent ces passions? Peut-on les rendre avec plus d'énergie que le poëte ne l'a fait dans la dispute d'Achille et d'Agamemnon (3)? Quoi de plus tendre, de plus conjugal que les adieux d'Hector et d'Andromaque (4)? La politique la plus profonde règne dans le discours d'Ulysse aux Grecs prêts à se rembarquer et à renoncer au siége de Troie (5). Il suffit de lire ce morceau pour être convaincu que déjà l'art de parler étoit réduit en principes. Ici l'on aper-

(1) Dans le traité intitulé : περὶ Ὁμήρυ ποιήσεως. Denys d'Halicarnasse a consacré la majeure partie de ce traité à prouver qu'il n'y a aucun mouvement oratoire, aucune figure de rhétorique dont le poëte ne se soit servi.

(2) Περὶ ἰδεῶν, L. II, ch. 10. Hermogène déclare qu'Homère est le plus parfait des orateurs, comme il est le plus grand des poëtes.

(3) Iliade, I.

(4) *Idem*, VI.

(5) *Idem*, II.

çoit distinctement toutes les divisions artificielles du discours, *Exorde*, *Proposition*, *Narration*, *Péroraison*. Toutes les *figures* y sont employées, tous les *lieux communs* mis en œuvre. Veut-on un modèle accompli du pathétique? Le discours de Priam aux pieds d'Achille, lui redemandant le corps d'Hector, est fait pour attendrir les cœurs les plus insensibles: et ils sont déchirés, en entendant éclater les douleurs d'Hécube, à la vue de son fils traîné autour des murs de Troie par l'impitoyable Achille.

L'Odyssée n'offre pas moins de beautés oratoires dans le genre tempéré. On y découvre même encore plus d'art et une connoissance plus approfondie des principes. La douce insinuation qui pénètre pas à pas dans les cœurs, fait le caractère principal de l'éloquence qui règne dans ce poëme. Elle exige plus d'adresse de la part de l'orateur, que les grands mouvemens des passions exaltées; et l'on peut dire qu'Homère a développé un talent plus consommé dans la manière dont il y fait parler ses héros. D'une foule d'exemples qui se présentent à la fois de cette éloquence douce et persuasive, je ne citerai que le discours d'Ulysse à Nausicaa, indiqué dans le même esprit par Denys d'Halicarnasse (1).

L'infortuné roi d'Itaque, après un naufrage, s'é-

(1) Odyss., L. VI, v. 150.

toit sauvé seul et nu dans l'île des Phæaciens. Accablé de fatigue et de sommeil, il entre dans un bois, se cache derrière un buisson, et s'endort. Le lendemain il est réveillé par les cris de plusieurs jeunes filles qui jouoient à la balle : c'étoit Nausicaa et ses compagnes. La crainte et la curiosité le font sortir de son buisson ; mais auparavant il couvre sa nudité avec une branche d'olivier qu'il ploie autour de ses reins. A l'aspect de cet homme nu et sali par l'écume, les compagnes de Nausicaa prennent la fuite ; la princesse, inspirée par Minerve, reste seule. Ulysse craint de l'aborder, de peur qu'elle ne s'offense de sa témérité ; il prend le parti de se tenir à une distance respectueuse, et lui adresse le discours suivant.

« Je me jette à vos pieds, ô Princesse, Déesse ou
» Mortelle. Êtes-vous une des divinités qui font
» leur séjour dans le vaste Olympe ? A votre
» beauté, à votre taille majestueuse, à votre noble
» démarche, je crois voir Diane, la fille du grand
» Jupiter. Si vous êtes une mortelle, heureux,
» trois fois heureux le père et la mère qui vous
» ont donné le jour ! heureux sont vos frères ! Ah !

Γουνοῦμαί σε, ἄνασσα· θεός νύ τις, ἦ βροτός ἐσσί;
Εἰ μέν τις θεός ἐσσὶ, τοὶ οὐρανὸν εὐρὺν ἔχουσιν,
Ἀρτέμιδί σε ἔγωγε, Διὸς κούρῃ μεγάλοιο,
Εἶδός τε, μέγεθός τε, φυήν τ', ἄγχιστα ἐΐσκω·
Εἰ δέ τις ἐσσὶ βροτῶν, τοὶ ἐπὶ χθονὶ ναιετάουσι,
Τρισμάκαρες μὲν σοί γε πατὴρ καὶ πότνια μήτηρ,

» combien leur cœur doit s'ouvrir à la joie, en vous
» voyant briller au milieu des chœurs de danse;
» mais bien plus fortuné sera le mortel qui, après
» vous avoir comblée de présens nuptiaux, pourra
» vous conduire en triomphe dans son palais!
» Non, jamais mes yeux n'ont rien vu de plus
» beau ni parmi les hommes, ni parmi les femmes.
» Je vous contemple avec admiration et respect.
» Tel est le jeune palmier de Délos, qui ombrage
» l'autel d'Apollon. Je l'ai vu; j'ai voyagé dans
» cette île: un peuple nombreux accompagnoit
» mes pas; ce fut là que commencèrent mes mal-
» heurs. Je l'ai long-temps admiré ce palmier: ja-
» mais la terre ne produisit une plus belle tige.
» J'éprouve, en vous voyant, la même admira-
» tion, le même ravissement. Le respect m'en-

Τρισμάκαρες δὲ κασίγνητοι· μάλα πού σφισι θυμὸς
Αἰὲν εὐφροσύνῃσιν ἰαίνεται, εἵνεκα σεῖο,
Λευσσόντων τοιόνδε θάλος χορὸν εἰσοιχνεῦσαν.
Κεῖνος δ' αὖ περὶ κῆρι μακάρτατος ἔξοχον ἄλλων,
Ὅς κέ σ' ἐέδνοισι βρίσας οἶκονδ' ἀγάγηται.
Οὐ γάρ πω τοιοῦτον ἴδον βροτὸν ὀφθαλμοῖσιν,
Οὔτ' ἄνδρ', οὔτε γυναῖκα· σέβας μ' ἔχει εἰσορόωντα.
Δήλῳ δή ποτε τοῖον Ἀπόλλωνος παρὰ βωμῷ
Φοίνικος νέον ἔρνος ἀνερχόμενον ἐνόησα·
Ἦλθον γὰρ κἀκεῖσε, πολὺς δέ μοι ἕσπετο λαὸς
Τὴν ὁδὸν, ᾗ δὴ ἔμελλεν ἐμοὶ κακὰ κήδ' ἔσεσθαι·
Ὣς δ' αὔτως καὶ κεῖνο ἰδὼν, ἐτεθήπεα θυμῷ
Δήν· ἐπεὶ οὔπω τοῖον ἀνήλυθεν ἐκ δόρυ γαίης·
Ὣς σε, γύναι, ἄγαμαί τε, τέθηπά τε, δείδιά τ' αἰνῶς

» chaîne; je n'ose embrasser vos genoux. Accablé
» du plus cruel malheur, depuis vingt jours que
» j'ai quitté l'île d'Ogygée, je suis le jouet des flots
» et des vents en fureur. Hier un dieu m'a jeté sur
» ce rivage, où d'autres maux m'attendent peut-
» être encore. Pourrois-je me flatter de toucher
» au terme de mes misères? Puis-je croire que les
» dieux ne m'ont pas préparé d'autres tourmens?
» O reine, ayez pitié de mon sort! Dans l'excès
» de mes infortunes, vous êtes la première que
» j'aie suppliée. Je ne connois aucun des habitans
» de cette contrée. Daignez me montrer la ville:
» daignez m'accorder quelque voile usé pour me
» couvrir, quelque enveloppe grossière, si vous
» en avez apporté. Puissent, pour ce bienfait,
» les dieux combler tous vos désirs! puissent-ils
» vous donner un illustre époux, une maison

Γούνων ἅψασθαι· χαλεπὸν δέ με πένθος ἱκάνει.
Χθιζὸς ἐεικοστῷ φύγον ἤματι οἴνοπα πόντον
Τόφρα δέ μ' αἰεὶ κῦμα φόρει κραιπναί τε θύελλαι
Νήσου ἀπ' Ὠγυγίης· νῦν δ' ἐνθάδε κάββαλε δαίμων,
Ὄφρ' ἔτι που καὶ τῇδε πάθω κακόν· οὐ γὰρ ὀΐω
Παύσεσθ'· ἀλλ' ἔτι πολλὰ θεοὶ τελέουσι πάροιθεν.
Ἀλλά, ἄνασσ', ἐλέαιρε, σὲ γὰρ κακὰ πολλὰ μογήσας
Ἐς πρώτην ἱκόμην· τῶν δ' ἄλλων οὔτινα οἶδα
Ἀνθρώπων, οἳ τήνδε πόλιν καὶ γαῖαν ἔχουσιν.
Ἄστυ δέ μοι δεῖξον, δὸς δὲ ῥάκος ἀμφιβαλέσθαι,
Εἴτι που εἴλυμα σπείρων ἔχες ἐνθάδ' ἰοῦσα.
Σοὶ δὲ θεοὶ τόσα δοῖεν, ὅσα φρεσὶ σῇσι μενοινᾷς,
Ἄνδρα τε καὶ οἶκον, καὶ ὁμοφροσύνην ὀπάσειαν

» opulente, et vous faire goûter les avantages de » la concorde ! Rien n'est en effet plus puissant que » l'union des époux, elle fait le désespoir de leurs » ennemis, la joie de leurs amis et leur propre » gloire. »

Il seroit superflu, je crois, de faire remarquer l'adresse qui règne dans ce discours, la délicatesse des louanges par lesquelles Ulysse, dès son exorde, s'attire l'attention et la bienveillance de la princesse : combien la comparaison avec le *palmier sacré* a de noblesse et de justesse ; et comme, en le nommant, il insinue adroitement qu'il est un homme distingué, puisqu'il vint à Délos, suivi d'un peuple nombreux, c'est-à-dire, de beaucoup de guerriers. La brièveté de l'exposition de ses malheurs, convient à sa situation. Sa demande est modeste, on ne pourroit la refuser sans cruauté ; et les souhaits qu'il fait à Nausicaa, sont ceux qui peuvent le plus flatter le cœur d'une jeune fille.

Ce n'est pas seulement par l'heureux choix des pensées, par l'heureuse disposition des parties du discours qu'Homère se montre un orateur accompli, c'est surtout par l'élocution qui donne aux pensées le caractère de force ou de douceur, de

Εσθλήν· οὐ μὲν γὰρ τοῦ γε κρεῖσσον καὶ ἄρειον,
Ἢ ὅθ' ὁμοφρονέοντε νοήμασι οἶκον ἔχητον
Ανὴρ ἠδὲ γυνή· πόλλ' ἄλγεα δυσμενέεσσι,
Χάρματα δ' εὐμενέτῃσι· μάλιστα δέ τ' ἔκλυον αὐτοί.

ODYSS. Z, v. 150.

simplicité ou de magnificence; c'est par l'élocution qui peint avec chaleur et vérité, et qui produit les divers genres d'harmonie, qu'Homère a surpassé tous les orateurs qui l'avoient précédé, et ceux qui l'ont suivi. Combien je pourrois en produire d'exemples! Mais je suis contraint de m'arrêter; car s'il falloit citer toutes les beautés oratoires d'Homère, il faudroit citer tous ses discours. Non, il n'en est aucun qui n'offre des traits précieux à recueillir, et un modèle à imiter. Etudiez donc ce grand peintre de la nature, ô vous qui aspirez à la gloire de bien parler, et d'écrire avec élégance; et sachez qu'on ne parle bien, qu'on n'écrit élégamment qu'autant que l'on imite Homère (1).

(1) Quintilien (L. X, c. 1, *de copiâ verb.*) propose Homère comme le plus parfait modèle que puissent imiter ceux qui aspirent à l'éloquence. Ainsi que l'Océan est la source de tous les fleuves et de toutes les fontaines; de même, dit-il, Homère est la source et le modèle de tous les genres d'éloquence. Personne ne le surpassera jamais en sublimité dans les grands sujets, en justesse dans les petits. Il est tout à la fois étendu et concis, plein de force et de douceur, également admirable par son abondance et sa brièveté. Il possède éminemment toutes les qualités, non-seulement du poëte, mais de l'orateur. — Si on le considère dans les pensées, dans l'expression, dans les figures, dans la disposition de tout l'ouvrage, ne trouvera-t-on pas qu'il a franchi les bornes de l'esprit humain? Il faut être un grand homme, je ne dis pas pour atteindre à toutes ses perfections, cela est impossible, mais pour les comprendre. Il a laissé, sans contredit, tous les autres bien loin derrière lui,

Considérant ce poëte comme le chef et le plus ancien des orateurs dont il nous reste des ouvrages, nous allons entrer à son égard dans quelques détails historiques. Je les tire d'un ouvrage qui n'a point encore été traduit en notre langue, et qui peut piquer la curiosité du lecteur (1).

Rien n'est plus célèbre que les ouvrages d'Homère : rien n'est plus incertain que tout ce qui concerne sa personne. On ne sait, ni à quelle époque il a vécu (2), ni quelle a été sa patrie. Son nom

dans tous les genres. *Hardion*, Dissert. des progrès de la rhétorique, Mém. de l'Académie des Belles-Letttres, t. IX, p. 227.

(1) Hérodote, *de vitâ Homeri.*

(2) L'incertitude où étoient les Grecs eux-mêmes sur l'époque à laquelle on doit placer Homère, est attestée par un passage de Tatien, dans son *Discours contre les Gentils.* A l'égard, dit-il, des poëmes d'Homère et du temps auquel il a fleuri, les anciens qui ont fait des recherches sur ces objets sont, Theagènes de Rhégium qui vivoit du temps de Cambyse, Stésimbrote de Thasos, Antimaque de Colophon, Hérodote d'Halicarnasse, Dionysius d'Olynthe ; après eux, Euphorus de Cumes, Philochorus d'Athènes, Mégaclide et Chamæléon péripatéticiens ; ensuite les grammairiens Zénodote, Aristophane *de Byzance*, Callimaque, Cratès, Eratosthène, Aristarque, Apollodore. Parmi ces auteurs, Cratès pense qu'Homère florissoit avant le retour des Héraclides, environ 80 ans après la guerre de Troie. Mais Eratosthène le place 100 ans après la prise de cette ville ; Aristarque après le départ de la colonie Ionienne, qui eut lieu la cent quarantième année après la guerre de Troie ; Philochorus après la colonie Ionienne, sous l'archontat d'Archippus ou Arxippus à Athènes, 180 ans après

même est inconnu : car celui d'*Homère* n'est qu'une qualification, et signifie *aveugle* dans le dialecte

la guerre de Troie; Apollodore le reporte à la centième année après la colonie Ionienne, ce qui feroit 200 ans après la guerre de Troie. Quelques auteurs prétendent qu'Homère naquit avant l'établissement des Olympiades, c'est-à-dire, 490 ans après la prise d'Ilion. D'autres le placent encore plus bas, et veulent qu'Homère ait été contemporain d'Archiloque; or, ce dernier fleurit la vingt-troisième Olympiade, du temps de Gygès roi des Lydiens, 500 ans après la guerre de Troie. Tatien, *contra Græcos Orat.*, p. 168 et 169, n°. 31, édition des Œuvres de St. Justin par les Bénédictins.

A l'égard de sa patrie et de sa famille, chacun des auteurs qui ont écrit sur Homère a eu une opinion différente sur l'origine de ce grand poëte. Leo Allatius les a rassemblées à peu près toutes dans son livre *de Patriâ Homeri*. Mais ce savant semble avoir pris à tâche de surpasser toutes les absurdités que l'on a débitées sur ce sujet, en établissant sérieusement qu'Homère pourroit bien être le fils d'un *incube* et d'une *succube*. La chose lui paroît très-probable, et il gronde fortement Spondanus, éditeur d'Homère, d'avoir rejeté cette fable, comme indigne d'Aristote, auquel on l'attribue. Le passage de Leo Allatius est trop curieux pour ne pas le rapporter; il servira à prouver que l'immense érudition ne garantit pas toujours des préjugés ridicules et des foiblesses de la crédulité : « In his Spondanus nimis per- » plexus et anxius. Nescio an quid novum nobis obtrudat. » Quippe non veretur asserere ex coitu Dæmonum cum » mulieribus nullam fieri generationem, quæ si fiat, non » homo, sed Diabolus generaretur. Utrumque falsum. Nam » ex hujus modi concubitu Dæmonis incubi prolem nasci » posse omnium temporum historiæ, non longè petitis » exemplis, confirmant. Et illud sane quod nascitur neque » erit Dæmon, neque filius Dæmonis, sed illius hominis à

des Colophoniens (1), chez lesquels ce poëte a passé sa vieillesse.

Si l'on ajoute foi à l'auteur qui, sous le nom d'Hérodote, nous a donné une *vie d'Homère*, ce grand génie dut sa naissance aux amours secrètes de Crithéis, fille de Mélanopus de Cumes. Il vint au monde à Smyrne, sur les bords du fleuve Mélès, où sa mère, qui se rendoit avec plusieurs autres femmes à une fête, fut saisie des douleurs de l'enfantement. Cette circonstance fit donner à l'enfant le nom de Mélésigène. Crithéis avoit perdu de bonne heure ses père et mère. Elle vivoit sous la tutelle de Cléanax d'Argos, lorsqu'elle devint enceinte. Cléanax, pour la dérober à la honte dont sa faute alloit la couvrir aux yeux de ses conci-

» quo semen illud excisum : quidquid alii in contrarium
» afferre soleant. Dæmon enim agilitate quâ est, nec non
» naturalium rerum peritiâ, calorem seminis prolificum,
» unà cum semine conservatum matrici exhibet attrahen-
» dum, quæ, receptum debito modo, ac fotum, tandem
» in hominem perfectum in lucem profert; et tunc dice-
» retur hominem ex homine cujus erat semen, natum
» fuisse. Quid inde? potuit ergo genius ille, non dissimili
» ratione, semen quod perfectissimum cognoscebat, ideo-
» que hominem perfectissimum producturum, exquopiam
» homine desumptum Critheidis matrici infudisse. Ideo-
» que natum Homerum ingenio divinum ».

De Patriâ Homeri, p. 30.

(1) Ὁ μηρὸς pour ὁ πηρὸς, *l'aveugle*. Les Colophoniens changeant le π en μ.

toyens, la fit passer à Smyrne, chez un de ses amis, nommé Isménias. Elle y demeuroit encore lorsqu'elle donna le jour à Homère. Peu de temps après, elle quitta la maison d'Isménias; et vivant du travail de ses mains, elle nourrît son enfant, et lui donna toute l'éducation qui étoit en son pouvoir.

Il y avoit alors à Smyrne un poëte grammairien, nommé Phémius, qui enseignoit aux enfans les belles-lettres et toutes les sciences auxquelles président les Muses. Cet homme, qui étoit célibataire, prit chez lui Crithéis, et l'employa à filer des laines qu'il recevoit de ses élèves pour le salaire de ses instructions. Crithéis se conduisit avec tant de sagesse et de modestie; elle parvint tellement à plaire à Phémius, que celui-ci se détermina à l'épouser. Il adopta le fils de Crithéis et lui donna une éducation soignée. Il avoit remarqué dans cet enfant les dispositions les plus heureuses. Elles se développèrent rapidement par l'instruction, et le jeune Mélésigène ne tarda pas à surpasser tous ses émules. Parvenu à l'âge viril, il ne le cédoit point à son maître dans l'art d'instruire la jeunesse. Phémius mourut et le fit son héritier. Crithéis finit aussi ses jours, et Mélésigène se trouva à la tête d'une école assez célèbre. Sa réputation s'augmentoit chaque jour: elle attiroit chez lui une foule d'étrangers que le commerce amenoit à Smyrne.

Lorsqu'ils avoient terminé leurs affaires, ils se rendoient chez Mélésigène, et charmoient leur loisir par le plaisir de l'entendre. Parmi ces étrangers se trouvoit un commerçant, nommé Mentès, venu des environs de Leucade à Smyrne pour acheter du blé. C'étoit un homme fort instruit pour son temps, et qui réunissoit une grande variété de connoissances. Il invita Mélésigène à quitter son école, à voyager avec lui dans les pays et les villes les plus célèbres. Dévoré de la passion de s'instruire, et méditant déjà les grands ouvrages qui l'ont immortalisé, Homère accepta avec empressement les propositions de Mentès, et parcourut les côtes de la Sicile, de l'Italie, de l'Afrique et de l'Espagne, revint en Grèce, aborda en Itaque où il apprit les aventures d'Ulysse. Il tomba malade dans cette île, et pensa perdre la vue. Il la recouvra avec la santé par les soins de Mentor, un des plus riches habitans d'Itaque, auquel l'avoit confié Mentès, obligé de retourner à Leucade sa patrie.

Cependant Mentès ne tarda pas à revenir en Itaque. Il reprit Mélésigène, et fit avec lui différens voyages dont on ignore absolument les détails. Il y a lieu de croire qu'il visita l'Egypte, berceau des sciences et des arts, qu'il y fit même un assez long séjour. Il parle des différentes particularités de ce pays, et détermine la position des lieux avec l'exactitude d'un homme qui a vu. Je m'étonne

seulement de ce qu'il n'a fait aucune mention des Pyramides.

Au retour de ses voyages, notre poëte vint s'établir à Colophon. Il essaya d'y établir une école. Sa vue, qui s'affoiblissoit de jour en jour, s'étant tout-à-fait éteinte, il tomba dans la pauvreté. Les Colophoniens prétendent que c'est dans leur pays qu'il composa ses poëmes; et ils montroient encore, du temps d'Hérodote, la pierre sur laquelle l'*illustre aveugle* s'asseyoit au soleil, et récitoit ses poésies pour quelque légère rétribution.

Voilà le petit nombre de faits, fort incertains, que l'on rapporte de la vie de l'homme le plus célèbre qui exista jamais. Plusieurs critiques regardent ce récit comme une fable inventée par les habitans de Colophon, pour s'attribuer la gloire d'avoir possédé Homère. En effet, l'opinion la plus accréditée dans l'antiquité, lui donne Chio pour patrie; c'est du moins la ville qui réunit le plus de suffrages en sa faveur.

Les poésies d'Homère furent long-temps ensevelies dans une espèce d'oubli. Peu connues dans l'Ionie, ailleurs elles étoient, pour ainsi dire, ignorées; on n'en connoissoit que quelques fragmens épars. Lycurgue, législateur des Lacédémoniens, voyageant en Crète, trouva l'Iliade et l'Odyssée chez son hôte. Ravi de la beauté de ces deux poëmes, il se hâta d'en tirer une copie, et les apporta

dans sa patrie, d'où ils se répandirent dans le reste de la Grèce (1).

Rien de si grand, rien de si beau n'avoit encore paru; et quoiqu'une foule de poëtes eut précédé Homère, que plusieurs même se fussent distingués dans la carrière épique (2), aucun n'avoit atteint un si haut degré de perfection; aucun n'excita une admiration aussi profonde, un enthousiasme aussi vif et aussi général. On oublia tous les autres poëtes pour ne parler que d'Homère, pour ne lire et ne réciter que ses ouvrages. Alors, sept villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné la naissance. On le mit au rang des dieux, et l'on éleva des temples à un homme qui peut-être n'avoit pas obtenu de tombeau. Ses poésies, qui n'avoient pu le faire subsister, devinrent une source inépuisable de richesses, pour les rhapsodes qui parcouroient la Grèce en chantant ses vers divins, et souvent les corrompoient en y mêlant les leurs. L'état de dépravation dans lequel étoient tombés les poëmes d'Homère du temps de Pisistrate, tyran d'Athènes, engagea ce prince éclairé et ami des lettres, à publier une édition plus pure et plus

(1) Ælien, *Hist. div.*, L. XIII, c. 14. Plutarque, *Vie de Lycurgue*.

(2) Thymœtès, Pronapidès que l'on prétend avoir été le précepteur d'Homère, Créophyle de Samos, auteur de l'Œchalie, et plusieurs autres dont je parlerai dans *l'Histoire de la Poésie* que je me propose de publier.

correcte

correcte de l'Iliade et de l'Odyssée. Il fit rechercher partout les vers de ce poëte célèbre, et payoit magnifiquement quiconque lui en apportoit. Aidé des plus habiles grammairiens de son temps (1), il acheva en peu d'années ce grand et précieux travail. C'est d'après cette édition, revue encore sous les Ptolémées, par Aristarque et par Zénodote, fameux critiques, que les deux poëmes d'Homère sont parvenus jusqu'à nous.

Outre l'Iliade et l'Odyssée, il avoit composé un poëme satirique, intitulé *Margitès*, dans lequel il peignoit le caractère ridicule et les extravagances d'un fou célèbre de ce nom. Cet ouvrage, qu'Aristote regardoit comme le premier modèle de la comédie, n'est point parvenu jusqu'à nous. A l'égard de la *Batrachomyomachie* et des *hymnes* publiés sous le nom d'Homère (2), les critiques les plus judicieux ne les regardent point comme des productions légitimes de ce grand poëte. Ils

(1) Eustathe, au commencement de son commentaire de l'Iliade, par un anachronisme inconcevable, nomme Aristarque et Zénodote au nombre des critiques qui aidèrent Pisistrate dans son travail sur Homère. Il est constant qu'Aristarque de Samothrace vivoit sous Ptolémée Philometor, dont il éleva le fils, et Zénodote encore plus tard.

(2) Je ne parle ni du poëme des *Kercopes* ni de l'Ἑπταπέκτιος Αἴξ, ou la chèvre aux longs poils. Ces ouvrages sont d'un autre Homère; car il y en eut quatre ou cinq qui fleurirent à peu près à la même époque. *Voyez* Allatius, *de Patriâ Homeri*, p. 290 et suiv.

les attribuent aux Homérides, espèce de secte poétique qui succéda à Homère, et prit à tâche d'imiter le style et la manière du chantre d'Achille.

Pour peu que l'on réfléchisse à l'état où se trouvoit la langue grecque au temps d'Homère, à la richesse et à la pompe de ses expressions, à la multiplicité des figures, des pensées et des mots, on ne peut s'empêcher de conclure que cette langue devoit être cultivée depuis plusieurs siècles; qu'un grand nombre de poëtes avoit dû précéder Homère ; que nécessairement des grammairiens avoient médité sur cette langue, en avoient observé le méchanisme et la composition, avoient indiqué le nom et l'usage de ses différentes parties. Les règles du rhythme et de la prosodie étoient trouvées; elles n'ont presque pas varié depuis Homère jusqu'aux dernières années des beaux siècles de la Grèce (1). La grammaire est la base de l'éloquence, puisqu'elle enseigne à parler cor-

(1) Mais elles ont un peu varié dans le court intervalle qui a séparé Homère d'Hésiode; car je ne suis nullement de l'avis de ceux qui placent le chantre d'Ascrée avant le cygne de Chio. Une remarque fort judicieuse de Clarke prouve, d'une manière invincible, l'antiquité d'Homère sur Hésiode. Le mot καλος qui, dans Homère, a toujours la première syllable longue, est quelquefois brève dans Hésiode et dans les poëtes postérieurs. Ce qui annonce que la prosodie de ce mot, fixe du temps d'Homère, a changé depuis, et par conséquent qu'Homère étoit antérieur à Hésiode.

rectement, et que sans la correction du langage il n'y a point d'éloquence véritable. Or la perfection où se trouvoit alors la grammaire, prouve que les premiers principes de la rhétorique étoient connus; aucun des ornemens de la poésie n'étoit ignoré; ceux de l'éloquence ne pouvoient pas l'être. L'une et l'autre ont la plus grande affinité, comme l'observe judicieusement Cicéron, *de Orat.*, L. I, c. XVI : *Est enim finitimus oratori poeta — multis ornandi generibus socius ac pene par.*

Depuis Homère il s'est écoulé un temps considérable, sans que l'éloquence paroisse avoir produit aucun chef-d'œuvre digne d'être remarqué. Nous pouvons en alléguer deux raisons. Dans ces temps reculés, on ne composoit qu'en vers : théologie, physique, morale, histoire, tout étoit enseigné dans un langage mesuré; langage plus vif et plus propre à faire une impression durable sur la mémoire et sur l'esprit des auditeurs. On écrivoit fort peu, comme je l'ai déjà observé, et le temps a facilement effacé les productions les plus sublimes. D'ailleurs, à cette époque, la poésie, qui venoit d'être portée à son plus haut degré de perfection, n'ose plus faire entendre ses chants harmonieux. Des guerres intestines déchirent la Grèce. Elles commencent dans la Messénie, 743 ans avant J.-C.; elles embrâsent tout le Péloponnèse; Athènes est tourmentée par les dissentions les plus

cruelles, fruit de la foiblesse de son gouvernement. De telles circonstances sont peu propres à développer le germe des talens, et les Muses se taisent aux cris de Bellone et de la Discorde.

Néanmoins quelques législateurs s'illustrèrent durant cet intervalle, par le talent de la parole; et depuis la fin du neuvième siècle avant J.-C., jusqu'au septième, on vit paroître successivement Lycurgue, législateur de Lacédémone en 945, et qui s'étoit fait précéder par Thalès de Crète (1); Iphitus d'Elée, qui rétablit les jeux olympiques, en 884, et gouverna les Eléens; Zaleucus de Locres,

(1) Ce Thalès, différent du philosophe de Milet, fondateur de la secte Ionique, étoit un orateur poëte, comme tous ceux de ce temps. Lycurgue se lia avec lui de la plus étroite amitié, lors de son séjour en Crète. Il l'engagea à aller à Sparte pour y préparer les esprits, par la douceur de ses chants et de sa morale, à recevoir les lois qu'il destinoit à ses concitoyens. Ce Thalès, dit Plutarque, *Vie de Lycurgue*, p. 41, excelloit dans la poésie lyrique; mais il ne se servoit de cet art que pour la forme; et en effet, il remplissoit les fonctions des plus graves législateurs. Ses discours étoient des chants moraux qui, par l'harmonie des vers et la grâce du rhythme, invitoient à l'union et à la docilité. Les Spartiates, en l'entendant, prirent sans s'en apercevoir des mœurs plus douces, et excités à l'amour de la vertu, ils éteignirent les dissentions et les haines qui les divisoient, et se portèrent à la concorde; en sorte que Thalès fut en quelque sorte le précurseur de Lycurgue dans la législation de Lacédémone.

en 800 (1); Philolaüs de Corinthe (2), qui donna des lois aux Thébains; Charondas, législateur de Catane en Sicile, et quelques autres moins illustres et qu'il seroit trop long de nommer. Le premier talent nécessaire au législateur est celui de bien parler, afin de bien persuader les peuples auxquels il veut imposer le frein des lois; et l'on ne doit point être surpris si nous plaçons ces hommes au rang des orateurs les plus distingués, puisqu'ils en ont eu le talent. Aucun de leurs ouvrages, il est vrai, n'a échappé à la voracité du temps, et nous ne pouvons juger du caractère et des formes de leur éloquence. Nous savons seulement qu'ils employoient presque tous le secours de la poésie pour graver plus profondément leurs maximes dans la mémoire des peuples qu'ils instruisoient. Ce ne fut guère que trois siècles après Homère, que la prose commença à être d'un usage universel dans les ouvrages de l'esprit.

Je ne balance pas non plus à compter parmi les hommes les plus éloquens, ce fameux Tyrtée, poëte athénien (3), dont la muse guerrière releva

(1) *Voyez* Diodore de Sicile, L. XII, p. 299, édition de Henri Estienne.

(2) Il ne faut pas confondre ce Philolaüs avec le disciple de Pythagore, auteur du véritable système astronomique, et qui ne vécut qu'un siècle après celui dont nous parlons.

(3) On a élevé quelques doutes sur la patrie de Tyrtée.

le courage des Lacédémoniens vaincus dans la seconde guerre de Messène, leur inspira l'enthousiasme des combats, et leur fit remporter plusieurs victoires. Il florissoit vers l'an 684 avant J.-C. On prétend qu'il étoit laid et boiteux, et que ce fut par dérision que les Athéniens envoyèrent ce poëte aux Lacédémoniens, qui leur avoient demandé un général d'armée.

Il nous reste encore de Tyrtée des fragmens assez considérables pour que l'on puisse y admirer sa verve poétique et guerrière. Ces discours furent

Suidas le dit tantôt Lacédémonien, fils d'Archimbrotus, et tantôt Milésien (il y avoit en effet, en Attique, une bourgade nommée Milet). Strabon (Liv. VIII, p. 250), d'après un fragment de l'*Eunomia* de Tyrtée, où ce poëte dit, *nous avons quitté Erinée pour venir dans l'île de Pélops*, pense qu'il n'étoit point Athénien, comme l'ont écrit Philochorus, Callisthène et plusieurs autres, mais d'Erinée, ville de Doride, située au pied du Parnasse. Le raisonnement de Strabon est peu exact. Le passage de Tyrtée prouveroit tout au plus qu'il est venu d'*Erinée* dans le Péloponnèse, mais nullement qu'il ait pris naissance à Erinée. Pausanias, *Messen*, p. 316, non-seulement dit que Tyrtée étoit Athénien, mais il nous apprend que ce poëte tenoit une école pour l'instruction de la jeunesse, et qu'il passoit pour n'avoir pas beaucoup d'esprit. Enfin, le plus grand nombre des auteurs qui ont parlé de Tyrtée lui donnent l'Attique pour patrie, et j'ai suivi leur sentiment. *Voyez* sur Tyrtée *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, t. VIII, p. 144, et t. XIII, p. 283, où l'abbé Sevin propose de lire Ερικεῖαν, Ericée, bourgade de l'Attique, au lieu d' Ἐρινεῖαν, Erinée, qu'on lit dans Strabon.

réellement prononcés à la tête des troupes de Sparte, et je crois de mon devoir d'en offrir quelques échantillons qui puissent mettre le lecteur en état de juger de l'éloquence de ce poëte (1). Je suis l'édition de *Brunck* dans ses *Analecta*, t. 1, p. 48.

N°. I.

« Qu'il est beau pour un brave guerrier de tom-
» ber aux premiers rangs en défendant sa patrie!
» Qu'il est affreux, au contraire, d'abandonner la
» ville qui nous a vu naître et le champ qui nous
» a nourris; d'implorer la publique pitié; d'errer
» de contrées en contrées, traînant sur ses pas la
» mère qui nous a portés dans son sein, un père
» courbé sous le fardeau de la vieillesse, des en-
» fans foibles et gémissans, une épouse en pleurs!
» Objet du mépris de tous ceux qu'il aborde,
» abattu par l'indigence et l'odieuse pauvreté, le
» vaincu déshonore la noblesse de sa race; il avilit
» la beauté dont les dieux l'avoient couronné. La
» honte et la misère accompagnent partout ses
» pas; il ne doit plus attendre aucun égard, au-
» cun respect.

(1) Le premier de ces fragmens de Tyrtée a été déjà traduit en français, par l'abbé Auger, dans ses petits orateurs, et en vers français très-élégans, par Firmin Didot; dans son édition du fragment de Tyrtée. Le second ne l'a point encore été, à ce que je crois.

» Combattons donc avec courage pour notre » patrie ; mourons pour nos enfans, prodiguons » notre vie. O jeunes gens, serrés les uns contre » les autres, attaquez l'ennemi. Bannissez toute » crainte, et ne vous livrez point à une fuite hon» teuse. Que vos cœurs se remplissent d'une noble » intrépidité. Ne cherchez point à ménager vos » jours au milieu des combats. Surtout n'aban» donnez point en fuyant ces braves vétérans dont » l'âge a ralenti la vigueur. Quelle honte pour » vous si quelque vieillard venoit à tomber au » poste d'honneur avant la jeunesse ! Si l'on voyoit » cette tête blanchie par les années, exhaler son » courage avec son dernier soupir, et ce héros, » couché sur la poussière, couvrir de ses mains sa » blessure sanglante (1) ; l'indignation s'allume à » ce spectacle. Jeunes guerriers, c'est à vous qu'ap» partient l'honneur d'un si noble trépas ; à vous, » en qui l'on voit briller la fleur de l'adolescence. » Celui qui durant sa vie attiroit l'admiration des » hommes et charmoit le cœur des femmes, est » encore beau, lorsqu'il est tombé dans les pre» miers rangs (2) ».

(1) Le grec dit : Αἱματόεντ' αἰδοῖα φίλαις ἐν χερσὶν ἔχοντα, parce que les guerriers, par pudeur, se couvroient en tombant, car les anciens Grecs ne portoient point de culottes.

(2) Les deux derniers vers de ce fragment appartiennent au suivant.

N°. II.

« N'êtes-vous pas la postérité de l'invincible
» Hercule ? Soyez pleins de confiance, Jupiter
» n'a point détourné de vous ses regards. Ne
» craignez ni la multitude, ni le courage de vos
» ennemis. Que vos boucliers, serrés au premier
» rang, forment un rempart impénétrable. Mar-
» chez en détestant la vie, et préférez la sombre
» demeure de Pluton aux rayons éclatans du jour.
» Vous le savez, c'est au milieu des larmes que
» Mars accomplit ses exploits. Vous avez plus
» d'une fois éprouvé sa colère, et tour à tour
» vainqueurs et vaincus, vous connoissez la fu-
» neste alternative des combats. Dans les batail-
» lons intrépides qui résistent au choc de l'enne-
» mi, ou qui s'élancent impétueusement à sa ren-
» contre, on voit tomber peu de guerriers ; et le
» peuple qui les suit est sauvé par leur valeur.
» Mais si le soldat s'épouvante, le courage et la
» victoire disparoissent. Qui pourroit exprimer
» tous les maux qui tombent alors sur l'homme
» sans courage ? S'il n'est point de gloire à frap-
» per par derrière l'ennemi fugitif, quel opprobre
» pour celui qui tombe, d'être percé d'un coup
» qui atteste sa lâcheté ! Marchez donc à grands
» pas, les pieds fermement appuyés sur la terre,

» et mordant vos lèvres de colère (1). Le corps » entier couvert de vos larges boucliers, brandissez de la main droite votre redoutable lance. » Que l'aigrette qui relève vos casques s'agite » d'une manière effrayante. Frappez, c'est par des » grands exploits que l'on apprend l'art des com- » bats. Que celui qui porte un bouclier se préci- » pite au milieu des traits; qu'il attaque, qu'il perce » de sa lance ou de son épée; que chaque coup » abatte un ennemi. Pied contre pied, bouclier » contre bouclier, aigrette contre aigrette, casque » contre casque, poitrine contre poitrine, luttez » avec votre ennemi. Saisissez son épée par la » garde, ou arrachez-lui sa longue lance. Pour » vous, qu'aucune arme défensive ne protège, » faites pleuvoir une grêle de pierres, lancez de » loin le javelot; mais sans vous éloigner de ceux » qui sont pesamment armés ».

L'ardeur guerrière que les vers de Tyrtée allumèrent dans le cœur des Spartiates fut telle que, ne songeant plus qu'à périr dans le combat, uniquement inquiets de leur sépulture, et dans la crainte qu'on ne les reconnût plus parmi les morts, ils s'attachèrent au bras droit une inscription qui portoit leur nom et celui de leur famille. *Justin*, L. III.

(1) Le grec dit : *que chacun tienne ferme, les jambes ouvertes, les pieds attachés sur la terre, se mordant les lèvres avec les dents.*

Les Lacédémoniens, qui faisoient peu de cas des poëtes, furent tellement enchantés des vers militaires de Tyrtée, qu'ils ordonnèrent, par une loi, que toutes les fois qu'ils se mettroient en campagne, on chanteroit ses poésies en présence de l'armée. Ils pensoient que ces chants belliqueux inspireroient aux Spartiates le désir de mourir pour la patrie (1).

C'est Tyrtée qui avoit institué à Sparte ce triple chœur guerrier des vieillards, des jeunes gens et des enfans qui chantoient tour à tour.

Les vieillards. Nous fûmes autrefois de généreux guerriers.
Les jeunes gens. Et c'est nous maintenant qui cueillons les lauriers.
Les enfans. On nous verra bientôt aux champs de la victoire.
Nous effacerons votre gloire.

Après Tyrtée, parut à Lacédémone un autre orateur qui consacra également le langage des Muses à faire chérir la liberté, et à inspirer la bravoure et le noble mépris de la mort. Alcman de Sardes (2), né dans l'esclavage, dut son affran-

(1) Lycurgue, discours contre Léocrates, p. 212, édit. de Reiske. L'ancien Léonidas, interrogé sur l'estime qu'il faisoit de Tyrtée, répondit qu'il excelloit à élever l'ame.

(2) Suidas le fait Lacédémonien de la bourgade de Messoa. Mais suivant le témoignage de Cratès, auteur fort ancien, Alcman naquit à Sardes sous le règne d'Ardys, père d'Alyatte; son père s'appeloit Damas ou Titarus. Il fut le premier qui exclut le vers hexamètre de la poésie lyrique. Il inventa les vers érotiques. Ses écrits étoient assez

chissement à la beauté de son génie, et à l'estime que ses talens inspirèrent pour lui à son maître Agéside. Il florissoit du temps qu'Ardys régnoit sur les Lydiens. Les Lacédémoniens, pour lesquels il composa ses odes, l'adoptèrent, lui donnèrent le droit de cité, et firent un tel cas de ses chants militaires, qu'ils les interdirent aux Hilotes, dont ils auroient pu réveiller le courage. Nous ne possédons des poésies doriques d'Alcman que quelques fragmens fort courts, et que leur corruption rend presque inintelligibles.

nombreux. Suidas lui attribue sept livres de poésies lyriques, et un poëme intitulé *les Nageuses*. Pausanias ajoute un poëme en l'honneur de Castor et Pollux, dans lequel il célébroit leur expédition contre Aphidna, bourgade de l'Attique, où Thésée avoit déposé Hélène après l'avoir enlevée à Tyndare. Castor et Pollux prirent Aphydna dans l'absence de Thésée, et emmenèrent au nombre des prisonniers Æthra sa mère. Alcman a écrit en dialecte dorique. Il y a eu un autre poëte lyrique de ce nom, né à Messène, mais postérieur à celui-ci de plus de cinquante ans. Cette ressemblance de nom et de profession a causé beaucoup d'erreurs parmi les écrivains et les biographes; on a souvent attribué à l'un ce qui appartenoit à l'autre. Par exemple, il est très-vraisemblable que c'est l'Alcman de Messène qu'Athénée (L. X, p. 416, et XIII, p. 600) représente comme un gourmand d'une voracité prodigieuse, comme un homme adonné aux plus infâmes voluptés, et amoureux de Megalostrate. C'est peut-être encore ce même Alcman qui est l'auteur des *chansons parthéniques* citées par Etienne de Byzance au mot Ἐρυσίχη, et par Plutarque, *Traité de la musique*, p. 667. Le tombeau d'Alcman étoit situé en Laconie, à la droite du bourg Sébrius. *Pausanias Lacon.*, p. 244.

Le septième siècle avant J.-C. produisit Dracon, que ses talens oratoires, comme ses vertus, firent choisir par les Athéniens pour imposer le frein salutaire des lois à la licence excessive qui faisoit de l'Attique le théâtre du brigandage, du meurtre et de tous les crimes. Le rigide Dracon composa des lois si sévères qu'elles sembloient, dit-on, écrites avec du sang. La foiblesse et l'erreur y étoient punies comme la scélératesse. L'inhumanité de ces lois en rendit la pratique impossible: elles tombèrent bientôt en oubli (1).

Un législateur plus sage et qui connoissoit mieux le caractère des Athéniens lui succéda. Solon, fils d'Excestide, et dont la race remontoit jusqu'à Codrus, dernier roi de l'Attique, fut choisi par acclamation pour réparer les maux de l'anarchie, augmentés encore par la rigueur des lois de Dracon. On lui offrit la couronne : il préféra de rester au rang des citoyens, et il en devint le plus illustre par ses vertus. L'éloquence de Solon et ses rares connoissances l'avoient déjà placé au nombre des sept sages; il fut le premier auquel on déféra le titre de sophiste, titre alors honorable, et

(1) Il faut cependant observer que toutes les lois de Dracon ne furent point abrogées : on conserva une partie de ses lois criminelles, et pour les distinguer de celles de Solon, que l'on appeloit Νομοι, elles furent nommées Θεσμοι. *Andocide*, discours *sur les mystères*, p. 39, édit. de Reiske.

qui signifioit *sage* et *savant* (1). C'est encore le premier des orateurs qui, osant s'affranchir de la contrainte poétique, prononça des discours en prose (2). Par son adresse il avoit fait rentrer l'île de Salamine, sa patrie, sous la puissance des Athéniens, qui désespéroient de pouvoir la reprendre sur les Mégariens qui l'avoient usurpée (3). Député d'Athènes à l'assemblée des Amphictyons (4),

(1) Cressolius, *theatr. veter. Rhetor.*, p. 6.

(2) Cadmus de Milet, son contemporain, suivit son exemple, et commença le premier à écrire l'histoire en prose; nous examinerons un peu plus bas quelle étoit la nature de cette prose.

(3) Les Mégariens avoient usurpé Salamine sur les Athéniens. Ceux-ci tentèrent plusieurs fois de la reconquérir; mais vaincus dans différens combats et fatigués de cette guerre inutile, ils y avoient renoncé, et avoient même défendu, sous peine de mort, de proposer de nouveau la conquête de cette île. Solon, affligé de la honte qui rejaillissoit sur sa patrie, composa secrètement des vers élégiaques, dans lesquels il célébroit les avantages que la possession de Salamine procureroit aux Athéniens. Il contrefit l'insensé, et feignit de tomber dans des accès de fureur. Un jour il sortit avec un chapeau sur la tête, et se rendit à la place publique, où il fut bientôt entouré par le peuple. Alors montant sur la pierre du héraut, il se mit à chanter son élégie de Salamine, composée de cent vers. Plusieurs de ses amis avec lesquels il avoit concerté sa ruse, et entre autres Pisistrate, applaudirent à ses chants, et persuadèrent au peuple de changer la loi. On les crut; la guerre fut reprise avec vigueur, Solon nommé général, et Salamine reconquise. *Plutarque, vie de Solon.*

(4) L'assemblée des Amphictyons étoit un tribunal su-

par un discours éloquent, il avoit fait prendre à toutes les villes confédérées la résolution de marcher contre les habitans de Cirrha (1) et de Crissa, qui s'étoient rendus coupables d'impiété envers le temple de Delphes (2).

La réputation de sagesse et de probité de Solon engagea ses concitoyens à lui demander des lois; mais il ne voulut point se charger de la fonction délicate de législateur, que les Athéniens ne se fussent engagés, par les sermens les plus sacrés, à se servir pendant dix années des lois qu'il leur

prême, composé des députés de tous les États originairement confédérés de la Grèce. Ce tribunal connoissoit de toutes les matières qui pouvoient intéresser la confédération des Grecs, de tout ce qui concernoit le temple et le culte d'Apollon. *Voyez* sur les Amphictyons la Dissertation de Valois, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. III, p. 191 et suivantes.

(1) Port de mer appartenant à la ville de Crissa en Phocide.

(2) Les Crisséens, enrichis par le commerce et devenus orgueilleux et violens, voulurent, nonobstant un décret des Amphictyons, exiger des droits considérables des étrangers et même des Grecs qui abordoient chez eux pour aller à Delphes y consulter Apollon. Ensuite ils pillèrent le temple du Dieu, souillèrent le sanctuaire et le bois sacré en y violant des femmes et des vierges. En conséquence de ces vexations, le tribunal des Amphictyons leur déclara la guerre. C'est celle que l'on appelle la première guerre sacrée. *Voyez* l'histoire de cette guerre par Valois, *Mém. de l'Acad.*, t. VII, p. 201.

donneroit (1). Alors il publia son code, par lequel il établit dans Athènes le gouvernement populaire et la plus parfaite égalité politique. Il régla les intérêts particuliers par des lois civiles dont la sagesse et l'équité rétablirent partout l'ordre et la justice. Les Romains les adoptèrent par la suite, et, des Romains, ces lois ont passé jusqu'à nous : plusieurs nous gouvernent encore.

Les Athéniens ayant accepté ses lois, et s'étant obligés à les suivre pendant dix années, Solon se bannit volontairement d'Athènes durant ce temps, sous prétexte d'aller s'instruire dans les pays étrangers, mais dans le fait pour n'être point forcé d'apporter quelques changemens à sa législation (2). Il alla en Egypte où régnoit alors Amasis. Il eut des conférences avec les prêtres de la ville de Saïs, desquels il apprit des particularités fort curieuses sur les antiquités d'Athènes et sur l'Atlantide. Elles nous ont été transmises en partie par Platon dans son dialogue intitulé l'*Atlantique*, d'où l'illustre et infortuné Bailly a tiré le sujet de ses *Lettres* intéressantes *sur l'Atlantide*.

D'Egypte, Solon se rendit dans l'île de Cypre, et delà en Lydie auprès de Crœsus, 570 ans avant J.-C. Ce prince, vain de ses richesses, étala ses

(1) Hérodote, L. I, p. 13.
(2) *Ibid., loc. cit.*

trésors,

trésors, et fit briller toute sa magnificence aux yeux du philosophe ; il lui demanda ensuite si jamais il avoit vu le plus heureux des mortels, se flattant de l'emporter en félicité sur tous les hommes. Mais Solon, sans chercher à flatter le ridicule orgueil de ce monarque, lui nomma Tellus l'Athénien, qui, après avoir coulé des jours paisibles dans une honnête médiocrité, ayant des enfans vertueux et de petits-enfans qui promettoient de l'être, mourut glorieusement en combattant pour sa patrie, fut honoré du culte des héros par les Athéniens, qui lui élevèrent un monument à l'endroit même où il étoit tombé en combattant.

Crœsus, surpris et mortifié de cette réponse, mais espérant au moins le second rang de la félicité, lui demanda quel étoit le mortel le plus heureux après Tellus.

Solon nomma Cléobis et Biton, deux jeunes citoyens d'Argos, qui donnèrent un exemple étonnant de leur piété filiale. Leur mère, prêtresse de Junon, devoit un jour se rendre au temple éloigné de la ville de 45 stades (2800 toises), pour offrir un sacrifice solennel; l'heure pressoit, et les bœufs qui devoient la transporter sur son char n'étoient point encore revenus du travail. Les deux frères ne balancèrent point à s'atteler eux-mêmes au char, et conduisirent ainsi leur mère au tem-

ple, au milieu des applaudissemens des Argiens de l'un et de l'autre sexe. La prêtresse, remplie de joie d'avoir été ainsi honorée par ses fils, supplia la déesse d'accorder à Cléobis et à Biton, pour récompenser leur piété filiale, ce qu'il pouvoit y avoir de plus désirable pour les mortels. Ses vœux furent exaucés, et les deux frères, après avoir pris leur part du banquet, s'endormirent dans le temple et ne se réveillèrent plus. La divinité, dit Hérodote, duquel ce récit est emprunté, prouva en cette occasion qu'il est plus avantageux à l'homme de n'être point que d'exister.

Alors Crœsus ne pouvant contenir sa colère : et moi donc, Athénien, s'écria-t-il, ma félicité te paroît-elle si méprisable que tu ne daignes pas même me placer au rang de quelques particuliers? Solon, sans s'émouvoir, répondit à Crœsus, que la vie de l'homme est un tissu d'événemens différens; que souvent les mortels qui paroissent les plus heureux, le sont en effet le moins; que plusieurs, après avoir joui quelque temps d'une félicité sans bornes, avoient été précipités dans l'abyme du malheur : qu'en conséquence on ne pouvoit donner le nom d'heureux à un mortel qu'après qu'il avoit heureusement achevé sa carrière.

Le roi de Lydie ne goûtant pas la philosophie de Solon, qui méprisoit ses richesses et son ostentation, et qui vouloit que l'on attendît le terme de

la vie pour juger du bonheur, le renvoya avec peu d'égards. Mais il reconnut par la suite la justesse des réflexions du philosophe, lorsque, fait prisonnier par Cyrus, et montant sur le bûcher où il devoit périr, il s'écria trois fois : ô Solon! Ce mot lui sauva la vie ; Cyrus lui en ayant fait demander l'explication, touché du sort de ce prince autrefois si heureux, à présent si infortuné, le fit descendre du bûcher, le retint auprès de lui, le mena partout à sa suite, et le traita avec beaucoup d'égards et d'humanité.

Revenons à Solon. En quittant la Cour de Crœsus, il alla en Cilicie, où il fonda une ville, à laquelle il donna son nom (1).

De retour dans sa patrie, il la trouva asservie au joug de Pisistrate. Pendant son absence, les factions que son autorité avoient contenues s'étoient réveillées. Les habitans de l'Attique formoient originairement quatre peuplades différentes. Les uns occupoient la plaine, d'autres les bords de la mer, ceux-ci habitoient les marais, ceux-là les montagnes. A la tête de ces derniers s'étoit mis Pisistrate, qui, dans sa jeunesse, avoit été l'objet de l'inclination et des soins de Solon. Son ambition, long-temps réprimée par le législateur, venoit d'é-

(1) Solis, dont les habitans ayant perdu par la suite la pureté et l'élégance du langage Attique, donnèrent lieu à ces manières de parler vicieuses, que l'on appelle *solœcismes*.

clater lorsque celui-ci reparut dans Athènes. Il s'opposa de tout son pouvoir aux projets de Pisistrate, et voulut éclairer les Athéniens sur le stratagème que celui-ci employa pour surprendre leur bonne foi, et se faire donner des gardes armés de massues, à l'aide desquels il s'empara de la citadelle, 560 ans avant J.-C. L'éloquence flatteuse de Pisistrate triompha de toutes les raisons du législateur.

Solon voyant ses efforts inutiles, et les Athéniens entièrement courbés sous le joug de Pisistrate, se retira des affaires publiques, et se borna à donner des conseils au tyran, pour alléger les fers de ses concitoyens. Il consacra le reste de ses jours à la philosophie et au culte des muses. Dans sa dernière année, il quitta Athènes, et alla terminer sa carrière en Chypre. Il y mourut âgé de près de 80 ans, après une légère maladie, durant laquelle il ne cessa de s'entretenir avec ses amis, et d'agiter avec eux différentes questions de philosophie. Il ordonna, par son testament, que ses os fussent transportés à Salamine pour y être réduits en cendres et semés dans la plaine.

Solon avoit composé un assez grand nombre d'ouvrages. Outre ses lois, il avoit écrit des *harangues* (1), des *élégies*, des *conseils adressés à*

(1) Diogène de Laërte, p. 38.

lui-même, un poëme d'environ 500 vers sur *Salamine* et sur le *gouvernement d'Athènes*, des *ïambes* et des *chants lyriques*. On lui attribue aussi des *lettres*. Il ne nous reste de lui que quelques fragmens de poésies morales qui ont été soigneusement recueillis par le savant Richard-Phil. Brunck. Les lettres que l'on trouve à la fin de sa vie, dans Diogène de Laërte, adressées à Périandre, à Epiménide, à Pisistrate, à Crœsus, sont des pièces évidemment supposées.

L'influence du génie et des talens oratoires de Solon sur les Athéniens fut si puissante, qu'en créant leur république, il semble avoir créé un peuple nouveau. Ce n'est que depuis lui que l'on voit Athènes s'élever par degrés à ce comble de gloire, qui la rendit en peu d'années la première ville du monde. Solon n'est pas seulement le fondateur du gouvernement des Athéniens, il est l'instituteur de toutes leurs vertus. C'est lui qui, le premier, leur a enseigné la justice et la modération. C'est sa morale qui a jeté dans leurs cœurs les premiers germes de la philosophie. Cette troupe de séditieux, de brigands, d'assassins, qui infestoient l'Attique, à sa voix, pose tout à coup les armes, se rassemble autour de lui, écoute avec avidité ses leçons, et s'empresse de les pratiquer. La première étincelle de cette noble émulation pour la célébrité dans tous les genres, fut allumée

par Solon. Il prépara les triomphes de Marathon et de Salamine; il prépara la naissance de tous les chefs-d'œuvres du génie, qui, par la suite, ont immortalisé le sol de l'Attique.

Aussi une foule de personnages célèbres illustrèrent Athènes et la Grèce durant la vie de Solon. Le sage Anacharsis quitta les déserts de la Scythie, et vint à Athènes, guidé par le désir de connoître les lois des Grecs et de se former sur leurs mœurs. Il alla trouver Solon, qui l'honora de son amitié et de ses instructions. Avant Anacharsis, un autre Scythe, nommé Toxaris, avoit entrepris le même voyage, guidé par le même motif. Ce fut lui qui présenta son compatriote au législateur des Athéniens (1).

C'est sous ce grand homme que le théâtre d'Athènes commence à sortir de la barbarie, et produit ses premiers essais réguliers. Susarion et Dolon donnent naissance à la comédie. Quelques années après, 580 ans avant J.-C., Thespis crée la tragédie.

En ce même temps fleurit Esope de Cotis en Phrygie (2), si célèbre par ses fables, dont cepen-

(1) Lucien, *in Toxari.*

(2) Plutarque, *Vie de Solon,* les fait trouver ensemble chez Crœsus. Le fabuliste blâme le philosophe d'avoir répondu avec trop de franchise au roi de Lydie, ajoutant cette lâche maxime : *quand on veut vivre avec les rois, il*

dant aucune n'est parvenue jusqu'à nous, quoique fréquemment citées par les anciens. Celles que nous possédons sous le nom d'Esope sont l'ouvrage d'un moine Grec, nommé Planude, qui vivoit dans le douzième siècle; ou plutôt, Planude n'est que le collecteur de ces fables, qui paroissent appartenir à des auteurs différens. Elles se retrouvent en partie dans les apologues indiens de Lockman, que quelques savans croient être le même qu'Esope, dont ils révoquent l'existence en doute.

C'est avec Solon que vécurent les sept sages, au nombre desquels il est compté lui-même. L'un d'eux, Bias de Priène, avoit particulièrement cul-

faut savoir les flatter. Non, reprit généreusement Solon, *il faut savoir leur dire la vérité.*

On pourroit compter Ésope au nombre des orateurs, puisqu'en plus d'une occasion il porta la parole en public. Aristote (*Rhetor.*, L. II, c. XX, p. 570) raconte qu'Ésope prenant, devant l'assemblée du peuple de Samos, la défense d'un démagogue qui étoit accusé d'un crime capital, et de s'être enrichi aux dépens du public, leur conta la fable du *renard tombé dans un bourbier*, qui ne vouloit pas que le hérisson le délivrât des mouches qui le tourmentoient. Celles-ci sont rassasiées de mon sang, disoit le renard, et si tu les chasses, il en viendra bientôt d'autres plus avides qui boiront le peu de sang qui me reste. De même, Samiens, vous n'avez plus à craindre que cet homme, déjà enrichi, vous fasse encore du mal; mais si vous le tuez, il en viendra d'autres plus affamés qui dévoreront vos richesses.

tivé l'éloquence du barreau, et, suivant le témoignage de Diogène de Laërte (1), c'étoit un défenseur plein d'énergie ; mais il n'employoit jamais son talent qu'en faveur des causes justes et honnêtes.

Les arts brillèrent également à l'époque illustrée par Solon. Glaucus de Chio trouva l'art de damasquiner le fer (2). La statuaire et la peinture produisirent plusieurs artistes célèbres qui animèrent le marbre et firent respirer la toile.

La poésie lyrique et dithyrambique jeta un nouvel éclat. Arion de Lesbos inventa la dernière (3). Onomacrite d'Athènes composa des hymnes qui furent long-temps chantés dans les solennités, dont elles relevèrent l'éclat. Hipponax d'Ephèse se fit connoître par des poésies satiriques, dont Archiloque de Paros lui avoit offert le modèle près d'un siècle auparavant.

La médecine s'honora de Démocède de Crotone, qui guérît le roi Darius, et préféra le modeste séjour de sa patrie au faste de la Cour de Perse.

Enfin, à cette époque, la philosophie spéculative est créée par Thalès, et perfectionnée par Anaximandre et par Pythagore. Phérécyde de Sy-

(1) L. I, § 84.
(2) Hérodote, L. I.
(3) *Ibid.*, loco citato.

ros (1), métaphysicien et astronome, lié d'une étroite amitié avec Solon, commençoit à écrire en prose sur la nature de Dieu et sur le cours des astres.

Je ne dois point terminer cet article de Solon sans observer que cet orateur fut le père d'une école de philosophie politique, dans laquelle il employoit les grâces de l'élocution à orner la science des gouvernemens et la morale (2). C'est cette école qui établit l'usage de composer les discours en prose. Nous en verrons sortir plusieurs orateurs célèbres, et premièrement ce même Pisistrate, dans sa jeunesse le favori de Solon, et bientôt après le tyran de sa patrie.

Il n'employa d'abord pour la subjuguer que les armes de l'éloquence. La sienne étoit douce, insinuante, persuasive. Habitué à une profonde dissimulation, il sut déguiser avec une adresse extrême l'ambition dont il étoit dévoré, sous le voile d'un patriotisme pur, de l'amour du peuple et de l'égalité. Plus d'une fois Solon voulut démasquer sa perfidie, et garantir les Athéniens du piége que leur tendoit la feinte douceur de Pisistrate (3). L'art avec lequel celui-ci savoit flatter la multi-

(1) Pline, L. VII, ch. 56.

(2) Plutarque, *Vie de Thémistocle*, initio.

(3) *Vous faites attention à ce qu'il dit, et vous ne remarquez pas ce qu'il fait*, disoit Solon aux Athéniens.

tude, le charme qu'il répandoit sur tous ses discours, triomphoient de la véhémence de Solon, qui souvent, il le faut avouer, aliénoit les esprits par la dureté de ses reproches. Avec quelque force qu'il attaquât Pisistrate, jamais néanmoins celui-ci ne cessa d'avoir pour Solon tous les égards qu'il devoit à son maître. Il est vrai que rien ne fut plus doux que le gouvernement de cet usurpateur. Il conserva toutes les institutions de Solon; il embellit la ville d'Athènes de plusieurs monumens utiles (1); ami des sciences et des arts, il ouvrit le premier une bibliothèque publique; il récompensa avec magnificence les savans et les artistes. La république ne s'aperçut qu'elle avoit un maître que par le calme profond dont elle jouît sous sa domination. Il eut rendu les Athéniens heureux si ce peuple, inquiet et impatient du joug, eût été capable de goûter son bonheur. Deux fois Pisistrate fut chassé de l'Attique, et deux fois il y rentra par force ou par ruse, avec l'autorité suprême.

Durant son règne et sous celui de ses deux fils, Hipparque et Hippias, l'éloquence publique eut peu d'occasions de se reproduire. Le gouvernement n'étoit plus entre les mains du peuple, et les

(1) Entre autres la belle fontaine de l'*Ennéacronne*, autrement *Callirhoë*, qui, par neuf tuyaux, portoit de l'eau dans toute la ville.

intérêts de l'Etat n'étoient plus discutés à la tribune. Mais l'éloquence particulière, l'art d'écrire en prose, qui ne faisoit que de naître, furent singulièrement cultivés. Héritier de la douceur de Pisistrate, et de son goût pour les belles-lettres, comme de sa puissance, Hipparque s'appliqua à faire fleurir les beaux arts. Il étoit lui-même fort instruit (1), il aimoit les poëtes; Homère fut, pour ainsi dire, l'objet de son culte. Afin de répandre de plus en plus, parmi les Athéniens, la connoissance des deux chefs-d'œuvres de ce beau génie, il ordonna que tous les cinq ans les rhapsodes chanteroient alternativement l'Iliade et l'Odyssée durant les fêtes des grandes Panathénées (2). Cet usage subsistoit encore du temps de Platon. Hipparque combla de richesses l'avare Simonide, il s'attacha par ses bienfaits Onomacrite, interprète et compositeur d'Oracles : il fit venir à sa Cour le poëte Anacréon de Téos, et lui envoya, par honneur, un navire à cinquante rames pour l'amener

(1) Élien l'appelle le plus savant des Grecs. *Hist. div.*, L. VIII, c. 5.

(2) Fêtes en l'honneur de Minerve, appelées d'abord *ἀθήναια*, et ensuite *παναθήναια*. Elles étoient de deux sortes, les petites Panathénées, qui se célébroient tous les ans, et les grandes tous les cinq ans. Celles-ci duroient plusieurs jours. Elles tomboient le 23e. jour du mois hécatombæon, c'est-à-dire, vers la fin de messidor. *Voyez* Meursius, *Panathen.*

en Attique (1). Il cultivoit lui-même la poésie avec succès, et avoit composé en vers élégiaques les inscriptions pour les Hermès qu'il avoit érigés dans les différens Dêmes de l'Attique. Il est probable qu'il ne négligea pas non plus la prose, qui commençoit à fleurir.

A cette époque, la plupart des villes de la Grèce étoient, ainsi qu'Athènes, ou dominées par des tyrans, ou déchirées par les dissentions civiles. Partout le génie des orateurs politiques fut contraint de se taire. L'éloquence tourna ses regards vers la philosophie et l'histoire. Déjà au commencement de ce siècle, Cadmus de Milet s'étoit rendu célèbre par la première histoire en prose qui eût été publiée, et dans laquelle il cherchoit à éclaircir les antiquités de sa patrie. Il fut bientôt suivi d'Acusilaüs d'Argos, de Polyzélus de Messène, qui raconta les révolutions de l'antique royaume de Sicyone, et celles du Péloponnèse. Le style de ces premiers historiens étoit d'une extrême simplicité, et peu différent de celui de la conversation. Quoique dénués des grâces de l'élocution, ces essais furent si favorablement accueillis, qu'ils trouvèrent un grand nombre d'imitateurs. La plupart publièrent leurs ouvrages à la fin de ce même siècle; et l'on vit paroître chez les Syracusains

(1) Elien, *loc. cit.*

Antiochus, le plus ancien historien de la Sicile peu après, Damaste de Sigée, Xenodème de Chio, Xanthus de Lydie, écrivain exact et judicieux, très-instruit des antiquités de son pays, et duquel Hérodote paroît avoir emprunté tout ce qu'il raconte de l'histoire des Lydiens. Ce genre, pour ainsi dire, ébauché dans le sixième siècle, acheva de se perfectionner dans le suivant, où nous observerons ses progrès et son union intime avec la véritable éloquence. Je retourne à la tribune d'Athènes, que vient de relever l'intrépidité de deux citoyens, dont les noms sont à jamais célèbres dans les fastes de la liberté.

Hipparque venoit de tomber sous le poignard d'Harmodius et d'Aristogiton : son frère Hippias cherche à venger sa mort, et appesantit le joug de la tyrannie sur la tête des Athéniens. Pendant quatre années il lutte contre les efforts du peuple. Il succombe enfin ; il est chassé de l'Attique ; la liberté est proclamée ; le gouvernement populaire est rétabli, et les lois de Solon reprennent toute leur vigueur. C'est principalement à un orateur, c'est à Clisthène, chef de la famille des Alcmæonides, que les Athéniens furent redevables de ce bienfait. Clisthène est aussitôt nommé archonte. Nouveau législateur d'Athènes (1), il ajoute quel-

(1) Plutarque, *Vie de Périclès*, p. 153. C.

ques lois à celles de Solon; il classe le peuple en dix tribus, au lieu de quatre; et par une constitution plus sage, il accorde aux riches et aux nobles une prépondérance qu'ils n'avoient point obtenue sous la première. Il sentit, en politique habile, que ceux-là seuls doivent aspirer à gouverner, auxquels la fortune et l'éducation en fournissent les moyens. Clisthène fut sans doute un orateur distingué, puisqu'il obtint la confiance du peuple, qui ne se livre qu'à ceux qu'il admire; mais nous ne savons rien de particulier, ni sur sa personne, ni sur le caractère de son éloquence.

Un disciple de Solon, Mnésiphile de Phréar (1) en Attique, se distinguoit alors par la sienne, et brilloit dans l'école par l'élégance et la grâce dont il savoit revêtir les matières abstraites de la philosophie, aux principes de laquelle il mêloit ceux de la science des gouvernemens. Il forma Thémistocle, et sauva la Grèce à Salamine par la prudence du conseil qu'il donna au général Athénien (2).

Depuis la reforme opérée par Clisthène, le gouvernement d'Athènes jouît de quelques années de tranquillité, et le génie des habitans de l'Attique se tourna vers la poésie et les arts agréables, aimables enfans de la paix. Le théâtre venoit de

(1) Plutarque, *Vie de Thémistocle*, p. 112. D.
(2) Hérodote, L. VIII, c. 57.

naître sous Solon ; ses essais, d'abord grossiers, préparèrent les chefs-d'œuvres dramatiques qui devoient bientôt éclore. Phrynicus (1), Eschyle, Pratinas, poëtes tragiques, ouvrent le cinquième siècle, et semblent annoncer combien il sera fécond en grands hommes.

Je ne puis passer sous silence une femme illustre, qui faisoit en ce moment l'objet de l'admiration et de l'amour de toute la Grèce. La beauté extraordinaire de Thargelie de Milet (2) faisoit son moindre mérite. Ses rares connoissances et son éloquence, dont les charmes étoient irrésistibles, lui avoient fait donner le titre, alors honorable, de *sophiste.* Elle voyoit à ses pieds les hommes les plus puissans. Le roi Darius rechercha son amitié, et l'engagea à faire usage de son ascendant, pour entraîner tous ses amans dans le parti des

(1) Phrynicus, élève de Thespis. Il prit pour sujet d'une de ses tragédies, *la prise de Milet*, ville alliée des Athéniens, qu'ils avoient négligé de secourir, et que les Perses avoient saccagée. Le poëte fit fondre son auditoire en larmes, obtint le prix, et fut, en même temps, condamné en une amende, pour avoir paru reprocher trop vivement leur faute aux Athéniens.

Phrynicus est plus ancien qu'Eschyle; il appartient à la fin du siècle précédent. Il florissoit dès la 67e. Olympiade, environ 512 ans avant J.-C. *Voyez* sur ce poëte *Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres*, t. XIII, p. 273.

(2) Plutarque, *Vie de Périclès*, p. 165. C. Suidas, *Voce* Θαργηλία.

Perses; ce fut elle qui répandit parmi les Grecs les premières semences de Médisme. On prétend qu'elle commença par être courtisane, et qu'elle eut successivement quatorze maris (1). Elle finît par monter sur le trône, et épousa Antiochus, qui régnoit alors sur toute la Thessalie. Un Argien qu'elle avoit fait mettre en prison l'assassina, après trente ans de règne. Eschine, disciple de Socrate, a fait son éloge, dans lequel il a imité le style pompeux de Gorgias (2).

La guerre qui éclata dès le commencement de ce siècle entre les Grecs et les Perses, 500 ans avant J.-C., et qui en signala la troisième année par la prise de Milet, occupa long-temps les esprits : ils ne respirèrent plus que les combats. L'éloquence prit alors un caractère militaire; elle retentit plus dans les camps que dans la place publique; et on ne voit plus guère d'orateurs que parmi les généraux d'armée. Miltiade et Thémistocle effacèrent tous les autres : ce dernier surtout s'appliqua dès son enfance à l'art de bien parler; et dans cet âge tendre, où l'on ne songe qu'aux amusemens frivoles, il employoit le temps de ses récréations, non à se divertir, mais à composer quelque discours dont le sujet étoit, ou une accusation contre quelqu'un de ses condisciples, ou une

(1) Athénée, L. XIII.
(2) Philostrate, *Epistol. ad Juliam August.*

défense

défense en faveur de l'un d'eux. Son maître voyant l'usage qu'il faisoit de ses loisirs, et connoissant son caractère ardent et impétueux, avoit coutume de lui dire : *ô mon fils, tu ne seras jamais un sujet médiocre, tu porteras ou la bonté ou la méchançeté à son comble.* (1). Thémistocle vérifia bien par la suite cette prédiction. Celui que les trophées de Miltiade empêchoient de dormir, pouvoit-il ne pas devenir un grand homme? Dans son adolescence, il s'attacha à l'orateur Mnésiphile de Phréar, dont nous avons déjà parlé.

Le rival de Thémistocle, Aristide ne négligea pas, sans doute, l'étude d'un art indispensable pour gouverner le peuple ; mais nous ignorons à quel degré il a pu s'y distinguer. L'éclat de ses vertus a fait oublier ses talens, et l'honnête homme a entièrement éclipsé l'orateur.

Après la défaite des Perses et la victoire que Cimon remporta sur leur flotte à l'embouchure de l'*Eurymédon* (470 ans avant J.-C.), l'art de parler et celui d'écrire se remontrèrent avec de nouveaux avantages, et ce fut sous les auspices de l'histoire que le talent des orateurs commença à se reproduire.

(1) Plutarque, *Vie de Thémistocle*, *initio*. Lysias, *in Epitaph.*, p. 105, reconnoît Thémistocle pour un excellent orateur :

Θεμιστοκλέα ἱκανώτατον εἰπεῖν καὶ γνῶναι καὶ πρᾶξαι.

Les succès éclatans des Grecs leur inspirèrent le désir d'en immortaliser la mémoire, et l'on vit de toutes parts éclore des historiens. Les uns se bornèrent au récit des faits les plus récens et des événemens de la guerre contre les Perses. D'autres pénétrèrent dans l'obscurité des temps, et firent des recherches profondes sur les antiquités des villes. Quelques-uns, embrassant par leur vaste génie l'immense étendue des faits et des temps, écrivirent l'histoire générale de tous les peuples connus.

C'est dans ce siècle que parurent Hellanicus (1) de Lesbos, Hécatée de Milet, Théagène de Rhégium, Aristéas de Proconnèse et plusieurs autres (2) qui composèrent des histoires particulières.

La plupart des historiens du siècle précédent avoient écrit en vers (3). Tous avoient souillé leur histoire d'un ramas de fables absurdes et de gé-

(1) Né l'an 496 avant J.-C.

(2) Tels sont Egéon de Samos, Eudème de Paros, Démoclès de Phigalée, Mélésagore de Calcédoine, Dionysius de Milet, Phérécyde de Leros, Stésimbrote de Thasos, Charon de Lampsaque. L'ouvrage d'Aristéas de Proconnèse étoit un roman en vers sur les *Arimaspes*, peuples qui n'ont qu'un œil. Longin nous en a conservé un fragment. *De sublimit.*, sect. 10.

(3) A l'exception de Cadmus de Milet, et peut-être de Xanthus de Lydie.

néalogies mythologiques. Ceux de ce siècle commencèrent à mettre plus de critique dans le choix des traditions, plus d'élégance dans le style. Hécatée de Milet, en cherchant à éclaircir les antiquités de la Grèce, eut l'attention de les discuter et d'en écarter le merveilleux. Il déclare même au commencement de son histoire qu'il n'écrit que ce qui lui paroît vrai (1); il blâme les historiens qui l'ont précédé d'avoir rapporté beaucoup de choses contradictoires. Cependant il est quelquefois tombé lui-même dans le défaut qu'il reproche aux autres, et n'a point fait difficulté d'accorder la parole au belier qui transporta Phryxus en Colchide (2).

Hécatée fut aussi le premier historien qui, franchissant les bornes de la Grèce, parcourut l'Asie, l'Egypte et d'autres contrées. Son style, et c'est de ce côté surtout que nous devons considérer cet écrivain; son style entièrement ïonien, étoit pur, clair et concis, mais un peu décousu (3). On ne connoissoit point encore la pompe des périodes, les transitions heureuses, la variété des mouve-

(1) Démétrius de Phalère, *de Elocutione*, sect. 12.

(2) Voyage du jeune Anacharsis, t. V, p. 407.

(3) Denys d'Halicarn., *de Thucydidis judicio*, p. 819, édit. de Reiske. C'est du moins le jugement qu'il porte en général de tous les historiens de cette époque, entre lesquels il trouve une grande ressemblance.

mens ; on faisoit un usage très-modéré des figures; et dans la crainte de se charger d'un luxe poétique, la prose étoit, pour ainsi dire, nue, froide, inanimée. Le nombre oratoire étoit entièrement ignoré; et si quelquefois on le rencontroit, c'étoit sans dessein, et sans se douter du charme qu'il peut produire (1).

Malgré ces défauts, communs à toutes les histoires de cet âge, celle d'Hécatée étoit agréable à lire. Elle eut beaucoup de succès, et nous aurions lieu d'en regretter la perte, si nous n'en avions été dédommagés par un ouvrage d'un mérite bien supérieur, et dont l'élocution variée, riche et brillante place son auteur au rang du plus agréable des historiens.

Hérodote d'Halicarnasse (2), ville de Carie, naquit vers l'an 484, d'une famille distinguée qui avoit produit plusieurs écrivains célèbres (3). Son père s'appeloit Lyxès et sa mère Dryo. La lecture

(1) Cicéron, *in oratore*, n°. 117, p. 277, édition de Charles Etienne, f°. Omnino duo sunt quæ condiant orationem, etc.

(2) L'ordre des temps exigeroit que je parlasse ici de la naissance de l'art des rhéteurs et des sophistes qui ont précédé Hérodote et Thucydide; mais la matière m'a paru demander de ne pas séparer ces historiens des premiers, avec lesquels ils ont de grands rapports.

(3) Panyasis et Antimachus, poëtes estimés, étoient ses oncles. *Voyez* la vie d'Hérodote de M. Larcher.

des historiens qui l'avoient précédé, fit germer de bonne heure en lui le désir de la gloire; et pour laisser un nom à la postérité en s'immortalisant par quelque grand ouvrage, il conçut le dessein d'écrire une histoire universelle. Guidé par le goût des voyages et l'ardeur de s'instruire, il parcourut toute la Grèce, la Perse, l'Assyrie, l'Egypte; il fit même dans cette dernière contrée un assez long séjour, eut des conférences particulières avec les prêtres des différentes villes, seuls dépositaires en ce pays du trésor des connoissances humaines. De retour de ses voyages, Hérodote trouva sa patrie asservie au tyran Lygdamis, dont la cruauté avoit déjà fait périr une partie de sa famille. Il alla chercher un asile à Samos, où il s'occupa d'abord à mettre en ordre les riches matériaux qu'il avoit rapportés, et à tracer le plan de son histoire. Mais bientôt le désir d'affranchir son pays le ramena dans Halicarnasse à la tête d'un corps de mécontens. Il attaqua et renversa le tyran. Au lieu de la reconnoissance qu'il avoit droit d'attendre de ses concitoyens, il n'éprouva de leur part que la plus noire ingratitude. Une faction aristocratique s'empara du gouvernement, et le força de s'exiler. Il se rendit aux jeux olympiques que l'on célébroit alors (1), et il y lut à tous les Grecs assemblés cette histoire,

(1) LXXXIe. olympïade.

entreprise, comme il le déclare lui-même, pour immortaliser les actions éclatantes des Grecs et leurs victoires sur les barbares; et dans laquelle, par un art ignoré jusqu'à lui, il fondit l'histoire de toutes les nations connues, dans l'histoire particulière de la Grèce. La lecture de ce bel ouvrage excita les plus vifs applaudissemens, et les grâces de son style firent donner le nom d'une Muse à chacun des neuf livres qui le composent (1).

Néanmoins Hérodote employa encore douze années à perfectionner son histoire. Il en fit une nouvelle lecture aux Athéniens durant la fête des grandes Panathénées, et il obtint de ce peuple délicat la gloire et la réputation du premier historien et de l'écrivain le plus fleuri de la Grèce (2).

En effet, il est difficile de porter plus loin la douceur, le charme et la pureté du langage ïonien dans lequel Hérodote a écrit, et dont il est devenu le modèle (3). Mais ce qui l'élève de beaucoup au-dessus de tous ses prédécesseurs, c'est l'art avec lequel il a conduit son ouvrage, c'est l'en-

(1) Lucien, *in Herodoto.*

(2) Les Athéniens ne se bornèrent pas à des louanges stériles; ils lui firent présent de dix talens (54,000 liv.) par un décret proposé par Anytus, et ratifié par le peuple assemblé. *Voyez* M. Larcher, *Vie d'Hérodote.*

(3) Denys d'Halicarn., *Epistol. ad Cn. Pomp. de Præcipuis histor.*, p. 775, *et de compositione verbor.*, p. 53, édition de Reiske.

chaînement des faits, ce sont les transitions heureuses qui lient un sujet à un autre, c'est surtout cette variété prodigieuse produite par de fréquentes digressions, qui font ressembler son histoire à un long poëme, enrichi de nombreux épisodes, fruits d'une imagination brillante.

Si nous considérons Hérodote comme orateur, à ce titre, il mérite un rang distingué parmi les écrivains qui ont composé des discours. Celui qu'il met dans la bouche de Xerxès délibérant sur la guerre à déclarer aux Grecs, étincelle de tant de beautés, est rempli d'une politique si profonde et réunit tant de vigueur et de grâces, que Denys d'Halicarnasse, un des plus judicieux critiques de l'antiquité (1), ne balance point à le comparer à ce qu'Isocrate a écrit de plus harmonieux, à ce que Démosthène a composé de plus profond.

On peut encore mettre au nombre des plus beaux exemples de l'éloquence d'Hérodote, dans le genre délibératif, les discours des trois seigneurs persans, *Otanes*, *Mégabyse* et *Darius*, sur la forme à donner au gouvernement de la Perse. Chaque orateur y développe, avec un art infini, les raisonnemens les plus propres à faire adopter le parti qu'il propose (2).

(1) Denys d'Halicar., *de vi dicendi adm. in Demosthene*, p. 1083.

(2) C'est dans l'excellente traduction de M. *Larcher* que

C'est dans Hérodote, plus que dans aucun autre écrivain de cet âge, que l'on découvre les progrès qu'avoit fait l'éloquence chez les Grecs, et combien le style avoit acquis d'élégance et d'harmonie (1). Au lieu de cette manière détachée, décousue ; au lieu de cette phrase écourtée et sans forme qu'Aristote (2) et Démétrius de Phalère (3) reprochent aux premiers historiens, on sent dans celui d'Hérodote la plénitude et la grâce ; tout y est lié avec art (4) ; les périodes commencent à s'arrondir ; le style prend de la dignité, varie ses mouvemens, s'élève avec noblesse, ou garde, quand il le faut, une simplicité majestueuse. La narration est toujours claire, vive, animée ; et si l'on a reproché un peu de prolixité à cet écrivain (5),

j'exhorte ceux qui ne peuvent se servir de l'original à lire les discours que j'indique.

(1) Denys d'Halicarn., *de Thucyd. judicio*, p. 821. Καὶ τῇ λέξει προσεπέδωκε παραληφθείσας ὑπὸ τῶν πρὸ αὐτοῦ συγγραφέων ἀρετάς.

(2) De Rhetor., L. III, c. 9.

(3) *De elocutione*, sect. 12.

(4) Denys d'Halicarn. observe, dans son Traité *de l'arrangement des mots*, que c'est principalement de l'art avec lequel Hérodote place les mots plutôt que de leur choix que naît la beauté et l'élégance de son style.

(5) Denys d'Halicarnasse lui préfère Thucydide pour la concision ; mais la concision nuit quelquefois à la clarté dans ce dernier historien. On n'est jamais long quand on n'est point ennuyeux : et quel livre est plus amusant que celui d'Hérodote ?

c'est qu'on n'a pas fait assez d'attention à l'abondance prodigieuse des objets dont il est environné, et qui retardent sa marche malgré lui. On pourroit plutôt être étonné qu'il ait pu renfermer tant de matière en *neuf livres*. Les digressions dont il coupe son récit, l'abrègent, en y jetant de la variété, et délassent agréablement le lecteur. Ecoutons ce que pensoit de ces digressions un excellent juge en ces matières, Denys d'Halicarnasse, dans sa lettre à Cn. Pompée sur les principaux historiens, p. 771.

« Le troisième devoir d'un historien est de sa-
» voir distinguer les faits qu'il doit recevoir dans
» sa narration, et ceux qu'il doit omettre. Thu-
» cydide en ce point me semble bien inférieur à
» Hérodote. Celui-ci, convaincu qu'une narra-
» tion étendue ne peut être qu'agréable au lec-
» teur, si on lui offre de temps en temps des
» points de repos, et qu'au contraire, en res-
» tant toujours sur les mêmes objets, avec quel-
» que perfection qu'on les traite, on finit par cau-
» ser de la fatigue et du dégoût, a voulu répandre
» de la diversité sur son ouvrage, et imiter la va-
» riété d'Homère. En effet, si nous prenons son
» livre, il nous intéresse jusqu'à la dernière ligne ;
» et en le finissant, nous désirons d'en trouver en-
» core davantage. »

Au surplus, mon intention n'est pas d'établir

un parallèle entre ces deux grands historiens; je me borne aux observations que j'ai faites sur les qualités oratoires d'Hérodote.

Après avoir renoncé à sa patrie, il semble que l'accueil qu'il avoit reçu des Athéniens devoit le fixer auprès d'eux; il préféra néanmoins s'unir à la colonie qu'ils envoyèrent à Thurium en la LXXXV[e]. olympiade. Il profita de son séjour en Italie, pour visiter cette partie que l'on appelle la grande Grèce, et enrichir son histoire de plusieurs morceaux intéressans sur la Sicile, sur Zanclé ou Messine, Géla et Rhégium. Il est probable qu'il mourut dans sa nouvelle patrie, à un âge fort avancé (1).

On attribue à Hérodote une *vie d'Homère*, écrite en ïonien; mais d'habiles critiques n'y reconnoissent ni l'élégance de son style, ni la pureté de son ïonisme, ni même ses opinions.

Le succès de l'histoire d'Hérodote ne tarda pas à lui donner un illustre rival. Thucydide, fils d'Olorus, à qui la lecture de cet ouvrage avoit arraché des larmes de dépit dès l'âge de quinze ans, étoit Athénien, de la bourgade ou dême d'Alimonte. Il descendoit, par son père, d'un Olorus, ancien roi de Thrace, et étoit parent de Mil-

(1) *Voyez* M. Larcher, *Vie d'Hérodote*, à la tête de sa traduction de cet historien.

tiade et de Cimon. Sa mère s'appeloit Hégésipyle. Il naquit vers l'an 471 avant J.-C. Sa jeunesse fut cultivée par une excellente éducation et par les leçons des philosophes et des rhéteurs les plus distingués, tels qu'Anaxagore qui avoit aussi formé Périclès, et Gorgias dont il emprunta l'élévation et la magnificence. Il prit encore des leçons d'éloquence de l'orateur Antiphon, dont nous parlerons bientôt.

Parvenu à l'âge viril, Thucydide ne voulut point se mêler du gouvernement, ni monter à la tribune, quoiqu'il eût reçu de grands talens de la nature, et qu'il les eût perfectionnés par l'étude. La guerre du Péloponnèse étoit alors dans sa plus grande vigueur : il prit le parti des armes; mais son courage fut trahi par la fortune. Créé général par les Athéniens, il marchoit à la défense d'Amphipolis, lorsque Brasidas, général des Lacédémoniens, le prévenant, s'empara de cette ville. Le peuple d'Athènes, irrité de ce mauvais succès, en fit un crime à Thucydide ; il fut exilé. Il se retira d'abord dans l'île d'Egine, où il s'occupa quelque temps à faire valoir sa fortune qui étoit considérable ; mais voyant ce pays menacé d'une prochaine invasion, il se retira dans Seaptésyla, ville de Thrace, dont il étoit originaire. Il y consacra ses loisirs à écrire son histoire. Elle est divisée en huit livres, et comprend les événemens

de la guerre du Péloponnèse, dans laquelle il avoit joué un rôle. Afin de se procurer des renseignemens plus certains sur les détails de cette guerre, il distribua des sommes considérables à des Athéniens et à des Lacédémoniens qui étoient chargés de l'instruire de tout ce qui se passoit dans les deux partis. Peu s'en fallut que ce chef-d'œuvre ne restât enseveli dans un honteux oubli, et ne pérît entre les mains de ses héritiers ignorans. Il étoit perdu pour la postérité, sans la générosité de Xénophon; un heureux hasard le lui fit connoître. Frappé de la beauté de cet ouvrage, il le publia sous le nom de son véritable auteur; et comme la mort avoit empêché Thucydide de terminer l'histoire de cette guerre, dont il n'avoit pu voir les dernières catastrophes, Xénophon la continua, et y ajouta deux livres sous le titre d'*Histoire Grecque*.

Thucydide, à un caractère grave joignoit des mœurs austères. Ces qualités sont empreintes dans son style nerveux et concis. Les tableaux sombres qu'il avoit sous les yeux, les malheurs continuels qui affligeoient la Grèce depuis plus de vingt années, semblent avoir contribué à rembrunir les couleurs de sa diction, et à lui donner ces teintes vigoureuses qui n'appartiennent qu'aux grands maîtres. Il déploie partout une éloquence mâle, une politique savante et profonde. Les nombreux dis-

cours dont il a orné son histoire, l'ont fait placer par tous les critiques, au rang des orateurs les plus véhémens. Il affecta dans sa diction les formes sévères de l'ancien atticisme, et devint un modèle si accompli dans le genre grave et majestueux, que Démosthène ne crut pouvoir atteindre à ses hautes qualités qu'en le copiant sept fois de sa main.

On ne peut en effet rien lire de plus profondément pensé et de plus fortement écrit, que le discours des Corcyréens aux Athéniens dans le premier livre. Celui des Corinthiens aux Lacédémoniens, développe une politique adroite et savante. L'éloge des guerriers morts sur le champ de bataille dans la première année de la guerre, est digne de Périclès, qui est supposé le prononcer.

En lisant Thucydide, on s'aperçoit sans peine que l'éloquence étoit déjà parvenue à son plus haut degré de perfection. Le rhéteur Sophile et son fils Antiphon, qui l'avoient reçue des mains de Mnésiphile, disciple de Solon, furent les principaux auteurs des accroissemens singuliers de cet art. Ils avoient senti la nécessité d'ajouter à la force du raisonnement et à l'heureux choix des mots, la grâce du nombre et la rondeur des périodes. Ils avoient emprunté des poëtes lyriques la variété du rhythme; et étudiant celui qui peignoit le mieux le mouvement de chaque passion, ils en avoient habilement indiqué l'emploi. Gorgias, que nous

allons bientôt voir descendre dans l'arène de l'éloquence, avoit aussi accru l'art par la hauteur des pensées et la magnificence de l'expression. Riche de leurs leçons et fort de son propre génie, Thucydide ajouta aux préceptes de l'art, la hardiesse de l'exécution. Pompeux sans superfluité, arrondi sans mollesse, concis et nerveux, il a la vigueur nécessaire au barreau (1). Son élocution est noble, ses termes sont choisis et sonores : il les crée au besoin, et lorsqu'ils manquent à la force de sa conception. Nul orateur n'a mieux développé les caractères, et fait des passions un usage plus heureux (2). Il est fécond en figures, abondant en enthymèmes, profond et sentencieux dans ses réflexions.

Quel que soit le respect que mérite la sage critique qui règne dans tous les écrits de Denys d'Halicarnasse, je ne puis cependant me rendre entièrement au jugement qu'il porte sur cet historien, lorsqu'il prétend que le sujet choisi par Hérodote est plus heureux que celui dont s'est emparé Thucydide (3). Il me semble que c'est vouloir comparer deux choses qui n'ont d'autre affinité que le nom.

(1) Je ne fais presque que traduire Denys d'Halicarnasse, *de Vet. script. censurâ*, p. 427.

(2) Il faut en excepter Démosthène qui a hérité de Thucydide l'heureux talent de peindre avec force, et de remuer puissamment le cœur humain.

(3) Denys d'Halicarn., *ad Cn. Pompeium de præcipuis histor.*, p. 769, t. VI.

Le sujet d'Hérodote offre une suite variée de succès; c'est une galerie de tableaux rians qui demandoient un coloris aimable et doux, une touche légère, des formes gracieuses. Ils méritoient d'être peints par l'Albane ou le Corrège; ils méritoient d'être peints par Hérodote. Le sujet de Thucydide a le mérite de l'unité d'action, et cette action est terrible. La scène, toujours ensanglantée, n'est éclairée que par les flambeaux de la discorde et des furies. Tout y fait horreur, tout y est sublime. Il falloit le pinceau vigoureux de Michel Ange ou du Guerchin, pour peindre cet affreux clair obscur; il falloit la plume de fer de Thucydide pour en tracer les détails épouvantables. Quelle analogie peut-on trouver entre ces deux sujets? L'un est propre à faire briller les grâces de l'élocution, l'autre à déployer la fierté du génie. Celui-là demandoit de l'abondance et de la délicatesse, celui-ci exigeoit de la force et de la précision. Le premier amuse et enchante le lecteur, le second l'occupe, le pénètre d'une horreur tragique qui n'est pas sans plaisir. En effet, les révolutions sanglantes, les bouleversemens des empires, les guerres, les ravages, les crimes des hommes puissans, tous ces fléaux qui font gémir la philosophie et l'humanité, ne sont-ils pas les alimens de l'histoire? Malheur aux peuples qui doivent être un jour fameux dans la postérité!

Heureuse la nation inconnue dont les historiens n'auront rien à dire.

Je ne puis quitter Thucydide, sans avertir qu'il y eut plusieurs personnages de ce nom. Il seroit d'autant plus aisé de les confondre qu'ils fleurirent presqu'à la même époque. Le premier est l'historien dont nous venons de parler.

Le second, son contemporain, est Thucydide, fils de Milésius, démagogue, et long-temps l'antagoniste de Périclès. Il avoit sans doute des talens oratoires, puisqu'il put lutter contre un si redoutable adversaire. Mais à la fin Périclès eut le crédit de le faire exiler.

Le troisième, fils de Ménon, étoit de Pharsale. On ignore le temps auquel il existoit.

Un quatrième Thucydide étoit un poëte de la bourgade d'Acherdousie; son père se nommoit Ariston. Il vécut du temps de Platon le comique: du reste, il est fort peu connu.

Naissance des Rhéteurs et des Sophistes.

Tandis que l'école d'Athènes formoit et agrandissoit l'empire de l'éloquence, et qu'elle instruisoit les orateurs plutôt par la force des exemples, que par la subtilité des préceptes; Syracuse, l'Athènes de la Sicile, se montroit sa rivale dans tous les arts, et principalement dans celui de bien parler.

ler. Déjà les Syracusains avoient inventé la véritable comédie (472 ans avant J.-C.). Epicharme, sous Hiéron (1), l'avoit perfectionnée, lorsque les Athéniens applaudissoient encore à des farces grossières. Mais avant Epicharme, Empédocle d'Agrigente, disciple de Pythagore, avoit enseigné la rhétorique, soit de vive voix, soit par ses écrits (2).

Syracuse eut encore la gloire d'ouvrir la première école d'éloquence. Après la mort de Hiéron II, dont la tyrannie raffinée avoit interdit aux Syracusains l'usage de la parole, ne leur permettant d'expliquer leurs pensées que par le geste (3),

(1) Epicharme vivoit, selon Suidas, six années avant la guerre des Perses. L'expédition de Xerxès eut lieu 4 ans après la mort de Darius, arrivée la 3e. année de la 73e. olympiade, c'est-à-dire, 485 ans avant J.-C. Donc Epicharme vivoit en 481. Les marbres d'Oxford, époque LIV, placent ce poëte sous le règne de Hiéron I, comme florissant déjà; ce qui tombe à l'an 472. Je ne sais pourquoi l'abbé Lenglet, dans ses *Tablettes chronologiques*, ne le rapporte qu'à la 84e. olympiade, 449 ans avant J.-C. L'illustre auteur du Voyage du jeune Anacharsis a oublié Epicharme dans la table des hommes célèbres de la Grèce qui ont illustré le 5e. siècle avant J.-C.

(2) Quintilien, Institut. Orat., L. III, c. 1, n°. 2. *Primus post eos, quos poetæ tradiderunt, movisse aliqua circa rhetoricen Empedocles dicitur.*

(3) Scholiaste d'Hermogène, *Prolégomènes*. Ce fut, dit-on, l'origine de la pantomime.

le peuple abolît la royauté, et y substitua la démocratie. Alors il s'éleva entre les citoyens une foule d'accusations réciproques, et les tribunaux ne retentirent que de dénonciations et de plaintes contre ceux qui avoient favorisé la violence du dernier gouvernement. On sentit la nécessité de savoir parler pour se défendre. Un orateur, nommé Corax, qui avoit joui de quelque faveur auprès d'Hiéron, essaya de gagner les bonnes grâces de la multitude, et il y réussît par ses discours insinuans et flatteurs. Son succès lui révéla son talent, et le rendit l'objet de l'admiration de ses concitoyens. Pour la mettre à profit, il ouvrit une école publique, où, moyennant un salaire, il enseignoit l'art de la persuasion. Il s'appliqua principalement à la dialectique, l'art de raisonner étant la base de celui de bien parler. Il eut de nombreux élèves. Tisias, l'un d'eux, ne tarda pas à surpasser son maître, et triompha de lui dans un procès que lui intenta Corax, pour le prix de ses leçons. Celui-ci avoit promis à son disciple de lui enseigner à persuader tout ce qu'il voudroit, et l'élève ne devoit le payer que quand il auroit gagné sa première cause. Le cours fini, Corax demanda le salaire dont ils étoient convenus. Tisias soutint qu'il ne devoit rien. L'affaire fut portée devant un tribunal, et le disciple gagna sa cause par ce raisonnement subtil : *Si les juges décident que je vous dois, je perds ma cause,*

et suivant notre convention, je ne vous dois rien. *Si, au contraire, ils décident que je ne vous dois rien, leur sentence m'acquitte envers vous.* Corax fut la dupe des argumens sophistiques qu'il avoit enseignés à son disciple (1).

Ce dilemme prouve combien l'étude des subtilités de la logique étoit déjà avancée à cette époque chez les Syracusains, et combien l'art du raisonnement avoit fait de progrès. Il faut en effet avoir déjà trouvé les principes de l'art de raisonner, pour inventer l'art d'abuser du raisonnement.

Corax avoit composé un traité de rhétorique qui étoit fort estimé (2). Il y enseignoit à répondre aux objections, à en atténuer la force par des

(1) Scholiaste d'Hermogène, *Prolégomènes*. Sextus empiricus, *adversus Mathematicos*, p. 81. Suidas, au mot Κακῦ κόρακος, rapporte l'argument de Tisias un peu différemment. *Si vous êtes vainqueur, je n'ai rien appris; si vous êtes vaincu, vous n'aurez point votre salaire.* Les juges, surpris de la nouveauté de ce sophisme, s'écrièrent : *d'un méchant corbeau, il ne vient qu'un méchant œuf;* faisant allusion au nom de Κόραξ, qui signifie corbeau.

(2) Et ce qui le prouve, c'est qu'Alexandre-le-Grand ayant voulu avoir, pour son usage, un traité de rhétorique, un de ses maîtres, Anaximène de Lampsaque, ne se contenta pas de lui en composer un de ce qu'il avoit pu recueillir de meilleur et de plus exact dans ceux qui avoient paru jusqu'alors, mais il lui envoya de plus l'ouvrage de Corax. Aristote, *Rhetorica ad Alex.*

moyens semblables à ceux que nous appelons au barreau, *moyens de considération*, parce qu'ils ne sont pas puisés dans le texte de la loi, mais dans les circonstances qui accompagnent un fait. Aristote, au second livre de sa rhétorique, ch. 24, nous en fournit un exemple. « Un homme est ac- » cusé d'en avoir frappé un autre. Ou il est moins » fort que son adversaire, et dans ce cas il n'est » pas probable qu'il l'ait battu ; ou il est plus fort, » et alors il n'est pas probable qu'il se soit exposé » à paroître coupable. »

A l'exemple de son maître, Tisias ouvrit une école. Il écrivit sur la dialectique, et augmenta considérablement les ressources de l'art que Corax lui avoit communiqué (1). Il eut de nombreux dis-

(1) Platon témoigne peu d'estime pour la dialectique de Tisias, lorsqu'il dit dans son Phœdre, pag. 353, C. *Laissons dormir Tisias et Gorgias, qui préfèrent ce qui est probable à ce qui est vrai, et qui font paroître, par la force du raisonnement, grand ce qui est petit, petit ce qui est grand, nouveau ce qui est ancien, et ancien ce qui est nouveau; qui ont trouvé les moyens de donner aux discours ou une brièveté ou une longueur excessive.* Aristote, dans son Traité de la Rhétorique, L. II, c. 24, en porte le même jugement; et Cicéron (*de Orat.*, L. III, c. 21) dit : ne cherchons point le véritable orateur dans l'école de Corax, nous n'en verrons sortir que d'importuns criailleurs, dont le babil ne fera que nous étourdir.

Pausanias, Eliac. II, p. 475, rapporte, comme un témoignage du grand talent de Tisias, la manière dont il défendit le procès d'une femme de Syracuse. Malheureuse-

ciples, et gagna des sommes considérables. Ses succès firent naître dans le cœur de la jeunesse le désir de s'appliquer à l'art de raisonner subtilement et de parler avec élégance, et l'on vit éclore, en peu d'années, dans les différentes villes de la Grèce, un essaim nombreux de rhéteurs qui se donnoient modestement le nom de *Sophistes*, c'est-à-dire, de savans. Ces hommes, pour la plupart, doués d'un esprit subtil, mais superficiel, avides de réputation et d'argent, affectoient l'universalité des talens et des connoissances ; ils prétendoient tout savoir, tout enseigner, tout démontrer ; ils soutenoient les propositions les plus contradictoires, et se piquoient d'improviser sur toute espèce de matières au choix des auditeurs. Embarrassés, ils payoient de mots et d'audace à défaut de raisons ; se retranchoient sous le rempart de l'équivoque ; et leur logique tortueuse et subtile, leurs raisonnemens brillans et captieux, leur élocution facile et rapide, éblouissoient la multitude. La Grèce fut bientôt inondée de ces discoureurs. Ils arrivèrent en foule à Athènes, florissante alors par la paix, le commerce et les arts. Ils séduisirent aisément le peuple, qui juge de tout sans examen, et la jeunesse, qui désire tout apprendre sans travail.

ment nous ne connoissons point l'état de la question, et nous ne pouvons juger de l'adresse du défenseur.

Les écoles des philosophes se dépeuplèrent, et tout le monde courut sur les pas des sophistes.

Tel est le tableau que l'on pourroit se former de ces beaux esprits, d'après les divers traits répandus dans les ouvrages de Platon qui, sous le masque de Socrate, leur livre une guerre continuelle, et répand sur eux le sel de la plus amère ironie. Mais, il faut en convenir, les portraits de Platon sont quelquefois chargés par la jalousie. Son esprit enclin à la satire, a cherché souvent à couvrir de ridicule des hommes d'un mérite distingué, et qui avoient un vrai talent.

Tel fut Protagoras d'Abdères, fils d'Artémon, élève de Démocrite, qui le tira de la pauvreté, et d'un porte-faix (1) en fit un homme de lettres, di-

(1) Eupolis, dans sa comédie *des Flatteurs*, le dit de l'île de Téos. Ἔνδοθι μὲν ἐστι Πρωταγόρας ὁ Τήϊος; *Protagoras de Téos est-il là?* mais il faut lire Κήϊος. Diogène de Laërte, L. IX, segm. 50. On prétend qu'il étoit porte-faix, et qu'un jour Démocrite le rencontrant, fut étonné de voir avec quelle adresse il avoit arrangé et distribué géométriquement une charge de souches, retenue par un seul lien fort court, et avec quelle agilité il marchoit, malgré ce fardeau embarrassant. Il le pria de s'arrêter, et lui demanda qui lui avoit ainsi arrangé son bois. Moi-même, reprit Protagoras. Démocrite n'en voulant rien croire, le pria de défaire le faisceau et de le recomposer. Le porte-faix le fit. Alors Démocrite admirant son intelligence, lui dit : MON AMI, *puisque vous avez tant d'industrie, suivez-moi; je vous apprendrai à faire des choses beaucoup plus belles*. De ce moment, il le prit pour dis-

gne d'être le législateur de Thurium (1). Témoin, pendant son séjour en Sicile, de la gloire que s'étoient acquise Corax et Tisias, il abandonna les recherches profondes sur *la nature des êtres*, et cultiva la grammaire (2), la dialectique et l'éloquence.

ciple, pourvut à tous ses besoins, et le fit ce qu'il devint par la suite. Aulugelle, L. V, c. 3.

(1) Diogène de Laërte, L. IX, segm. 50. Thurium, ville d'Italie, fut peuplée par une colonie que les Athéniens y envoyèrent, 444 ans avant J.-C. Protagoras avoit alors 60 ans; il étoit né dans la 74e. olympiade, 484 ans avant J.-C.

(2) Il classa d'une manière particulière les formes sous lesquelles se présente le discours, ou ce que l'on appelle communément *parties d'oraison*. Il les divisa d'abord en quatre espèces, qu'il appela la *prière*, l'*interrogation*, la *réponse*, le *commandement*. Ensuite il porta sa division jusqu'à sept, la *narration*, l'*interrogation*, le *commandement*, la *réponse*, le *rapport*, c'est-à-dire, ce que l'on ne raconte que d'après un ouï-dire, la *prière*, l'*appellation*. Depuis, Alcidamas d'Elée réduisit ces parties à quatre, l'*affirmation*, la *négation*, l'*interrogation*, l'*appellation*. *Diogen.* Laërt., *in Protagorâ*, L. IX, seg. 54. Ces divisions avoient le défaut de n'être pas assez générales. Aristote le sentit et reforma ces distinctions grammaticales; mais il n'admit que trois sortes de mots, le *nom*, le *verbe* et l'*adverbe*, comprenant sous cette dernière dénomination tous les mots indéclinables. Les Stoïciens ajoutèrent successivement *l'article*, qu'Aristote avoit confondu avec le *nom*, et divisèrent les mots indéclinables en *préposition*, *adverbe*, *interjection*. Denys d'Halicarn., *de l'arrangement des mots*, p. 6. Les grammairiens du siècle d'Auguste ont ajouté le *participe*, et divisé les noms en *substantifs*, *adjectifs*, noms *propres*, *appellatifs*, etc. Ils ont également analysé les

On lui attribue l'invention de ces propositions générales que l'on appelle vulgairement *lieux communs*, et qu'emploie un orateur, soit pour multiplier les preuves, soit pour discourir avec facilité sur toute sorte de matières (1).

Protagoras s'appliqua particulièrement à la dialectique, et lui fit faire de grands progrès. Il donna naissance au genre *Eristique*, ou de dispute dont se servit Socrate, et son disciple Platon. Il institua même un combat de ce genre et fonda un prix pour le vainqueur (2).

Son génie ardent et profond l'entraîna dans les discussions les plus obscures de la métaphysique, et la hardiesse de ses opinions (3) le fit proscrire

verbes, et ont multiplié tellement les difficultés de la grammaire, qu'ils en ont fait une science toute métaphysique. Les modernes ont encore ajouté à ces subtilités, et Condillac est parvenu à la rendre presque inintelligible.

(1) Barthelemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, t. IV, p. 462.

(2) Diogène de Laërt., *in Protagorâ*, L. IX, segm. 54.

(3) Il commençoit un de ses ouvrages *sur l'Être* par ces paroles : *je ne puis savoir si les dieux existent ou n'existent pas ; l'incertitude qui règne en toute chose, la brièveté de la vie humaine m'empêchent de me déterminer.* Il fit lire cet ouvrage, les uns disent dans la maison d'Euripide ou de Mégaclide ; selon d'autres, dans le lycée, par un de ses disciples, Archagorus, fils de Théodore, lequel avoit une belle voix. Un certain Pythodore, membre du sénat des quatre-cents (*voyez* Thucydide, L. VIII, p. 591),

par les Athéniens, qui mirent sa tête à prix, et firent brûler tous ses ouvrages sur la place publi-

dénonça l'auteur et l'accusa d'impiété. Les Athéniens, sans entendre Protagoras, le condamnèrent à mort, ordonnèrent que ses ouvrages seroient brûlés dans la place publique, et que tous les citoyens qui en possédoient des exemplaires seroient obligés de les livrer. Diog. de Laërt., *in Protagorâ*. Cicer., *de naturâ Deor.*, L. I. Sextus empiricus, *adversus Mathem.*, p. 319. Philostrate (*Vita Protagoræ*) prétend que ce philosophe emprunta sa doctrine des Mages de la Perse, lesquels, dit-il, nient publiquement la divinité, et l'honorent secrètement.

La doctrine de Protagoras n'étoit pas précisément l'athéisme, car il ne nioit pas l'existence de la divinité; c'étoit un pur scepticisme. Selon lui, *chaque objet étoit susceptible des deux propositions contraires; l'ame n'étoit autre chose que les sens*. Platon, dans le *Théætète*, lui attribue cette opinion :

L'homme est la mesure de toute chose, et de celles qui existent, comme existant; et de celles qui n'existent point, comme n'existant point. Sextus empiricus (*adv. Mathem.*, p. 148, et *in Hypotyp.*, L. I, c. 32) en prend occasion d'accuser Protagoras de détruire le jugement. Mais il y a apparence que Protagoras n'a voulu dire autre chose, sinon que *nos sensations sont la mesure de nos idées*, et que *les choses n'existent pour nous qu'autant que nous en avons la perception*. Alors la doctrine de Protagoras ne paroît pas fort erronée. Descartes, Locke, Condillac l'auroient trouvée, ce me semble, fort de leur goût. Platon, dans le *Théætète* (p. 114, édition de Ficher), s'efforce de réfuter cette doctrine, mais il est obligé, pour y parvenir, d'altérer la proposition de Protagoras; il lui fait dire qu'une chose est *par elle-même*, *αὐτὸ ἐφ' ἑαυτῷ*, ce qu'elle nous paroît. Ce qui est évidemment faux.

Tout est vrai, disoit-il encore. C'est un paradoxe qui a

que (1). Protagoras, pour se soustraire à ses ennemis, s'embarqua dans le dessein de repasser en Sicile; mais le navire qui le portoit fit naufrage, et le philosophe périt dans les flots, âgé de quatre-vingt-dix ans, selon quelques auteurs, et de soixante-dix, selon d'autres (2). Il exerça l'art de sophiste pendant quarante ans (3), et laissa de nombreux ouvrages, estimés pour la douceur et la clarté du style (4). Parmi ses disciples, Isocrate est un de ceux qui lui ont fait le plus d'honneur.

besoin d'explication. Ou une chose est, et l'on peut dire *qu'elle est vraie ;* ou elle n'existe pas, et *il est vrai* de dire qu'elle n'existe pas. Platon et les philosophes qui ont attaqué les propositions de Protagoras, se sont bien gardés de rapporter ses explications. Pour moi je suis persuadé qu'il étoit un grand philosophe, un métaphysicien profond, et peut-être au-dessus de son siècle. Mais il présentoit sa doctrine sous une forme paradoxale, pour éveiller l'attention de ses auditeurs et se distinguer de la foule des philosophes. Le siècle dernier a eu son Protagoras.

(1) Ce fait est vrai, mais il faut savoir que ce fut durant la terreur qui régna quelques mois dans Athènes, sous l'exécrable gouvernement des Quatre-Cents.

(2) Platon ne lui donne que 70 ans. *Menon*, p. 21, édition de Ficin.

(3) Platon, *ubi suprà.*

(4) Les Traités de Protagoras, conservés jusqu'au temps de Diogène de Laërte, qui nous en donne le catalogue, étoient ceux-ci : 1°. *sur les dieux;* 2°. *méthode sur l'art éristique ;* 3°. *sur la lutte;* 4°. *sur les sciences;* 5°. *sur la république ;* 6°. *sur l'ambition ;* 7°. *sur les vertus ;* 8°. *sur*

On lui reproche d'avoir été le premier qui ait fait payer ses leçons, et d'en avoir exigé un prix exorbitant (1); mais il est aisé de le disculper,

la constitution d'un gouvernement. Eusèbe, *Preparat. evangel.*, L. X, c. 3, ajoute, d'après Porphyre, *un Traité sur l'Être*, et le livre premier de *leçons philologiques.* Enfin, Sextus empiricus (*adv. Mathem*, p. 149) cite un Traité de Protagoras sur le *non Être* ou *sur la nature*, mais il est le même que celui *sur l'Être. Voyez* Ménage sur *Diog. Laërt.*, p. 422.

Platon, malgré la jalousie qui lui a fait souvent attaquer Protagoras, rend hommage à la justesse de ses expressions, à la clarté et à la beauté de sa diction. *In Phædro*, p. 353. Platon étoit jeune alors, et n'avoit pas encore conçu la haine envenimée qu'il porta depuis aux sophistes, et principalement à celui-ci.

(1) Cent mines (7200 liv. de notre monnoie), suivant Diogène de Laërte et Suidas. Platon (*in Menone*, p. 121, édit. de Ficin) dit : je connois un homme, et c'est Protagoras, qui a tiré de cette science plus d'argent, que Phidias, qui a produit de si beaux ouvrages, et que dix autres statuaires. Voilà sans doute ce qui excitoit si fort la jalousie de Platon. Il lui fait encore les mêmes reproches, et dans *l'Hippias major*, p. 96, et dans *le Théætète*, p. 122. Mais c'est principalement dans le *Menon* (p. 121) que sa haine contre Protagoras se manifeste avec le plus de violence. Il y insinue que Protagoras, pendant plus de 40 ans qu'il a exercé son art, a corrompu ceux qui fréquentoient son école, et les a rendus pires qu'ils n'étoient. On dira que c'est par ironie qu'il parle ainsi ; mais l'intention de le diffamer perce à travers le doute dont il paroît s'envelopper. Dans le *Théætète* (p. 122, D), il traite Protagoras d'imbécille, *qui n'a pas plus de bon sens qu'une grenouille gyrine*, c'est-à-dire, une grenouille qui n'a encore que la tête, et qui, ne pouvant sauter, fait des circuits

et de prouver qu'il n'a fait que suivre un usage établi.

Protagoras doit être considéré comme le plus ancien des sophistes. Or, la sophistique, dans son origine, n'étoit autre chose que la rhétorique appliquée à la philosophie. Les sophistes parloient sur les mêmes matières que les philophes. Mais ce que ceux-ci traitoient avec sécheresse, dans des dialogues, ou par de courtes interrogations, en feignant de l'ignorer, les autres en faisoient le sujet de discours suivis, ornés des grâces de l'élocution. Ils en parloient comme d'un objet sur lequel ils avoient long-temps médité, et dont ils avoient acquis une connoissance profonde. Telle est la juste idée que Philostrate (1) nous donne du sophiste. Ce nom, comme je l'ai déjà observé, ne se prenoit alors que dans une acception honorable. Il ne com-

dans l'eau. Aristote pensoit bien différemment de Protagoras, et rend plus de justice à son désintéressement, car il assure que lorsque ce philosophe avoit enseigné quelque chose à ses disciples, il leur disoit de mettre eux-mêmes un prix à ce qu'ils avoient appris, et n'en exigeoit pas davantage. Aristote, *de Moribus ad Nicomach.*, L. IX, c. 1, p. 116, D, t. II, édit. de Duval. A l'égard de ce que dit Suidas (*voce Protag.*), que Protagoras fut le premier qui ait enseigné pour un salaire, le fait est faux; Corax et Tisias s'étoient fort bien fait payer avant lui.

(1) Philostrate, Vit. sophist., L. I, initio. *Τὴν ἀρχαίαν Σοφιστικὴν Ῥητορικὴν ἡγεῖσθαι χρὴ φιλοσοφοῦσαν, διαλέγεται γὰρ ὧν ὑπὲρ οἱ φιλοσοφοῦντες.*

mença à devenir une injure que lorsque des hommes d'un talent médiocre et d'un orgueil extrême l'eurent rendu l'objet du ridicule et du mépris.

Par exemple, il est difficile de pardonner à Hippias d'Elée (1), qui suivit de près Protagoras, la haute opinion qu'il avoit conçue de lui-même. Après un long séjour en Sicile, où il exerça sa profession d'une manière brillante et très-lucrative (2), il voyagea dans presque toute la Grèce, vint à Olympie, où, pendant les jeux de la 72ᵉ. olympiade, il prononça un discours, dont l'élégance charma tous les auditeurs. Il se rendit à Athènes, et y fit un assez long séjour, durant lequel il eut de fréquens entretiens avec Socrate. Platon en a fait le sujet et le personnage de deux de ses dialogues (3). Hippias y est représenté comme un

(1) Il étoit fils de Diopithès, et disciple d'Hégésidamus. *Suidas.*

(2) Platon, *Hippias major*, p. 96, C. Lorsque je vins en Sicile, dit Hippias à Socrate, Protagoras y étoit depuis long-temps, et y jouissoit d'une grande réputation. Quoique beaucoup plus jeune que lui, je gagnai en peu de temps plus de cent cinquante mines (13,500 liv.), et dans la seule petite ville d'Icyna, plus de vingt mines (1800 liv.). Je remportai cet argent chez moi, et j'en fis présent à mon père, qui en fut dans l'admiration, ainsi que tous mes concitoyens. Je crois, Socrate, qu'à moi seul, j'ai plus gagné d'argent que deux autres sophistes ensemble, quels qu'ils soient.

(3) L'Hippias major *ou de la beauté*, et l'Hippias minor *ou le menteur.*

homme rempli de la plus excessive vanité. Il se glorifie de posséder toutes les sciences et tous les arts, même les métiers les plus vils. L'anneau qu'il portoit à son doigt, son manteau, sa tunique, ses souliers, sa ceinture, tout étoit l'ouvrage de ses mains. Il montroit aussi un cachet, un vase à parfums, un frottoir pour le bain qu'il avoit faits lui-même, pour prouver qu'aucun art ne lui étoit étranger (1). Sa plume avoit produit des poëmes

(1) Platon, dans l'Hippias minor, p. 231, G. Socrate lui adressant la parole : « vous êtes sans contredit le plus ha- » bile de tous les hommes dans la plupart des sciences. » Je vous ai entendu vous vanter un jour de vos connois- » sances multipliées et toutes dignes d'envie. Vous étiez » alors dans la place publique, assis en un festin solennel. » Vous nous dites que vous étiez allé une fois à Olympie, » ne portant rien sur votre personne qui ne fut l'ouvrage » de vos mains. D'abord l'anneau que vous portiez au doigt » (car c'est par là que vous commençâtes) vous l'aviez » fait pour prouver que vous saviez graver des anneaux. » Vous nous montrâtes encore un cachet, un frottoir pour » le bain, ςλεγγίδα, et un vase à parfums que vous aviez » travaillé vous-même. Ensuite vous ajoutâtes que la chaus- » sure que vous aviez aux pieds, votre manteau et votre » tunique étoient de votre façon. Mais ce qui parut le plus » merveilleux à tous les assistans, et une preuve de votre » habileté en tout genre, ce fut lorsque vous nous dites » que la ceinture de votre tunique, travaillée dans le goût » des plus riches ceintures de Perse, avoit été brodée par » vous-même. Vous étiez venu en outre chargé de poëmes, » de vers héroïques, de tragédies, de dithyrambes et d'une » infinité d'ouvrages en prose sur toutes les matières. Vous » assurâtes que non-seulement vous l'emportiez sur tous

de diverses sortes, des tragédies, des dithyrambes et un grand nombre d'ouvrages en prose sur différens sujets (1). Parmi ces derniers, nous remarquerons principalement un discours, dans lequel il suppose que Nestor, après la prise de Troie, donne à Néoptolème ou Pyrrhus, les avis les plus capables de former un jeune héros, et lui indique les sciences auxquelles il se doit appliquer pour atteindre à la gloire. Ce discours, dont le sujet paroît fort heureux, fut prononcé dans le gymnase de Phidostrate à Athènes (2). Hippias en prononça un autre à Lacédémone, dans lequel il traitoit des antiquités des républiques et de leurs différens gouvernemens (3). Il fut très-souvent envoyé en ambassade, et s'y fit toujours beaucoup d'honneur.

» les autres ouvriers dans les arts dont je viens de parler, » mais que vous étiez également supérieur dans la science » du rhythme, dans l'harmonie, dans les belles-lettres et » encore dans une infinité d'autres connoissances dont j'ai » peine à me souvenir. Et votre mémoire artificielle que » j'allois oublier, et qui est sans doute une des inventions » qui vous fait le plus d'honneur ».

Malgré le ridicule que Platon cherche à répandre ici sur Hippias, il ne résulte pas moins de ce passage, que ce sophiste étoit un homme fort extraordinaire.

(1) Athénée (L. XIII, p. 609) cite un ouvrage d'Hippias, intitulé Συναγωγή, *recueil*, dans lequel ce sophiste parloit de Thargélie, fameuse courtisane de Milet, et disoit qu'elle avoit eu quatorze maris.

(2) Hippias minor, *initio*.

(3) *Ibid.*

La plupart des villes où il voyagea l'inscrivirent au rang de leurs citoyens (1). Sa mémoire étoit prodigieuse ; il pouvoit retenir cinquante noms prononcés rapidement, et les répéter dans le même ordre. Son éloquence, au jugement de Philostrate, étoit assez pleine ; mais son style, chargé d'ornemens ambitieux, affectoit quelquefois des expressions poétiques : l'auteur s'abandonnoit trop à son propre génie, qui l'entraînoit dans de fréquens écarts.

Prodicus de Céos, disciple de Protagoras, et qui parut peu d'années après lui, fut moins un sophiste qu'un philosophe éloquent. Xénophon, qui en faisoit le plus grand cas (2), rend, en plusieurs endroits, hommage à ses talens. Socrate ne perdoit aucune occasion de l'entendre, et l'estimoit au point qu'il lui donna plusieurs disciples (3). Les matières que traitoit Prodicus étoient graves, et tous ses ouvrages tendoient à une instruction solide. Quelquefois cependant il les ornoit des grâces de l'imagination, et il est l'auteur de la belle allégorie d'*Hercule entre la Volupté et la Vertu*,

(1) Philostrate, *Vit. soph.*, *in Hippia*.

(2) Xénophon, dit Philostrate, *Vit. soph.*, *in Prodico*, étant en prison en Bœotie, donna une caution pour qu'il lui fût permis d'aller entendre Prodicus.

(3) Platon, *Théætèt.*, p. 118, A. *In Menone*, *initio*, et p. 24, C. Dans le Protagoras, p. 195, G, il l'appelle πάνσοφος ἀνὴρ καὶ θεῖος.

décrite

décrite par Xénophon, dans ses mémoires sur Socrate, et depuis imitée par plusieurs écrivains (1).

Prodicus étoit doué d'une justesse d'esprit singulière : elle lui faisoit découvrir les nuances des expressions qui paroissent avoir un même sens et que l'on nomme *synonymes* (2).

Quoiqu'il parlât très-bien, on avoit néanmoins quelque peine à l'entendre ; sa voix, forte et grave, produisoit dans la salle un bourdonnement désagréable. Socrate s'en plaint dans un dialogue de Platon (3).

Avant lui, les discours étoient ou d'une brièveté ridicule ou d'une longueur insupportable ; Prodicus leur donna le premier une juste proportion (4).

Le mérite et les talens de ce grand homme lui suscitèrent de puissans ennemis. On l'accusa, comme on fit depuis Socrate, de corrompre la jeunesse d'Athènes : il fût condamné à boire la ciguë.

Cicéron a placé Prodicus au rang des athées, parce qu'il mettoit au nombre des dieux toutes les

(1) Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, L. II, c. 1, n°. 21. Imitée par Lucien *dans le songe*, Dion Chrysostôme, *de regno*, Eschine, disciple de Socrate, dans *l'Axiochus*. Cette fable se trouvoit dans un ouvrage de Prodicus, intitulé *ὧραι*.

(2) Platon, *in Protagora*, p. 204, C.

(3) *Ibid.*, p. 195, G.

(4) *Ibid.*, *in Phædro*, p. 353, C.

choses utiles (1). Le motif détruit le reproche; il en résulte que Prodicus, loin de nier l'existence des dieux, en admettoit un grand nombre.

Seize ans après Protagoras, c'est-à-dire, vers la 78e. olympiade, on vit paroître dans Athènes un sophiste qui avoit réduit en art la conversation, et qui, par la force de ses argumens, prétendoit prouver, sans réplique, les propositions les plus absurdes ou les plus contraires. Zénon d'Elée, disciple de Parménide, que l'on peut regarder comme l'inventeur de la logique scholastique, fit une révolution considérable dans l'éloquence, par l'introduction d'un genre nouveau, qu'il nomma l'*Eristique*, ou l'art de disputer. Toutefois il n'est pas absolument l'inventeur de ce genre. Il le tenoit de son maître Parménide, et nous avons vu plus haut Prodicus de Céos fonder un prix pour la *dispute*. Mais Zénon d'Elée, nourri dans la doctrine subtile de Parménide, sur *les idées* et sur leurs *types éternels*, s'appliqua particulièrement à créer des paradoxes, à former et à détruire des raisonnemens captieux, des syllogismes embarrassans, à soutenir indifféremment le pour et le contre. Les Stoïciens adoptèrent, par la suite, sa méthode, et enchérissant sur ses inventions, créèrent tous ces argumens ridicules qui ont rendu célèbres Chry-

(1) Cicéron, *de natur. Deor.*, L. I, sect. 119, édit. de Charles Etienne.

sippe et ses sectateurs : misérables sophismes dont Lucien s'est moqué avec raison, et dont on ne parle plus aujourd'hui qu'avec mépris.

La manière de disputer de Zénon n'étoit pas celle des philosophes, et il ne se servoit pas comme eux du dialogue ; c'étoit par des discours soutenus qu'il établissoit ses paradoxes et qu'il cherchoit à prouver : *qu'il n'y avoit point de mouvement ; qu'il n'existoit rien dans l'univers ; que les mêmes choses sont possibles et impossibles ; qu'elles sont semblables et dissemblables ; une et plusieurs ; dans le repos et dans le mouvement.* Aussi, le poëte comique Timon comparoit la langue de Zénon à une épée à deux tranchans, qui attaquoit avec une force invincible toutes les opinions, qui en renversoit beaucoup, et n'en trouvoit que très-peu qui l'obligeassent à céder (1).

Quelques succès que Zénon eût pu obtenir chez les Athéniens, il ne fit pas un long séjour dans leur ville, et retourna dans sa patrie pour lui consacrer ses veilles et voler au secours de la liberté. Néarque (selon d'autres, Demylus ou Diomédon) avoit usurpé le souverain pouvoir dans Elée, et la faisoit gémir sous le poids de sa tyrannie. Zénon résolut d'affranchir son pays, et trama

(1) Diogène de Laërte, *Vie de Zénon*. Plutarque, *Vie de Périclès*, et *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, t. XIII, p. 260.

une conspiration contre Néarque. Le complot fut découvert, et le philosophe, traîné au pied du trône, se vit sommé d'en déclarer les auteurs. Il nomma tous les amis du tyran. Celui-ci, peu content de cette déclaration suspecte, voulut le forcer, par la rigueur des tourmens, à révéler ses véritables complices; mais Zénon, plutôt que de les trahir, se coupa la langue avec les dents, et la cracha au visage de Néarque. Transporté de fureur, celui-ci le fit piler dans un mortier. Cette cruauté fut punie à l'instant. Le peuple entier se souleva, accabla le tyran d'une grêle de pierres, et vengea par sa mort celle du citoyen qui s'étoit si généreusement sacrifié pour la liberté.

La considération que Zénon s'étoit attirée par son art *éristique* produisit un tel effet, que la fureur de disputer s'empara de tous les esprits. Les sophistes se multiplièrent, et ce fut dans une dialectique subtile qu'ils puisèrent leurs argumens tortueux. Ce fut aussi principalement contre les *éristiques* que Socrate s'éleva avec le plus de vigueur, parce qu'il regardoit leur doctrine comme la plus dangereuse pour la jeunesse, dont elle corrompoit le jugement.

Le plus célèbre des sophistes de cette époque est Gorgias de Léonte, fils de Carmantide (1), disci-

(1) Son père est appelé *Charmantide* par Suidas. J'ai

ple d'Empédocle et de Tisias. Quelques auteurs le considèrent même comme le père et le fondateur de cette secte. C'est lui, en effet, qui le premier a donné à l'éloquence sophistique cet élan trop sublime, cette pompe, ou plutôt cette enflure qui caractérise le genre. Il fit un fréquent usage des métaphores les plus recherchées ; il employa les termes poétiques pour orner son discours et donner à son élocution plus de magnificence.

Gorgias étoit déjà d'un âge assez avancé, lorsqu'il parut dans Athènes. Les Léontins l'avoient député, conjointement avec Tisias, pour demander aux Athéniens des secours contre les Syracusains qui les assiégeoient (1). Sa réputation l'avoit devancé. Dès qu'on apprit qu'il devoit monter à la tribune, tout ce qu'il y avoit d'hommes distingués par leur savoir, accourut pour l'entendre. Il ravît ses auditeurs par la facilité, la richesse, l'élégance et surtout la nouveauté de son élocution. Le

préféré l'autorité de Pausanias, qui le nomme *Karmantide*, p. 494.

(1) Diodore de Sicile (L. XII, p. 313, édit. d'Henri Etienne) place l'arrivée de Gorgias à Athènes sous l'archontat d'Euclide ; ce qui tombe la 2e. année de la 88e. olympiade, l'an 427 avant J.-C. Le scholiaste d'Hermogène, *Prolégomène*, dit qu'alors Gorgias étoit déjà avancé en âge. En lui supposant soixante-deux ans, il seroit né vers la seconde année de la 73e. olympiade, 485 ans avant J.-C. Pausanias (*Eliac* II, p. 495) nous apprend qu'il étoit accompagné de Tisias.

secours demandé fut décrété sur-le-champ (1). L'on sollicita l'orateur de fixer son séjour dans la ville, d'ouvrir une école et de communiquer ce précieux talent qui lui attiroit tant d'admirateurs. Critias, Périclès déjà vieux, Alcibiade très-jeune encore, Socrate, Euripide, Agathon (2) s'empressèrent d'assister à ses leçons. Les philosophes se virent presque abandonnés, tandis que le sophiste traînoit à sa suite la jeunesse la plus distinguée de la république (3). Les différentes assemblées solennelles de la Grèce furent tour à tour le théâtre de sa gloire. Aux jeux pythiens, monté sur l'autel d'Apollon, il prononça un discours qui produisit sur ses auditeurs un enthousiasme si profond, qu'ils lui décernèrent à l'instant une statue d'or (4). Peu après il se fit entendre dans les jeux

(1) Ce fut moins, si l'on en croit Diodore de Sicile (*loc. cit.*), l'éloquence de Gorgias qui détermina les Athéniens, que leur ambition et le désir qu'ils avoient depuis long-temps de se rendre maîtres de la Sicile.

(2) Poëte tragique très-élégant, disciple d'Euripide; ses ouvrages sont perdus.

(3) De là la jalousie extrême des philosophes, et particulièrement de Platon contre Gorgias et les sophistes. *Scholiaste d'Hermogène*, p. 6.

(4) On appela *pythique* le discours qui lui mérita cet honneur. A l'égard de la statue, c'étoit une statue dorée, ἐπίχρυσος, dit Pausanias, *Phocic.*, p. 842. Elle fut érigée à Delphes dans le temple d'Apollon, en la 90e. olympiade. *Voyez* Meursius, *de archont. Athen.*, L. III, c. 2. Un de ses descendans lui en fit ériger une autre à Olym-

olympiques, et son éloquence enchanta tous les Grecs. Les habitans d'Olympie l'inscrivirent au rang de leurs citoyens. Le but du discours qu'il prononça en cette occasion, étoit d'inviter à la concorde (1) les différentes républiques de la Grèce, agitées de dissentions; de les engager à former une ligue puissante, et à tourner leurs armes contre les barbares (2).

pie. Pausanias en parle, *Eliac.* II, p. 494. Gorgias revenant de Delphes, où il venoit de faire poser sa statue, Platon, fort jeune encore, l'aperçut et s'écria : *voilà Gorgias qui revient à nous tout doré.* Gorgias lui répondit : *Athènes a produit en vous un nouvel Archiloque.* Athénée, L. XI, p. 505.

(1) Tandis que Gorgias prononçoit à Olympie son discours sur la *concorde*, un Athénien, nommé Melanthus, se mit à dire : *cet homme nous conseille la concorde, et ne peut la persuader aux trois personnes qui, seules, composent sa maison, à sa femme, à lui-même et à sa servante.* Plutarque, *Conjug. præcept.*, t. II, p. 144.

(2) Ce discours étoit appelé *l'olympique*. C'étoit là sans doute que le roi de Perse étoit appelé le *Jupiter des Perses*, et les vautours *des tombeaux vivans;* expressions ampoulées que Longin blâme, avec raison, dans son *Traité du sublime*, section 3. Mais je ne puis comprendre pour quelle raison Aristote (Rhet., L. III, c. 3) a blâmé cette belle pensée de Gorgias : *vous moissonnez dans la douleur ce que vous avez semé avec honte* : σὺ δὲ ταῦτα αἰσχρῶς μὲν ἔσπειρας, κακῶς δὲ ἐθέρισας. Il trouve cela trop poétique; mais cette critique me paroît trop rigoureuse. Aristote l'a repris avec plus de justice d'avoir dit : χλωρὰ καὶ ἔναιμα τὰ πράγματα : les affaires vertes et pleines de sang, pour exprimer la prospérité. A l'égard du mot à l'hirondelle qui

Il fit un voyage en Thessalie, et charma tellement les peuples grossiers de ce pays, qui ne connoissoient d'autre science que celle de manier la lance et dompter un cheval, qu'il les engagea à cultiver l'éloquence (1).

Chargé par les Athéniens de prononcer l'oraison funèbre des guerriers tués au combat de Salamine, il s'en acquitta de la manière la plus brillante (2).

Sa facilité à parler étoit telle qu'un jour il monta sur le théâtre, après le spectacle, engagea les assistans à lui proposer un sujet de discours, et déclara qu'il étoit prêt à le traiter à l'instant. Ainsi Gorgias est le premier qui ait improvisé, comme

avoit fait sur lui son ordure, *cela n'est pas honnête, ô Philomèle!* ce n'est qu'une plaisanterie qu'Aristote a eu tort de blâmer sérieusement.

(1) Depuis, les Thessaliens, pour dire qu'un homme étoit éloquent, disoient, *il Gorgiase*, Γοργιάζει. *Voyez* Plat. *in Men.*, initio.

(2) Ce discours, dit Philostrate (*Vit. soph. in Gorgiâ*), est composé avec un art admirable. Les Athéniens s'efforçoient alors de recouvrer l'empire de la Grèce qu'ils avoient perdu. L'orateur leur fait sentir que ce n'est que par une action d'éclat qu'ils pourront rétablir leur domination. Il leur présente le tableau magnifique des triomphes de leurs pères; il oppose à ces victoires, dignes d'être célébrées par des hymnes, les trophées douloureux que les Grecs, en ce moment, élevoient les uns contre les autres. Il termine par les exhorter à faire la paix, et à se réunir pour fondre sur les Perses, qui se réjouissent de leurs dissentions.

nous l'apprenons de Cicéron, *de Oratore*, l. I, p. 122, n°. 51 : *Quod primum ferunt Leontinum fecisse Gorgiam, qui permagnum quiddam suscipere se profiteri videbatur, cùm se ad omnia de quibus quisque audire vellet, esse paratum denuntiaret.*

Il termina sa glorieuse et longue carrière à l'âge de cent neuf ans (1). Comme on lui demandoit par quel moyen il étoit parvenu à une vieillesse si avancée : *en ne me livrant à aucun excès*, répondit-il.

Il ne nous reste rien des discours qu'il prononça devant les Grecs avec tant d'applaudissemens. Les deux misérables déclamations qui nous sont parvenues sous son nom, l'*Eloge d'Hélène* et l'*Apologie de Palamède*, ne sont certainement pas de lui; je les crois d'un sophiste de même nom, qui vivoit du temps de Cicéron (2).

(1) Selon Suidas. Lucien (*de Macrob.*, t. IV, p. 364 de ma traduction) dit cent huit ans. Pausanias (*Eliac.*, L. II, p. 495) prétend que ce sophiste n'a vécu que cent cinq ans. Pline (L. VII, c. 48) est d'acord avec Lucien.

(2) Cicéron, dans une lettre à son fils, étudiant la philosophie à Athènes, citée par Plutarque, lui défend toute fréquentation avec le rhéteur Gorgias, auquel il reproche d'être capable de le plonger dans la volupté et dans les débauches de la table. Plut., *Vie de Cicéron*, p. 873. Il est clair qu'il s'agit dans cette lettre d'un autre Gorgias, rhéteur, et vivant alors. Athénée (L. XIII, p. 596) fait mention d'un Gorgias Athénien, qui avoit composé un ou-

Gorgias rendit à l'éloquence des services essentiels. Il ressuscita l'usage presque oublié des *déclamations d'exercice* (1). Il donna plus d'élévation et plus de pompe à l'élocution; peut-être même l'outra-t-il par des hyperboles (2) et des expressions trop poétiques. Il perfectionna l'art d'enseigner, au point de passer pour le chef des sophistes, et le premier qui ait trouvé la *méthode* et lui ait attribué la faculté de relever la force de l'élocution (3). Il fit usage de toutes les figures de mots et de pensées (4). La plupart des grands orateurs et des écrivains célèbres qui l'ont suivi ont puisé leurs principes à son école. Thucydide lui doit sa pompe et son élévation (5). Isocrate a emprunté de lui la majeure partie de son *panégyrique*, un de ses plus beaux discours (6). Platon, qui par la suite s'efforça de le décrier, fut amoureux (7) de ses compo-

vrage sur les *courtisanes d'Athènes*. Il est probable que c'est celui-là que Cicéron défend à son fils de fréquenter, comme un homme de mauvaises mœurs.

(1) Pausanias, Eliac. II, p. 494 et 495.

(2) Denys d'Halic., *jugement sur Lysias*, t. V, p. 458.

(3) Suidas, *voc. Gorgias*. Diodore de Sicile, L. XII, p. 313. Mais avant Gorgias, les Siciliens Corax et Tisias avoient donné des Traités sur *l'art de parler*.

(4) Suidas, *ibid.*

(5) Philostrate, *Epistola ad Juliam August.* Cressolius, *Theatrum vet. rhetor.*, p. 40.

(6) Pseudo-Plutarque, *Vitæ decem orat. Isocrates.*

(7) C'est l'expression de Denys d'Halicarnasse, *Epistola*

sitions et le prit pour modèle. C'est des écrits de Gorgias qu'Aristote a tiré presque toutes ses connoissances sur la rhétorique (1); et disciple peu reconnoissant, il a cherché à dénigrer son maître.

Ces figures hardies, ces métaphores lumineuses dont Gorgias animoit son éloquence, charmèrent tellement les Athéniens, qu'ils appeloient ses discours des *flambeaux* (2), et mirent au nombre des fêtes solennelles, les jours où il les prononçoit. Tous les écrivains voulurent l'imiter; mais peu avoient le goût nécessaire pour faire un emploi judicieux de ces ornemens, et pour en éviter l'excès. On vit naître une foule d'orateurs qui, prodiguant les termes ampoulés et les figures violentes, prétendirent marcher sur les traces de Gorgias. Ils déshonorèrent l'éloquence. Les philosophes, pour venger l'abandon de leurs écoles, affectèrent de

ad Cn. Pomp., p. 762. Le *Phœdre* de Platon, son *Critias*, son *Atlantique* sont entièrement écrits dans la manière de Gorgias.

(1) Cressolius, *Theatr. vet. rhetor.*, p. 40. St. Jérôme, *apologia adv. Jovin. Legimus, ô eruditissimi viri, in scholis pariter et Aristotelea illa de Gorgiæ fontibus manantia.*

(2) *Et recte, meo judicio*, s'écrie le jésuite Cressolius, dans son *Theatrum veter. rhetor.*, p. 39, *nam et splendorem habuit maximum, et facies omnium pectoribus subdidit ad divinum illud genus orationis consectandum : hinc subitò imitandi cupiditate incensi, Thucydides, Plato, Isocrates, Aristoteles, alii qui dici vix potest quantum ex eo profecerint.*

confondre le maître avec les disciples, cherchèrent à le couvrir de ridicule, et imprimèrent au nom de sophiste une tache indélébile (1).

Voilà, ce me semble, l'idée la plus raisonnable que l'on peut se former de la révolution qu'éprouva l'éloquence à cette epoque, où le faux goût commença à triompher.

C'est surtout à Polus d'Agrigente et à son disciple Lycimnius que l'on doit imputer l'affectation puérile et l'enflure dithyrambique que Denys d'Halicarnasse et Démétrius de Phalère reprochent avec raison à l'école de Gorgias (2). Cest Polus qui, le premier, commença à prodiguer les anti-

(1) L'illustre et savant auteur du *Voyage d'Anacharsis* me paroît avoir traité Gorgias avec un peu trop de sévérité, lorsqu'il a dit de ce sophiste : *écrivain froid, tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent ; la magnificence de ses expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées.* Si tels eussent été les caractères de l'éloquence de Gorgias, peut-on croire que les Athéniens, ce peuple si délicat, eussent été long-temps le jouet du prestige. Peut-on croire qu'Aspasie, dont le goût régloit celui d'Athènes; que Périclès, dont le talent sublime étoit déjà formé ; que tant d'autres personnages éclairés, aussi bons juges qu'écrivains habiles, auroient été la dupe d'un enthousiasme populaire. On doit convenir que pour en imposer à de pareils hommes, et leur en imposer pendant près de quarante ans que Gorgias vécut dans Athènes, il falloit avoir un talent réel, un mérite solide, et appuyé sur de grandes qualités.

(2) Epistola *ad Ammæum*, p. 792. Démétrius, *de Eloc.*, § 12, 15, 29.

thèses, à diviser la phrase en des membres égaux terminés par des consonnances semblables. Quelques écrivains assurent même qu'il est l'inventeur de ces ornemens ridicules (1).

Alcidamas d'Elée, ville d'Asie, élevé dans la même école, eut les mêmes défauts. On cite de lui un *Eloge de la Mort* (2) et un autre de la courtisane Naïs (3); un traité *de Physique* (4), une col-

(1) Philostrate, *Vit. soph.*, L. I, *de Polo*. Nous ne savons aucune particularité de la vie de ce sophiste, disciple de Gorgias.

Il a écrit, suivant Suidas, la généalogie des Grecs et celle des Barbares qui allèrent au siége de Troie, et la manière dont ils périrent. Mais d'autres attribuent cet ouvrage à Damaste de Sigée, historien. On cite encore de Polus un commentaire sur le catalogue des vaisseaux d'Homère, un Traité *sur les mots*.

(2) Cicéron, *Tuscul.*, L. I. Tzetzès, chil. XI, v. 385, 747 et 752.

(3) Athénée, L. XIII, c. 7.

(4) Denys d'Halicarn., *de Isco judic.*, t. V, p. 625. Aristote, dans le IIIe. livre de ses Rhétoriques, c. 3, cite les ouvrages d'Alcidamas en exemple d'un style froid et chargé d'épithètes poétiques et ridicules. Par exemple, lorsque Alcidamas a dit : μένους μὲν τὴν ψυχὴν πληρουμένον, *cette ame remplie de vigueur* (μενος est trop poétique). πυρίχρων δὲ τὴν ὄψιν γιγνομένην, *un visage qui prend la couleur du feu.* τελεσφόρον ᾠήθη τὴν προθυμίαν αὐτῶν γενήσεσθαι, *il crut que leur désir deviendroit efficace.* τελεσφόρον τὴν πειθὼ τῶν λόγων κατέστησε, *il rendit efficace la persuasion de ses discours.* κυανόχρων τὸ τῆς θαλάττης ἔδαφος, *le plancher bleuâtre de la mer.* Plus bas : ce qui rend les épithètes d'Alcidamas froides, c'est qu'il les emploie non comme des as-

lection intitulée Μȣσεῖον. D'une foule d'ouvrages que sa plume fertile avoit produits, il ne nous reste que deux déclamations; l'une est *l'Accusation d'Ulysse* contre Palamède, pour cause de trahison. Le style m'en a paru simple et clair. On n'y remarque aucune enflure sophistique; l'ordonnance du discours est bien entendue; et ce qui rend surtout sa lecture très-intéressante, ce sont les anciennes traditions qui y sont rapportées sur la

saisonnemens, mais comme des alimens; qu'elles sont fréquentes, trop pompeuses et trop signifiantes. Il ne dit pas simplement la *sueur*, mais la *sueur humide*. Au lieu de dire les *jeux isthmiques*, la *grande solennité des jeux isthmiques*. Les *lois* sont pour lui *les rois légitimes des républiques*. Il ne dit point *par la course*, mais *par un effort rapide de l'ame*. Au lieu de dire *un musée*, il dit *prenant le musée de la nature*. Ailleurs, *le chagrin sourcilleux de l'ame*, σκυθρωπὸν φροντίδα τῆς ψυχῆς. Au lieu de dire *l'auteur de la joie*, il dit *l'auteur de la publique joie*, καὶ ȣ χάριτος, ἀλλὰ πανδήμȣ χάριτος δημιȣργός. Il appelle un bon orateur, *le dispensateur du plaisir de ceux qui l'écoutent*. Au lieu de dire *il cacha sous les branches*, il dit *il cacha sous les branches de la forêt*. Et pour dire il se *couvrit le corps*, il *couvrit la pudeur de son corps*. Ailleurs, *le désir imitatif de l'ame*, etc. Cet emploi de mots doubles et d'épithètes font ressembler le style à celui d'un poëme.

Alcidamas est l'auteur de cette belle pensée : *la philosophie est le rempart des lois*; mais il l'a exprimée trop poétiquement au jugement d'Aristote : τὴν φιλοσοφίαν ἐπιτείχισμα τῶν νόμων. *L'Odyssée est le miroir de la vie humaine*, est encore un beau mot d'Alcidamas, qu'Aristote a blâmé, peut-être par jalousie.

naissance de Télèphe, et sur les auteurs des diverses inventions attribuées à Palamède.

La seconde déclamation d'Alcidamas est dirigée contre les sophistes ignorans qui, n'ayant pas le talent d'improviser, ont recours à la composition par écrit. Il s'élève avec force contre cet usage qui, selon l'auteur, refroidit l'imagination et diminue le prix du talent.

La diction d'Alcidamas est, suivant Denys d'Halicarnasse, plus pleine que celle de Gorgias, et se rapproche plus du style ordinaire (1).

Théodore de Byzance qui lui succéda, étoit un de ces sophistes que Platon appelle λογοδαιδάλους, à cause des ornemens affectés dont ils chargeoient leurs discours. Au jugement de Denys d'Halicarnasse, ses compositions sont sans méthode et manquent de cette vigueur qu'exigent les causes judiciaires.

Thrasymaque de Chalcédoine en Bithynie, disciple de Gorgias (2), fit faire un pas de plus à l'art, en inventant la période et la divisant en membres. Le premier, il sentit qu'en écrivant en prose, il

(1) Denys d'Halicarn., *de Iseo judic.*, t. V, p. 625.

(2) C'est par erreur que Suidas fait Thrasymaque disciple de Platon et d'Isocrate. Il est plus ancien que l'un et l'autre. Cicéron le reconnoît dans son livre de *l'Orateur*. Il y a aussi une faute dans Philostrate, édit. de Morel, où on lit Καρχηδόνιος, *Carthaginois*, au lieu de Χαλκηδόνιος, *Chalcédonien*.

falloit, à la vérité, éviter la mesure régulière du vers, mais conserver à la phrase le nombre et la modulation qui plaît à l'oreille. Cicéron lui attribue la gloire d'avoir introduit dans la diction la rondeur et l'harmonie (1). Denys d'Halicarnasse trouve que son style est clair, simple et pur; que son invention est riche, son élocution soutenue, abondante, harmonieuse (2). Thrasymaque excelloit, au jugement de Platon (3), à émouvoir la sensibilité par la peinture des maux qui affligent la vieillesse et la pauvreté; à exciter la colère et l'indignation, et lui accorde le talent de savoir calmer ces passions par le charme de ses discours.

Ce sophiste composa un *Traité de Rhétorique* cité par Cicéron (*de Oratore*, ch. XII) et par Suidas; des *Discours* dans le genre délibératif, *des Œuvres badines*, (4) *des Matières de Rhétorique.*

(1) Princeps inveniendi (numeros) Thrasymachus, cujus nimis etiam extant scripta numerose. Nam, ut paulò ante dixi, paria paribus adjuncta, et similiter definita, itemque contrariis relata contraria, quæ suâ sponte, etiam si id non agas, cadunt plerumque numerose, Gorgias primus invenit, sed his usus est intemperantius. Cicer. *orat.*, p. 275, édit. de Ch. Etienne.

(2) Denys d'Halic., t. V, p. 627 et 628, édit. de Reiske.

(3) *In Phœdro*, p. 353.

(4) Παίγνια. Ce sont vraisemblablement des sujets plaisans, tels que les sophistes se plaisoient à en imaginer pour faire briller leur esprit.

Rhétorique (1). Aristote cite un ouvrage de lui sur les moyens d'exciter la compassion (2). L'orateur Romain compte Thrasymaque parmi ceux qui ont commencé à joindre les mots avec art (3).

On ne sait pas précisément le lieu où il mourut. Si l'on en croit Athénée (4), on mit sur son tombeau une inscription fort singulière, qui indiquoit son nom en nommant séparément chacune des lettres qui le composent. Mais je pense que c'est une plaisanterie, et que cette inscription ridicule ne fut jamais écrite que dans le recueil de Néoptolème de Paros, qu'Athénée cite pour son garant.

Tels furent les premiers sophistes ; tel fut l'état de l'éloquence dans ce siècle. Il est digne de remarque, combien il fut conforme à la situation politique et à la fortune des Athéniens. Ils avoient conquis la paix, et enrichis par leurs victoires sur les Perses, parvenus au comble de la gloire, dominateurs de toute la Grèce, ils se livroient plus aux arts d'imagination qu'aux arts utiles ; le luxe

(1) Ἀφορμὰς Ῥητορικάς. Ce sont des argumens à remplir par des élèves ; des sujets de discours.

(2) Ὥσπερ Θρασύμαχος ἐν τοῖς ἐλέοις. Aristote, *Rhetor.*, L. III, c. 1.

(3) Orator., *loco suprà cit.*

(4) Θῆτα, Ῥῶ, Ἄλφα, Σὰν, Ὕψιλον, Μῦ, Ἄλφα, Χῖ, Ου, Σάν·
Πατρὶς Χαλκηδών, ἡ δὲ τέχνη σοφίη.
Athénée, L. X, p. 454, F.

étoit porté à son comble, les mœurs commençoient à se corrompre. De même l'éloquence, en s'éloignant de sa simplicité primitive, se chargeoit d'un vain luxe de mots; et plus agréable qu'utile, plus occupée à plaire qu'à instruire, elle tendoit visiblement à corrompre les esprits. Nous allons bientôt la voir changer de caractère, faire les révolutions du gouvernement, et s'embellir des disgraces et des malheurs du peuple.

LIVRE SECOND.

TANDIS que ces sophistes éblouissoient la multitude et divertissoient les hommes sensés par leurs tours de force, un disciple de l'ancienne école de Solon, préparé à l'étude de l'éloquence par la philosophie d'Anaxagore, formé aux grâces et à la délicatesse du langage par Aspasie; Périclès, fils de Xantippe, ramenoit l'art oratoire (1) vers son véritable but, je veux dire, vers l'utilité publique. Déjà illustré par plusieurs victoires, aimé du peuple qui voyoit renaître en lui un nouveau Thémistocle, à peine il parut à la tribune, qu'il porta tout à coup l'art à son plus haut degré de perfection. Durant près de quarante ans, il gouverna souverainement Athènes par le seul talent de la parole, et l'enrichit des plus beaux monumens. Il aima, cultiva, favorisa les lettres et les artistes. Heureux! si l'on ne pouvoit lui reprocher d'avoir allumé, par une complaisance criminelle pour sa maîtresse (2), la guerre qui ravagea l'Attique et

(1) 441 ans avant J.-C.

(2) Plutarque, *Vie de Périclès*, p. 165, F, et 168, F.

flétrît tous les lauriers des vainqueurs de la Perse.

Ce fut principalement pour déterminer les Athéniens à entreprendre la guerre contre Mégare et Lacédémone, que Périclès déploya toutes les ressources du génie oratoire. La force et la chaleur des traits de son éloquence, la firent comparer à la foudre, et l'orateur, égalé à Jupiter, fut surnommé l'*Olympien*. Un poëte comique rendit alors un hommage éclatant au talent de ce grand homme, par ces vers qu'un historien nous a conservés (1).

« L'Olympien tonne à la tribune, lance les foudres
» brûlans de l'éloquence, émeut, embrâse toute la
» Grèce ; gouverne à son gré les esprits. La per-
» suasion réside sur ses lèvres ; c'est le seul de nos
» orateurs qui imprime un aiguillon dans les cœurs
» de ceux qui l'écoutent. »

Jamais, en effet, l'éloquence n'avoit pris un vol aussi sublime ; jamais la langue des Grecs n'avoit déployé tant de majesté, de pompe et d'énergie. C'est à Gorgias que Périclès dut cette hauteur d'idées, cette magnificence d'élocution : mais c'est aux leçons savantes d'Anaxagore, c'est au goût sûr et délicat d'Aspasie qu'il dût de n'en avoir point abusé (2).

(1) Diodore de Sicile nous a conservé ce fragment d'Eupolis, L. XII, p. 307, édit. de Henri Etienne.

(2) Philostrate, *Epistola ad Jul. Aug.* Λέγεται δὲ καὶ Ἀσπασία ἡ Μιλησία τὴν τοῦ Περικλέους γλῶτταν κατὰ τὸν Γοργίαν θῆξαι.

Il puisa encore d'excellens conseils dans la société de Damon, poëte-musicien, en apparence, mais en effet philosophe profond dans la science des gouvernemens et dans la connoissance du cœur humain. Pour se dérober à l'envie du vulgaire et aux calomnies des Sycophantes, il s'étoit masqué de sa lyre; mais l'œil de la jalousie perça le déguisement. Damon fut accusé de cacher de grands desseins et de favoriser la tyrannie. On le bannît par l'ostracisme (1).

Le philosophe illustre qui avoit formé Périclès, fut également en butte aux traits de l'envie. C'étoit la destinée des Athéniens, d'admirer et de persécuter les grands hommes. Anaxagore alarma les esprits superstitieux par la clarté avec laquelle il parloit d'une Intelligence unique, éternelle, dégagée de toute matière, répandue dans tout l'univers, auquel elle avoit donné l'existence, et dont elle entretenoit l'harmonie (2). Il avoit dit que

(1) Plutarque, *Vie de Périclès*, p. 154.

(2) A cause de cette doctrine, Anaxagore étoit surnommé *l'Esprit*. Ce philosophe paroît avoir eu sur la Divinité des idées aussi saines qu'il est permis à l'homme d'en avoir. Lucien, dans le *Timon* (t. I, p. 73), semble le mettre au rang des Athées, quand il fait dire à Jupiter qu'il a rompu sa foudre en la lancant avec trop de vivacité contre Anaxagore, parce que cet impie persuadoit à ses disciples que les dieux n'existoient pas. Mais il faut entendre ceci non d'un athéisme absolu bien éloigné de

le soleil n'étoit qu'une masse enflammée. Les prêtres et les dévots crièrent à l'impiété, à l'athéisme ; Anaxagore fut traîné en prison. Périclès vole au secours de son maître ; il parle, il émeut, il attendrit ; mais quel talent pourroit entièrement éteindre la fureur religieuse ? malgré les efforts, les sollicitations, les prières de l'orateur, Anaxagore fut condamné à une amende. Périclès la paya ; le philosophe se retira de l'Attique, et alla finir ses jours à Lampsaque, où sa mémoire a joui long-temps de la vénération publique (1).

Les ennemis de Périclès qui, pour le perdre, avoient épuisé vainement toutes les ressources de l'intrigue, voulurent l'attaquer dans ce qu'il avoit de plus cher. Aspasie fut enveloppée dans l'accusation d'athéisme lancée contre Anaxagore ; et la politique se joignant à la religion, on imputa à cette femme célèbre des projets contraires à la liberté publique : on calomnia ses mœurs ; on pré-

l'opinion d'Anaxagore, mais d'un athéisme relatif, en ce qu'il ne regardoit Jupiter et tous les dieux du paganisme que comme des êtres sans réalité. Ce fut principalement en qualité de physicien qu'Anaxagore fut poursuivi par les Athéniens (*Plutarque*, Vie de Nicias, p. 538) ; car alors les Athéniens crioient *au physicien*, comme de nos jours nos scandaleux pontifes crioient *au géomètre*.

(1) On dit aussi qu'il fut condamné à mort par les Athéniens, mais que Périclès le fit secrètement sortir de l'Attique.

tendit qu'elle attiroit chez elle des femmes de condition libre, pour les livrer à la lubricité de Périclès (1). Celui qui avoit défendu son instituteur avec autant d'intrépidité que de talent, n'oublia rien pour sauver les jours d'une femme qu'il adoroit. Il parla pour Aspasie avec toute la chaleur et toute l'éloquence d'un amant; il descendit aux supplications; il versa des larmes, il en fit répandre, et parvint à détourner la foudre qui grondoit sur cette tête chérie.

On prétend que Périclès n'écrivoit point ses discours, et qu'il les improvisoit à la tribune même (2). Ainsi ce grand orateur n'a laissé d'autre

(1) Plutarque, *Vie de Périclès*, p. 169, D.

(2) C'étoit l'usage des anciens orateurs. C'est ainsi qu'avoient parlé Thémistocle, Aristide, Solon, Pisistrate. Cette méthode a de grands avantages, et l'inspiration du moment produit souvent de plus beaux traits que la froide méditation et la réflexion qu'exige la composition par écrit; mais elle demande une longue habitude, une connoissance profonde de la langue et de la matière. Voilà pourquoi les anciens, qui nous étoient si supérieurs en éloquence, étudioient long-temps la philosophie et les différentes sciences avant de s'appliquer à l'art de parler. Ils n'en approchoient qu'après avoir fait une ample moisson d'idées. Ils s'exerçoient ensuite soit par écrit, soit de vive voix, en méditant et en improvisant. La fertilité et la richesse de leur langue leur étoit d'une grande ressource; et le droit de créer des mots au besoin, pour exprimer une idée nouvelle, permettoit à l'orateur de risquer des métaphores qui nous sont interdites. On avoit composé des discours sous le

monument de sa gloire que le témoignage unanime de ses contemporains. Il mourut vers le milieu de la troisième année de la guerre du Péloponnèse.

Nous ne séparerons point de Périclès cette fameuse Aspasie de Milet, d'abord sa maîtresse, ensuite son épouse et qui, de simple courtisane, devint l'arbitre de la Grèce. Nous devons un hommage à l'étendue infinie de ses connoissances, à la justesse de son esprit, à la délicatesse de son goût, et principalement au talent qu'elle avoit pour enseigner l'art de parler et les grâces du langage (1). Les hommes les plus instruits se faisoient un honneur de venir écouter ses leçons. Socrate se vantoit d'avoir appris d'elle tout ce qu'il savoit sur la rhétorique. La maison d'Aspasie étoit l'école de l'atticisme et le rendez-vous des personnages les plus distingués dans tous les genres. Les maris y conduisoient leurs femmes, pour qu'elles puisassent dans la société d'Aspasie cette douce amabilité qui fait le plus bel apanage du sexe.

Les poëtes comiques de son temps ont lancé sur elle leurs traits les plus envenimés; et non contens de lui prodiguer les épithètes les plus outrageantes, ils l'ont accusé d'avoir entretenu chez elle des

nom de Périclès, mais Quintilien les regarde comme supposés. *Instit. orat.*, L. III, c. 1.

(1) Plutarque, *Vie de Périclès*, p. 165.

courtisanes, et fait de sa maison un lieu de prostitution. Ce dernier reproche, quoiqu'il semble appuyé par Plutarque (1), tombe de lui-même, quand on songe que les femmes les plus vertueuses fréquentoient publiquement la maison d'Aspasie. Je crois facilement que dans sa jeunesse ce n'étoit point une beauté sévère ; mais depuis qu'elle étoit devenue l'épouse légitime de Périclès ; depuis qu'elle occupoit, pour ainsi dire, le poste le plus brillant de l'Etat, et qu'elle fixoit sur elle tous les regards, auroit-elle voulu ternir sa réputation et sa gloire par une pareille infamie ?

L'exemple et les talens de Périclès firent connoître le véritable usage et la puissance de l'art de parler. On l'étudia avec une nouvelle ardeur ; mais c'étoit à la tribune ou au barreau que les esprits justes vouloient recueillir le fruit de leurs travaux.

L'enthousiasme qu'avoient d'abord allumé les sophistes, et l'influence profonde qu'ils exerçoient sur la jeunesse, ne pouvoient que corrompre le goût, et porter à l'éloquence le coup le plus funeste. Heureusement pour l'art, les calamités qui affligèrent Athènes, la triste issue de la guerre du

(1) Plutarque, *Vie de Périclès*, p. 165. Mais il faut observer qu'il ne fait que répéter les passages de quelques poëtes comiques, et l'on sait le peu de foi que l'on doit avoir en de pareilles satires.

Péloponnèse, qui fit tomber la république sous la domination de trente tyrans, changèrent totalement la disposition des esprits, et la douleur publique imprima aux productions du génie une couleur sévère qui rendit sa première dignité à l'art oratoire. On commença à mépriser les jeux de mots, les frivoles antithèses et tous ces ornemens ambitieux dont se paroient les successeurs de Gorgias. On s'occupa sérieusement de la pensée ; on réfléchit plutôt aux moyens de convaincre et de prouver, d'attendrir et d'émouvoir, qu'à ceux de plaire et de flatter l'oreille. Alors on vit paroître trois orateurs dont la gravité fut digne de la tribune et du barreau : Antiphon, Critias, Théramène.

Antiphon naquit vers la 75e. olymp. (1), 478 ans avant J.-C., dans la bourgade de Rhamnusium en Attique. Fils d'un habile rhéteur (2), il reçut de son

(1) Corsini, *Fastes Attiques*, t. III, p. 166. Van Spaan, *Dissertat. de Antiphonte*, au 7e. tome de la collection des orateurs de Reiske. Cette dissertation, très-savante et très-bien faite, m'a été de la plus grande utilité. Photius (Bibl. cod. CCLIX) place la naissance d'Antiphon un peu plus tard.

(2) Sophile, père d'Antiphon, étoit un des élèves de Mnésiphile de Phréar, dont j'ai déjà parlé. Il tenoit dans Athènes une école célèbre. Il forma Alcibiade et plusieurs autres orateurs distingués. Les auteurs qui ont avancé que Lysias étoit le premier qui eut ouvert une école, n'ont pas réfléchi qu'Antiphon et Gorgias lui étoient antérieurs. En-

père les premiers principes d'éloquence, et se perfectionna sous Gorgias. Ses progrès rapides le mirent bientôt en état d'ouvrir aussi lui-même une école. On y vit accourir la jeunesse la plus distinguée, et plusieurs hommes d'un mérite déjà prononcé. Thucydide, Socrate, Euripide honorèrent ses leçons de leur présence. Il composa un *Traité de Rhétorique*, cité par Denys d'Halicarnasse et Quintilien (1).

Mais Antiphon avoit trop de génie pour se borner à la profession de rhéteur. Il parut au barreau, et le premier il composa des plaidoyers pour la défense des citoyens. On peut le regarder comme l'inventeur, en Attique, de l'éloquence judiciaire (2). Avant lui, les parties étoient réduites à discuter elles-mêmes leurs intérêts devant le tribunal; et souvent, faute de connoissances ou de moyens oratoires, un accusé perdoit la plus juste cause (3). Antiphon vint au secours des plaideurs; il leur fournît des armes avec lesquelles ils attaquèrent avec plus de vigueur, ou se défendirent avec plus d'adresse. Il vendoit ses plaidoyers, et il ac-

core Gorgias n'est-il pas le premier; Sophile l'avoit précédé.

(1) Denys d'Halic., *Epistola ad Ammæum*, p. 722. Quintilien, *Institut. orat.*, L. III, c. 1. Il dit aussi qu'Antiphon fut le premier qui commença à écrire les discours.

(2) Hermogène, *de Formis orat.*, II, p. 498.

(3) Antiphon, *sur le meurtre d'Hérode*, p. 703, édit. de Reiske.

quit, par ce moyen, une fortune assez considérable, qui a été plus d'une fois l'objet des railleries des poëtes comiques (1).

Cet orateur ne se borna pas à l'éloquence judiciaire; il composa des discours dans le genre délibératif, qui furent prononcés à la tribune (2); il fit aussi des déclamations d'exercice, à l'exemple de Gorgias et des sophistes.

Le caractère de son éloquence a été diversement apprécié. Ses contemporains le surnommèrent Nestor (3), sans doute à cause de la douceur de son élocution. Son nom, ou plutôt celui de sa bourgade, devint le synonyme d'éloquent, et *Rhamnusien* signifia un homme disert et savant (4). Thucydide rend hommage au talent de son maître; il loue la force de ses conceptions et l'énergie de son style (5). D'un autre côté, Denys d'Halicarnasse le compare à Thucydide pour la diction; il trouve celle d'Antiphon correcte, mais peu gracieuse (6). Selon lui, elle est austère et sent l'antiquité; elle

(1) Pseudo-Plutarque, *Vitæ X orat.*, in Antiphonte.

(2) Harpocration, Ammonius, Pollux et Suidas citent *le politique*, le discours *pour la contribution des Lindiens*, un autre pour celle *des Samothraces*. Nous ne possédons aucune de ces harangues.

(3) Philostrate, *Vit. soph. I*, *Antiph.*

(4) Suidas, *voce* Ῥαμνουσία.

(5) L. VIII, p. 545.

(6) Denys d'Halicarn., *de l'arrangement des mots*, p. 52, et *de Isæo* judic., p. 627.

est peu propre au genre délibératif et même au judiciaire. Je ne crains pas d'ajouter qu'elle est quelquefois obscure, que ses enthymèmes ne sont pas toujours assez développés. Hermogène en a jugé plus favorablement : cet orateur lui paroît politique et profond, habile à peindre les caractères et à remuer les passions. Sa diction est élevée et ne manque ni de beauté, ni de clarté; néanmoins il blâme en lui une affectation de simplicité qui quelquefois provoque le dégoût (1). Philostrate (2) trouve ses discours judiciaires véhémens, et composés dans toutes les règles de l'art. Enfin, au jugement de Photius (3), Antiphon montre dans ses pièces d'éloquence beaucoup d'habileté et de talent pour persuader. Il est fort dans l'invention, ingénieux dans les questions douteuses. Il attaque à l'improviste; et ses argumens appuyés sur les lois et sur les passions, ont beaucoup de vraisemblance. Selon Cœcilius, dont Photius et le faux Plutarque ont emprunté tout ce qu'ils disent d'Antiphon, cet orateur faisoit rarement usage des figures de pensées, du moins il les recherchoit peu, à l'exemple des anciens qui, satisfaits d'avoir trouvé le raisonnement, se contentoient de l'exposer avec clarté.

(1) Hermogène, *de Formis orat.*, L. II, p. 494 et 499.
(2) *Vitæ soph.*
(3) Bib. Cod. CCLIX.

Le génie d'Antiphon ne se renferma pas dans l'enceinte de son école ni du barreau. Ses talens et sa réputation l'appeloient aux emplois publics ; on croit qu'il fut Archonte en la troisième année de la 90e. olympiade (1), où l'on trouve un Antiphon à la tête du gouvernement d'Athènes. Il commanda plusieurs fois les armées et remporta des victoires (2). Ses richesses, qui étoient considérables, le mirent en état de fournir plusieurs vaisseaux tout équipés à la république (3). Il ne montoit que rarement à la tribune. Son opinion trop déclarée en faveur de l'oligarchie, l'avoit rendu suspect à la multitude ; mais il ne laissoit pas que d'exercer une influence considérable sur les affaires publiques, par un personnage dont il se masquoit, et qui débitoit ses discours. Pisandre étoit l'instrument dont il avoit coutume de se servir pour imprimer aux esprits le mouvement qu'il désiroit leur communiquer. C'est par lui qu'il fit proposer le retour d'Alcibiade et l'alliance du roi de Perse, à la condition que le peuple établiroit l'oligarchie (4).

(1) Diod. de Sicile, L. XII, p. 534, édit. de Wesseling. 418 ans avant l'ère chrétienne.

(2) Philostrate, *Vit. soph. I, Antiphon.*

(3) Philostrate et le faux Plutarque disent 60 vaisseaux, ce qui est absurde; Xénophon en borne le nombre à deux. *Hist. Grecq.*, L. II, p. 467.

(4) *Voyez* tous ces détails historiques dans Thucydide, L. VIII, p. 545, et dans Plutarque, *Vie d'Alcibiade.*

La situation critique où se trouvoient les Athéniens, les contraignit d'accepter ces propositions. On nomma dix commissaires (1) pour rédiger une constitution et la présenter au peuple. Il en résulta l'élection de quatre cents magistrats, à la tête desquels Antiphon, Critias et Théramène furent placés. Ces quatre cents furent ensuite réduits à trois cents, puis à *trente* par Lysandre. Mais lorsque les Athéniens, sous la conduite de Thrasybule, eurent chassé les tyrans et rétabli la démocratie, notre orateur fut accusé, conjointement avec Archeptolème, de haute trahison envers l'Etat. Antiphon parla pour sa défense avec une éloquence dont Thucydide fait l'éloge, en disant que jamais accusé ne parla avec tant de force et de talent. Néanmoins Antiphon fut déclaré traître à la patrie et condamné à mort. Son corps fut jeté hors du territoire de l'Attique, et privé de sépulture; ses biens furent confisqués; on rasa sa maison; son nom et celui de ses descendans furent inscrits au rang des infâmes (2). Il y a différentes traditions sur l'époque et le genre de sa mort; mais il n'entre pas dans mon plan de les discuter (3).

(1). Tel est le vrai sens de προβουλοί.

(2) Pseudo-Plutarque, *Vit. X or.*

(3) Je dirai seulement, d'après le faux Plutarque, que Lysias et l'historien Théopompe ont écrit qu'Antiphon avoit été tué par les trente tyrans. Un Athénien, nommé

De soixante discours attribués par les anciens à Antiphon (1), vingt-cinq étoient supposés, au jugement de Cœcilius, dont le faux Plutarque a emprunté son récit. Des trente-cinq autres, il ne nous en reste que quinze; encore ces quinze dis-

Kallæscrus, revendiqua la main de sa fille, comme son plus proche parent; ce qu'il n'eut point fait si la mémoire d'Antiphon eût été flétrie. Philostrate et le faux Plutarque disent encore qu'Antiphon, déjà très-âgé, se trouvant à Syracuse, à la Cour de Denys le père, qui venoit d'affermir sa tyrannie, un jour, à table, on agita la question de savoir quel étoit le meilleur airain. Antiphon prenant la parole, dit que c'étoit celui des statues d'Harmodius et d'Aristogiton, qu'on appeloit les *tyrannicides*. Denys, offensé de cette réponse, fit périr Antiphon. On dit encore que Denys le fit mourir, parce qu'il s'étoit moqué de ses vers tragiques.

Il est évident que ces auteurs ont confondu trois Antiphon; qui vécurent à peu près à la même époque. Le *premier* est l'orateur dont nous nous occupons; le *second* est un augure dont Xénophon a parlé dans ses *Mémoires sur Socrate*, L. I, c. 6; le *troisième* est un poëte tragique, qui vécut plus tard; c'est lui que concerne l'anecdote de Denys le tyran. Il y eut encore un quatrième Antiphon, médecin, cité par Pollux, *Onom.*, L. II, *segm.* 24 et 41. Un cinquième étoit philosophe et mathématicien. Il a écrit sur la *quadrature du cercle* et sur la *nature*. Un sixième Antiphon a composé un ouvrage sur *la vie des hommes qui se sont le plus distingués par leurs vertus*. Enfin, un septième est cité par Athénée (L. XV, p. 650, E.) comme auteur d'un ouvrage *sur l'agriculture*.

(1) Le catalogue des ouvrages attribués à Antiphon a été dressé par Meursius, *Biblioth. att.*, L. II, et beaucoup plus exactement par Fabricius, *Biblioth. Grec.*, t. I, p. 836.

cours,

cours, si l'on en croit Jonsius (1), ne sont-ils que des déclamations sophistiques, écrites beaucoup plus tard, et qui n'appartiennent en aucune manière à notre orateur. Mais cette opinion a été puissamment réfutée par le savant *Ruhnckenius*, ou son disciple *Van Spaan*, dans sa dissertation sur Antiphon, part. III, où il a prouvé, par le témoignage des anciens grammairiens, que ces discours sont véritablement de l'orateur Antiphon (2). Je vais jeter un coup d'œil rapide sur chacune de ces pièces. Peut-être le lecteur ne sera-t-il pas fâché qu'on lui fasse connoître les productions d'un écrivain distingué, dont on n'a rien traduit encore en notre langue.

I.

Accusation pour cause de poison contre une belle-mère.

ÉTAT DE LA QUESTION.

Un Athénien, nommé Philonée, avoit une concubine esclave; il la menaça, pour quelque mécontentement particulier, de la livrer à la prostitution publique. Philonée étoit l'ami du père de

(1) *De script. hist. philos.*, p. 325.

(2) Peut-on en dire autant des fragmens que Stobée nous a conservés sous le nom d'Antiphon? je n'ose le décider.

l'accusateur, ils occupoient la même maison. Le père de celui qui parle, marié en secondes noces, vivoit en mésintelligence avec sa femme. Celle-ci fait connoissance de la concubine. Ces deux femmes se content mutuellement leurs chagrins. L'Athénienne promet à l'esclave de lui donner un philtre qui lui ramenera le cœur de Philonée, mais elle exige qu'elle le fasse boire aussi à son mari. Le projet concerté, elles choisissent un jour de fête où Philonée, sur le point de s'embarquer, devoit offrir un sacrifice dans le Pirée, et souper avec son ami. A la fin du repas, à la dernière libation, l'esclave verse le prétendu philtre dans la coupe, et la présente à Philonée, qui en boit la majeure partie et meurt presque sur-le-champ. Son ami en ayant pris une moindre quantité tomba malade et mourut au bout de vingt jours. Son fils aîné accuse sa belle-mère d'avoir empoisonné son père, et d'avoir déjà tenté de le faire en une autre occasion. La belle-mère est défendue par son fils, frère de père de l'accusateur. Le soupçon est fondé sur ce qu'elle a refusé de livrer ses esclaves à la question (1).

L'exorde est d'une simplicité admirable.

« Je suis jeune, je n'ai aucune connoissance

(1) Dans toutes les affaires criminelles, il étoit d'usage de mettre à la question les esclaves de l'accusé, pour en obtenir des aveux et découvrir la vérité.

» des affaires. Mon embarras est extrême ; mais » il seroit encore bien plus grand si, lorsque mon » père m'ordonne de poursuivre ses meurtriers, » je ne les poursuivois pas (1). Je me vois dans » la cruelle nécessité d'attaquer ceux que je de- » vrois le plus chérir, les enfans de mon propre » père et la mère de mes frères ; et j'ai pour ad- » versaires ceux qui devroient être les vengeurs » du défunt, ou du moins se réunir à moi pour » faire punir les auteurs de sa mort. Mais com- » bien ils en sont éloignés ! ils sont précisément » ceux que je suis obligé de citer à ce tribunal : » ils sont les meurtriers que je poursuis.

» O juges, si je prouve que la mère de mes » adversaires a fait périr mon père par ses arti- » fices, et que plus d'une fois auparavant elle » avoit essayé de lui donner la mort ; punissez- » là, je vous en supplie au nom des lois que vous » avez reçues des dieux et de vos ancêtres ; je » vous en supplie au nom du mort dont j'em- » brasse la défense. De grâce, venez à mon se- » cours dans l'entier abandon où je me vois ré- » duit. Vous seuls êtes mes parens ; vous seuls » êtes mes amis. Ceux qui devroient être les ven- » geurs du meurtre, ceux qui devroient m'ap- » puyer de tous leurs moyens sont devenus mes

(1) Il encourroit l'infamie.

» adversaires, sont eux-mêmes les coupables. A
» qui puis-je avoir recours, sinon à vous, aux
» lois, à la justice de ma cause ?

» J'ai lieu de m'étonner que mon frère ait pu
» consentir à s'élever contre moi. Quelle est donc
» sa pensée ? Il croit sans doute faire un acte de
» piété filiale en défendant sa mère. Qu'il sache
» que c'est outrager la nature que d'abandonner
» la vengeance d'un père, surtout lorsqu'il a péri
» victime d'embûches qu'il ne pouvoit soupçon-
» ner de la main qui les lui a dressées. Mon frère
» pourra-t-il dire qu'il sait parfaitement que sa
» mère n'a pas tué mon père et le sien ? comment
» le sauroit-il ? le seul moyen qui pouvoit lui
» procurer cette connoissance, il l'a rejeté ; il a
» refusé constamment de livrer ses esclaves à la
» question. Il n'a négligé aucune des informations
» qui n'étoient pas nécessaires ; et celle qui auroit
» pu lui donner des lumières, il l'a repoussée avec
» obstination. En effet, si les esclaves interrogés
» n'eussent fait aucun aveu, mon frère pourroit
» aujourd'hui parler avec connoissance de cause ;
» il auroit droit de s'élever contre mon accusa-
» tion ; il pourroit défendre sa mère et parvenir
» peut-être à la faire absoudre. Mais quand il n'a
» point voulu d'une preuve qui seule pouvoit
» l'éclairer, comment lui seroit-il permis de dire
» qu'il est instruit d'un fait dont il a dédaigné de

» s'informer ? comment pourroit-il prétendre sa-
» voir ce qu'il a voulu ignorer ? comment pour-
» ra-t-il me répondre ? Il a craint sans doute que
» l'interrogatoire des esclaves ne lui ôtât les moyens
» de sauver la coupable, et il s'imagine la mettre
» à l'abri des lois en refusant cette information,
» en essayant de jeter un voile impénétrable sur
» tout ce qui s'est passé. Comment donc n'est-il
» pas un parjure, quand il vient affirmer à votre
» tribunal qu'il a une parfaite connoissance d'un
» fait qui lui est entièrement inconnu ?

» Si j'ai demandé que l'on appliquât les esclaves
» à la question, c'est pour leur faire déclarer un
» autre fait dont ils ont une parfaite connoissance.
» C'est pour prouver que déjà mon père avoit
» surpris sa femme lorsqu'elle préparoit un breu-
» vage pour lui donner la mort. Elle ne put le
» nier, et prétendit que c'étoit un philtre ».

L'orateur allègue encore d'autres motifs qui lui ont fait demander la question des esclaves. Il a offert qu'elle fut faite par ses adversaires mêmes, de peur que les esclaves ne fussent contraints de répondre conformément à ses interrogations. Le refus qu'on lui en a fait est une preuve que son accusation est juste, et qu'il poursuit les véritables meurtriers.

Il rapporte ensuite le fait avec simplicité, et tel que je l'ai énoncé dans *l'état de la question*.

L'esclave qui a présenté le poison et qui croyoit ne présenter qu'un philtre, quoique moins criminelle, a été livrée au bourreau et a subi le dernier supplice, tandis que la vraie coupable, celle qui, de ses mains et à loisir, a préparé la mort de son époux, respire encore.

« Considérez, dit-il aux juges, qui de mon frère » ou de moi vient vous faire la demande la plus » juste. Moi je viens vous supplier d'être les ven- » geurs d'un citoyen malheureux qu'un crime » irréparable, parti de la main qu'il devoit le » moins soupçonner, a précipité dans la tombe » avant le temps. Mon frère, abandonnant la » cause d'un père infortuné, vient vous implorer » pour celle qui lui a donné la mort. Il vous fait » une demande qui outrage les lois et la religion, » une demande que les dieux et vous, ne pouvez » entendre qu'avec horreur. Il vous supplie de » soustraire une criminelle à la juste punition » qu'elle a méritée. Mais vous n'êtes point les » protecteurs du crime, etc. »

La péroraison est d'une forme assez singulière. « J'admire la hardiesse de mon frère, lorsqu'il » affirme que sa mère n'est point coupable. Com- » ment peut-on savoir ce que l'on n'a point vu? » Ceux qui trament la mort de leurs proches » ont-ils donc coutume d'appeler des témoins? » N'ont-ils pas soin, au contraire, de s'envi-

» ronner des ténèbres les plus profondes? Les » infortunés qu'ils attaquent, n'apprennent leurs » projets qu'au moment même où ils en deviennent la victime. Alors, quand ils le peuvent, » ils appellent leurs parens, leurs amis, leurs » esclaves; ils les prennent à témoins; ils leur » déclarent l'auteur du crime, et leur enjoignent » de le poursuivre, et de venger leur mort. » Voilà ce que m'a ordonné mon père durant » sa dernière et cruelle maladie. Malgré ma » jeunesse il ma révélé les auteurs de sa mort, » et ma chargé de la venger. Je vous ai raconté » les faits, je suis venu au secours de mon père, » autant qu'il étoit en mon pouvoir. C'est à vous à » examiner le reste; pour moi, je me retire, persuadé que les Dieux infernaux ne demeurent » point indifférens envers ceux qui les outragent ».

Je me suis un peu étendu sur ce discours, tant à cause de ses beautés particulières que pour faire connoître la manière d'Antiphon.

II.

Le suivant est une *accusation en assassinat.* Le meurtrier n'est pas nommé. On le désigne simplement. C'est une de ces causes que les Grecs nommoient ἀπαράσημοι (1), et une dé-

(1) C'est-à-dire *indéterminée,* qui porte sur un fait dont l'auteur n'est pas connu.

clamation scholastique. En voici le sujet. Un homme a été assassiné dans la rue avec son esclave, en revenant de souper. Un de ses parens accuse de ce meurtre un ennemi du mort : le soupçon est fondé sur l'intérêt qu'avoit le meurtrier à venger des injures passées, et à se délivrer d'une accusation récente intentée contre lui par le défunt, et dans laquelle il craignoit de succomber.

L'exorde est tiré de la difficulté qu'il y a de découvrir l'auteur d'un crime, quand il est commis par un scélérat profond, exercé depuis long-temps dans l'art des forfaits. La preuve est tirée de la déposition de l'esclave expirant, qui a désigné l'assassin, sans le nommer.

III.

Antiphon se répond à lui-même dans le suivant. L'accusé se plaint d'être le plus malheureux de tous les hommes. La fortune laisse quelquefois respirer ceux qu'elle tourmente le plus ; mais lui, à peine est-il sorti d'un malheur, qu'il retombe dans un autre. Ruiné par le défunt quand celui-ci vivoit, il court risque de perdre la vie lorsque son ennemi est mort. Il avoue les inimitiés réciproques qui les divisoient depuis long-temps, et il en tire une forte induction pour son innocence. Oui, j'étois son en-

nemi, et par cette raison même je me serois bien gardé de le tuer, car je ne devois pas douter que l'on ne manqueroit pas de m'imputer sa mort. Il infirme le témoignage de l'esclave, comme suborné.

IV, V.

Le quatrième est une réplique au précédent, et le cinquième une nouvelle défense de l'accusé.

VI, VII, VIII, IX.

Les quatre discours suivans sont encore des déclamations scholastiques, dont le sujet est un meurtre involontaire.

Deux enfans s'exerçoient dans un gymnase à lancer le javelot. L'un d'eux passe dans le moment où l'autre envoie le dard, le reçoit dans le flanc, et meurt. Son père demande la punition du meurtrier. Celui-ci s'excuse sur l'imprudence de son camarade.

La justification de l'accusé, une réplique de l'accusateur et une réponse à la réplique forment cette tétralogie.

X, XI, XII, XIII.

Un meurtre involontaire, commis en se défendant, fournit la matière de ces quatre déclamations. Un

jeune homme et un vieillard ont eu une altercation. Le vieillard frappe le jeune homme; celui-ci, en se défendant, porte un coup mortel à son adversaire.

XIV.

Le quatorzième discours, intitulé pour *le meurtre d'Hérode*, porte sur un fait réel et est un vrai plaidoyer. C'est peut-être, à quelques défauts près, le plus beau morceau qui nous reste d'Antiphon.

Un certain Hélus de Mitylène revenoit de l'Attique et naviguoit avec Hérode. La tempête les oblige à relâcher à Méthymne, et à changer d'embarcation; la leur n'étoit pas pontée, et il pleuvoit. Après ce changement on se met à table; Hérode, ayant soupé, sort de la barque et ne revient plus. On l'attend en vain jusqu'au lendemain. Ses parens accusent Hélus de l'avoir assassiné; et c'est pour sa justification qu'Antiphon a écrit ce discours.

Dans un exorde beaucoup trop long, l'accusé se plaint de son peu d'habileté dans l'art de parler, qui ne répond pas à l'expérience que ses malheurs lui ont acquise. Il établit que ses adversaires ne lui objectent aucun crime précédent; qu'il a toujours joui de la réputation d'un honnête homme. Il se justifie du crime qu'on lui impute par l'exposé même des faits. C'est sans aucun

dessein et par un pur effet du hasard qu'il s'est embarqué avec Hérode. Il ne le connoissoit pas. Celui-ci reconduisoit chez eux des esclaves que des Thraces avoient rachetés. Pour lui, il alloit à Ænos, rejoindre son père. C'est la nécessité, c'est le mauvais temps qui les a fait relâcher à Méthymne, et changer d'embarcation. Il prouve qu'après le repas du soir, Hérode est descendu seul à terre; que pour lui il n'a point quitté le bâtiment de toute la nuit. Le lendemain, inquiet de ne plus revoir Hérode, il propose de l'envoyer chercher à la ville, et personne ne voulant y aller, il offre son valet. L'orateur en tire cette induction naturelle, que si Hélus eût été coupable, il se seroit bien gardé de faire une offre dont l'effet auroit été de découvrir son crime. Aussi aucun de ceux qui naviguoient avec lui ne lui ont imputé l'absence d'Hérode. Sur quelle preuve donc ses accusateurs veulent-ils se fonder? Il quitte le port de Méthymne; il est arrivé à Ænos. La barque revenue, les premiers navigateurs qui y montent, y découvrent du sang; on prétend qu'un homme y a été tué. Mais ce sang examiné n'est que celui d'une brebis immolée deux jours avant. Les parens d'Hérode accusent Hélus, s'emparent de ses esclaves, et les appliquent à la question. Aucun ne le charge, à l'exception d'un seul, qui, séduit par l'espoir de la liberté que lui ont

offerte les accusateurs, ou pour se délivrer des tourmens, a dit tout ce que l'on a voulu; mais ce même esclave, prêt à mourir, s'est rétracté, et est convenu qu'on lui avoit suggéré une déposition pleine de mensonges. Alors les accusateurs ont hâté la mort de l'esclave. L'orateur en conclut qu'ils ont craint la voix du repentir et de la vérité, et qu'ils ont étouffé le témoignage de cet esclave qui s'élevoit contre eux. Nous ne suivrons point l'orateur dans tous ses raisonnemens, ils sont justes et concluans, et leur force presse partout ses adversaires. Il finit par invoquer l'équité des juges, et le serment qu'ils ont prêté de prononcer conformément aux lois. Ce discours, qui a des longueurs et des beautés, mériteroit, ainsi que le premier, les honneurs de la traduction.

XV.

Le quinzième et dernier plaidoyer d'Antiphon est écrit en faveur d'un chorége (1), qui nourrissoit chez lui des enfans destinés à paroître dans les jeux publics. L'un d'eux, croyant embellir sa voix, prit un breuvage et mourut. Le père de cet enfant accusa le chorége comme responsable des

(1) Citoyen chargé de diriger les jeux et les spectacles, et d'en faire les frais.

enfans qui lui étoient confiés. Le style de cette pièce décèle une déclamation d'exercice.

Stobée, dans son précieux recueil de pensées morales, extraites des poëtes et des écrivains en prose, nous a conservé quelques fragmens d'Antiphon, qui ne sont pas indignes d'être connus.

I. *De temperantiâ*, p. 66.

Celui qui n'a jamais eu de désirs honteux, ne peut passer pour tempérant; car il n'a point eu d'occasion de se vaincre lui-même et de prouver qu'il étoit honnête.

II. *De intemperantiâ*, p. 78. La douleur est tout auprès de la volupté : les plaisirs ne vont jamais seuls, les chagrins et les peines les accompagnent. Platon lui a dérobé cette belle pensée dans le *Phédon*.

III. *De parcitate*, p. 154. On trouve cette maxime très-philosophique.

Il est des hommes qui emploient toute leur vie à se préparer de quoi vivre un jour. Il semble qu'ils se proposent de jouir quand ils cesseront d'exister, et ne réfléchissent pas que la mort est un ingrédient qui entre nécessairement dans la composition de notre être.

IV. A la pag. 155, on lit une fable qui a servi de modèle à celle que La Fontaine a intitulée *le Thésauriseur*. L'invention en appartient-elle à Antiphon? Je n'oserois le décider. Mais il l'avoit ra-

contée dans quelque ouvrage. Je vais la rapporter, pour mettre le lecteur à portée de juger de la manière dont notre orateur a traité ce sujet.

Un homme voyant un autre porter une grosse somme d'argent, le pria de la lui prêter à intérêt. Le porteur, qui étoit d'un caractère défiant et peu disposé à obliger, refusa et alla cacher son argent dans un endroit obscur. Un voleur découvrit la cachette, et déroba le trésor. Quelques jours après, l'avare allant visiter son argent, et ne le trouvant plus, il se désoloit et regrettoit de ne l'avoir pas prêté : il ne seroit pas perdu, disoit-il, et il m'auroit produit une autre somme. Il rencontra l'homme qui avoit voulu le lui emprunter ; il lui conta son chagrin, et lui dit qu'il se repentoit bien de n'avoir pas voulu l'obliger ; que son argent étoit entièrement perdu pour lui. L'autre lui répondit : ne vous chagrinez pas, déposez une pierre à la même place, et imaginez que votre argent n'est pas perdu ; vous n'en faisiez aucun usage quand vous l'aviez, on ne vous a donc fait aucun tort.

La perte d'un objet dont on n'use point, et dont on n'usera jamais, n'en est point une. La divinité n'a pas voulu accorder tous les biens à l'homme ; en le faisant riche d'argent, elle le rend pauvre de sagesse ; et quand elle nous ravit celle-ci, elle nous prive det ous les deux.

V. *De irâ*, p. 173. L'homme en colère ne peut juger sainement de rien; sa passion trouble son jugement. *Et plus bas*, p. 175 : celui qui s'approche d'un homme dans l'intention de lui faire du mal, craint de ne pouvoir accomplir son dessein. S'il manque l'occasion, et qu'il diffère sa vengeance, il est sage. La crainte le fait différer, et quand on diffère, souvent, dans l'intervalle, on change de volonté. Mais quand le mal est fait, on ne peut plus réfléchir ni changer; au lieu que tout le temps que l'on diffère, on peut revenir à la sagesse. Celui qui cherche à faire du mal aux autres, et qui se flatte de n'en point éprouver, n'est pas sage. L'espérance n'est pas toujours une bonne chose; souvent elle précipite l'homme dans des maux incurables, et souvent l'on éprouve le mal que l'on cherchoit à faire à son voisin. N'estimez sage que l'homme qui s'arme contre les transports de sa passion, et qui peut se vaincre lui-même; mais celui qui s'abandonne à l'impulsion de sa colère, préfère ce qui est pire à ce qui est meilleur.

VI. *De injusticiâ*, p. 131. Ces hommes qui, pour amasser, n'épargnent ni travaux, ni fatigues, ni privations, n'ont d'autre jouissance que celle que procure l'avarice. S'il faut toucher à leur trésor et en faire usage, ils souffrent comme si on leur arrachoit leur propre substance.

VII. *De Magistratu*, p. 308. S'il faut se trom-

per, il vaut beaucoup mieux absoudre un coupable que de condamner un innocent. L'un est une erreur, l'autre est un crime.

Ibid., p. 314. Est-il juste d'absoudre pour une parole celui qui a manqué par une action, et de perdre pour un mot celui dont l'action est vertueuse? La parole est l'ouvrage de la langue; l'action est le fruit de la réflexion.

VIII. *De uxore non ducendâ*, p. 421.

Examinons la vie humaine dans une époque plus avancée. L'on aime, et l'on veut se marier. Le jour même ou la nuit que vous prenez une femme, un nouveau génie, un nouveau sort vous domine. Le mariage est un grand combat pour l'homme. S'il rencontre une femme d'une humeur fâcheuse, que fera-t-il en ce malheur? Le divorce est un triste remède, et il est bien dur de provoquer l'inimitié de ceux qui étoient nos amis, qui avoient la même façon de penser, les mêmes inclinations, les mêmes goûts. D'un autre côté, la possession d'une méchante femme est bien douloureuse, et il est cruel de ne rencontrer que des chagrins, où l'on croyoit trouver du plaisir. Mais écartons ce tableau désagréable, et n'envisageons la chose que sous son plus bel aspect. Est-il rien de plus doux pour un homme que d'être uni à une femme qui lui est chère? quoi de plus agréable, surtout dans la jeunesse? Mais c'est de la

source

source même du bonheur que naissent les déplaisirs. La volupté ne marche jamais seule, les chagrins et les peines la suivent de près. La palme des athlètes vainqueurs olympiques ne se cueille qu'au milieu des fatigues ; les sciences, l'habileté dans tous les genres, les jouissances de toute espèce exigent des travaux et des peines. Les honneurs, les prix et tous ces appats que la fortune présente aux mortels, sont placés au milieu des travaux, et veulent être arrosés de nos sueurs. Si mon corps étoit autrement constitué qu'il ne l'est, il me seroit impossible de vivre. En effet, que n'ai-je point à faire chaque jour, soit pour conserver ma santé, soit pour me procurer de quoi subsister, soit pour acquérir de la sagesse, de la gloire ou une bonne réputation ? Que sera-ce donc quand j'aurai un autre corps dont il me faudra prendre les mêmes soins ? Il est constant qu'une femme, quelque agréable qu'elle soit à son époux, ne lui cause ni plus de plaisir ni moins de peines qu'il n'en éprouvoit auparavant lorsqu'il vivoit seul. Et maintenant il a deux corps à soigner, pour la santé, pour la nourriture, pour la bonne renommée. Ajoutez les enfans qui surviennent, et voilà bientôt les inquiétudes à leur comble ; et cependant les grâces de la jeunesse ont disparu, et la beauté du visage n'est plus la même.

De vitæ brevitate, p. 533. On lit cette belle

sentence d'Antiphon. La vie est semblable à une détention d'un seul jour. En effet, tel est l'espace de temps pendant lequel nous jouissons de la lumière, pour la transmettre à d'autres.

Terminons cet article par une observation importante pour l'Histoire de l'Eloquence. Quintilien a écrit au livre II, ch. 4 de ses *Instit. Orat.*, que ce n'étoit que vers le temps de Démétrius de Phalère que les rhéteurs grecs avoient commencé à composer des déclamations d'exercice, faites à l'imitation des causes réelles qui se plaident au barreau. Cette assertion de Quintilien est peu exacte, et les déclamations d'Antiphon, antérieur de plus de 80 ans à Démétrius de Phalère, prouvent que l'on doit faire remonter jusqu'à lui cet usage. Gorgias et les autres sophistes avoient aussi composé des déclamations; mais plus empressés à montrer la subtilité de leur esprit et la fertilité de leur imagination que la vigueur du raisonnement, ils se renfermoient dans le genre démonstratif. L'éloge ou le blâme étoient presque l'unique matière de leurs discours; quelquefois, mais rarement, ils s'élevoient jusqu'au genre délibératif, et s'ingéroient de donner des conseils politiques. Antiphon fut le premier qui osa traiter d'une manière fictive le genre judiciaire, et qui, pour exercer ses élèves dans l'éloquence du barreau, imagina de composer des déclamations sem-

blables à des plaidoyers, inventa des sujets pareils à ceux qui se présentoient fréquemment dans les tribunaux.

Un mauvais citoyen ne sauroit être un grand homme, mais il peut quelquefois posséder de grands talens. C'est ce que l'on vit en Critias, fils de Callæschrus, qui se fit connoître vers les dernières années de la guerre du Péloponnèse. Une excellente éducation et les leçons de Socrate ne purent dompter son caractère impétueux et violent. Il acheva de corrompre ses mœurs en Thessalie, où il fit un assez long séjour. Ennemi du gouvernement populaire, il aigrît les princes Thessaliens contre leurs sujets, et leur conseilla d'aggraver le joug de la tyrannie, en sorte que, suivant la réflexion de Philostrate (1), on ne peut dire si la Thessalie lui fut plus nuisible qu'il ne le fut à la Thessalie. De retour à Athènes, son ambition le précipita dans le parti de l'oligarchie. Dévoué à Lysandre et aux Lacédémoniens, il hâta la prise d'Athènes et la destruction de la république. La récompense de sa trahison fut d'être établi le chef des trente tyrans (2) qui désolèrent l'Attique : il en devint bientôt le plus cruel. Sa conduite révolta tellement Théramène, l'un de

(1) Philost., *Vit. soph.*, L. I, *in Critia.*

(2) Xénophon (*Hist. Græc.*, L. II, p. 270) a conservé leurs noms.

ses collègues, que celui-ci osa s'opposer à ses atrocités. Aussi Critias dénonça Théramène devant le sénat des Trente, le fit rayer du registre des sénateurs et condamner à mort, sans lui donner la faculté de se justifier (1).

Critias périt dans le combat que Thrasybule livra aux Trente, et s'ensevelit sous les ruines de la tyrannie. On donne des éloges à sa mort (2); mais peut-il être glorieux de mourir pour un parti qu'il est honteux d'embrasser ?

L'éloquence de Critias avoit beaucoup de rapport avec celle d'Antiphon (3). Elle étoit grave, élevée et pompeuse, mais sans faste. Cet orateur aimoit les formes affirmatives et sentencieuses. Sa diction étoit élégante et pure ; son style soigné étincelloit des beautés de l'atticisme (4), et l'étendue majestueuse de ses périodes ne nuisoit point à leur clarté. Ses exordes, surtout ceux des discours adressés au peuple, avoient un air de vérité et de naturel très-propre à persuader. Outre l'éloquence, Critias cultivoit la poésie avec succès, et ses élégies sont citées par Plutarque (5),

(1) Nous allons raconter cet événement avec plus de détails dans l'article suivant. *Voyez* Xénophon, *l. c.*, p. 271.

(2) Philostrate, *l. c.*

(3) Hermogène, *de Formis orat.*, p. 499.

(4) Philostrate, *v. S.*, *in Critia.*

(5) *Vie de Cimon*, p. 484, F.

Athénée (1), le scholiaste d'Aristophane (2), et ses ïambes par Stobée (3). Il avoit composé un Traité *sur les républiques* (4). On lui attribue aussi deux tragédies, *Atalante* (5) et *Pirithoüs ;* mais cette dernière paroît appartenir à Euripide (6).

Théramène, Athénien de la bourgade de Stérie, fils d'Agnon (7), par son éloquence et la sagesse de ses conseils, s'étoit acquis une considération particulière auprès du peuple d'Athènes. Dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse, il donna des preuves de courage et de capacité militaire. Les Athéniens lui durent en partie le succès du combat naval de Cyzique et de celui des Arginuses, dans lesquels il commandoit une division. Après cette dernière bataille, il revint à Athènes dans l'intention de justifier les généraux accusés d'avoir négligé de rendre les honneurs funèbres aux citoyens qui avoient péri dans le combat. Mais ayant appris que ces géné-

(1) Athénée, L. IX, p. 432, et L. XV, p. 666.

(2) *Batrach.*, v. 546.

(3) Stobée, p. 148, 198, 519.

(4) Pollux, L. VII, c. 3. Harpocration, voc. λυκουργεῖς, et Athénée, L. XI, p. 483, B, et 488, E.

(5) Pollux, L. VII, c. 10.

(6) Athénée, L. X.

(7) Plutarque, *Vie de Nicias*, p. 524. Mais dans la vie de Lycurgue du même auteur (p. 441, A), le père de Théramène est mal à propos nommé *Ancon*. *Voyez* le schol. d'Aristoph., *Grenouilles*, v. 546.

raux vouloient faire retomber sur lui la faute qu'on leur imputoit, il changea de dispositions, et de leur apologiste devint leur accusateur (1).

Quoique ses talens et la douceur de son caractère lui eussent concilié l'estime et la faveur de tous les bons citoyens, on lui reprochoit néanmoins une inconstance singulière dans ses opinions. Incertain entre les deux factions qui partageoient alors Athènes, tantôt il embrassoit avec chaleur les intérêts de la multitude, tantôt il favorisoit l'oligarchie. On le vit, tour à tour, proposer et faire abolir le gouvernement des Quatre-Cents (2). Cette versatilité lui fit donner le surnom de *Cothurne*, espèce de chaussure théâtrale qui va indifféremment à tous les pieds (3).

Le retour d'Alcibiade, qui ramena quelque temps la fortune du côté des Athéniens, fut l'ouvrage de Théramène ; il ne laissoit passer aucune occasion sans faire sentir au peuple de quel puissant secours il se privoit en tenant en exil, sous le poids d'un décret flétrissant, un homme dont la bravoure et les conseils étoient la dernière ressource de la république.

Diodore de Sicile rend en deux endroits (4) un

(1) Diodore de Sicile, L. XIII.
(2) Ce gouvernement ne dura que quatre mois.
(3) *Scholiaste d'Aristoph.*, *Batrach.*, v. 47 et 546.
(4) Diod. de Sicile, L. XIII, p. 624, et XIV, p. 641.

témoignage honorable à la sagesse et aux talens oratoires de Théramène; il l'appelle *le plus sensé de tous les Athéniens*, et dit que *l'avis de cet orateur entraînoit toujours les suffrages*. Xénophon paroît aussi faire un cas particulier de sa vertu et de sa probité.

Lorsque Lysandre, malgré la foi des traités, voulut abolir la démocratie, et établir les trente tyrans, Théramène s'y opposa avec un courage qui pensa lui devenir funeste, et qui lui attira les menaces du farouche (1) vainqueur. Le peuple consterné fut obligé de se soumettre au gouvernement qu'on lui imposoit, mais il voulut que Théramène en fut un des membres, espérant que sa probité et la douceur de son caractère serviroient de frein à la violence et à l'ambition de ses

(1) Xénophon, *Hist. Græc.*, L. II, p. 271. Lysias, dans son discours *contre Eratosthène*, l'un des trente, dit précisément le contraire. Il accuse Théramène d'avoir promis de lui-même aux Lacédémoniens d'abattre les grandes murailles, d'avoir proposé le gouvernement des *trente*, et favorisé les desseins de Lycurgue. Mais j'aime beaucoup mieux m'en rapporter à Xénophon, historien sage et véridique, qu'à un orateur que l'intérêt de sa cause peut avoir engagé à altérer la vérité des faits et la pureté des intentions. Lysias nous fournit lui-même, sans s'en apercevoir, une preuve de la bonne réputation de Théramène. Car le tyran *Eratosthène*, que Lysias accuse, pour rendre sa cause plus favorable, prétend avoir été l'ami de Théramène, et avoir toujours agi de concert avec lui. Pourquoi? parce que Théramène passoit pour un homme populaire.

collègues (1). Il remplît avec fidélité et au mépris de sa vie le vœu de ses concitoyens. Indigné des vexations et des cruautés des Trente, il osa s'élever contre eux et les menacer de la vengeance publique. Alors Critias, le plus fougueux de ces tyrans, l'accusa de trahir un gouvernement auquel il avoit volontairement participé. Théramène réfuta cette accusation par un discours véhément (2), et parla avec tant de force et de raison, que tout le sénat penchoit visiblement en sa faveur. Critias craignant que Théramène, par son éloquence, ne parvînt à détruire l'oligarchie, fit entrer dans le sénat des satellites armés d'épées nues, à la tête desquels étoit un certain Satyrus, membre du tribunal des Onze (3), et leur ordonna de se saisir de Théramène. Celui-ci voyant la violence qu'on vouloit lui faire, se réfugia à l'autel qui étoit dans l'enceinte, moins, comme il le dît alors, pour mettre ses jours en sureté en recourant à la protection des dieux, que pour attirer sur ses enne-

(1) Xénophon, *l. c.*

(2) Xénophon (*l. c.*, p. 273) met un très-beau discours dans la bouche de Théramène. Mais comme cette pièce d'éloquence appartient plutôt à Xénophon qu'à celui qu'il fait parler, nous nous contentons de l'indiquer. Au surplus, c'est dans Xénophon qu'il faut lire ce trait d'histoire; il offre dans cet écrivain des détails très-précieux. Diodore de Sicile n'a fait que l'abréger dans son XIVe. livre, et l'a quelquefois altéré.

(3) Exécuteurs des jugemens criminels.

mis la peine que mériteroit leur impiété s'ils osoient violer cet asile. Les satellites de Critias l'en arrachèrent. Théramène supporta cet outrage avec beaucoup de magnanimité. Elevé à l'école de Socrate, son ame étoit profondément imbue des principes de la philosophie (1). Les spectateurs, glacés de crainte, se contentoient de le plaindre. Mais Socrate (2), accompagné de deux de ses amis, accourut à son secours et voulut s'opposer à la violence des satellites. Théramène le conjura de n'en rien faire, en lui disant qu'il mourroit de désespoir s'il étoit cause du malheur de trois amis aussi généreux. Les ministres du tyran s'emparèrent alors de leur victime, et la traînèrent en prison à travers la place publique. La multitude effrayée regardoit ce spectacle d'un œil stupide, osant à peine répandre des larmes sur le sort de cet homme vertueux et sur la perte de la liberté publique.

(1) Diodore, L. XIV.

(2) Xénophon, qui raconte cet événement avec les plus grands détails, garde le silence sur ce dévouement généreux de Socrate. On en doit être d'autant plus étonné, que ce trait honore infiniment le philosophe. Le faux Plutarque (*Vit. X orat.*, *Isocr.*) attribue à Isocrate cet acte de courage. Mais le caractère timide de ce sophiste ne permet pas de penser de lui aussi avantageusement. C'est une erreur de nom, et l'autorité de Diodore de Sicile, dont j'ai tiré ceci, est préférable à celle de l'auteur pseudonyme *de la Vie des dix orateurs.*

Théramène fut condamné à boire la ciguë. On prétend qu'après avoir presque vidé la coupe fatale, il fit sauter le reste en l'air, à la manière de ceux qui jouent au cottabus (1), en disant : *voilà pour le beau Critias* (2).

Quelques jours avant sa mort, il arriva à Théramène un événement assez singulier. Il étoit entré pour affaires dans une maison ; il en sortoit à peine qu'elle s'écroula. Comme ses amis s'empressoient à le féliciter du bonheur qu'il avoit eu d'échapper à ce danger, il ne répondit que ces mots : *ô Jupiter! à quoi me réserves-tu donc* (3)*?*

Outre ses discours, cet orateur avoit composé des déclamations ou exercices de rhétorique (4).

(1) Jeu dans lequel on s'exerçoit à jeter du vin d'une coupe dans une autre, sans en répandre. *Voyez sur le Cottabus*, la remarque de la page 333 du tome V de ma traduction de Lucien, où j'ai décrit ce jeu dans tous ses détails. Une partie de la grâce de cette plaisanterie de Théramène porte sur ce que Critias avoit célébré le Cottabus dans ses vers élégiaques. *Voyez* Athénée, L. XV, p. 666.

(2) Il lui souhaitoit par là le même sort.

(3) Ælien, *Hist. Div.*, L. IX, c. 2.

(4) Suidas, voc. Θηραμένης. Ruhnkenius, dans son *Historia critica, Orat. Græc.* (p. 126), prétend que ces déclamations ne sont point de Théramène, mais qu'elles furent composées par des sophistes plus récents. Il appuie ce sentiment sur l'autorité de Quintilien, qui dit (L. II, c. 4, p. 176 de ses *Institut. Orat.*) que ce ne fut que vers le temps de Démétrius de Phalère que les Grecs commencèrent à composer des plaidoyers imaginaires sur le modèle des

Il donna des leçons publiques d'éloquence, et l'on compte Isocrate parmi ses plus illustres disciples. Les ouvrages de Théramène paroissent avoir été perdus d'assez bonne heure, du moins ils étoient devenus fort rares du temps de Cicéron, qui déclare ne les avoir jamais vus et ne les connoître que sur le témoignage d'autrui (1).

Alcibiade, fils de Clinias, élève de Sophile, de Périclès son tuteur et d'Aspasie, l'un des disciples chéris de Socrate, avoit reçu de la nature et de l'éducation tous les avantages qui peuvent contribuer à former un excellent orateur. Il parloit avec beaucoup de facilité, mais le soin extrême qu'il apportoit à parer son élocution des formes les plus élégantes, à n'employer que des expressions choisies, le faisoit quelquefois hésiter (2). Sa prononciation étoit molle et efféminée; il ne pouvoit articuler les R et les changeoit en L, comme on le voit dans Aristophane (3). Néanmoins la grâce particulière dont il assaisonnoit ses discours le rendoit le plus persuasif de tous les hommes (4).

causes véritables. Nous avons répondu à cette assertion de Quintilien à la fin de l'article d'Antiphon.

(1) Cicéron, *de Oratore*, L. II, p. 152, n°. 52, édit. de Charles Etienne.

(2) Plutarque, *Præcepta polit.*, p. 804.

(3) Aristoph., *Guespes*, v. 44.

(4) Cornel. Nepos, *in Alcibiade. Disertus, ut imprimis dicendo valeret, et tanta erat commendatio oris atque orationis ut nemo ei dicendo posset resistere.*

Son éloquence ne manquoit point de vigueur, et Démosthène le reconnoît pour l'orateur le plus véhément de ce temps (1). Alcibiade n'a rien écrit, et il n'est resté aucun monument qui puisse nous donner une juste idée de son talent. Sa vie, son caractère et ses mœurs ont été l'objet des réflexions philosophiques de Plutarque. C'est là qu'il faut étudier cet étonnant personnage qui sut allier les plus grandes vertus aux plus grands vices.

A cette époque, vers la fin de la guerre du Péloponnèse, la variation continuelle du gouvernement produisit une foule d'accusations. Dans l'anarchie qui déchiroit l'Etat, chaque orateur prétendoit conduire le peuple. Les factions se multiplioient et se dénonçoient réciproquement. Chaque jour, on proposoit des lois nouvelles, et chaque jour on les abrogeoit. L'éloquence devint plus que jamais nécessaire, elle fut plus que jamais cultivée. On vit paroître alors un essaim si nombreux d'orateurs, qu'il devient impossible de les faire connoître tous. Qu'il me suffise de nommer les principaux.

Je place à leur tête Céphalus, Athénien (2),

(1) Démosthène, *adversus Midiam.*, p. 561, édition de Reiske. Καὶ λέγειν ἐδόκει πάντων, ὥς φασιν, εἶναι δεινότατος.

(2) Différent de Céphalus de Syracuse, père de l'orateur Lysias, et qui vint s'établir à Athènes sous Périclès. Tzetzès les a confondus : *voyez* Chiliade V, c. 34.

rhéteur et démagogue. Suidas semble lui attribuer l'invention des *exordes* et des *épilogues* ou *péroraisons* (1), en disant que Céphalus fut le premier qui en composa. Cette assertion demande à être expliquée. Il ne faut pas croire qu'avant Céphalus les discours n'eussent ni *exordes* ni *péroraisons :* ces parties sont trop essentielles à l'éloquence pour qu'un discours puisse exister sans elles. Suidas a voulu dire que ce rhéteur étoit le premier qui eut formé un recueil d'*exordes* et de *péroraisons* que l'on pouvoit appliquer à différentes circonstances. C'étoit comme une provision de *lieux communs* dont l'orateur pouvoit user à son choix. C'est ainsi que Démosthène avoit composé d'avance un nombre d'exordes, que l'on trouve dans la collection de ses œuvres, et qu'il employoit vraisemblablement dans les occasions où il étoit obligé de parler sans préparation.

Céphalus vécut du temps de l'anarchie, c'est-à-dire, sous le règne des trente tyrans. Sa probité, ses mœurs honnêtes, son amour pour sa patrie et ses talens distingués l'avoient rendu cher aux Athéniens. Durant le cours d'une longue ad-

(1) Ἐπίλογος a deux sens très-différens ; il signifie ou une addition faite à un discours, et par conséquent une *péroraison*, ou un discours que l'on prononce en second, et pour appuyer l'opinion d'un premier orateur. On en trouve plusieurs de ce genre dans Lysias.

ministration, pendant laquelle il proposa plus de décrets qu'aucun autre orateur, il ne lui arriva jamais d'être accusé pour cause d'infraction aux lois (1). Il suivit constamment le parti populaire, et c'est à lui que les Athéniens durent la victoire qu'ils remportèrent sur les trente tyrans. Les insurgés étoient sans armes, Céphalus leur fournît huit cents boucliers (2).

Athénée (3) attribue à Céphalus un éloge de la courtisane Lagis; mais il est vraisemblable que cet ouvrage est d'un Céphalus, sophiste qui vécut beaucoup plus tard.

Archinus de Cœlé, bourgade de l'Attique, fut un des braves citoyens qui se joignirent à Thrasybule, pour chasser les trente tyrans. Il composa une oraison funèbre, et Platon, dans le *Ménexène* (4), indique Archinus et Dion comme les deux orateurs sur lesquels devoit se porter le choix de

(1) Eschine, *contre Ctésiphon*, p. 583, édit. de Reiske. Démosthène, *de Coronâ*, p. 301 et 310. Néanmoins, si l'on s'en rapporte à Jean Tzetzès (Chil. V, c. 34), Céphalus fut une fois condamné à une amende de cent dragmes (900 liv.), pour avoir proposé un décret peu réfléchi. Céphalus dît à cette occasion que ce n'étoit point par une amende, mais par la mort que les Athéniens auroient dû le punir de les avoir délivrés du joug de la tyrannie.

(2) On attribue aussi ce fait à Céphale, père de Lysias, qui tenoit une manufacture d'armes.

(3) Athénée, L. XIII, p. 592.

(4) *Sub initio.*

celui qui seroit chargé de prononcer l'éloge des guerriers morts dans le cours de cette année. On prétend qu'Isocrate a beaucoup emprunté, pour son *Panégyrique*, du discours funèbre d'Archinus (1). Cet orateur attaqua et fit annuler le décret que Thrasybule avoit fait rendre en faveur de Lysias l'orateur, et qui admettoit celui-ci au rang des citoyens, en récompense des services qu'il avoit rendus aux Athéniens lors du rétablissement de la démocratie. Il paroît que la diction d'Archinus étoit très-élégante, puisque Platon l'a imitée dans l'oraison funèbre qu'il a placée dans le *Ménexène*, au rapport de Denys d'Halicarnasse (2).

Ce fut à la persuasion et à l'exemple d'Archinus que les Athéniens commencèrent à se servir des lettres ïoniennes, au nombre de 24, au lieu des 16 lettres pélasgiques dont ils s'étoient contentés jusqu'alors (3). L'époque précise de l'adop-

(1) Photius, *Biblioth.*, Cod. CCXL, p. 1458, 20.

(2) *De admiranda vi dic. in Demosth.*, p. 1027, édit. de Reiske.

(3) Ces lettres sont Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ, Υ. Les doubles, Ζ, Ξ, Ψ, les longues, η, ω, les aspirées, Θ, Φ, Χ, n'étoient point encore en usage chez les Athéniens. On suppléoit aux premières en écrivant δσ, γσ ou κσ, et πσ ou βσ. Pour les secondes, on doubloit la lettre εε, οο, ou l'on écrivoit simplement ε et on prononçoit η, ο et l'on prononçoit ω. Pour représenter l'aspiration, on se

tion de ce nouvel alphabet tombe à la 2e. année de la XCIVe. olympiade, sous l'archontat d'Euclide, un an après l'abolition de la tyrannie des trente.

Androclès de Pitthée se montra un des plus ardens défenseurs de la démocratie. Ennemi d'Alcibiade, il fut un de ses accusateurs, et produisit des témoins contre lui dans l'affaire de la mutilation des Hermès. Il s'opposa de tout son pouvoir au retour de cet illustre exilé. Pisandre et les partisans de l'oligarchie, redoutant ses talens et sa popularité, le firent périr secrètement, comme le raconte Thucydide, L. VIII, N°. 65. Androclès, dans un de ses discours, fit une comparaison fort ridicule, et qui excita le rire de l'assemblée. *Les lois*, dit-il, *ont besoin d'autres lois qui les corrigent, comme le poisson a besoin de sel* (1).

Sophocle, orateur différent du poëte tragique,

servoit de H, et l'on écrivoit Hοδος pour Ὀδος, *chemin*; HEKATON pour ἑκατον, *cent*; ANTHPOOΠOΣ pour ἄνθρωπος, *homme*; KHPONOΣ pour χρονὸς, *temps*. L'H fut ensuite employé pour figurer l'E long; alors, pour désigner l'aspiration, on divisa cette lettre en deux parties, ⊢, ⊣. La première servit de signe d'aspiration ou d'esprit rude; la seconde de signe de non aspiration ou esprit doux. Enfin, ces signes, ayant souffert plusieurs altérations, se sont réduits, le premier, à (῾) esprit rude, le second à (᾿) esprit doux.

(1) Aristote, *Rhetor.*, L. II, c. 23, p. 578.

fut

fut un des dix magistrats (1) élus avant les *Quatre-Cents*, avec plein pouvoir de rédiger une nouvelle constitution. Il fut aussi un des trente tyrans. Aristote parle d'un discours de Sophocle contre Euctémon (2).

Céphisodème, surnommé *le bavard*, ὁ λάλος, se montra perpétuellement l'adversaire de Périclès. Il avoit du talent pour les causes particulières (3).

Cléon, Athénien, fils de Cléænète, et corroyeur, en substituant les clameurs à l'éloquence, et les bouffonneries à la dignité oratoire, prouva que l'on peut parvenir, par les moyens les plus méprisables, à captiver la faveur d'une multitude ignorante et sans délicatesse. Le peuple le vit avec plaisir s'opposer à Périclès, dont le mérite trop éclatant lui devenoit odieux. Après la mort de ce grand homme, Cléon s'empara de la tribune. Les riches voulurent lui opposer Nicias (4), mais tout le talent de celui-ci put à peine contre-balancer l'impudence du démagogue. Il parvint par ses intrigues à se faire nommer général, pour hâter le siége de l'île de Sphactérie. Il y arriva lorsqu'elle

(1) Πρόβουλοι répond, comme je l'ai déjà dit, à ce que nous appelons *Commissaires* nommés pour faire un rapport.

(2) Aristote, *Rhet.*, L. I.

(3) Suidas.

(4) Plutarque, *Vie de Nicias*, initio.

étoit prête à se rendre, et enleva à Démosthène (1) l'honneur de l'avoir conquise. Ce succès enfla Cléon d'une nouvelle audace. Les Lacédémoniens ayant envoyé des ambassadeurs pour traiter de l'échange des prisonniers de Sphactérie, et faire aux Athéniens des propositions de paix, il s'y opposa; et par la violence de ses discours, il aigrît tellement les esprits, que les Athéniens rejetèrent avec hauteur les conditions proposées, et la guerre se ralluma plus que jamais. Cléon se fit envoyer en Thrace, où il eut d'abord quelque succès. Mais il fut tué au siége d'Amphipolis par un soldat, et mourut plus honorablement qu'il n'avoit vécu (2).

Sa manière de haranguer étoit insolente. Il ne gardoit aucune décence, ni dans les expressions (3) ni dans les gestes. Il n'avoit aucun respect pour le peuple. Un jour il monte à la tribune, et prie l'assemblée, qui l'attendoit avec impatience, de remettre les affaires au lendemain, parce qu'il lui étoit arrivé des hôtes, et qu'il vouloit les régaler. Le peuple rit, bat des mains, et s'en va (4).

Thucydide, au troisième livre de son histoire,

(1) Général Athénien, différent de l'orateur.

(2) Thucydide, L. V, n°. 3.

(3) Voilà pourquoi Aristophane l'appelle *Paphlagonien* dans sa comédie des *Chevaliers*, initio.

(4) Plutarque, *Præcepta polit.*, p. 779, D.

prête à Cléon un fort beau discours, dans lequel il exhorte les Athéniens à punir de mort les Mityléniens qui les avoient abandonnés. Il ne faut pas juger du talent de Cléon par ce morceau que l'historien éloquent a revêtu de son style (1).

A Cléon succéda Hyperbolus, fils de Chrémis, démagogue aussi méprisable que le premier, et qui avoit encore moins de talent. Il étoit marchand de lampes. Ainsi les hommes les plus abjects et les plus corrompus étoient alors les plus agréables aux Athéniens. La défiance ombrageuse de ce peuple les lui faisoit préférer aux citoyens d'un mérite éminent, dont les sages conseils auroient pu sauver la république (2). Tel est le caractère de la multitude dans tous les pays et dans tous les temps. L'excès de l'insolence d'Hyperbolus fatigua enfin les Athéniens, et les factions réunies d'Alcibiade et de Nicias parvinrent à le faire exiler par l'ostracisme (3). Il se retira à Samos, où il fut tué dans une émeute (4);

(1) Il existoit à la même époque un autre Cléon d'Halicarnasse, qui composa pour Lysandre un discours, tendant à renverser le gouvernement de Lacédémone. Plutarque, *Vie d'Agésilas*, p. 665.

(2) Scholiaste d'Aristoph. sur le v. 680 de la Paix.

(3) Les Athéniens, honteux d'avoir employé, pour punir un homme aussi méprisable, la peine qu'ils infligeoient aux hommes d'un mérite distingué, abolirent alors l'ostracisme.

(4) Thucydide, L. VIII, n°. 29.

son corps fut enfermé dans un sac, et jeté à la mer (1).

Cléophon fut encore un de ces démagogues turbulens à qui l'impudence et l'audace tiennent lieu de talent, et qui ne sont connus que par l'opprobre dont leurs concitoyens les ont abreuvés. Celui-ci fut l'adversaire de Critias, l'un des chefs de l'oligarchie ; il l'attaqua par un discours dans lequel, voulant lui reprocher que la méchanceté et l'insubordination étoient héréditaires dans sa famille, il citoit ce vers des Elégies de Solon :

Dis au blond Critias d'obéir à son père (2).

Eschine (3) reproche à Cléophon d'avoir perdu la république, en empêchant la paix proposée par les Lacédémoniens ; et le scholiaste d'Aristophane (4) prétend qu'en cette circonstance Cléophon se présenta ivre devant l'assemblée ; et non content de s'opposer à la paix, il poussa la violence jusqu'à menacer de couper la tête avec son épée à quiconque parleroit d'accommodement (5). On l'accuse de s'être fait inscrire frauduleusement au rang des citoyens, d'avoir été plusieurs

(1) Scholiaste d'Aristoph. sur la Paix, v. 680.

(2) Aristote, *Rhetor.*, L. I, c. 15, p. 544.

(3) Eschine, *contre Ctésiphon*, p. 539.

(4) Sur le vers 690 des *Grenouilles.*

(5) Eschine, discours sur *les prévarications de l'ambassade*, p. 255. Schol. d'Aristoph., *Grenouilles*, v. 1580.

fois mis en prison : c'étoit au surplus un homme de basse extraction, et faiseur de fromages (1). Il fut mis à mort par les trente tyrans. Voici à quelle occasion. Après la défaite de la flotte des Athéniens à Ægos Potamos, Cléophon, montant à la tribune, se répandit en reproches et en invectives contre le sénat, et l'accusa d'avoir formé une conjuration contre le peuple, et donné des conseils perfides à la république. Satyrus de Céphisse, l'un des sénateurs, et depuis ministre des cruautés des Trente, dénonça l'orateur, persuada le sénat de le faire arrêter et de le traduire à un tribunal; mais *les Trente*, craignant que les juges ne le condamnassent point, engagèrent Nicomaque, alors greffier dépositaire des lois de Solon, à produire une loi qui autorisoit le sénat à juger Cléophon conjointement avec le tribunal (2).

Aristophon d'Azénia, bourgade de l'Attique, eut pour père Démostrate, orateur. Né avec un caractère violent, il causa beaucoup de maux à la république, par ses déclamations contre les

(1) Schol. d'Aristoph., *Grenouilles*, v. 690. Mais Eschine, *l. c.*, Ælien, *Hist. div.* (L. XII, c. 43), et Andocide, *de Mysteriis* (p. 73), le disent *luthier*, Λυροποιὸς. Je crois que c'est par une plaisanterie assez commune aux Grecs qu'on l'appela Τυροποιὸς, *faiseur de fromages*.

(2) Lysias, *adversus Nicomachum*, p. 847 et suiv., édit. de Reiske.

citoyens les plus vertueux (1). Il paroît cependant qu'il avoit plus de talens que les précédens ; et Démosthène ne fait aucune difficulté de le nommer parmi les meilleurs orateurs de ce temps (2). Il se vantoit lui-même d'avoir été accusé soixante-quinze fois devant le peuple (3). Il fut un des ambassadeurs envoyés à Lacédémone par les Quatre-Cents. Sous l'archontat d'Euclide, il proposa et fit adopter une loi, par laquelle nul ne pouvoit être réputé Athénien qu'il ne fût né d'une mère libre (4). Cependant il vivoit avec la courtisane Chloris, dont il avoit eu des enfans.

Il y eut un autre Aristophon, de Colytte, orateur comme le premier, mais qui parut un peu plus tard. Il étoit déjà d'un âge avancé quand Démosthène commençoit à fleurir. Cet Aristophon jouissoit d'un si grand crédit auprès du peuple, qu'Hypéride disoit de lui qu'il avoit le privilège de faire et de proposer tout ce qu'il vouloit (5).

Un troisième Aristophon fut archonte la 2[e]. année de la CXII[e]. olympiade. On ne sait s'il fut

(1) Il accusa Iphicrate et Timothée, auxquels les Athéniens devoient tant de victoires. Aristophon a donc vécu par-delà la 106[e]. olympiade. Aristote, *Rhet.*, L. II, c. 23.

(2) Démosthène, *contre Leptine*, p. 501.

(3) Eschine, *contre Ctésiphon*, p. 583.

(4) Athénée, L. XIII, p. 577.

(5) Ruhnken., *Hist. crit. Orat.*, p. 131.

orateur. Un passage de Théophraste (1) sembleroit le faire croire ; mais le savant Ruhnkenius a prétendu que ce passage étoit interpolé (2). Pour moi, je croirois volontiers que cet Aristophon est le même que le premier.

Quittons un instant ces vains déclamateurs, l'opprobre de la tribune, pour écouter un orateur digne de ce nom, Andocide, fils de Léogoras, de la bourgade de Cydathènes. Il descendoit d'une famille ancienne et illustre (3), et naquit la première année de la LXXVIII[e]. olympiade, 428 ans avant l'ère chrétienne. Sa jeunesse, si l'on en croit l'auteur de la Vie des dix Orateurs attribuée à Plutarque, fut livrée à la dissipation et à la débauche. Néanmoins il s'attira assez de considération de la part de ses concitoyens, pour être envoyé à la tête d'un secours de vingt vaisseaux que les Athéniens faisoient passer aux habitans de Corcyre (4).

L'année où les Athéniens (5) entreprirent la

(1) Théophraste, *caract. VII. Voyez* Casaubon sur cet endroit.

(2) *Ruhnken., l. c.*, p. 131.

(3) Andocides, *de Mysteriis*, p. 72 et 73, édition de Reiske. L'historien Hellanicus de Lesbos parloit de cette famille, et la faisoit remonter jusqu'à Ulysse et à Mercure. Plutarque, *Vitæ X Orat.* Photius, Cod. CCLXI.

(4) Cette expédition eut lieu la première année de la 86[e]. olympiade.

(5) La première année de la 91[e]. olympiade.

guerre de Sicile, au moment où la flotte alloit mettre à la voile, il arriva qu'en une nuit toutes les statues de Mercure, qui étoient placées aux portes des maisons particulières et des temples, furent mutilées, à l'exception de celle qui se trouvoit à la maison d'Andocide (1). Cet attentat contre la religion alarma tous les esprits. On crut y voir le signal d'un complot formé contre l'Etat, on en rechercha les auteurs; et Andocide, qui avoit déjà manifesté son penchant pour l'oligarchie (2), fut enveloppé avec plusieurs autres dans cette accusation. On lui reprochoit encore d'avoir participé à une célébration nocturne des mystères de Cérès, dans laquelle on avoit commis beaucoup d'impiétés et révélé les secrets qu'il n'étoit pas permis de communiquer aux profanes. On l'accusoit encore d'avoir déposé sur l'autel de Cérès à Eleusis, un rameau de suppliant (3), ce qui étoit défendu sous peine de mort. Andocide refusant de livrer son esclave à la question, augmenta encore les soupçons qu'on avoit formés contre lui, et fut traîné en prison. Il y fit connois-

(1) On l'appeloit *le Mercure d'Andocide;* mais c'étoit une consécration de la tribu Ægéïde. Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, p. 201.

(2) Plutarque, *l. c.*

(3) Εἰρεσιώνη étoit un rameau d'olivier, chargé de ses fruits et entouré de bandelettes de laine blanche et rouge. *Voyez* Etymolog. magn., voc. Εἰρεσιώνη.

sance d'un certain Timothée (1), homme d'esprit, qui lui conseilla de se déclarer coupable, afin de profiter de la faveur d'un décret du peuple, par lequel on promettoit toute sureté à ceux qui avoueroient leur crime et dénonceroient leurs complices. Andocide usa de ce moyen, et recouvra sa liberté. On prétend que parmi plusieurs coupables qu'il fit connoître, il nomma son père. Mais c'est une accusation calomnieuse de ses ennemis, à laquelle il a répondu d'une manière victorieuse dans son discours *de Mysteriis*, où il prouve qu'il a seulement engagé son père à ne point prendre la fuite lorsqu'il fut dénoncé, et à poursuivre Speusippe son accusateur. En effet, Léogoras lui intenta une action en calomnie, et le fit condamner.

Quoique absous, Andocide restoit toujours exclu de la participation des choses saintes, et frappé d'infamie. Il se bannit volontairement pendant quelques années; se livra au commerce, parcourut l'Italie, la Sicile, le Péloponnèse, la Thessalie, l'Ionie, l'île de Cypre. Si l'on en croit Lysias, son ennemi (2), partout où Andocide porta ses pas, il y excita des troubles. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il contracta des liaisons d'amitié

(1) Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, p. 202.

(2) Si toutefois le discours *contre Andocide* est de Lysias. Il y a de fortes raisons d'en douter.

et d'hospitalité avec les personnes les plus distinguées de ces pays, et même avec des rois.

Pour plaire à celui de Cypre (c'étoit alors Evagoras IIe.), il enleva secrètement sa propre cousine, fille d'Aristide (1), et la lui envoya. Mais craignant d'être poursuivi à cause de ce rapt, il se réfugia auprès du roi. Quelque temps après il tenta de la lui ravir, sans doute pour la rendre à sa famille; ayant été découvert, il fut jeté en prison, d'où il trouva moyen de s'échapper, et revint dans Athènes lorsqu'elle gémissoit sous le joug des trente tyrans. Les richesses que rapportoit Andocide éveillèrent leur cupidité : ils le firent arrêter, mais il trouva moyen de se soustraire à la vigilance de ses gardes, et se retira en Elide jusqu'au rétablissement de la démocratie. Il se joignit à Thrasybule, et rentra glorieusement dans ses foyers. Quelque temps après, malgré le décret d'amnistie générale rendu sous Euclide, ses ennemis renouvelèrent les accusations précédentes. Lysias fut un de ceux qui l'attaquèrent avec le plus d'ardeur. On ne sait de quelle manière ni à quel âge mourut Andocide. On croit qu'il finît ses jours en exil. Il avoit été chorège pour sa tribu, et fait les

(1) Un des descendans de l'homme vertueux de ce nom. Tous ces faits sont empruntés de *Photius Bibl.*, Cod. CCLXI, p. 1460.

frais d'un chœur cyclique (1), qui avoit remporté le prix du dithyrambe ; il en consacra la mémoire par un trépied de marbre qu'il plaça sur une colline.

De sept discours cités par les anciens sous le nom d'Andocide, trois sont perdus. Ils étoient intitulés, le premier, *à ses amis* (2). Il y excitoit les nobles contre le peuple, et prétendoit que les Athéniens avoient violé le tombeau de Thémistocle et dispersé les restes de ce grand homme. Le second, *apologie à Prœax* (3). Il s'y défendoit contre les imputations de quelque ennemi. Le troisième, *discours sur la dénonciation*. Il étoit dirigé contre Archippus, qu'il accusoit d'avoir mutilé le Mercure qui étoit dans sa bourgade. L'accusation étoit fausse (4). Archippus prouva que son Mercure étoit intact ; et néanmoins, pour étouffer cette affaire, Archippus donna une assez forte somme d'argent à son adversaire (5).

(1) Chœur qui réunissoit la danse, la musique et la poésie de plusieurs espèces.

(2) Plutarque, *Vie de Thémistocle*, p. 128. Πρὸς ἑταίρους. On appeloit alors ἑταιρία l'association des oligarchistes.

(3) Pseudo-Plutarque, *Vie des X orateurs*.

(4) Du moins c'est Lysias qui le dit, *Discours contre Andocide*, p. 207.

(5) Si Archippus n'eût pas été coupable, auroit-il donné de l'argent pour faire taire son accusateur ? Hauptmann, dans sa *Dissertation sur Andocide*, s'est gravement trompé

Les quatre discours qui nous restent sont :

I. *Sur les mystères* (1). C'est le chef-d'œuvre de l'orateur; il y répond aux diverses imputations de ses accusateurs.

II. Il établit son innocence dans le second, intitulé *sur son retour*. Il demande à être réintégré dans tous ses droits de citoyen, et l'abolition du décret rendu sur la proposition de Ménippe (2).

III. Le troisième a pour objet d'engager les Athéniens à faire la paix avec Lacédémone. Il a

en cet endroit, en disant (p. 543) que c'étoit Andocide qui avoit donné l'argent. Le texte de Lysias, cité ci-dessus, dit formellement le contraire.

(1) Les éditeurs n'ont point observé l'ordre chronologique dans l'arrangement des discours d'Andocide. Le plus ancien, et celui qui devroit être placé le premier, est le quatrième; c'est celui contre Alcibiade. Il paroît avoir été prononcé vers la 91e. olympiade. Andocide s'y déclare encore jeune ; il ne parle d'aucun des événemens qui lui sont arrivés depuis, ni d'aucun de ceux qui concernent Alcibiade, et qui sont postérieurs à cette époque. Le discours *pour la paix* doit être placé le second. Il fut prononcé après la prise de Sphactérie. Les Lacédémoniens envoyèrent des ambassadeurs à Athènes pour traiter de l'échange des prisonniers et faire des propositions de paix. Le troisième doit être celui *sur son retour*. C'est à l'occasion de ce discours que Lysias se porta l'accusateur d'Andocide, et celui-ci répondit à Lysias par son discours sur *les mystères*, qui contient le résumé général de toute sa conduite, et la réponse à tous les chefs d'accusation.

(2) P. 87 de ce discours.

été certainement prononcé lors de l'ambassade des Lacédémoniens à Athènes, après la prise de Sphactérie (1). L'auteur y présente le tableau des avantages que les paix précédentes ont procurés aux Athéniens. Il y insère adroitement l'éloge de ses ancêtres et des services qu'ils ont rendus à l'Etat.

IV. Dans le quatrième, intitulé *contre Alcibiade*, et qui devroit être le premier, il s'agit d'examiner lequel des trois, de Nicias, d'Alcibiade ou d'Andocide, il convient de bannir par l'ostracisme (2). L'orateur s'efforce de faire retomber la défaveur du peuple sur Alcibiade, dont il discute la vie publique et particulière. Ce discours a été attribué par quelques critiques (3) à Phæax, orateur contemporain et ami d'Andocide ; mais le savant Ruhnkenius a très-bien réfuté cette opinion (4). Les discours d'Andocide ayant été traduits en français par feu l'abbé Auger, je n'en donnerai point l'analyse : je me bornerai à quelques réflexions sur le style de l'orateur.

La simplicité et la clarté en sont les deux qualités principales. Andocide n'a point affecté l'ar-

(1) C'est dans l'assemblée tenue à cette occasion que Cléon et Cléophon invectivèrent et menacèrent hautement ceux qui parleroient de paix.

(2) P. 112 de ce discours.

(3) Taylor, *Lectiones Lysiac.*, c. VI. Hemsterhuis, *ad Th. Magistrum*, p. 810.

(4) *Hist. crit. Orat. Græcor.*, p. 136 et 137.

chaïsme (1), comme Thucydide et Platon. Il a parlé le langage de son temps, et il l'a fait avec une grâce et une douceur singulières. La marche de ses compositions est méthodique ; il suit les faits, il les enchaîne avec art, et les appuie par les témoignages et les preuves de raisonnement. A la vérité il use très-peu des grandes figures ; on ne trouve point chez lui ces interrogations fréquentes, ces mouvemens vifs et passionnés qui caractérisent l'orateur sublime. Mais ces beautés sont en quelque sorte compensées par la pureté de la diction, par la justesse des pensées et la propriété des termes. Andocide est, après Lysias, le premier des orateurs de la seconde classe. Il me semble qu'Hermogène (2) a été trop sévère, je dirois presque injuste, dans le jugement qu'il en a porté. Il a raison, sans doute, de trouver qu'Andocide ne s'élève point à la hauteur du genre politique qu'il avoit embrassé, qu'il n'est pas assez prononcé dans ses figures ; mais qu'il soit *obscur*, *confus* et *sans ordre*, c'est ce dont ne conviendront jamais ceux qui pourront goûter le plaisir de le lire. Ils applaudiront plutôt au jugement de Photius, quand il a dit qu'Andocide étoit simple,

(1) Denys d'Halic., *Jugement sur Lysias*, p. 454 ; et sur Thucydide, p. 941.

(2) *De Formis orat.*, L. II, p. 501.

sans art, ami de la clarté, et qu'il tiroit son principal ornement de n'en point avoir.

Autoclès, fils de Strombichides, a mérité les éloges de Xénophon (1), qui l'appelle un *orateur très-adroit*. Aristote lui confirme le même titre (2), et fait mention d'un de ses discours contre Mixidémide, dans lequel il disoit : *si les sévères déesses ont bien voulu comparoître devant l'aréopage pour y subir leur jugement, pourquoi Mixidémide s'y refuseroit-il ?* Autoclès fut un des ambassadeurs envoyés à Lacédémone pour y traiter de la paix. Xénophon (3) lui prête un discours plein de hardiesse, et dans lequel il reproche aux Lacédémoniens d'être les premiers à mettre des obstacles à la paix. « Vous publiez hautement, leur dit-il, » qu'il faut laisser chaque ville se gouverner suivant ses propres lois, et vous êtes les premiers » à détruire l'*autonomie* (4). Partout vous renversez le gouvernement populaire, et vous établissez l'oligarchie ».

Callias, fils d'Hipponicus, le plus riche de tous

(1) *Histoire Grecque*, L. VI, p. 345, édition de Henri Etienne.

(2) Aristote, *Rhetor.*, L. II.

(3) Xénophon, *l. c.* Cette ambassade étoit composée des meilleurs orateurs du temps : Callias, Autoclès, Callistrate, Démostrate fils d'Aristophon, Céphisodote, Mélanopus, Lycanthus.

(4) Le droit de se gouverner par ses propres lois.

les Grecs, étoit le chef de cette ambassade. C'étoit un homme extrêmement vain, qui avoit autant de plaisir à se louer lui-même qu'à s'entendre louer par les autres. Aussi, dans le discours que Xénophon lui prête en cette circonstance (1), Callias ne parle, pour ainsi dire, que de lui-même, de ses ancêtres, de ses liaisons d'hospitalité, et des mystères d'Eleusis dont il étoit le Dadouque (2).

Callistrate, fils de Callicratès (3), de la bourgade d'Aphidna, fut un des orateurs les plus véhémens

(1) Quoique ces discours soient de la composition de Xénophon, on voit néanmoins qu'il a cherché à exprimer le caractère particulier de chaque orateur, dans la manière dont il le fait parler. Autoclès y montre de la fermeté et du courage; Callias, beaucoup d'amour propre; Callistrate, de la pompe et de la véhémence.

(2) Δᾳδοῦχος, *Porte-flambeau.* Il y avoit trois principaux ministres des mystères d'Eleusis. L'*Hiérophante*, qui étoit comme le souverain pontife, et qui instruisoit les initiés; le *Hérault*, chargé de faire les publications, de prononcer les formules, d'appeler au temple les initiés, ou d'en exclure les profanes; et le *Dadouque*, qui purifioit les initiés. Son vêtement étoit magnifique; il portoit un soleil d'or sur sa poitrine, et une lune d'argent sur le dos. Sa tête étoit ceinte d'un diadème. Il tenoit un flambeau, dont il éclairoit toutes les cérémonies. Il étoit obligé d'être toujours en costume lorsqu'il paroissoit en public.

(3) Le faux Plutarque (*Vie des X orat.*, *Démosthène*) nomme le père de Callistrate Empædus. Il a confondu notre orateur avec un autre Callistrate, qui vécut beaucoup plus tard. Fabricius (*Bibl. Gr.*, t. IV, p. 56) a donné dans la même erreur. Ruhnkenius ne s'y est point laissé tromper.

hémens de cette époque. Il florissoit un peu avant la bataille de Leuctres (1). Démosthène, fort jeune encore, l'ayant entendu parler dans l'affaire d'Orope (2), fut si profondément frappé des traits de son éloquence, des applaudissemens et des témoignages de considération que le grand talent de cet orateur lui attiroit, qu'il résolut de ce moment de se consacrer à l'art oratoire (3).

Le crédit et la réputation de Callistrate le placèrent dans les emplois les plus importans. Il fut nommé général conjointement avec Timothée et Chabrias (4). Iphicrate, commandant dans le Péloponnèse, l'appela auprès de lui pour profiter de la prudence de ses conseils, et pour avoir un témoin irréprochable de sa conduite (5). Lorsque

(1) Démosth., *de Coronâ*, p. 301, Eschine, *de Falsâ legatione*, p. 294, nomment Callistrate parmi les plus fameux orateurs qui les avoient précédés.

(2) Orope, ville de Thessalie, appartenoit aux Athéniens, qui y entretenoient une garnison. Thémison, tyran d'Erétrie et Théodore, ayant rassemblé une troupe d'exilés, attaquèrent Orope à l'improviste, et s'en emparèrent la 3e. année de la 103e. olympiade (Eschine, *contre Ctésiphon*, p. 479). Les Athéniens firent le procès aux généraux qui avoient laissé surprendre Orope, et principalement à Chabrias. Il fut accusé par Philostrate et Callicrate; c'est cette cause que le jeune Démosthène alla entendre.

(3) Le véritable Plutarque, *Vie de Démosthène*, p. 848.

(4) Diodore de Sicile, L. XV, olymp. 104.

(5) Xénophon, *Hist. Gr.*, L. VI, p. 344, édit. de Henri Etienne.

les Thébains, par les deux victoires de Leuctres et de Mantinée, eurent humilié l'orgueil des Lacédémoniens, et mis leur Etat à deux doigts de sa perte, Callistrate exhorta les Athéniens à venir au secours de Sparte (1). Il accusa Timothée, fils de Conon, et fit condamner à mort Antimachus, trésorier de ce général (2). Il eut pour adversaire Mélanopus, autre orateur, assez peu connu d'ailleurs. Il l'accusa d'avoir détourné à son profit trois demi-oboles, dues par jour aux entrepreneurs du temple de Minerve. La somme étoit modique; mais c'étoit un argent sacré, et quiconque est capable de tromper les dieux, se permet aisément toutes sortes d'injustices. Tel étoit le raisonnement de Callistrate, qu'Aristote nous a transmis (3). Accusé lui-même de malversation, il fut condamné à mort, et se déroba au supplice par la fuite. Mais peu de temps après, le chagrin de vivre éloigné de sa patrie le ramena dans Athènes. Il fut dénoncé, et condamné une seconde fois, il subit son jugement (4).

Il y eut plusieurs Callistrates, entre lesquels on

(1) Démosth., *contre Néæra*, p. 1353-19, édit. de Reiske.

(2) Démosth., *contre Timothée*, p. 1187.

(3) Aristote, *Rhetor.*, L. I, c. 14, p. 542, E.

(4) Lycurgue, *Discours contre Léocrates*, p. 159, édit. de Reiske. *Voyez* encore, sur Callistrate, la première remarque de la p. 200 du tom. V de ma traduction de Lucien.

remarque un sophiste du siècle des Antonins, auteur de la *Description des statues*, ouvrage qui se trouve réuni aux *Tableaux de Philostrate*. Nous en parlerons à son époque.

Iphicrate, fils d'un cordonnier (1), et l'un des plus célèbres généraux des Athéniens, réunissoit le talent de bien parler à celui de bien combattre (2). Cornélius Népos a écrit sa vie et ses belles actions (3). Nous ne parlerons que de son éloquence; elle respiroit le génie militaire et une noble fierté. Accusé de corruption par Dioclès son ennemi, il osa dire aux Athéniens, faisant allusion à un passage d'Homère (4) : *si vous aviez dix généraux tels que moi, déjà depuis long-temps Sparte ne seroit plus habitée* (5). Parlant ensuite d'Harmodius et d'Aristogiton, les héros favoris des Athéniens : *si j'eusse vécu de leur temps, je les aurois pris pour associés; s'ils eussent vécu du mien, ils m'auroient appelé à leur secours. Vous croyez, Athéniens, recueillir une*

(1) Nommé Ephialte.

(2) Démosthène, *contre Timothée*, p. 1187. Καλλίστρατος καὶ Ἰφικράτης τῷ τε πράττειν καὶ τῷ εἰπεῖν δυνάμενοι.

(3) Mais il n'a fait qu'effleurer la matière. En consultant Démosthène, Diodore de Sicile, Elien, Xénophon, Thucydide, Plutarque et Polyænus, il y auroit de quoi faire un très-beau morceau de littérature et d'histoire.

(4) *Iliade*, B, v. 372.

(5) Ælius Aristide, t. II, p. 385, édit. de Jebb.

grande gloire de la colonne et de l'inscription que vous élevez ici contre moi; sachez que j'ai fondé dans le Péloponnèse une autre colonne qui porte jusqu'aux cieux ma valeur et mon nom (1). Telle étoit la liberté généreuse avec laquelle il parloit au peuple. Accusé par Aristophon et Charès d'avoir trahi la flotte en évitant le combat, Iphicrate interpella Aristophon du haut de la tribune, et lui dit: *si tu eusses été le maître de la flotte, l'aurois-tu livrée?* Non, assurément, répondit l'accusateur. — *Eh bien! Aristophon ne l'auroit pas livrée, et Iphicrate l'auroit fait!....* (2). Dans cette même cause, comme il s'aperçut que les suffrages du tribunal ne lui seroient pas favorables, il cessa tout à coup de parler, et laissa entrevoir une épée qu'il portoit sous son manteau. Les juges qui craignoient que ce ne fut le signal de quelque complot formé en sa faveur par ses partisans, se hâtèrent de l'absoudre; et comme on lui reprochoit d'avoir employé une espèce de violence contre ses juges: *je serois bien fou*, répondit-il, *si, faisant depuis long-temps la guerre pour les*

(1) Aristide, t. II, p. 385, édit. de Jebb.

(2) Aristide, *ibid.*, et Aristote, *Rhetor.*, L. II, c. 28, p. 575 et 576. Dans un discours contre Callias, il appela celui-ci Μητραγύρτην, par mépris, au lieu de Δαδοῦχον. Callias se contenta de lui répondre qu'il n'étoit pas initié, qu'autrement il l'appeleroit Δαδοῦχον, et non Μητραγύρτην. Aristote, *Rhet.*, L. III, c. 2, p. 586.

Athéniens, je ne la leur faisois pas quelquefois pour moi-même (1).

Les Athéniens vouloient obliger son fils, qui n'avoit pas encore l'âge requis, de supporter une charge publique, sous le prétexte qu'il étoit de haute taille. Iphicrate leur dit alors : si vous mettez les grands enfans au rang des hommes, bientôt vous mettrez les petits hommes au rang des enfans (2).

Comme il se piquoit de bien parler, il assembloit quelquefois dans sa maison de nombreux auditeurs, et leur récitoit des déclamations. Mais il se faisoit moquer de lui (3). Quand il auroit été un habile orateur, ne devoit-il pas, ajoute Plutarque, se contenter de sa gloire militaire?

Céphisodote de Céramée brilla plutôt dans le barreau que dans la tribune. Démosthène le nomme avec Aristophon et Léodamas, comme un orateur

(1) Polyænus, *Stratagemat.*, L. III, c. 9, § 29. L'illustre auteur du Voyage du jeune Anacharsis, en rapportant ce fait d'après Polyænus, a un peu changé les circonstances et altéré la réponse d'Iphicrate. Je ne fais cette observation que pour justifier la manière dont j'ai traduit ce passage; car d'ailleurs personne n'est plus pénétré que moi d'admiration et de respect pour la mémoire de ce savant illustre.

(2) Aristote, *Rhetor.*, L. II, p. 577, D.

(3) Plutarque, *Polit. præcepta*, p. 812, F, et 813, A.

éloquent (1). Aristote (*Rhetor.*, L. III, c. 10, p. 594) rapporte quelques traits de lui.

Enfin, Epicratès, que sa barbe prodigieuse fit surnommer Σακεσφόρος, c'est-à-dire, *Porte-barbe*, fut vers ce temps un des démagogues d'Athènes. Nous n'avons rien de lui, et sans les plaisanteries des poëtes comiques sur cette large barbe, Epicratès nous seroit tout-à-fait inconnu (2).

Pendant la guerre du Péloponnèse, les orateurs syracusains s'immortalisoient par leurs talens; mais moins heureux que ceux d'Athènes, leurs ouvrages ne sont point parvenus à la postérité. J'essayerai de venger leur nom d'un injuste oubli.

Le plus illustre d'entre eux fut, sans doute, Dioclès, législateur de Syracuse et de plusieurs autres villes de Sicile, qui s'empressèrent d'adopter ses lois. Après s'être distingué par son courage durant la guerre que les Athéniens portèrent en Sicile, il ne se rendit pas moins recommandable, pendant la paix, par son talent pour la parole et par son amour pour la justice. Diodore de Sicile le qualifie d'orateur très-éloquent, et le plus illustre de ceux de Syracuse. Lors de la défaite des Athéniens devant Syracuse, les généraux Nicias et Démosthène ayant été pris, Dioclès opina

(1) Démosth., *contre Leptine*, p. 501, lig. 24.

(2) *Voyez* Aristophane, *Ecclesiaz.* Suidas et Harpocration, *voce* Ἐπικράτης.

pour qu'ils fussent livrés à une mort honteuse, les autres Athéniens jetés dans les carrières, et leurs alliés vendus comme esclaves. Cet avis sévère fut suivi, malgré les représentations de deux orateurs célèbres, Hermocrate et Nicolaos.

Dioclès proposa ensuite aux Syracusains de changer leur gouvernement, et de tirer au sort leurs magistrats. Il leur conseilla en même temps de choisir des hommes estimés et capables pour leur rédiger une constitution. Parmi ceux qui furent nommés et qui travaillèrent à la rédaction des lois, nul n'y contribua davantage que Dioclès; en sorte qu'il en fut considéré comme le seul auteur : et le code des Syracusains, quoiqu'il fût l'ouvrage de plusieurs personnes, n'a jamais porté que le nom de ce législateur. Par la suite, le langage ayant changé, et le peuple ne pouvant plus entendre le style de ces lois, elles furent interprétées et commentées par Céphalus sous le gouvernement de Timoléon, et par Polydore sous le règne de Hiéron III. Néanmoins ces lois gardèrent toujours le nom de Dioclès. Aucun législateur, au jugement de Diodore de Sicile (1), n'a montré une plus grande aversion pour le vice, et ne l'a puni de peines plus graves; aucun n'a fait paroître plus de discernement et d'équité dans les

(1) L. XII, p. 341 et 348, édit. de Henri Etienne.

récompenses qu'il accorde à la vertu. Le jugement qu'il porte de toute action publique ou particulière, digne de louange ou de blâme, de récompense ou de châtiment, annonce en lui l'homme intelligent et profond dans la connoissance du cœur humain. Concis et serré dans ses expressions, il n'est pas toujours très-facile à comprendre, et le lecteur a besoin de toute son intelligence pour pénétrer sa pensée; mais il fait réfléchir.

Admiré de ses concitoyens pendant sa vie, Dioclès devint l'objet de leur culte après sa mort, qui fut le fruit de son attachement extrême aux lois qu'il avoit portées. Elles défendoient, sous peine de vie, de paroître en armes dans la place publique. Un jour un bruit se répand que les ennemis ont paru près de la ville; il sort de chez lui avec son épée. En ce moment un grand tumulte se fait entendre dans la place. Dioclès y court, sans songer qu'il est armé. Un particulier l'apercevant lui reprocha de violer sa propre loi. Non, répondit Dioclès, je la confirme. Il tire son épée et se tue à l'instant (1).

Les Syracusains, pour honorer sa mémoire, lui élevèrent un temple qui fut détruit par Denys le tyran.

Hermocrate florissoit en même temps que Dio-

(1) On rapporte le même trait de courage de Charondas. *Diodore de Sicile*, L. XII, p. 299.

clès. Il commanda plusieurs fois avec honneur les forces navales des Syracusains. Il s'opposa fortement à l'avis ouvert par Dioclès pour faire périr les généraux Nicias et Démosthène. Banni de sa patrie, il essaya d'y rentrer par la force des armes. Sa tentative n'eut d'abord aucun succès. Il s'en vengea sur les autres habitans de la Sicile, et tourna ses armes contre eux. Il poussa ses conquêtes jusqu'au pied des murs de Palerme, ravagea tout le territoire appartenant aux Carthaginois. Le bruit de ses exploits retentit jusque dans Syracuse : on commença à s'y repentir d'avoir exilé un si vaillant guerrier. Ses amis, par le moyen desquels il entretenoit des intelligences secrètes dans la ville, lui en ouvrirent les portes durant une nuit, et l'introduisirent avec une partie de son armée : mais le peuple s'étant soulevé, Hermocrate fut tué avec le plus grand nombre de ses partisans. Son fils Dionysius se rendit fameux, quelques années après, moins par l'adresse avec laquelle il s'empara de l'autorité suprême, que par celle qu'il employa pour la conserver.

Nicolaos nous est représenté par Diodore de Sicile, comme un vieillard vénérable, d'une éloquence douce et touchante. L'historien lui fait prononcer un très-beau discours à l'occasion de la proposition de Dioclès sur la manière dont on devoit traiter les prisonniers Athé-

niens. Il s'avance, soutenu de deux esclaves; il monte péniblement à la tribune. Comme il avoit perdu ses deux fils uniques à la guerre, on s'attendoit que cette perte douloureuse et le désir de la vengeance lui feroient appuyer le parti rigoureux proposé par Dioclès ; mais le sage vieillard, après avoir donné des larmes au sort de ses enfans, exhorte éloquemment les Syracusains à profiter avec modération de la victoire, et à traiter leurs prisonniers avec la douceur et les égards dus à l'humanité.

Gylippe, Spartiate, parla en cette occasion avec beaucoup de feu contre les Athéniens, et montra les talens d'un orateur consommé (1).

Un autre Lacédémonien, Endius, peu de temps après parut avec honneur à la tribune d'Athènes (2) et prouva que l'éloquence n'étoit point étrangère à Sparte. Mais ce n'est que chez les Athéniens qu'elle brilla de tout son éclat. Déjà nous y avons vu l'art oratoire s'élever dès ses premiers essais jusqu'à la force de l'adolescence. Nous touchons à l'époque où il va déployer toute la vigueur et la maturité de l'âge viril ; ce fut Lysias qui lui fit faire les premiers pas vers la perfection.

Cet orateur naquit à Athènes la 2e. année de la 8e. olympiade, sous l'archontat de Philo-

(1) Diodore de Sicile, L. XIII.
(2) *Ibid.*

clès (1). Son père, Céphalus, obligé de quitter Syracuse sa patrie, agitée par des dissentions, vint s'établir en Attique à la sollicitation de Périclès, avec lequel il étoit lié d'amitié et d'hospitalité. Lysias, élevé avec la jeunesse la plus distinguée d'Athènes, avoit environ quinze ans, lorsque les Athéniens envoyèrent une colonie à Thurium (l'ancienne Sybaris). Polémarque, son frère aîné (2), ayant formé le dessein de se réunir à cette colonie, engagea Lysias à le suivre. Il demeura trente-deux ans à Thurium et y vécut dans une honnête aisance, qui lui permit de recevoir des leçons de rhétorique de Tisias et de Nicias (3), rhéteurs de Syracuse. Mais les affaires des Athéniens étant ruinées en Sicile ; les villes de la grande Grèce, qui jusque-là avoient suivi la fortune d'Athènes, l'abandonnèrent et se rangèrent du côté des vainqueurs. Thurium ne fut pas une des dernières à secouer le joug de la métropole, et tous les citoyens soupçonnés d'atticisme furent bannis de la ville. Lysias, son frère Polémarque et trois cents autres citoyens exclus de leur nouvelle patrie, furent obligés de revenir à Athènes. Notre orateur avoit alors quarante-sept ans. Pendant son ab-

(1) Voyez *la Vie de Lysias*, composée par Taylor.

(2) Il avoit encore deux autres frères, Euthydème et Brachyllus.

(3) Ce rhéteur m'est inconnu.

sence, le gouvernement avoit subi des changemens considérables. L'autorité étoit alors entre les mains des *Quatre-Cents*, dont le règne fort court (1) fut bientôt suivi de la prise d'Athènes, et de l'établissement des trente tyrans. L'avarice et la cruauté de ces hommes féroces, remplirent bientôt Athènes de sang et de deuil (2). Il suffisoit pour devenir leur victime d'être soupçonné de posséder quelques richesses. Celles de Lysias et de son frère (3) tentèrent bientôt la cupidité des tyrans. Théognis et Pison, membres de ce sénat exécrable, y dénoncèrent plusieurs Métœques (4) comme ennemis du gouvernement; prétexte plausible pour les perdre et s'emparer de leurs biens. Il fut résolu que l'on en arrêteroit dix, dont deux seroient choisis dans la classe des pauvres, afin de couvrir le véritable motif de ces arrestations, du voile de l'utilité publique. Les tyrans se partagent les quartiers, et parcourent la ville. Ils en-

(1) Il ne dura que quatre mois.

(2) Isocrate, dans le discours intitulé ἀμάρτυρος, fait le tableau de la rapacité des Trente.

(3) Lysias et Polémarque tenoient une manufacture de boucliers, à laquelle ils employoient jusqu'à cent vingt esclaves.

(4) Etrangers domiciliés. *Voyez*, sur les *Métœques*, ma traduction de Lucien, t. V, p. 239. Tous ces détails sur Lysias sont tirés de son discours contre *Eratosthène*, l'un des trente tyrans.

trent chez Lysias et le trouvent à table avec plusieurs de ses amis, qu'ils expulsent de la maison. Ils livrent notre orateur à Pison, et courent ailleurs porter l'effroi qu'inspire leur présence, et exercer leur brigandage. Lysias, qui connoissoit la cupidité de Pison, lui demanda s'il vouloit le sauver pour de l'argent. Celui-ci ne demandoit pas mieux, pourvu que la somme fut forte. Un talent est proposé et accepté : mais dans le moment où Lysias entroit dans sa chambre et ouvroit son coffre pour en tirer l'argent promis, Pison le suit, et apercevant une somme beaucoup plus considérable, et des vases précieux, il appelle à l'instant deux de ses satellites et leur ordonne d'enlever tout ce qui se trouvoit dans le coffre (1). Lysias dépouillé de toute sa fortune, pria le tyran de lui laisser au moins de quoi se mettre en route : *Ne te suffit-il pas que je te laisse la vie*, répondit le féroce Pison. Comme Lysias sortoit avec lui, ils rencontrèrent Mélobius et Mnésithéide, deux autres col-

(1) Il y avoit dans ce coffre trois talens d'argent (16,200 livres) ; plus, quatre cents pièces de Cyzique, dont j'ignore la valeur précise, mais que l'on peut estimer à trois livres pièces (1200 liv.) ; cent dariques, monnoie d'or de la valeur d'un louis (2400 liv.), et quatre coupes d'argent. Joignez à cela trois maisons qu'ils possédoient dans Athènes, cent vingt esclaves et une manufacture d'armes, et l'on aura une idée de la fortune de Lysias et de son frère. On peut l'évaluer entre 400 et 450 mille liv. de notre monnoie.

lègues des tyrans, qui demandèrent à Pison où il alloit. Il répondit qu'il se rendoit chez Polémarque pour faire perquisition de tout ce qui pouvoit se trouver dans cette maison. Ils lui ordonnèrent d'y aller seul, et s'emparant de Lysias, ils le conduisirent chez Damnippe, l'un d'eux ; ils y trouvèrent Théognis qui gardoit d'autres prisonniers ; ils lui livrèrent Lysias et continuèrent leur route. Ce Damnippe avoit été l'ami de notre orateur. Celui-ci lui rappelant leurs anciennes liaisons, le supplia d'employer, à le sauver, son crédit et son autorité. Damnippe, moins féroce que ses collègues, le lui promit, mais il voulut auparavant en conférer avec Théognis ; et tandis qu'il lui parloit, Lysias, qui connoissoit la distribution de la maison, se sauva par une porte de derrière, qui, heureusement, se trouva ouverte. Il se rendit au Pirée, et se tint caché chez Archéneus, patron de vaisseau. Le lendemain ayant appris que son frère Polémarque avoit été arrêté dans la rue, par Eratosthène, et conduit en prison, il s'embarqua et se rendit à Mégare. Il y demeura jusqu'au temps où les exilés, sous la conduite de Thrasybule, s'emparèrent de Phylé (1), et commencèrent à attaquer les trente tyrans. Lysias seconda puissamment les efforts des bons

(1) Château fort, à cent stades d'Athènes.

citoyens, et leur fournit cinq cents soldats soudoyés à ses frais. Pour reconnoître son zèle envers la république, les Athéniens, sur la proposition de Thrasybule, accordèrent à Lysias le droit de cité; mais par la suite l'orateur Archinus attaqua et fit annuler ce décret, comme contraire aux lois, et comme ayant été rendu sans l'avis préliminaire du sénat, que l'on appeloit προϐούλευμα. Lysias perdit les avantages que la reconnoissance des Athéniens lui avoit accordés, et il passa le reste de sa vie dans la classe des étrangers domiciliés, appelés Μέτοικοι. Il poussa sa carrière jusqu'à la seconde année de la 102e. olympiade, et mourut dans Athènes âgé de 80 ou 81 ans.

Presque tous ses discours furent composés dans sa vieillesse. La plupart sont des plaidoyers qu'il avoit faits pour des particuliers; il en prononça fort peu lui-même. Il ouvrit une école d'éloquence et enseigna la rhétorique. Plutarque et Suidas citent de lui un *Traité de l'art Oratoire.*

Il y eut un autre Lysias (1), sophiste, qui vivoit du temps de Démosthène, et que l'on a quelquefois confondu avec l'orateur. C'est au sophiste qu'il faut appliquer tout ce que Démosthène a dit de Lysias dans son plaidoyer contre Néæra, et c'est

(1) Taylor, *Vie de Lysias.*

lui vraisemblablement qui est l'auteur des *Lettres érotiques* citées quelquefois sous le nom de Lysias, quoique Denys d'Halicarnasse les attribue formellement à l'orateur dans son *jugement sur Lysias*, p. 459.

De quatre cent vingt discours attribués à notre orateur par les anciens, Denys d'Halicarnasse et Cœcilius n'en reconnoissent que deux cent trente de légitimes. Nous n'en possédons que trente-un et trois fragmens assez considérables conservés par Denys d'Halicarnasse ; encore, parmi ces trente-quatre discours, il y en a plusieurs sur la légitimité desquels on peut élever des doutes bien fondés. Comme ils ont tous été traduits par feu l'abbé Auger, je me contenterai d'en présenter une analyse rapide.

I.

Le premier est une *justification pour le meurtre d'Eratosthène.*

Eratosthène, jeune homme, a séduit la femme d'Euphilétas; il s'est furtivement glissé chez lui la nuit. Euphilétas en est instruit. Accompagné de plusieurs témoins il entre subitement chez sa femme; il surprend Eratosthène couché avec elle, il le tue. Les parens du jeune homme intentent au mari une action criminelle. Il se justifie en disant

qu'il

qu'il n'a fait qu'user du droit que la loi accorde à un époux outragé. Ce plaidoyer, bien écrit, se fait lire avec beaucoup de plaisir. Il commence par une idée que je ne conseillerois pas à nos orateurs français d'imiter, attendu la différence des mœurs. Euphilétas voudroit que tous ses juges se trouvassent dans la même position que lui; un pareil souhait feroit aujourd'hui éclater de rire tout l'auditoire.

I I.

Oraison funèbre pour les guerriers Athéniens, morts la première année de la guerre de Corinthe, la troisième de la 93ᵉ. olympiade.

Thèbes, Athènes et Corinthe ayant formé une ligue offensive contre les Lacédémoniens, leur déclarèrent la guerre, dans le temps où Agésilas étoit occupé en Asie à combatre les Perses. L'orateur passe en revue les exploits les plus glorieux des Athéniens, et leurs triomphes sur les Amazones vaincues par Thésée, sur les Thébains qui refusoient la sépulture à Polynice et aux Argiens, sur Eurysthée qui s'opposoit au retour des Héraclides, sur les Perses à Marathon, à Artémisium, à Salamine, à Platée. Il célèbre le courage que les Athéniens ont montré dans les guerres contre les Eginètes, les Mégariens, les Lacédémoniens : leur constance et leur magnanimité dans les revers. En-

fin, l'heureux rétablissement de la république et de la liberté par la valeur d'un petit nombre de citoyens qui chassèrent les trente tyrans. Lysias honore ensuite la cendre de ceux qui sont l'objet particulier de la cérémonie funèbre ; il loue leur dévouement à la patrie, et le courage avec lequel ils ont secouru les alliés. Il s'attendrit sur le sort des veuves, des enfans, des pères et des mères de ces braves guerriers; il pleure un instant avec eux, mais bientôt il les console par la considération du sort commun des hommes destinés par la nature au trépas, et par le tableau de la gloire immortelle que se sont acquise ces généreux défenseurs.

Cette pièce est un des plus beaux morceaux qui soient sortis de la plume de Lysias, et un vrai modèle d'un style tout à la fois simple et majestueux. Elle devroit être rendue classique et mise entre les mains de la jeunesse.

III.

Apologie contre Simon.

Querelle entre deux hommes grossiers, épris l'un et l'autre d'une passion infame, qui produit une batterie. Simon, l'agresseur, fâché de n'avoir pas été le plus fort, rend plainte en assassinat. Son adversaire se justifie. Ce discours est propre à faire connoître les mœurs de la lie du peuple chez les Athéniens.

IV.

Sur une blessure faite de dessein prémédité.

Sujet à peu près semblable au précédent. Deux hommes avoient acheté une concubine à frais communs. L'un d'eux veut garder la femme sans rendre l'argent. Il s'élève une dispute. On en vient aux coups. Le défendeur est accusé d'être entré par violence dans la maison du demandeur et d'avoir enlevé la concubine. Le demandeur se plaint d'avoir été frappé et blessé de dessein prémédité. Cette pièce n'est qu'une déclamation scholastique, et ne paroît pas digne de Lysias.

V.

Défense pour Callias, accusé de sacrilége.

Ce n'est qu'un fragment qui ne nous apprend rien, si ce n'est que Callias, étranger, domicilié à Athènes, est accusé de sacrilége par ses esclaves. L'orateur appuie par son discours les défenseurs de Callias, qui ont déjà parlé. Il fait valoir la sage conduite et la bonne réputation de son client. Il atténue les allégations des esclaves, par l'intérêt qu'ils ont à faire trouver leur maître coupable, dans l'espoir d'obtenir leur liberté pour prix de leur dénonciation.

VI.

Contre Andocide, pour cause d'impiété.

Andocide, comme nous l'avons dit en parlant de cet orateur, accusé d'avoir profané les mystères de Cérès et participé à la mutilation des Hermès, avoit encouru l'infamie. Il s'étoit banni volontairement. Il revint à Athènes après l'expulsion des trente tyrans, et le rétablissement de la démocratie; et croyant profiter de l'amnistie générale, prononcée pour tout ce qui s'étoit passé avant l'archontat d'Euclide, il reprit l'exercice de tous les droits de citoyen. Mais ses ennemis et ses rivaux ne le laissèrent pas long-temps tranquille. Céphisius l'accusa d'impiété; Lysias se joignit à l'accusateur. Dans ce discours il passe en revue la conduite morale et politique d'Andocide et cherche à exciter contre lui l'indignation publique. Le commencement de cette pièce est perdu. Ce qui en reste annonce une haine profonde, allumée sans doute entre ces deux orateurs par la jalousie et la rivalité de talens.

VII.

L'Aréopagitique; ou sur le tronc d'olivier sacré. Défense.

Il étoit défendu, sous peine d'exil et de confiscation de biens, de couper les troncs des oliviers

sacrés, même de ceux qui ne pouvoient plus porter de fruits, et que l'on appeloit Σηκοί. Un particulier d'Athènes est accusé par un certain Nicomaque d'avoir coupé une de ces souches. Lysias le défend dans ce discours, et prouve la fausseté de la dénonciation par de nombreux témoignages, par l'impossibilité du fait dans ses circonstances. Il n'y avoit aucun olivier, ni sacré, ni profane, dans le champ où l'on prétend que l'on en a coupé : la sainteté de la vie de son client ne permet pas de présumer qu'il ait pu commettre un pareil crime. L'orateur démontre la mauvaise foi de l'accusateur, par le refus qu'il a fait de recevoir la déposition des esclaves de l'accusé, que celui-ci a offerts pour être appliqués à la question. Les critiques anciens ont douté que ce discours fut de Lysias; mais Photius y reconnoît la touche de ce grand maître.

VIII.

Accusation pour cause d'injures, contre une association particulière.

Ce discours, qui n'offre aucun intérêt, n'est point un plaidoyer, mais une espèce de *mémoire* envoyé à la société par le plaignant, pour lui faire sentir qu'il ne mérite point le mépris que l'on affecte pour sa personne, ni les propos désagréables

que l'on tient sur son compte. Il déclare qu'il renonce volontiers à une société qui ne lui a jamais été utile, et dont la perte ne lui sera guères préjudiciable. Ce morceau, foiblement écrit, d'ailleurs très-obscur et rempli de fautes de copistes, ne paroît pas être sorti de la plume élégante de Lysias.

I X.

Pour un soldat.

Il est encore douteux que ce discours soit de notre orateur. Un citoyen nommé Polyænus, après avoir servi le temps prescrit par la loi, rentre dans ses foyers. Deux mois après, des ennemis particuliers le font inscrire sur le catalogue, pour porter de nouveau les armes. Il se plaint au Stratège (1), qui n'a aucun égard à sa réclamation. Irrité de cette injustice, il se permit, chez un de ses amis, de lâcher quelques injures contre les magistrats. Ceux-ci, instruits par un délateur, condamnèrent Polyænus à une amende; mais ils n'osèrent l'exiger. Ils se contentèrent, en sortant de charge, de l'inscrire sur le tableau qu'ils remirent aux trésoriers des amendes. Ceux-ci le poursuivirent. L'accusé se défend dans ce discours, prouve l'injustice de cette

(1) Magistrat spécialement chargé de la police militaire de la ville.

condamnation mal fondée, et s'appuie du texte de la loi, qui ne défend de mal parler des magistrats que lorsqu'ils siégent sur leur tribunal. Or, quand il l'a fait, il étoit dans une maison particulière, à la table de Philius, l'un de ses amis.

X et X I.

Contre Théomneste. Premier Discours, pour cause d'injures.

Il étoit défendu par les lois d'Athènes de se dire de certaines injures, surtout dans les tribunaux. Théomneste avoit été accusé par Lysithéus d'avoir abandonné ses armes, et en se défendant, il avoit reproché à l'accusateur d'être un *parricide*. Lysithéus l'accuse à son tour d'avoir employé une injure interdite par la loi. L'accusé se défend, en alléguant qu'il ne s'est point servi du terme proscrit par la loi, et que par conséquent il n'a point encouru la peine. L'accusateur réfute ce paralogisme, et établit qu'il faut peser le sens des mots et non pas les mots mêmes. On apprend par ce discours, que, depuis Solon jusqu'à cette époque, la langue grecque avoit subi des changemens assez considérables dans les expressions.

Le morceau suivant *contre Théomneste, second discours*, n'est qu'un abrégé du premier. Je doute fort que l'un et l'autre soient de Lysias.

XII.

Contre Eratosthène, l'un des trente tyrans, prononcé par Lysias lui-même.

Le sujet de ce discours, un des plus beaux de l'orateur, est exposé dans la vie de Lysias. Il y dénonce Eratosthène, comme l'auteur de la mort de son frère Polémarque. Il fait le tableau des cruautés des trente tyrans. Ce morceau est singulièrement précieux, non-seulement par l'éloquence véhémente qu'on y trouve, mais encore par les détails historiques qu'on ne trouveroit point ailleurs.

XIII.

Contre Agoratus.

Ce discours est comme une suite du précédent. Agoratus avoit été l'agent des trente ; avant même qu'il eussent été établis par Lysandre, il avoit dénoncé et fait périr une foule de citoyens qui avoient résolu de s'opposer aux conditions honteuses de la paix proposée par les Lacédémoniens. L'orateur poursuit Agoratus comme meurtrier des victimes qu'il a dénoncées, et comme l'auteur des maux dont la république auroit été préservée par les citoyens généreux qu'il a fait périr. Ce discours est un des principaux chefs-d'œuvres de Lysias.

XIV.

Contre le jeune Alcibiade, pour cause de désertion de son poste.

Alcibiade, fils du grand homme de ce nom, étant enrôlé dans l'infanterie, étoit passé de lui-même dans la cavalerie. Il est accusé de désertion par Archestratide. Lysias, ou plutôt celui pour lequel ce discours a été composé, se joint à l'accusateur, et poursuit Alcibiade comme ayant violé les lois de la discipline militaire. Il commence par donner aux juges l'idée la plus défavorable du caractère et des mœurs de l'accusé. Il exhorte ensuite les juges à donner un grand exemple, en punissant sévèrement un homme d'un nom connu et qui s'est rendu coupable. La gloire de son père, et celle de ses ancêtres, dont il s'est rendu indigne, ne doivent point le faire absoudre. L'orateur examine ensuite la conduite particulière du jeune Alcibiade. Il lui reproche une foule de crimes et de débauches qui ne le rendent que trop semblable à son père. Les fautes de celui-ci, et les maux qu'il a causés à la république, sont rappelés par l'accusateur, qui finit par en présenter un tableau vif et raccourci. Il conclut à ce que les juges condamnent l'accusé, non-seulement pour les motifs qu'il a allégués, mais encore pour ceux dont il n'a pu parler.

On doute beaucoup que Lysias soit l'auteur de ce discours, qui a dû être prononcé quelques années après la mort d'Alcibiade le père, vers l'an 400 avant J.-C.

XV.

Le suivant a le même objet, et n'est, à beaucoup d'égards, qu'une répétition de celui dont nous venons de donner l'analyse. Les stratèges, pour favoriser le jeune Alcibiade, avoient déclaré qu'ils lui avoient permis de passer de l'infanterie dans la cavalerie. L'accusateur s'élève contre cette permission, qu'il regarde comme injuste et contraire aux lois. Il nie formellement qu'Alcibiade l'ait obtenue, et il exhorte les juges à le punir sévèrement, quel que soit le crédit et le rang de ceux qui parlent en sa faveur. Ce discours n'est certainement pas de Lysias.

XVI.

Justification pour Mantithéus, subissant un examen par-devant le sénat.

Lorsqu'un citoyen avoit été nommé à une fonction publique par le peuple, il falloit, pour être recu, qu'il subît un examen par-devant le sénat. Chacun avoit le droit d'attaquer son élection. C'est ce qui arriva à Mantithéus. On s'opposa à sa réception, sous le prétexte qu'il avoit été à la solde

des trente tyrans. Lysias écrivit sa justification, dans laquelle il établit que loin d'avoir servi sous les tyrans, il étoit absent d'Athènes avant leur installation. Son père l'avoit envoyé auprès de Satyrus, roi du Bosphore, et il ne revint à Athènes que cinq jours avant le retour des exilés et la défaite des trente tyrans. Au surplus, ce discours, bien écrit, porte le cachet de Lysias; c'est sa clarté, et l'élégante simplicité de son style.

XVII.

A l'occasion d'un bien confisqué au profit du public.

Un certain Erasiphon a eu tous ses biens confisqués pour une cause que l'on ignore. Celui qui parle avoit une créance à répéter contre lui : il la réclame contre le fisc. Cette cause ne comporte pas un grand intérêt.

XVIII.

Contre Poliouchus.

Le fils d'Eucrate, neveu du fameux Nicias, étoit sur le point de voir ses biens confisqués par suite d'une accusation que lui avoit intentée Poliouchus. Il se défend dans ce discours, qui n'est qu'un épilogue, ou addition à un discours pré-

cédent, lequel est perdu. Dans celui-ci, l'accusé s'occupe plus à faire l'éloge de ses ancêtres qu'à traiter le point de la question.

XIX.

Pour la succession d'Aristophane, contre le trésor public.

Un certain Aristophane avoit été condamné à mort. Ses biens furent confisqués; on le croyoit riche, on ne trouva presque rien dans sa succession. On accusa le père de celui qui parle, et qui avoit épousé la fille d'Aristophane, d'avoir spolié la succession : il mourut avant le jugement. Le fils défend la mémoire de son père, et sa propre cause. Il s'efforce de prouver qu'Aristophane n'étoit point riche, et qu'ayant beaucoup dépensé pour l'Etat, on devoit encore être étonné qu'il ait pu laisser quelque chose.

XX.

Pour Polystrate.

Il avoit été du sénat des Quatre-Cents lors de l'établissement de l'oligarchie dans Athènes. Ce gouvernement fut aboli au bout de quatre mois, et Polistrate accusé de malversation, fut condamné à une forte amende. Il avoit différé de la payer. On l'attaque de nouveau. Son fils le défend et

cherche à le justifier, en établissant que quoique membre du sénat des Quatre-Cents, il avoit toujours été favorable au peuple.

XXI.

Défense à une accusation de corruption, sans nom d'accusé ni d'accusateur.

Ce discours, qui n'est qu'un épilogue, ou addition à un précédent, ne traite pas le point de controverse. L'accusé y rend compte de sa conduite privée, des dépenses qu'il a faites volontairement pour la république, soit en spectacles, soit en navires; il demande que ses biens lui soient conservés, plutôt pour l'avantage du public, que pour son utilité particulière.

XXII.

Contre des marchands de blé.

Il étoit défendu, par une loi d'Athènes, d'acheter plus de cinquante corbeilles de blé à la fois. Des marchands contrevinrent à cette loi. Les prytanes les dénoncèrent au sénat, qui fut tellement indigné de la conduite de ces marchands, que quelques orateurs vouloient qu'on les livrât sur-le-champ *aux Onze* pour être punis de mort. Un des sénateurs ne voulant pas qu'ils fussent condamnés sans être entendus, se rend leur accusateur et

les traduit devant un tribunal. Les marchands avouoient, à la vérité, qu'ils avoient acheté plus de mesures de froment que la loi ne le permettoit, mais ils pretendoient ne l'avoir fait que d'après l'ordre des archontes. L'accusateur prouve par des témoignages que les archontes n'ont point donné un pareil ordre, et il soutient que quand ils l'auroient donné, les marchands n'en sont pas moins coupables. Il conclut à leur condamnation.

XXIII.

Contre Pancléon; l'on soutient qu'il n'est pas de Platée.

Les Athéniens, après la ruine de Platée, avoient donné le droit de citoyen aux habitans de cette ville. Un certain Pancléon, poursuivi pour une affaire particulière, et traduit comme étranger au tribunal du *Polémarque*, auquel les affaires des étrangers étoient attribuées, décline ce tribunal et soutient qu'il est de Platée, et par conséquent citoyen d'Athènes. Son adversaire cherche à prouver dans ce discours que Pancléon n'est pas de Platée. Il s'appuie sur le témoignage des Décéléens, et sur celui des Platéens mêmes. Enfin, la conduite de Pancléon le prouve. 1°. Il a déjà été réclamé comme esclave, et il s'est soustrait par la fuite aux recherches de son maître, au lieu

d'attaquer publiquement ceux qui vouloient attenter à sa liberté. 2°. Dans une autre affaire, un témoin ayant affirmé qu'il n'étoit pas de Platée, Pancléon a d'abord fait semblant d'attaquer le témoin en faux témoignage ; mais il n'a pas osé donner de suite à son action. 3°. Assigné comme étranger, il s'est réfugié à Thèbes, où il a fait un long séjour.

XXIV.

Dénonciation contre un impotent que l'on veut empêcher de recevoir un secours public.

Un citoyen infirme et qui ne pouvoit gagner sa subsistance par son travail, recevoit chaque jour de la république une ou deux oboles. Son accusateur prétend qu'il y a abus dans cette subvention ; que celui qui la reçoit est assez fort pour gagner de quoi vivre, puisqu'il monte à cheval. L'accusé répond, que c'est précisément à cause de sa foiblesse qu'il est obligé de se faire porter ; que sa monture ne lui appartient pas ; qu'il la doit à la libéralité de ses amis, qui la lui prêtent. Il établit qu'il est extrêmement pauvre, qu'il n'a pas même de quoi acheter un mulet ; il supplie les juges de ne pas lui retirer, dans sa vieillesse, un secours qui lui fut accordé quand il étoit plus jeune et plus vigoureux.

XXV.

Justification pour un citoyen accusé d'avoir contribué à renverser la démocratie.

Un citoyen qui est resté dans la ville sous le règne des trente tyrans est accusé, quelque temps après le rétablissement de la république, d'avoir participé au renversement de la démocratie, en continuant à demeurer dans la ville. Il se justifie par l'exposé de sa conduite, qui a toujours été innocente et paisible. On ne lui objecte aucun crime personnel. Son accusateur est réduit à ne parler que de ceux des tyrans, sans pouvoir prouver qu'il en ait été le complice.

XXVI.

Sur l'examen d'Evandre.

Evandre a été élu archonte-roi (c'étoit le second des archontes). On s'oppose à son élection. Son adversaire lui reproche une conduite audacieuse et contraire aux lois. Ce discours, dont le commencement est perdu, a dû être prononcé deux ou trois ans après le rétablissement de la démocratie.

XXVII.

Contre Epicratès ambassadeur, et ses collègues.

Cet Epicratès, envoyé en ambassade auprès du

du roi de Perse (Artaxerxès Mnémon), fut accusé, à son retour, d'avoir trahi son ministère, et de s'être laissé corrompre par des présens. Ce discours n'est qu'un épilogue ou addition à celui d'accusation, lequel portoit sur les principaux reproches faits aux ambassadeurs. Celui-ci est moins dirigé contre les accusés, que contre leurs défenseurs, dont on cherche à diminuer l'influence et le crédit. Il a dû être prononcé vers l'an 370 avant J.-C.

XXVIII.

Contre Ergoclès ; Épilogue.

Ergoclès est accusé d'avoir dilapidé le trésor public. Le discours du principal accusateur est perdu. Dans celui - ci, l'orateur appuie l'accusation, et exhorte les juges à punir sévèrement Ergoclès, surtout dans un moment où, par la faute des dilapidateurs des deniers pubics, le trésor est épuisé, et l'Etat sans marine. Il ajoute à ces raisons d'autres motifs : des discours injurieux tenus par l'accusé contre le peuple, des projets perfides. Il faut faire un grand exemple pour contenir les citoyens séditieux ; il faut une réparation pour ses collègues, qu'Ergoclès a spoliés. En vain il alléguera pour sa défense qu'il est revenu de Phyla avec le peuple (1),

(1) Pour combattre les trente tyrans.

qu'il s'est toujours montré attaché à la démocratie, qu'il a partagé tous les périls des vrais citoyens. Ceux qui ne sont revenus que pour vexer le peuple et s'enrichir à ses dépens, sont encore plus coupables que les trente tyrans.

Ergoclès succomba dans cette accusation, et fut condamné à mort, l'année même où mourut Thrasybule, 390 ans avant J.-C.

XXIX.

Contre Philocrate.

Philocrate avoit été le trésorier d'Ergoclès; par suite de la condamnation de celui-ci, il fut traduit en jugement comme complice des dilapidations de son chef. Ce n'est encore ici qu'un discours additionnel.

XXX.

Contre Nicomaque, greffier.

Nicomaque avoit été chargé de faire une copie authentique des lois de Solon. Il devoit avoir terminé son ouvrage dans l'espace de quatre mois; mais il l'a prolongé pendant six années. Au lieu de transcrire les lois, il s'est substitué lui-même à la place du législateur. Il copioit les unes, effaçoit les autres, en créoit de nouvelles. On a vu dans les tribunaux les parties adverses invoquer chacune une loi contraire, qu'elles tenoient

de la main de Nicomaque. Les magistrats ont voulu le punir; il a jusqu'ici éludé leurs poursuites. Il a favorisé, par l'abus de ses fonctions, les ennemis de l'autorité populaire; il a fabriqué des lois pour favoriser leurs desseins. L'orateur en cite pour exemple le jugement de Cléophon (*voyez ci-dessus, p.* 165). Il a aboli d'anciens sacrifices, et en a établi de nouveaux, pour la célébration desquels il a constitué la république dans des dépenses ruineuses. Lysias conclut à ce que les juges punissent sévèrement l'accusé, afin que son supplice intimide ceux qui seroient tentés de l'imiter.

Ce discours, qui a dû être prononcé vers l'an 403 ou 402 avant J.-C., est un des mieux écrits de Lysias.

XXXI.

Contre Philon, sur son examen.

Ce Philon, lors de l'insurrection contre les trente tyrans, ne prit aucun parti. Les lois de Solon déclaroient infames les citoyens qui, dans les dissentions, gardoient la neutralité. Par la suite, Philon parvint, à force d'intrigues, à se faire nommer sénateur. Il se présente au sénat pour y subir son examen. Un accusateur s'élève contre lui, et lui reproche d'avoir trahi la république, en l'abandonnant dans l'instant le plus critique;

d'avoir préféré d'aller vivre comme étranger dans Orope, à être citoyen dans Athènes; de s'être mal comporté envers sa mère, laquelle a mieux aimé confier le soin de sa sépulture à un citoyen qui ne lui étoit point allié, qu'à son propre fils. L'accusé doit invoquer la loi de l'oubli; mais elle ne le concerne point, il s'en est rendu indigne. L'orateur cherche ensuite à diminuer la confiance que l'on pourroit avoir dans les défenseurs de l'accusé, et il conclut à ce que les sénateurs le rejettent, tant à cause de sa propre indignité, que par respect pour eux-mêmes.

XXXII.

Contre Diogiton.

Ce n'est qu'un long fragment conservé par Denys d'Halicarnasse dans la vie de Lysias, et qu'il cite comme le modèle d'un exorde convenable et bien proportionné. L'orateur se proposoit pour objet d'accuser un tuteur qui a mal géré les biens de ses pupiles. Diodote avoit épousé la sœur de Diogiton; il en avoit eu des enfans. En partant pour la guerre du Péloponnèse, il établit, par un testament, Diogiton tuteur de ses enfans. Diodote fut tué dans un combat près d'Ephèse. Un Athénien épousa sa fille, nièce et pupille de Diogiton, et accusa celui-ci de malversation dans la tutelle des enfans de Diodote.

XXXIII.

Discours olympiaque.

Fragment d'un discours prononcé aux jeux olympiques, dans lequel Lysias exhortoit les Grecs à exclure de la solennité des jeux publics les députés envoyés par Denys l'ancien, tyran de Syracuse. Il paroît que l'orateur prononça lui-même ce discours (1).

XXXIV.

Fragment d'un discours adressé aux Athéniens, pour les exhorter à ne point changer leur ancienne constitution.

Ce discours paroît avoir été prononcé peu de temps après l'expulsion des trente tyrans.

Je ne parle point ici du discours *sur l'amour* que

(1) On peut du moins le conjecturer d'après ce que dit Diodore de Sicile, L. XIV. Denys envoya aux jeux olympiques (la 98e. olympiade) des chars à quatre chevaux, des tentes magnifiques et des rhapsodes à voix éclatantes, pour réciter ses vers. Mais malgré le charme du débit, les vers furent trouvés pitoyables, et sifflés comme ils le méritoient. L'on porta même le mépris et l'indignation jusqu'à renverser et déchirer ces riches tentes, sous lesquelles on s'étoit placé pour écouter. L'orateur Lysias, qui étoit venu cette année à Olympie, alla plus loin. Il entreprit de persuader à tous les assistans, que l'on ne devoit point admettre aux jeux sacrés des gens venus de la part d'un homme souillé de l'impiété de la tyrannie. Ce fut le sujet de la harangue qu'il fit alors, et qu'il a nommée *l'Olympiaque*.

Platon lui attribue dans le *Phœdre*. C'est un jeu de l'imagination du philosophe, qui se plaît souvent à prêter ses propres conceptions aux personnages de ses dialogues. Il est plus certain que Lysias avoit composé une Apologie pour Socrate ; mais celui-ci après l'avoir lue, et lui avoir donné de justes éloges, ne voulut point s'en servir.

Tous les discours de Lysias qui nous restent ont été traduits en français par feu l'abbé Auger, savant laborieux, et dont la mémoire, malgré quelques inexactitudes qui déparent ses ouvrages, doit être chère à tous les amis des Lettres grecques et de la vertu. Il a donné aussi une très-belle édition du texte de cet orateur, en deux vol. *in*-8°., chez Ambroise Didot, 1783 ; mais elle n'a point fait oublier celle de Taylor, et celle de Reiske dans sa Collection des Orateurs.

Il ne me reste plus qu'à donner une idée du style de Lysias. Denys d'Halicarnasse s'est beaucoup étendu sur les qualités de cet orateur, dans le beau morceau de critique intitulé : *Jugement sur Lysias*. Je me bornerai à en extraire quelques passages. « La diction de Lysias, dit-il, n'est point sublime : » elle n'a rien de magnifique, rien qui frappe et » qui puisse exciter l'admiration. On n'y trouve » ni cette amertume qui caractérise la passion, ni » cette véhémence qui excite la terreur. Plus persuasive par la vérité des caractères, que par la

» force, son élocution douce et facile est plus » propre à persuader et à plaire qu'à faire violence. » L'extrême pureté de son style est un excellent » modèle d'atticisme ; non pas de l'ancien, dont » se servent Thucydide et Platon, mais de celui » qui étoit alors en usage, et dont on peut juger » par Andocide, Critias, et plusieurs autres. Per- » sonne ne l'a surpassé dans cette partie si impor- » tante à l'orateur ; je veux dire, la pureté du » langage, et nul autre depuis n'a eu le talent de » l'imiter en ce point, si ce n'est le seul Isocrate. » Une qualité non moins essentielle et que per- » sonne n'a possédée à un plus haut degré que Ly- » sias, c'est la propriété des termes, et l'art d'ex- » primer sa pensée par des mots simples, et pris » dans leur sens naturel. Cet orateur use très-peu » du langage figuré : et il n'est que plus digne d'é- » loges d'avoir su parler avec dignité des choses » nobles, grandes et majestueuses, sans avoir re- » cours à la magnificence poétique, et en ne se » servant que des expressions ordinaires.

» La diction de Lysias est partout d'une ex- » trême clarté ; le sens en est toujours facile à » saisir, même à ceux qui ont le moins de con- » noissance des matières du barreau ».

Suivant Photius, Lysias est très-concis et très-persuasif. Il est d'autant plus éloquent qu'il cherche moins à le paroître.

Je ne puis mieux terminer cet article que par le témoignage de Cicéron, dans son Traité *de optimo genere Oratorum*, p. 285.

« Imitons, s'il nous est possible, Lysias et sa grande simplicité. Ce n'est pas qu'il ne soit élevé en beaucoup d'endroits. Mais le plus grand nombre des causes qu'il a traitées étant particulières, et ne portant que sur des objets peu importans, il paroît avoir peu de plénitude. Toutefois c'est à dessein qu'il s'est livré à ce petit genre. Démosthène pouvoit être simple, mais Lysias ne pouvoit peut-être pas s'élever jusqu'à la véhémence. Et dans le Traité *de l'Orateur : dicat igitur, Attice, venustissimus ille scriptor ac politissimus Lysias. Quis enim id possit negare? dum intelligamus, hoc esse atticum in Lysiâ, non quod tenuis sit, atque inornatus, sed quod nihil habeat insolens, aut ineptum.* Dans le Brutus : *Quanquam in Lysiâ sunt sæpe etiam lacerti, sic ut fieri nihil possit valentius. Verum est certe genere toto strigosior; sed habet tamen suos laudatores, qui hâc ipsâ ejus subtilitate admodum gaudeant.* Enfin, dans le même Traité, p. 216 : *tum fuit Lysias, ipse quidem in causis forensibus non versatus, sed egregie subtilis scriptor quem jam prope audeas oratorem perfectum dicere, nam plane quidem perfectum et cui nil admodum desit Demosthenem facile dixeris* ».

Un sophiste, peu de temps après Lysias, s'éleva presque à la dignité des orateurs. Isocrate, qui naquit à Athènes la première année de la 86e. olympiade, 436 ans avant l'ère chrétienne, étoit fils de Théodore, du dême ou bourgade d'Erchiée, marchand de flûtes. Théodore, qui jouissoit d'une honnête aisance, ne négligea rien pour l'éducation de ses enfans (1), et Isocrate reçut de bonne heure les instructions des plus fameux maîtres. Il écouta les leçons de Prodicus de Céos, de Gorgias, de Tisias, d'Antiphon et de Théramène. On prétend même qu'il voulut secourir ce dernier lorsque Critias le fit arracher de l'autel où il s'étoit réfugié. Mais nous avons fait voir, en parlant de Théramène, que ce trait de courage appartenoit à Socrate, et qu'une légère ressemblance de nom avoit entraîné le faux Plutarque dans une erreur.

En effet, Isocrate étoit né avec un caractère extrêmement timide. Ce défaut, joint à la foiblesse de sa voix et à la délicatesse de sa poitrine, ne lui permit jamais de monter à la tribune. Il en fut long-temps inconsolable (2), et renonçant à

(1) Isocrate avoit trois frères, Diomneste, Télésippus, Théodore, et une sœur.

(2) Il avoit coutume de dire ; je prends mille dragmes pour enseigner mon art, mais j'en donnerois volontiers dix mille à qui m'enseigneroit l'art d'acquérir de la hardiesse et de la voix.

parler en public, il ouvrit une école d'éloquence. Ce fut d'abord dans l'île de Chio qu'il alla s'établir; l'art de parler y étoit estimé. Néanmoins le peu de disciples (1) que lui fournît cette île l'engagea bientôt à revenir dans sa patrie. Son mérite eut quelque difficulté à se faire remarquer parmi le grand nombre de rhéteurs et de sophistes qui exerçoient alors la même profession. Mais dès qu'il se fut fait connoître, son école ne tarda pas à se remplir : il eut jusqu'à cent disciples à la fois; et comme il ne prenoit pas moins de mille dragmes (2) pour un cours d'éloquence, il acquit en peu de temps des richesses considérables. Il passoit pour fort intéressé, et l'on prétend que Démosthène, jeune encore, voulant prendre des leçons d'Isocrate, et n'étant point assez riche pour les payer mille dragmes, lui en offrit deux cents, et lui demanda des leçons en proportion de cette somme. Isocrate lui répondit que son art ne se divisoit pas par morceaux comme les gros poissons. Mais ceci a tout l'air d'une fable inventée par les ennemis de ce rhéteur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il devint assez riche pour qu'on le fît *triérarque*, et qu'on le chargeât de l'équi-

(1) Il n'en eut que neuf, et le profit qu'il en tira répondit peu à ses espérances. *Pseudo-Plutarchus, Vit. Isocratis.* Bréquigny, *Vie des Orateurs Grecs*, t. I, p. 11.

(2) 900 liv.

pement d'un navire. D'abord il s'en étoit excusé sur la modicité de sa fortune, et avoit indiqué à sa place Mégaclès, qui lui intenta l'action que l'on appeloit *antidosis* (1). Isocrate fit plaider sa cause par Aphareus, son fils adoptif, et la gagna. Par la suite, il fut cité par Lysimaque pour le même motif; mais il perdit son procès.

L'école d'Isocrate produisit des grands hommes dans presque tous les genres, d'illustres orateurs, d'habiles historiens, de profonds politiques; et l'on en vit sortir Démosthène, Hypéride, Céphisodore et Léodamas, fameux par leur éloquence; Théopompe de Chio, Ephore de Cumes, Théodecte de Phasélis, célèbres par leurs recherches historiques; et Timothée, fils de Conon, un des plus grands généraux d'Athènes. Platon même profita beaucoup de ses instructions.

Isocrate passa la plus grande partie de sa vie dans le célibat; mais loin d'être ennemi de l'amour, il vécut long-temps avec Métanéira, une des plus belles courtisanes du siècle, et avec Lagisca, dont les charmes étoient aussi vantés. Il eut une fille de cette dernière; mais cette fille étant

(1) C'est-à-dire, l'échange des biens. Un citoyen qui, sous prétexte d'une fortune insuffisante, refusoit d'être triérarque, c'est-à-dire, d'être chargé d'équiper un navire à ses frais, étoit obligé d'en indiquer un autre pour remplir cet emploi, et il offroit de changer de fortune avec lui. L'action que l'on intentoit en pareil cas s'appeloit Αντίδοσις.

morte avant d'avoir atteint l'âge nubile, et Isocrate se voyant déjà d'un âge avancé, épousa Plathana, sœur du sophiste Hippias et veuve d'un premier époux. Elle avoit trois enfans; Isocrate adopta le plus jeune, appelé Aphareus. Ce jeune homme mit à profit les leçons de son père adoptif, et se distingua par la suite en éloquence et en poésie. Il composa des harangues politiques et des plaidoyers qui le font compter au nombre des orateurs; et des tragédies qui le placent au rang des bons poëtes.

Une maladie longue et douloureuse affligea la vieillesse d'Isocrate, exempte jusque-là des infirmités d'un grand âge. Il guérit néanmoins à quatre-vingt-dix-sept ans, et il lui resta encore assez de force pour achever son Panégyrique, auquel il travailloit depuis bien long-temps. Enfin, après la bataille de Chæronée, pénétré de douleur de voir sa patrie tombée au pouvoir de Philippe, et la Grèce devenue esclave, il quitta volontairement la vie, en se privant de nourriture pendant quatre jours. Il mourut à quatre-vingt-dix-huit ans (1).

On lui éleva un tombeau magnifique auprès du

(1) Je suis l'autorité de Denys d'Halicarnasse (*de Aut. Orat. Isocr.*), auquel le faux Plutarque est conforme. Mais suivant Lucien (*de Macrobiis*, t. IV, p. 364 de ma traduction), Isocrate vécut quatre-vingt-dix-neuf ans. Selon Philostrate (*Vit. soph.*, L. I), cent ans. Suidas le fait vivre cent six ans.

Cynosarge (1). Il étoit surmonté d'une colonne de trente coudées de haut (2), au-dessus de laquelle étoit placée une sirène de sept coudées (3), emblème de la douceur de son éloquence ; et sur une table (4) qui étoit auprès du monument, on voyoit ses parens et ses maîtres, du nombre desquels étoit Gorgias qui considéroit une sphère céleste. Isocrate étoit à ses côtés. Timothée, fils de Conon, qui avoit été son disciple, lui érigea une statue d'airain à Eleusis, sous le portique du temple ; elle étoit l'ouvrage de Léocharès.

Les écrits d'Isocrate sont peu nombreux, si l'on considère le temps qu'il a vécu. On en trouve la raison dans le soin extrême avec lequel il travailloit ses ouvrages. On prétend qu'il employa dix années à composer son Panégyrique. On lui attribuoit, il est vrai, soixante discours, mais la plus grande partie étoit supposée. Cæcilius n'en reconnoissoit que vingt-huit de légitimes. Denys d'Halicarnasse bornoit ce nombre à ving-cinq ; nous n'en possédons que vingt-un.

(1) Temple d'Hercule. Il y avoit aussi un gymnase du même nom dans ce quartier.

(2) 45 pieds.

(3) 10 pieds; mais cette proportion me paroît trop forte pour la hauteur de la colonne.

(4) Ne seroit-ce pas plutôt sur le tableau qui régnoit sur les quatre faces du monument ? Ces figures étoient vraisemblablement sculptées en relief.

Feu M. de Bréquigny, mon savant confrère, a examiné et discuté, dans une dissertation très-bien faite, les divers ouvrages d'Isocrate, et a traduit deux de ses discours (1). Je ne pourrois rien ajouter à l'exactitude et à la critique judicieuse du savant académicien : je renvoie à son ouvrage. Tous les discours d'Isocrate ayant été traduits en français par le laborieux abbé Auger, je me bornerai à donner le titre de chacun, en l'accompagnant d'une courte réflexion (2).

On divise ordinairement les écrits de ce rhéteur en cinq classes : 1°. ses Discours de morale ; 2°. ses Harangues politiques ; 3°. ses Eloges ; 4°. ses Plaidoyers ; 5°. ses Lettres.

PREMIÈRE CLASSE.

1. *Discours à Démonicus, fils d'Hipponicus.* Préceptes de morale rédigés pour l'éducation d'un jeune homme. Il y en a quelques-uns de répréhensibles et de marqués au coin de la flatterie. Au surplus, cet ouvrage n'est point d'Isocrate,

(1) *Vies des anciens Orateurs Grecs*, 1752, 2 volumes. Mais il n'est question dans cet ouvrage que d'Isocrate et de Dion Chrysostôme.

(2) Les Espagnols viennent d'acquérir une excellente traduction d'Isocrate ; c'est celle de *Don Antonio Ranz-Romanillos*, publiée à Madrid en 1789, sous ce titre : *Las oraciones y cartas del padre de la Eloqüencia Isocrates, a hora Nuevamente traducidas por Don* Antonio Ranz-Romanillos, 3 *tom. Madrid, en la Imprenta Real*, 1789.

fils de Théodore, mais d'Isocrate d'Appollonie, fils d'Amycla, disciple du premier ; ou d'un autre Isocrate, contemporain de Cicéron et de Denys d'Halicarnasse (1).

2. *Discours à Nicoclès* (roi de Cypre), *sur la manière de bien régner*. Maximes détachées, sur les devoirs du prince envers ses sujets.

3. *Nicoclès*. Ce discours est comme la suite et le pendant du précédent ; l'orateur y traite des devoirs des sujets envers le prince.

Henri Etienne a prétendu que ces trois discours n'étoient point de notre Isocrate. Cette opinion a été réfutée par M. de Bréquigny (2).

IIe. CLASSE.

4. *Panégyrique d'Athènes* (3). C'est le chef-d'œuvre de l'auteur. On prétend qu'il employa dix années à le composer (4). Le but de ce dis-

(1) *Voyez* Harpocration, v. ἐπακτὸς ὅρκος. Denys d'Halicarnasse, *de Arte Rhetor.*, c. V, et la note de Reiske. Muret, *Variæ Lectiones*, c. I.

(2) *Vies des anciens Orateurs*, t. I, p. 72.

(3) On appelle panégyriques des discours composés pour être débités dans une assemblée solennelle.

(4) Plutarque (*de gloria Atheniensi*) prétend qu'Isocrate y employa trois olympiades (12 années), et l'en blâme amèrement. « Considérez un peu, je vous prie, dit-il, la » bassesse de cœur de ce sophiste, qui consuma la neu» vième partie de sa vie à composer un seul discours ». Bréquigny (*Vie des Orat. Grecs*, p. 77) a cherché à justifier Isocrate de ce reproche, et a prétendu que ce rhéteur n'a-

cours est d'engager les Grecs à déclarer la guerre aux Barbares, et à rétablir la concorde dans la Grèce. Nous avons déjà observé que Gorgias avoit traité le même sujet dans son *discours olympique*, et que l'on avoit accusé Isocrate d'en avoir beaucoup emprunté. Il fait dans celui-ci un éloge pompeux de la ville d'Athènes et des services qu'elle a rendus au reste de la Grèce.

5. *Discours à Philippe*. C'est, dans l'ordre chronologique, un des derniers ouvrages d'Isocrate. Il s'y propose d'engager Philippe à profiter de la paix qu'il vient de conclure avec les Athéniens, pour concilier entre eux les différens peuples de la Grèce, et porter ensuite, de concert avec eux, la guerre contre le roi de Perse.

6. *Archidamus*. Ce discours est supposé prononcé par Archidamus, fils d'Agésilas, roi de Sparte, dans le sénat de cette ville. L'orateur y établit les droits de Lacédémone sur la Messénie : il fait sentir combien il seroit tout à la fois honteux et impolitique de céder aux Thébains un pays si voisin de la Laconie, et dont les habitans furent de tout temps les ennemis de Lacédémone. Au surplus, ce discours n'est qu'une déclamation

voit guères mis plus d'un an à composer son panégyrique. Mais Isocrate convient lui-même, à la fin de l'exorde de ce discours, qu'il y a employé un temps considérable. *Voyez* p. 166, L. XXI, édit. d'Auger.

composée

composée par le rhéteur, pour s'exercer dans le genre politique. Elle paroît avoir été écrite vers l'an 370 avant J.-C. Isocrate avoit alors 66 ans.

7. *L'Aréopagitique*. Autre déclamation, dans laquelle le sophiste propose la réforme des abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement, et exhorte les Athéniens à rétablir les lois de Solon dans toute leur pureté. Il y fait le tableau des avantages que présente une démocratie sage et bien réglée. Le magnifique éloge qui s'y trouve de l'ancien Aréopage a vraisemblablement fait donner à ce discours le titre d'*Aréopagitique*; car il n'est pas probable qu'il ait été prononcé devant le tribunal dont il porte le nom, et contre lequel il lance de temps en temps des traits satiriques.

8. *Sur la Paix*. Les villes de Chio, de Cos, de Rhodes et de Byzance avoient quitté le parti d'Athènes, et s'étoient livrées au roi de Perse : elles déclarèrent aux Athéniens la guerre, que les historiens appellent *guerre sociale*. Isocrate exhorte les Athéniens à la paix. Cette déclamation paroît avoir été composée vers l'an 357 avant J.-C.; l'auteur avoit alors près de 80 ans.

IIIᵉ. CLASSE.

Éloges.

9. *Oraison funèbre d'Evagoras*, roi de Cypre,

adressé à son fils Nicoclès. C'est un des morceaux les plus brillans d'Isocrate. Il y a étalé toute la pompe du style.

10. *Éloge d'Hélène*. Déclamation sophistique, dont on retrouve une grande partie dans le *Charidème* ou *éloge de la beauté*, attribué à Lucien.

11. *Éloge de Busiris*. Autre déclamation du même genre. Ouvrage de la jeunesse d'Isocrate, entrepris pour donner des avis amers et satiriques à un sophiste nommé Polycrate qui étoit son rival.

12. *Le Panathénaïque*. Ce discours est un magnifique éloge de la ville d'Athènes. Isocrate avoit 96 ans quand il le composa (1). On a prétendu, sur la foi de Jos. Scaliger, qu'il se trouvoit une lacune considérable vers le milieu de ce discours. Mais aucun de ceux qui l'ont lu et publié n'ont encore aperçu cette prétendue lacune.

13. *Discours contre les sophistes*. Ce n'est qu'un fragment et le commencement d'un discours, dans lequel Isocrate se proposoit de prouver que le vrai but de l'éloquence est de nous disposer à toutes les vertus. A cette occasion, il adresse plusieurs reproches aux sophistes sur la magnificence de leurs promesses et le peu d'effet dont

(1) Lucien (*de Macrobiis*, t. IV, p. 364 de ma traduction) dit que c'est le *Panégyrique* qu'Isocrate composa à cet âge. Mais c'est une erreur qu'il faut peut-être attribuer aux copistes. Il faut lire dans Lucien le *Panathénaïque*.

elles sont suivies ; sur leur désintéressement simulé, sur leur inconséquence et sur ce que plusieurs bornent leur art à composer des plaidoyers, tandis qu'ils devroient l'étendre à l'enseignement des vertus.

14. *Le Plataïque*, ou discours pour les habitans de Platée, est placé mal à propos parmi les éloges : c'est une véritable harangue politique. Les Lacédémoniens, pendant la guerre du Péloponnèse, ayant détruit Platée, les habitans de cette ville se réfugièrent à Athènes. Après la paix, ils retournèrent dans leur patrie ; et ils commençoient à relever leurs murailles lorsque les Thébains les attaquèrent et les chassèrent une seconde fois de leurs foyers. Les Platéens reviennent à Athènes, et supplient les Athéniens d'embrasser leur défense. Quoique ce discours ne soit qu'une déclamation d'exercice, on y trouve néanmoins beaucoup de véhémence et de pathétique, qualités rares dans Isocrate.

IVe. CLASSE.

Paidoyers.

15. *De l'Echange*. Lysimaque, nommé triérarque, c'est-à-dire, chargé de l'équipement et de l'entretien d'un vaisseau, ne se croyant pas assez riche pour subvenir à cette dépense, demande,

en vertu de la loi de l'échange, qu'Isocrate lui soit substitué, comme plus opulent, ou qu'il change de biens avec lui. Le rhéteur consentit à remplacer Lysimaque, et s'acquitta généreusement de cette charge publique. Ce ne fut donc point pour se défendre contre la citation de Lysimaque qu'il composa ce discours, comme l'a cru le faux Plutarque, car il ne fut écrit que long-temps après cette affaire; mais pour repousser les calomnies de ses envieux. C'est plutôt une apologie d'Isocrate. Il suppose que Lysimaque l'accuse de corrompre la jeunesse par de fausses maximes et des principes pernicieux, et de ne la former qu'à une éloquence artificielle et dangereuse. Il répond à ces imputations.

16. *Sur l'Attelage.* Un particulier d'Athènes, nommé *Tisias* dans ce plaidoyer, et dans Plutarque (1) *Diomède*, vouloit disputer le prix de la course des chars. Ayant appris qu'il y avoit dans Argos deux chevaux de race de la plus grande vîtesse, et qui appartenoient à l'Etat, il pria Alcibiade d'employer son crédit auprès des Argiens pour les lui faire acheter. Alcibiade les acheta, mais pour lui-même. Il combattit avec ces chevaux, et remporta le prix. Diomède ou Tisias, irrité de cette conduite peu délicate, se plai-

(1) Vie d'Alcibiade.

gnit hautement d'Alcibiade : toutefois il ne lui intenta aucune action judiciaire. Alcibiade étant mort, Tisias est censé attaquer son fils en restitution. Isocrate défend le jeune Alcibiade. Mais tout ceci n'est qu'une déclamation sophistique, imaginée pour avoir occasion de faire l'apologie du grand Alcibiade, et de le justifier des imputations calomnieuses de ses ennemis.

17. *Le Trapézitique*. Il s'agit de redemander de l'argent déposé chez le banquier Pasion, par un jeune homme d'Héraclée. Il y a mensonge de la part du jeune homme, et friponnerie de la part du banquier. Si cette pièce est un vrai plaidoyer, le sujet n'est point honorable pour Isocrate.

18. *Contre Callimaque, en exception.*

Après l'expulsion des trente tyrans, les Athéniens établirent dix commissaires pour gouverner instantanément la république. Patroclès, l'un d'eux, et celui qui parle, rencontrent Callimaque qui portoit une grosse somme d'argent. Patroclès l'arrête et veut lui arracher son argent, sous prétexte qu'il doit être confisqué au profit du trésor public, attendu que Callimaque est un de ceux qui se sont réfugiés au Pirée. Grande dispute, on accourt de toutes parts; les magistrats viennent: on saisit l'argent. Quelque temps après la république est rétablie, et l'amnistie, ou loi de l'oubli, publiée. Callimaque ne tarda pas à attaquer Pa-

troclès, à l'occasion de la violence que celui-ci lui avoit faite ; mais il transigea avec lui. Ensuite il attaqua Lysimaque pour le même fait, et lui extorqua deux cents dragmes. A présent il attaque celui qui parle, lequel nie avoir participé à la violence de Patroclès, et se retranche d'ailleurs sur la loi de l'oubli, et sur le pacte juré par les citoyens, de ne renouveler aucune plainte sur tout ce qui s'étoit passé avant l'archontat d'Euclide. Il s'étend beaucoup sur ce pacte, dont il fait sentir l'importance et l'utilité. C'est le vrai but de cette déclamation.

19. *L'Eginétique*, est ainsi nommé parce que l'affaire dont il est ici question s'est passée dans l'île d'Egine. Il s'agit d'un testament que Thrasylochus avoit fait en faveur de celui qui parle, et par lequel il l'institue son héritier, lui donne sa fille en mariage et l'adopte pour son fils. Une sœur naturelle de Thrasylochus attaque le testament, et prétend à l'hérédité, comme la plus proche parente du défunt.

20. *Contre Lochitès*. Un particulier prétend avoir été frappé par Lochitès, et l'actionne en réparation. C'est moins un plaidoyer que la péroraison d'un discours.

21. *Contre Euthynus, pour Nicias*. Argent déposé chez Euthynus. Il n'y a point de témoins. Le rhéteur, à défaut de preuves, cherche à faire

valoir les moyens de considération. C'est un tour de force de sophiste. Le philosophe Antisthènes avoit répondu à cette déclamation par une autre (1).

Lettres.

Il nous reste dix lettres sous le nom d'Isocrate. Les trois premières sont adressées à Philippe, roi de Macédoine. Elles ont le même but que son discours à ce prince.

La quatrième, au même, a pour objet de lui recommander Diodote, ami et disciple d'Isocrate.

La cinquième est adressée à Alexandre. Isocrate le félicite de son goût pour les sciences, et lui donne d'excellens conseils.

N. B. Il est fort douteux que ces lettres aient jamais été envoyées. Ce ne sont que des exercices de sophiste. Cette espèce d'écrivains a toujours eu la manie de vouloir endoctriner les rois; mais leur courage se borne ordinairement à confier leurs avis au papier.

La sixième lettre est adressée aux enfans de Jason, tyran de Phères en Thessalie, qui vouloient engager Isocrate, dont ils avoient été les disciples, à venir demeurer avec eux. Il s'excuse sur son grand âge, et les exhorte à renoncer à la tyrannie qu'ils avoient héritée de leur père.

(1) Diogène de Laërte, *Vie d'Antisthènes*, L. VI, p. 142.

La septième, à Timothée, roi d'Héraclée et fils de Cléarque. Il régnoit depuis l'an 346 avant J.-C., jusqu'à 318. Il en est parlé dans l'histoire des tyrans d'Héraclée de Memnon, dont Photius nous a laissé un long extrait.

La huitième, *aux magistrats de Mitylène ;* pour les engager à rappeler d'exil un certain Agénor, musicien, qui avoit été le maître de son fils adoptif Aphareus et des enfans de celui-ci.

La neuvième, *à Archidamus.* Il étoit fils d'Agésilas, roi de Sparte; il venoit de succéder au trône de son père. Isocrate est censé lui écrire pour l'exhorter à calmer les divisions des Grecs, et à ne s'occuper ensuite que de porter la guerre aux Barbares. Eloge d'Agésilas mêlé de quelques reproches sur ce qu'il a quelquefois maltraité les Grecs pour servir ses amis. Le sophiste termine sa lettre par se glorifier du courage avec lequel il parle à Archidamus.

La dixième et dernière lettre est adressée à Denys le tyran (l'ancien). Elle consiste en une page d'injures philosophiques, avec lesquelles il ne devoit guères espérer de changer le caractère du tyran de Syracuse. Au surplus, le style brusque et le ton malhonnête de cette épître mal écrite, annoncent assez qu'elle n'est point d'Isocrate.

Outre ces ouvrages, ce rhéteur en avoit composé plusieurs autres qui ne sont point parvenus

jusqu'à Nous. Selon l'auteur qui, sous le nom de Plutarque, a compilé la *Vie des dix Orateurs*, Isocrate avoit concouru pour le prix qu'Artémise, reine de Carie, proposa aux sophistes qui feroient la plus belle oraison funèbre pour Mausole son époux. Ce discours d'Isocrate est perdu. Peut-être l'Isocrate qui concourut pour ce prix n'est-il point celui dont nous nous occupons, mais son disciple Isocrate d'Apollonie. L'abbé Vatry, qui a fait de savantes recherches sur les écrits perdus d'Isocrate (1), lui attribue des lettres composées sous le nom de Timothée, fils de Conon, et adressées aux Athéniens. Nous ne les possédons plus.

Le premier plaidoyer d'Isocrate pour *l'échange contre Mégaclide*, prononcé par Apharéus son beau-fils, est également perdu.

Nous regrettons aussi un *Traité de rhétorique*, cité par Cicéron *in Bruto*. Il n'existoit plus du temps de Cicéron même, qui n'en parle que sur l'autorité d'autrui.

Suidas, au mot Χιάζειν, cite un ouvrage d'Isocrate adressé à Eisidothée, dans lequel il disoit que les poëtes Praxidamas, Démocrite de Chio et Théoxénide de Siphnos étoient les premiers qui eussent rendu les muses vénales, en composant des vers pour de l'argent.

(1) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, t. XIII, pag. 162.

Nous croyons devoir joindre ici une table chronologique des ouvrages d'Isocrate, telle qu'elle a été dressée par de Bréquigny, dans ses *Vies des Orateurs anciens*, t. I, p. 123.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES OUVRAGES D'ISOCRATE.

Ouvrage	Avant J.-C.	D'Isocrate.
Contre Callimaque. L'Eginétique. Contre Lochitès. Pour Nicias. Contre les sophistes.	Époques incertaines, mais composées dans la jeunesse d'Isocrate.	
Discours à Démonicus	vers 403	33
Eloge d'Hélène. Eloge de Busiris.	393	43
Panégyrique	vers 386	50
Pour le fils d'Alcibiade	383	53
Oraison funèbre d'Evagoras	374	62
Discours à Nicoclès	373	63
Nicoclès	372	64
* Lettre à Denys l'ancien	371	65
Le Plataïque	même année.	
L'Archidamus	370	66
L'Aéropagitique	368	68
Lettre aux enfans de Jason	367	69
Discours sur la Paix	357	79
Lettre à Timothée	de 357 à 337	
Discours sur l'Echange	355	82
Le Trapézitique	350	86
Discours à Philippe	346	90
Première et seconde lettre à Philippe, vers le même temps.		
Lettre à Alexandre	vers 345	91
Panathénaïque, achevé en	339	97
Lettre aux Magistrats de Mitylène, vers le même temps.		
Quatrième lettre à Philippe	338	98

Jugement sur Isocrate.

Isocrate, à juger de la nature de son éloquence, doit moins être compté parmi les orateurs que parmi les sophistes. Elevé dans leur école, il en a conservé le ton et le caractère principal. La plupart des sujets qu'il a traités ne sont qu'imaginaires; ses discours ne sont que des déclamations, qui n'ont d'autre but que d'exercer le style. Lorsqu'il a voulu s'élever jusqu'aux matières politiques, il ne l'a jamais fait qu'à la manière de ses maîtres, en suivant la route que lui avoit tracée Gorgias lorsqu'il exhortoit, dans Olympie, les Grecs à se réunir contre les Barbares. Isocrate s'est presque toujours renfermé dans le genre démonstratif, qui étoit celui des sophistes. Ses plaidoyers, en petit nombre, sont dénués de cette véhémence, de cette marche rapide et pressée qui caractérise l'éloquence du barreau, et Lysias lui est bien supérieur à cet égard.

Mais Isocrate a le mérite de s'être ouvert une route nouvelle. Avant lui, *la sophistique* traitoit indifféremment tous les sujets; elle allioit la physique et les sciences à la dialectique et à la rhétorique. Isocrate, le premier, se renferma dans les bornes de l'éloquence proprement dite. Il s'abstint de toute discussion logique, et s'attacha plus

à persuader qu'à prouver, plus à plaire qu'à convaincre.

Ne pouvant atteindre à la force, il chercha à s'en dédommager par les grâces, le nombre et l'harmonie du style. Sa diction, toujours pure, toujours élégante, souvent pompeuse, séduit par une douceur enchanteresse. Il a soin de donner de la rondeur et de l'étendue à ses périodes, de les composer de membres égaux et bien proportionnés, de les terminer par quelqu'un de ces mots longs et sonores qui remplissent agréablement l'oreille. Le premier, il a porté l'art d'écrire à une perfection qu'il est impossible de surpasser. Mais cette perfection même dégénère en défaut. L'art, chez cet écrivain, est trop à découvert. Son style, trop compassé, trop symétrique, toujours également beau, également nombreux, fatigue à la longue, et nul trait vigoureux, nul éclair de génie n'en vient réchauffer la froideur.

Les disciples illustres et nombreux qui sortirent de son école, sont une preuve de l'influence considérable qu'Isocrate exerça sur son siècle. Il a plus qu'aucun de ses prédécesseurs développé les principes de l'art d'écrire, et c'est depuis lui que les Grecs ont commencé à attacher une grande importance à l'arrangement des mots et à l'harmonie du style.

Léodamas, du dême d'Acharne, disciple d'Iso-

crate, excella dans l'art de parler. Eschine (1) l'égale et le préfère même à Démosthène ; et ce dernier rend justice au talent de Léodamas, dans son discours *contre Leptine*, p. 501.

Léodamus accusa successivement Callistrate (2) et Chabrias, l'un pour avoir donné un conseil funeste à la république, l'autre pour l'avoir exécuté ; et l'on remarqua que dans chacun de ses discours, il soutint alternativement les deux propositions contraires. Dans le premier, il dit : *celui qui conseille le mal est plus coupable que celui qui l'exécute ; car il n'y auroit point d'exécution sans le conseil :* et dans le second : *celui qui exécute un conseil perfide est encore plus coupable que celui qui le donne ; car s'il ne l'eut point exécuté, le mal n'auroit pas été fait* (3).

Accusé lui-même par Thrasybule de Colytte d'avoir été inscrit dans la citadelle au rang des infâmes, et d'avoir effacé son nom sous le règne des trente tyrans, il répondit : *eh ! comment se peut-il que les tyrans n'aient pas eu plus de confiance en moi, puisqu'ils voyoient une preuve écrite de ma haine contre le peuple* (4). Léodamas fut envoyé en ambassade vers les Thébains.

(1) Contre Ctésiphon, p. 531.
(2) Orateur dont nous avons déjà parlé.
(3) Aristote, *Rhetor.*, L. I, c. 7, p. 527, D.
(4) *Ibid.*, L. II, p. 578, E.

On prétend qu'il donna des leçons de rhétorique à l'orateur Eschine; mais au lieu de *Léodamas*, il faut lire *Alcidamas* dans le faux Plutarque, *Vie des dix Orateurs*, et dans Photius.

Cratès de Tralles, sorti de l'école d'Isocrate, se distingua dans l'éloquence. C'est tout ce que nous en apprend Diogène de Laërte, L. IV, *segm.* 23.

Lycoléon et Coccus, Athéniens et disciples d'Isocrate, se distinguèrent tous deux à la tribune, après la guerre du Péloponnèse. Le premier défendit Chabrias, accusé par Léodamas. Le second a paru à Quintilien plus ancien que Lysias. C'est tout ce que je sais sur ces deux orateurs. Le premier est cité par Aristote, *Rhetor.*, L. III, p. 595: plaidant pour Chabrias, il s'écria : *ils n'ont pas respecté sa statue d'airain, dont la présence les supplioit en sa faveur.*

Polycrate, sophiste et rhéteur, étoit contemporain et rival d'Isocrate. Réduit à la plus extrême pauvreté, il enseigna la rhétorique, et ouvrit une école dans l'île de Cypre. Il avoit composé un *éloge de Busiris*, tyran d'Egypte, dont la cruauté étoit passée en proverbe. Isocrate composa une déclamation sur le même sujet, pour avoir occasion de censurer celle de Polycrate, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. On prétend que ce fut ce même Polycrate qui composa le

discours d'accusation contre Socrate, que prononça Anytus, l'un de ses dénonciateurs. Un jour le peuple étant en colère contre lui, un de ses amis le pressoit de se défendre. *Il n'en est pas encore temps*, répondit-il. — *Et quand le sera-t-il donc?* — *Lorsque j'en verrai accuser quelqu'autre* (1). Réponse pleine de sens et qui caractérise bien l'esprit de la multitude, qui, telle que les enfans, ne fait attention qu'aux derniers objets qui lui sont présentés. Notre sophiste, poussé sans doute par la faim, composa un ouvrage infâme, intitulé περὶ ἀφροδισίων σχημάτων, et poussa l'impudence jusqu'à le publier sous le nom d'une femme vertueuse, nommée Philænis (2).

Dans la vieillesse d'Isocrate, un jeune orateur fit concevoir de lui les plus hautes espérances. Isée, né à Chalcis en Eubée, mais d'origine athénienne, et fils de Diagoras, fleurît quelque temps après la guerre du Péloponnèse, et vécut jusqu'au règne de Philippe, autant qu'on le peut conjecturer par ses écrits; car il est difficile de pouvoir assigner avec précision les époques de la naissance et de la mort de cet orateur. Nous ne savons non plus aucun détail de sa vie particulière. C'est principalement dans les tribunaux qu'Isée signala son

(1) Aristote, *Rhetor.*, L. II, c. 3, p. 451.

(2) *De schematis in re venereâ*, Athén., L. VIII, p. 335. *Voyez* ma note sur Lucien, t. III, p. 574.

talent; mais il ouvrit une école d'éloquence, et compta Démosthène parmi ses disciples. On prétend qu'il fut le premier qui distingua les différentes figures oratoires, et détermina leurs caractères; mais nous avons déjà fait voir qu'avant lui plusieurs sophistes avoient écrit sur cette matière. Je ne doute pas qu'Isée n'ait perfectionné leur méthode, et c'est sans doute à ce titre qu'il en a passé pour l'inventeur.

De soixante-quatre discours que l'on vendoit sous son nom, les critiques anciens n'en reconnoissoient que cinquante de légitimes. Il ne nous en reste que onze, y compris le discours *sur l'hérédité de Ménéclès*, découvert et publié depuis peu par les soins d'un littérateur anglais.

Ce sont tous des plaidoyers qui ont pour objet des causes civiles, principalement des successions et des cassations de testament. Un extrait détaillé en seroit peut-être peu piquant pour le lecteur. Je me contenterai d'en indiquer les titres et le sujet. D'ailleurs ces discours, à la réserve du dernier, ont été traduits en français par l'abbé Auger.

I.

Pour l'hérédité de Cléonyme.

Il s'agit de faire casser un testament inofficieux, par lequel Cléonyme avoit déshérité deux de ses

neveu

neveux en faveur de parens éloignés. Il se repentit, peu de temps avant sa mort, de sa rigueur envers ces deux jeunes gens, leur témoigna beaucoup d'amitié, et voulut annuler son testament; mais il en fut empêché par une mort prématurée.

II.

Pour l'hérédité de Pyrrhus.

Pyrrhus n'ayant point d'enfans, a adopté Endius, un de ses neveux, lequel a joui pendant plus de vingt ans de la succession de son père adoptif. Endius est mort, et Xénoclès, qui avoit épousé sa fille unique, a recueilli sa succession; mais la sœur de Pyrrhus, ou plutôt les enfans de cette sœur revendiquent l'hérédité de Pyrrhus leur oncle, sur le motif que la fille d'Endius, épouse de Xénoclès, est née d'un commerce illégitime avec une courtisane, et comme telle, inhabile à succéder à son père.

III.

Pour l'hérédité de Nicostrate.

Nicostrate, fils de Thrasymaque, est mort en exil. Agnon et Agnothéus, ses cousins-germains du côté paternel, réclament sa succession contre Chariade, qui s'en prétend héritier en vertu d'une donation testamentaire. Isée, parent d'Agnon et

d'Agnothéus, parle en leur faveur ; il soutient que Nicostrate n'a point fait de testament ; que Chariade, qui se prétend donataire de Nicostrate, ne le connoissoit même pas, puisqu'il le dit fils de Soukierus, tandis qu'il étoit fils de Thrasymaque. D'autres avoient déjà réclamé cette succession ; tous ont été évincés, et Chariade n'a pas de droits plus réels que les leurs.

IV.

Pour l'hérédité de Dicæogène.

Dicæogène étoit mort sans enfans, laissant quatre sœurs pour héritières. Mais un certain Proxénus se présenta avec un testament, par lequel le défunt adoptoit pour fils celui de Proxénus, nommé aussi Dicæogène, et l'instituoit héritier pour un tiers. En conséquence, la succession se partagea entre les quatre sœurs et Dicæogène. Quelque temps après, celui-ci réclama les deux autres tiers de la succession, sous le prétexte qu'étant fils adoptif il devoit hériter de la totalité de la succession, et non pas seulement d'un tiers. Il gagna son procès. Les sœurs du défunt étant mortes, leurs enfans attaquèrent de nouveau Dicæogène, et les témoins qui avoient déposé en sa faveur. Un certain Léocharès se rendit tiers opposant à leur demande, et affirma qu'ils ne pouvoient plus re-

vendiquer la succession qui avoit été adjugée à Dicæogène. Mais les neveux attaquèrent l'affirmation de Léocharès. Dans cette situation, Dicæogène, détenteur de la succession, transigea avec les demandeurs, et s'engagea à leur remettre les deux tiers qu'il avoit usurpés; mais il demanda du temps, et Léocharès se rendit sa caution. A l'époque fixée, il refusa de satisfaire à ses conventions. Les enfans des sœurs de Dicæogène le poursuivent de nouveau. Dicæogène nie avoir pris aucun engagement, et Léocharès d'avoir répondu pour lui.

V.

Sur l'hérédité de Philoctémon.

Philoctémon, fils d'Euctémon, à défaut d'enfans, avoit adopté par testament Chærestrate, l'aîné des fils de l'une de ses sœurs. Il meurt, son père étant encore vivant. Après la mort de celui-ci, Chærestrate se saisit de la succession, en vertu de la loi. Alors Androclès lui conteste cet héritage, et affirme, avec serment, qu'il reste un fils légitime d'Euctémon, nommé Antidorus, qui doit lui être préféré. L'orateur parle pour Chærestrate, qui est son ami, attaque Androclès en faux témoignage, et soutient qu'Antidorus est bâtard, et par conséquent doit être rejeté.

VI.

Pour l'hérédité d'Apollodore.

Eupolis, Thrasylle et Mnéson étoient frères. Mnéson meurt sans enfans. Thrasylle laisse un fils nommé Apollodore. Eupolis son oncle, survivant à son frère, devient son tuteur, et lui fait beaucoup de tort en le privant de la moitié de la succession de Mnéson, sous le prétexte que son frère la lui avoit donnée. La mère d'Apollodore s'étoit remariée à Archédamus, aïeul de celui qui parle. Archédamus, touché du sort du jeune Apollodore, orphelin, fit rendre à Eupolis des sommes assez considérables, dont celui-ci avoit frustré son pupille. Apollodore, par reconnoissance, adopte, présente et fait recevoir dans sa *phratrie* (1) un petit-fils d'Archédamus son bienfaiteur, l'institue son héritier par un testament. Pronapus attaque le testament d'Apollodore, et revendique sa succession au nom de sa femme, fille d'Eupolis.

VII.

Pour l'hérédité de Ciron.

Ciron avoit épousé en premières noces sa cou-

(1) *Phratrie*, association civile, formée originairement entre citoyens qui puisoient à la même citerne, de φρέαρ, *puits*. Par suite, la *phratrie* devint une division du *déme*, qui lui-même étoit une division de la *tribu*.

sine. Elle mourut, ne lui laissant qu'une fille. Il se remaria à la sœur de Dioclès, et en eut deux fils qui moururent avant lui. Il maria la fille qu'il avoit eue de sa première femme à Nausimène ; celui-ci étant mort, il remaria sa fille au père de celui qui parle. Ciron décédé, Dioclès chercha à envahir sa succession sous le nom d'un neveu du défunt qu'il fit agir. Il prétendoit que Ciron n'avoit point laissé de fille légitime. Celui qui parle entreprend de prouver, tant en son nom qu'en celui de son frère, que leur mère étoit fille légitime de Ciron ; que par conséquent ils sont les petits-fils du défunt, et que ses biens doivent leur appartenir.

VIII.

Sur l'hérédité d'Astyphilus.

Il s'agit, dans cette cause, d'un testament supposé. Astyphilus et celui qui parle étoient frères utérins. Le premier étant mort dans l'expédition de Mitylène, un certain Cléon, son cousin, se présenta avec un testament, dans lequel il prétendoit que son fils avoit été institué héritier par le défunt. Hiéroclès, oncle du mort, étoit dépositaire du testament. Le frère d'Astyphilus accuse Cléon et Hiéroclès d'avoir fabriqué un faux testament.

IX.

Sur la succession d'Aristarque, contre Xénœnète.

Aristarque de Sypalette avoit eu quatre enfans, deux mâles, Cyronidès et Démocharès, et deux filles, la mère de celui qui parle et une autre qui n'est pas nommée. Cyronidès fut adopté par une autre famille, et en y passant, il perdit tous ses droits à la succession de son père Aristarque. Les autres enfans de celui-ci moururent sans postérité, à l'exception de la mère de celui qui parle, qui, seule, avoit droit à la succession d'Aristarque. Mais elle s'en vit frustrée par un oncle paternel, nommé Aristomène, lequel s'empara de tous les biens d'Aristarque, et les donna à sa fille en la mariant avec Cyronidès. De ce mariage est né Xénænète, contre qui l'on parle. Le demandeur, petit-fils d'Aristarque, par sa mère, redemande ses biens aux héritiers de Cyronidès, qui les possèdent injustement.

X.

Sur l'hérédité d'Agnias.

Agnias avoit pour héritiers quatre cousins, Théopompe, Stratoclès son frère, Stratius et Eubulide. N'ayant point d'enfans, il adopta une fille, nommée *Philomaque*, fille d'Eubulide, et

sa petite-cousine du côté maternel ; et il ordonna, par son testament, que si cette fille venoit à mourir, sa succession retourneroit à Glaucon son frère utérin. Dans ces circonstances il mourut. Sa fille adoptive recueillit sa succession, et mourut aussi sans postérité. Alors le testament devenoit caduc. Eubulide, le quatrième cousin du testateur, étant décédé, sa fille, sœur de celle qu'Agnias avoit adoptée, revendiqua la succession d'Agnias à titre de petite-cousine : elle eut un procès avec Glaucon, frère de mère du testateur, qui prétendoit aussi à la succession, en vertu du testament. Elle le gagna, et fut saisie de l'hérédité. Mais Théopompe, le premier des cousins d'Agnias, attaqua la fille d'Eubulide, et revendiqua les biens d'Agnias, comme parent d'un degré plus proche. Stratoclès et Stratius étoient morts ; un fils de Stratoclès, assisté de son tuteur, attaqua Théopompe, et prétendit que la moitié de la succession lui étoit dévolue. Isée défend Théopompe par ce discours, et entreprend de prouver que le fils de Stratoclès n'étant que petit-cousin, et la représentation n'ayant pas lieu en ligne collatérale, il n'avoit aucun droit à la succession, et qu'elle doit appartenir en entier à Théopompe, comme cousin-germain et plus proche parent d'Agnias.

Au surplus, la succession d'Agnias a été sé-

conde en procès. Nous voyons dans Démosthène que Sosithée redemanda cette hérédité à Macartatus, fils de Théopompe, au nom d'un jeune Eubulide, né de son mariage avec Philomaque.

Le plaidoyer d'Isée est mutilé au commencement et à la fin. L'exorde, l'exposition des faits et la péroraison ne sont point venus jusqu'à nous, ce qui jette beaucoup d'obscurité dans cette cause. Il faut consulter le Tableau généalogique que l'abbé Auger a mis à la fin de ce plaidoyer, dans sa traduction d'Isée, p. 454.

XI.

Sur l'hérédité de Ménéclès.

Ce discours a long-temps été enseveli dans la poussière des bibliothèques. Ce n'est que depuis environ quinze ans qu'il a paru. Un savant Anglais le copia sur un manuscrit de la bibliothèque de Florence (Cod. XI, Plutei IV), et le fit imprimer en 1785. Mais il ne donna que le texte, sans traduction et sans notes. Les auteurs de la *Bibliothek der alten litteratur*, dans le troisième volume, ont fait réimprimer ce texte en 1788, et dans le volume suivant, ils ont donné quelques corrections et observations.

Ménéclès ayant adopté un fils, survécut vingt-trois ans à cette adoption. A sa mort, ses frères

voulurent s'emparer de son héritage. Mais un certain Philonide s'y opposa, en affirmant que l'héritage ne leur appartenoit point, parce que Méneclès avoit laissé un fils. Les frères l'attaquèrent en faux témoignage. Le fils adoptif intervient, soutient la vérité de l'adoption faite de sa personne, et prouve qu'elle a été faite librement et sans suggestion. La forme de ce discours et la simplicité élégante du style ne laissent aucun lieu de douter qu'il soit d'Isée.

Le caractère de l'éloquence d'Isée, au jugement de Denys d'Halicarnasse, a de grands rapports avec celle de Lysias. C'est la même clarté, la même pureté de style, la même précision, la même harmonie, et il seroit assez difficile à un critique peu exercé de distinguer l'un de l'autre. Néanmoins on trouve dans le premier plus de simplicité et de naturel, plus de grâces et de délicatesse : ses tours sont plus ingénieux, son ton est plus varié. Mais Isée a plus de force, plus de gravité ; il est plus véhément, et montre plus d'artifice dans la manière dont il dispose ses preuves.

Le principal mérite de cet orateur est, à mon avis, de ne jamais perdre son sujet de vue, d'en occuper sans cesse ses juges, et de porter dans l'esprit de ses auditeurs la conviction de la vérité, par la force et la continuité de ses preuves. Isée est le meilleur modèle que puissent suivre les ora-

teurs de notre barreau, qui doivent moins chercher à éblouir la multitude qui les environne et à capter ses applaudissemens, qu'à instruire et à convaincre les juges qui doivent prononcer sur le sort de leurs clients.

Parmi les orateurs qui occupèrent la tribune du temps de Philippe, fils d'Amyntas, et la disputèrent à Démosthène, un des plus remarquables est Eubulus (1) d'Anaphlyste, bourgade de l'Attique. Il se signala par une accusation en meurtre volontaire contre Aristarque, dans laquelle il s'efforça d'envelopper Démosthène (2). Il avoit conçu, contre cet orateur naissant, une haine que la rivalité de talent peut seule expliquer. Il la manifesta de nouveau en se rendant le défenseur de Midias, dans l'accusation que Démosthène intenta

(1) Il y eut quatre Eubulus qui vécurent à cette époque, et dont l'histoire a conservé les noms. Le premier, fils de Spintharus, étoit de Probalyse; Démosthène en fait mention dans son discours *contre Néæra*, p. 520, édition de Volf. On ne sait s'il fut orateur. Le second Eubulus, fils de Mnésithée, étoit de Cypre ou de Cythère. Il proposa un décret pour envoyer des ambassadeurs à Philippe; décret cité par Démosthène, *de Coronâ*, p. 494. Il étoit fort attaché au parti du roi de Macédoine, si l'on en croit Ulpien, commentateur de Démosthène. Le troisième Eubulus est l'orateur dont nous nous occupons. Le quatrième est un poëte comique de la seconde comédie, dont Athénée nous a conservé de nombreux fragmens.

(2) Ulpien, sur le discours de Démosthène contre Midias, p. 667, 669, 694.

à celui-ci, au sujet d'un soufflet qu'il en avoit reçu en plein théâtre, lorsqu'il étoit chorège. Eubulus, lié étroitement avec Eschine, rival de Démosthène, le défendit encore contre ce dernier, dans la fameuse affaire *des Prévarications de l'ambassade*; et le crédit dont il jouissoit auprès du peuple ne contribua pas peu à faire absoudre Eschine du crime de corruption dont son adversaire l'accusoit (1).

Eubulus s'attacha principalement à l'administration des finances de la république; il en augmenta les revenus, fit construire des flottes, orna la ville de monumens. Parmi les lois qu'il fit rendre sur les finances, on remarque celle qui défendoit, sous peine de mort, de proposer d'appliquer à d'autres objets les fonds destinés aux spectacles et aux divertissemens des Athéniens : loi funeste qui pensa perdre l'Etat, et dont Démosthène se plaint avec beaucoup d'adresse dans sa première olynthienne.

(1) Eschine, *de Falsâ legatione* (*in fine*). Démosthène, *de Falsâ legat.*, p. 217, et Ulpien, p. 382, édition de Volf. C'est par erreur que le faux Plutarque (*Vit. X Orator.*, p. 840) et Photius (*Cod. CCLXIV*, p. 1466) ont avancé que le défenseur d'Eschine, en cette occasion, fut Eubulus de Probalyse. Tel est du moins l'avis de Ruhnckenius dans son *Histor. crit. Orator. Græcor.*, p. 145, où il observe que Valois sur Harpocration, p. 80, et Taylor sur Eschine contre Ctésiphon, p. 611, se sont laissé entrainer sans réflexion à l'autorité du faux Plutarque.

Plus occupé à flatter la multitude et à capter sa bienveillance qu'à la servir selon ses véritables intérêts, Eubulus affoiblît le gouvernement, et amollît le caractère des Athéniens, en augmentant leur goût naturel pour les plaisirs et l'oisiveté (1). Les mœurs de cet orateur sont merveilleusement peintes par Théopompe dans Athénée, L. IV, p. 166. Il étoit, suivant cet historien, d'une intempérance et d'une prodigalité excessives. « Son » éloquence se ressentoit de ces défauts, et son » luxe surpassa de beaucoup celui des Tarentins. » Ceux-ci dépensoient leurs richesses à de somp» tueux repas, et Eubulus épuisa les revenus de » la ville à entretenir des mercenaires ». Envoyé en ambassade auprès de Philippe, il se laissa corrompre par les largesses de ce prince, et favorisa toujours ses partisans. Mais il déguisoit habilement, sous une haine apparente, son inclination pour les intérêts du roi de Macédoine. Il formoit publiquement des imprécations contre lui, et le servoit dans le secret (2). L'accusateur de Charès dit de lui, au rapport d'Aristote (3), que *le seul avantage qu'il eut procuré à la ville, c'est qu'on pouvoit désormais s'avouer publiquement mauvais citoyen*. Enfin Lucien, dans *l'éloge de Dé-*

(1) Théopompe dans Harpocration, voc. εὔβουλος.
(2) Démosthène, *de Falsâ legat.*, p. 435, édit. de Reiske.
(3) *Rhetor.*, L. I, p. 544.

mosthène, compte Eubulus, avec Phrynon et Philocrate, au nombre de ces démagogues turbulens dont les conseils perfides ont perdu la république d'Athènes.

L'orateur Zoïle (1), bien différent du critique d'Homère, vivoit plus d'un siècle avant ce dernier. Il fut disciple de Lysias et de Polycrate, exerça la profession d'orateur dans Athènes, et se fit un nom, tant par ses plaidoyers, que par ses harangues. Démosthène, résolu d'effacer tous les orateurs qui l'avoient précédé, s'attacha à les imiter tous, dans l'intention de ne ressembler à aucun, et de se faire un genre particulier d'éloquence de ce qu'il trouveroit de meilleur dans les autres; Zoïle fut un de ceux dont il étudia le plus les ouvrages. Il les recherche même avec empressement, et ce fut Callias de Syracuse qui les lui communiqua. Cet empressement de Démosthène fait honneur à Zoïle et donne une idée bien avantageuse de son éloquence. Quoiqu'il ne nous en reste aucun monument, le témoignage de Denys d'Halicarnasse, qui nous apprend que Zoïle étoit un des plus heureux imitateurs de Lysias, suffit pour nous faire connoître qu'il s'étoit attaché au genre simple et gracieux, dont le fils de Céphale offre un parfait modèle.

(1) *Voyez* les Mémoires de l'Académie des Inscr., *Dissertation de Hardion sur les deux Zoïles*, t. VIII, p. 178.

On croit ce Zoïle auteur de plusieurs ouvrages, cités sous ce nom par les écrivains de l'antiquité ; et outre un grand nombre de discours, dont un contre Isocrate, on lui attribue une *Critique* de Platon, un traité de *Rhétorique*, une *Histoire* qui commençoit à l'origine des dieux et finissoit à la mort de Philippe.

On peut placer aussi à cette époque Pisandre, qui servit les trente tyrans. Il est représenté comme un lâche dans le Banquet de Xénophon (1).

Perfection de l'Eloquence.

Nous avons vu la naissance et les progrès de l'éloquence : nous voici parvenus à l'époque où elle reçut toute sa perfection, et déploya toute sa magnificence. C'est aux deux célèbres rivaux, *Démosthène* et *Eschine*, qu'elle dût ses derniers accroissemens.

Démosthène, fils de Démosthène, de la bourgade de Pœanée, naquit la 3e. année de la 98e. olympiade, 385 ans avant J.-C. (2). Son père,

(1) P. 511, édit. de Henri Etienne : *καὶ μὴν ἐγώγε ἡδέως ἂν θεώμην Πείσανδρον, τὸν Δημογόρον μανθάνοντα κυβιστᾷν εἰς τὰς μαχαίρας, ὃς νῦν διὰ τὸ μὴ δύνασθαι λόγχαις ἀντιβλέπειν, οὐδὲ συστρατεύεσθαι ἐθέλει* [Que j'aurois de plaisir à voir le démagogue Pisandre apprendre à faire la culbute au milieu des épées, lui qui, de peur de voir en face la pointe d'une lance, n'a jamais voulu aller à l'armée].

(2) Barthelemy, *époques du Voyage du jeune Anacharsis,*

qui faisoit valoir une manufacture d'armes, et qui jouissoit d'une honnête aisance (1), lui procura une éducation soignée et lui donna les maîtres les plus distingués; Démosthène reçut d'Isocrate (2) et d'Isée les principes de l'art oratoire, et d'Euboulide de Milet ceux de la dialectique. Mais son goût pour l'éloquence n'attendit pas pour éclore les leçons de ses maîtres. A peine âgé de quatorze ans, il entendit parler l'orateur Callistrate dans l'affaire d'Orope, et fut tellement ému de la gloire que celui-ci s'étoit acquise, qu'il résolut de ce moment de marcher sur ses traces.

t. VII. Mais Denys d'Halicarnasse (*Epist. ad Ammæum*) place la naissance de Démosthène cinq ans plus tard, à la 4e. année de la 99e. olympiade, sous l'archontat de Démophyle. La mère de Démosthène s'appeloit Cléobule; elle étoit fille de Gylon, qui commandoit pour les Athéniens la forteresse de Nymphée dans le Pont. Gylon ayant trahi le parti d'Athènes, et livré la forteresse qu'il commandoit, s'enfuit en Scythie, où il épousa une femme barbare. Il en eut deux filles, et quand elles furent nubiles, il les envoya à Athènes avec une riche dot; l'une épousa Philocharis, et l'autre Démosthène, père de notre orateur.

(1) Il laissa, en mourant, environ 15 talents (81,000 l. de notre monnoie).

(2) On prétend que Démosthène ne put entendre Isocrate, parce qu'il étoit hors d'état de payer les dix mines (900 l.) qu'exigeoit le rhéteur pour prix de ses leçons; mais que le *Traité de l'art oratoire* de ce dernier, et celui d'Alcidamas lui furent communiqués par Callias de Syracuse. Plutarque, *Vie de Démosth.*

Il n'avoit que sept ans lorsqu'il perdit son père. Trois tuteurs qui devoient gouverner sa jeunesse et administrer son bien, négligèrent l'une et dissipèrent l'autre. Le jeune Démosthène, livré à l'oisiveté et à la débauche (1), auroit peut-être corrompu un beau naturel, sans les conseils de l'orateur Isée, qui lui enseignoit son art. A dix-sept ans, il entreprit de traduire en jugement ses tuteurs, et principalement Aphobus, et les força à restitution.

Ce premier succès, dans lequel on prétend qu'il fut aidé par Isée (2), détermina Démosthène à se livrer entièrement à la tribune et au barreau; et pour former son style, il copia sept fois de sa main l'histoire de Thucydide, dont la diction fière et élevée étoit alors le plus parfait modèle d'une éloquence mâle et sévère. Ses premiers essais dans cette carrière ne furent point heureux. Peu accoutumé au tumulte des assemblées, peu

(1) Quoique d'une santé foible, et d'un tempérament délicat, il étoit fort adonné au plaisir et aux femmes. Comme il étoit maigre et fluet, et d'un caractère violent et mordant, ses camarades le nommoient par dérision *Argas*, qui est le nom d'une espèce de serpent. On l'appeloit aussi Βάτταλος, nom d'une partie peu honnête de l'homme, et celui d'un joueur de flûte efféminé, dont Aristophane s'est moqué dans une de ses comédies.

(2) Qui composa ou corrigea les trois discours que Démosthène prononça contre ses tuteurs.

exercé

exercé à la manière de prononcer des orateurs, il se troubla et fut couvert de risées. La nature d'ailleurs opposoit de grandes difficultés à ses succès; il avoit une poitrine foible, qui ne lui permettoit pas de prononcer de longues phrases d'une seule tenue. Son articulation embarrassée l'empêchoit de prononcer nettement la première lettre du nom de son art (*Rhétorique*); l'habitude vicieuse de lever sans cesse une épaule, le rendoit ridicule aux yeux d'une multitude maligne, qui raille amèrement les défauts et oublie facilement les vices. Démosthène résolut de triompher de tous ces obstacles. D'abord il fortifia sa poitrine par de longues courses; il délia sa langue en mettant des cailloux dans sa bouche, et s'efforçant de prononcer nettement. Pour vaincre le mouvement déréglé de son épaule, il s'exerçoit devant un miroir et sous la pointe d'une épée suspendue, dont la piqûre douloureuse l'avertissoit de se contenir. Pour n'être point distrait dans ses travaux, il s'enferma dans un bâtiment souterrain qu'il avoit fait construire; il se fit raser la moitié de la tête et de la barbe, afin que la honte de paroître ainsi en public, l'empêchât de sortir. Un célèbre comédien son ami, Satyrus, lui donna des leçons de déclamation, le forma à l'action oratoire et à la prononciation.

Ce fut par un travail et des efforts continuels qu'il parvint, non-seulement à vaincre ses défauts, mais à devenir l'orateur le plus parfait de la Grèce.

La vie de Démosthène fut extrêmement laborieuse ; dès l'âge de vingt-sept ans, il composa son Plaidoyer *contre Androtion*, et prononça son discours *sur les immunités*, *contre Leptine*. Depuis, chaque année de sa vie fut marquée par un ou par plusieurs chefs-d'œuvres. Il n'avoit que trente ans lorsqu'il commença à s'élever contre les entreprises ambitieuses de Philippe, qui menaçoit d'envahir toute la Grèce. Démosthène connut le premier et dévoila ses projets. Seul il osa s'opposer aux armées victorieuses du roi de Macédoine. On vit alors s'élever le combat le plus extraordinaire, entre un particulier qui n'avoit d'autre arme que son éloquence, et un roi puissant qui commandoit à des troupes nombreuses; et le monarque contraint de s'arrêter au milieu de ses conquêtes et de demander la paix, fut réduit à recourir à la ruse et à la perfidie pour venir à bout de ses desseins.

L'orateur, en cette circonstance, eut besoin de plus de vigueur, pour lutter contre l'indolence de ses concitoyens, que pour combattre leur ennemi : aussi est-ce principalement pour les tirer de leur engourdissement funeste qu'il déploie toute son

énergie. « Il semble, dit un auteur ancien (1), » employer le fer et le feu, pour réveiller les » Athéniens de la léthargie dans laquelle ils étoient » plongés. Il change la destination des fonds pu- » blics, et fait appliquer à l'entretien des armées » les revenus consacrés aux spectacles. Il relève, » par de nouvelles lois, la marine, que la mau- » vaise administration des Triérarques avoit entiè- » rement ruinée. Il rend à la république sa di- » gnité première, depuis long-temps rabaissée » au prix d'une dragme et de trois oboles (2). » Il ranime le courage languissant des Athéniens » en les rappelant sans cesse à l'exemple de leurs » aïeux et de ces grands exploits qui ont im- » mortalisé les noms de Marathon et de Salamine. »

Son zèle pour les intérêts de sa patrie l'engagea à dénoncer Eschine comme prévaricateur dans l'ambassade que les Athéniens envoyèrent à Philippe en Phocide, pour le déterminer à retirer ses armées de ce pays, et à comprendre les Phocéens dans l'alliance que le roi de Macédoine contractoit avec les Athéniens. Eschine, entièrement vendu à l'or de Philippe, trompa les Athéniens, en leur faisant croire que le prince ac-

(1) Lucien, *Eloge de Démosthène*, t. V, p. 224 de ma traduction.

(2) Salaire des juges. Les Athéniens étoient passionnés pour les procès.

cédoit à leurs désirs, et que bientôt ils recevroient des nouvelles satisfaisantes. Philippe, loin de tenir sa promesse, profita de l'éloignement des ambassadeurs, pour ravager la Phocide. Il renversa les villes de fond en comble et réduisit tous les Phocéens à l'esclavage. Démosthène, associé à cette ambassade, voulut, mais vainement, à son retour, éclairer les Athéniens sur la conduite perfide de Philippe; le peuple enivré par les promesses flatteuses que lui faisoit Eschine, refusa de l'écouter; et une misérable plaisanterie de Philocrate, l'un des collègues d'Eschine, tourna en ris immodérés l'attention que les Athéniens auroient dû faire au rapport de l'un de leurs ambassadeurs (1). L'accusation de Démosthène contre Eschine n'eut pas le succès qu'il en devoit espérer. Ses ennemis et ses rivaux se liguèrent avec Eschine; Léodamas et *Eubulus* (2), les deux orateurs les plus éloquens de ce temps, plaidèrent pour l'accusé qui fut absous, mais qui ne gagna que de trente suffrages. Quelques auteurs ont prétendu que le discours de Démosthène contre Eschine, sur *les prévarications de l'ambassade*, ne fut point pro-

(1) Il n'est pas étonnant, dit Philocrate, que Démosthéne et moi nous soyons d'un avis différent : il boit de l'eau, et moi je bois du vin. *Démosthène*, περὶ Παραπρεσβείας.

(2) *Voyez* ci-dessus son article.

noncé, et Plutarque (1) est de ce sentiment. Il s'appuie sur ce que, dans les discours des deux orateurs *sur la couronne*, il n'est fait aucune mention de cette accusation. Cette preuve négative est bien foible et ne peut démentir le témoignage précis d'Idoménée, grammairien, cité par le même Plutarque.

Plusieurs années après, Eschine se vengea de cette accusation, en attaquant, comme contraire aux lois, le décret que Ctésiphon avoit fait rendre en faveur de Démosthène, et par lequel le peuple décernoit une couronne d'or à l'orateur qui avoit rétabli, à ses frais, les murailles d'Athènes. Nous aurons occasion de parler de cette affaire célèbre et des deux magnifiques discours auxquels elle donna lieu, lorsque nous parlerons d'Eschine qui y joua le rôle d'accusateur.

Malgré les efforts de Démosthène pour s'opposer aux progrès rapides de Philippe; malgré la ligue puissante qu'il avoit formée par sa seule éloquence contre le roi, la perte de la bataille de Chéronée décida du sort de la Grèce; Athènes n'évita l'esclavage qu'en faisant une paix honteuse avec le vainqueur. On prétend que l'orateur, qui lui-même avoit sollicité cette bataille, ne s'y comporta pas avec une bravoure égale à

(1) Vie de Démosthène.

son talent pour la parole ; il fut un des premiers à prendre la fuite et à jeter son bouclier ; on dit même qu'arrêté dans sa course par un buisson auquel son vêtement s'étoit accroché, il se crut pris par un ennemi ; et que se jetant à genoux, il demanda la vie au buisson. Ses ennemis n'ont pas manqué de saisir cette circonstance peu honorable, et Eschine en a fait plus d'une fois l'objet de ses reproches et de ses sarcasmes amers.

Philippe ne survécut pas long-temps à sa gloire, et périt assassiné par ses propres soldats. Démosthène instruit le premier de sa mort, courut au sénat ; et feignant d'avoir eu une vision, il annonça que sous peu il arriveroit un événement très-avantageux à la république. En effet, peu de jours après, les courriers vinrent annoncer la mort de Philippe. Les Athéniens se livrèrent à une folle joie (1) ; on ordonna des sacrifices publics en action de grâces de cette heureuse nouvelle. Démosthène, qui venoit de

(1) Plutarque (*Vie de Démosth.*) blâme, avec raison, la joie que firent éclater en cette occasion les Athéniens, qui, après avoir décerné des honneurs publics à Philippe vivant, après l'avoir inscrit au rang des citoyens, insultent à sa mémoire lorsqu'il est tombé sous les coups de ses assassins, comme s'ils avoient triomphé de lui par leur propre courage.

perdre sa fille unique (1), parut en public aveo un vêtement éclatant et couronné de fleurs.

La liberté sembla vouloir se réveiller au bruit de la chute du tyran. Les orateurs, et surtout Démosthène, alloient de ville en ville solliciter les Grecs à former une nouvelle ligue et à s'insurger contre les Macédoniens. Alexandre qui, à peine âgé de vingt ans, avoit succédé à son père, leur paroissoit un adversaire peu redoutable. Démosthène l'appeloit un enfant et un Margitès (2). Mais lorsque ce jeune héros, après avoir châtié les Illyriens qui s'étoient révoltés, se présenta à la tête d'une armée formidable sur le territoire de Thèbes, l'audace des Athéniens tomba tout à coup, et l'ardeur de Démosthène se refroidit. Les Thébains, quoiqu'abandonnés, refusèrent de ployer la tête sous le joug; Alexandre les vainquit, prit la ville d'assaut et la livra aux flammes. Effrayés par cet exemple rigoureux, les Athéniens renoncèrent à tout projet d'hostilités; ils songèrent à recourir à la clémence du vainqueur, et lui envoyèrent des ambassadeurs. Démosthène étoit de ce nombre; mais il n'osa jamais se présenter devant Alexandre, qu'il avoit

(1) C'étoit le septième jour, depuis qu'il lui avoit rendu les honneurs funèbres. Eschine en a pris occasion de lui reprocher l'insensibilité de son caractère.

(2) Fou célèbre, immortalisé par Homère.

offensé par des discours inconsidérés : il ne passa pas le Mont Cithæron et retourna dans Athènes. Le vainqueur ne voulut accorder la paix aux Athéniens qu'à la condition qu'ils lui livreroient huit de leurs orateurs les plus célèbres. C'étoit Démosthène, Polieucte, Ephialte, Licurgue, Myroclès, Démon, Callisthène et Charidème. Dans ce danger, Démosthène eut recours à l'apologue ; et pour détourner les Athéniens de livrer leurs orateurs, il raconta la fable des brebis qui, pour faire la paix avec les loups, consentirent à livrer leurs chiens : vous voyez, leur dit-il encore, les marchands de blé en présenter une petite portion sur un plat, pour vendre la totalité ; de même en nous livrant, vous allez, sans vous en apercevoir, vous livrer tous à la fois. Comme les Athéniens délibéroient, et ne savoient quel parti ils devoient prendre, Démade ayant reçu cinq talens (27,000 l.) de ces orateurs, s'offrit d'aller trouver le roi et de lui demander leur grâce. En effet, il l'obtint ; soit qu'Alexandre eut pour lui quelque amitié, soit que ce lion fut alors rassasié de carnage. Depuis cette époque, Démosthène vécut quelque temps dans l'obscurité. C'est alors qu'Eschine lui intenta le fameux procès de la couronne, qui ne fut jugé que dix années après.

Vers ce même temps Harpalus, gouverneur

de Babylone pour Alexandre, après avoir dissipé une partie des richesses qui lui avoient été confiées, s'enfuït d'Asie, emportant avec lui des trésors considérables, et vint se refugier à Athènes, demandant aux Athéniens asile et protection. Les orateurs éblouis par ses richesses, conseilloient hautement de le recevoir. Démosthène s'y opposoit fortement, dans la crainte d'attirer sur les Athéniens l'animadversion d'Alexandre. Mais Harpalus lui ayant envoyé, pendant la nuit, une coupe d'or d'un poids énorme, et vingt talens (108,000 l.), l'orateur changea d'avis, et le lendemain il parut dans la place publique, le cou environné d'une bande de laine; et prétextant un mal de gorge et un grand enrouement, il refusa de parler. Ce silence fit naître de violens soupçons; on accusa Démosthène de corruption; ses ennemis éclatèrent contre lui. Il crut les arrêter en proposant un décret qui renverroit la connoissance de l'affaire à l'Aréopage: mais ce tribunal, après une information rigoureuse (1), condamna Démosthène à une amende

(1) Cependant, si l'on en croît Pausanias, il n'est pas très-bien prouvé que l'orateur ait reçu les présens d'Harpalus. Celui-ci ayant quitté Athènes pour passer en Crète, il y fut tué par ses propres domestiques. Son intendant tomba entre les mains de Philoxène, Macédonien; et appliqué à la question, il déclara tous ceux qui avoient reçu de l'argent d'Harpalus. Philoxène en envoya la liste aux Athé-

de cinquante talens (270,000 l.). Ne pouvant les payer, il fut mis en prison. Il y resta peu de temps ; l'ennui et sa mauvaise santé lui ayant rendu sa réclusion insupportable. Il corrompit les geoliers, et s'exila hors de l'Attique. On prétend que quittant le territoire d'Athènes, les yeux fixés sur la citadelle et levant les mains au ciel, il s'écria ; « O Déesse, protectrice de cette » ville, comment se peut-il que tu te plaises à » protéger les trois animaux les plus funestes, » la chouette, le serpent et le peuple ! » On dit que quelqu'un de ses ennemis étant accouru sur ses pas, comme il fuyoit, il se cacha, dans la crainte qu'on en voulût à ses jours. Mais celui qui le poursuivoit l'ayant découvert, le rassura et lui offrit une bourse qu'il lui apportoit pour subvenir à ses besoins. Démosthène alors s'écria : « Eh ! » comment ne pas regretter une patrie où je laisse » des ennemis tels qu'il me sera difficile de trou- » ver ailleurs des amis semblables ? (1) » Il ne voulut point s'éloigner de l'Attique, et faisoit son séjour le plus habituel à Egine ou à Trœzène.

Après la mort d'Alexandre, les Grecs cherchèrent à former une nouvelle confédération.

niens, et le nom de Démosthène ne s'y trouva pas. Pausanias, *Corinth.*, L. II, p. 190.

(1) On raconte aussi le même trait d'Eschine, partant en exil pour Rhodes.

Antipater étoit assiégé dans Lamia par Léosthènes. Les Athéniens avoient envoyé des ambassadeurs dans les différentes villes pour les engager à entrer dans la ligue. Mais deux orateurs exilés d'Athènes, s'opposoient de tout leur pouvoir à ce que les Grecs quittassent le parti d'Antipater pour se joindre aux Athéniens. Démosthène résolut de s'opposer aux intrigues de ces deux fugitifs; et se mêlant aux ambassadeurs athéniens, il les appuyoit de tout son talent. Il les suivit jusqu'en Arcadie, où il eut une violente querelle avec Pythéas qui, pour élever les Macédoniens, cherchoit à rabaisser Athènes. Notre orateur défendit avec chaleur la gloire et les intérêts de sa patrie. Les Athéniens sensibles au zèle qu'il montroit pour une ville dont il étoit exilé, le rappelèrent dans leurs murs. Le jour du retour de Démosthène fut un jour de triomphe, une espèce de fête solennelle. L'amende à laquelle il avoit été condamné, n'étoit point acquittée et elle devoit l'être. On éluda la loi, en le chargeant, moyennant cinquante talens qu'on étoit censé lui donner, des frais des sacrifices qu'on devoit offrir à Jupiter dont on célébroit alors la fête.

Démosthène ne jouît pas long-temps de son bonheur. Les armes d'Antipater et de Crater ayant triomphé à la bataille de Cranon, les vain-

queurs s'approchèrent d'Athènes. Alors le plus grand nombre des orateurs abandonna la ville. Le peuple, sur l'avis de Démade qui étoit resté, les condamna à mort par un décret. Ils se dispersèrent et cherchèrent leur salut dans la fuite. Mais Antipater envoya à leur poursuite Archias, qui, de comédien, étoit devenu le chef des satellites du roi de Macédoine. Cet Archias, surnommé *le Trébuchet des exilés*, surprit dans Egine les orateurs *Hypéride*, *Aristonicus* de Marathon et *Himerée*, frère de Démétrius de Phalère. Ils s'étoient réfugiés dans le temple d'Eaque : il les fit arracher de cet asile sacré et les livra à la mort. Hypéride eut la langue percée. Pour Démosthène, il s'étoit retiré dans la petite île de Calaurie près Træzène, dans le temple de Neptune. Archias y courut avec ses satellites, dans le dessein de l'enlever et de le conduire à Antipater : mais Démosthène le prévint en avalant du poison, et ne lui laissa que son cadavre (1). Il n'avoit guères alors que soixante ans.

Les Athéniens lui élevèrent une statue, sur la base de laquelle on lisoit ces deux vers :

Si sa puissance avoit égalé sa sagesse,
Philippe n'eut jamais triomphé de la Grèce.

(1) Il faut voir dans Lucien (*Eloge de Démosthène*) la conversation que l'orateur eut avec Archias, et la noble fermeté avec laquelle il mourut.

Les écrits de Démosthène sont si publics et si connus (du moins ils devroient l'être) (1), que nous nous bornerons à donner la liste de ceux que nous possédons. Nous ne suivrons pas l'ordre établi par les éditions, mais celui des temps où ces discours furent composés : Denys d'Halicarnasse l'avoit indiqué, du moins pour les discours politiques, dans sa lettre à Ammæus. Il est étonnant que les éditeurs s'en soient écartés, et aient préféré l'ordre des matières : il en résulte une confusion singulière dans les faits historiques sur lesquels reposent ces discours.

(1) Les nombreuses éditions et les traductions fréquentes que l'on a faites d'une partie ou de la totalité de ces discours, nous dispensent de nous étendre sur ce sujet. La dernière traduction est celle de l'abbé Auger. Elle est assez exacte, sauf quelques inadvertances qui lui sont échappées; il est dommage que le style foible et languissant du traducteur éteigne quelquefois le feu et la véhémence de Démosthène.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE
DES DISCOURS DE DÉMOSTHÈNE.

ARCHONTES.	Age de Démosth.	Composa :
Timocrate, Olympiade CIV, 1re. année.	18	Ses trois discours *contre Aphobus* et ses autres tuteurs, et les deux *contre Onétor*, qui en sont la suite. Il est probable qu'il fut aidé par Isée son maitre.
Callistrate. Olympiade CVI, 2e. année.	27	Son discours *contre Androtion*, qui avoit proposé, par un décret contraire aux lois, de voter une récompense au sénat des Cinq-Cents, quoique ce sénat n'eût pas fait construire les trois trirèmes qu'il étoit obligé de fournir pendant son année de magistrature. Ce discours fut prononcé par *Diodore*, accusateur d'*Androtion*, conjointement avec *Euctémon*. La même année, il composa son discours *contre Leptine, sur l'immunité;* il attaque la loi proposée par Leptine, de n'accorder par la suite, à qui que ce soit, l'exemption des charges publiques. C'est un des chefs-d'œuvres de l'orateur.
Diotime. 3e. année.	28	Celui intitulé : περὶ ξυμμοριῶν, *des Contributions navales* à

ARCHONTES.	Age de Démosth.	Composa :
		fournir par les Triérarques, en cas que le roi de Perse vienne à déclarer la guerre.
		Il faut rapporter à la même époque son discours περὶ συντάξεως, dans lequel il s'agit des finances de la république et de l'emploi qu'il convient de faire de l'argent des spectacles.
Eudème. Olympiade CVI, 4e. année.	29	Le discours *contre Timocrate*, dans lequel il attaque une loi sur les prises navales.
		Et celui *pour les Mégalopolitains*, assiégés par les Lacédémoniens, et qui réclamoient le secours des Athéniens.
Aristodème. Olympiade CVII, 1re. année.	30	Discours contre Aristocratès, qui avoit proposé une loi inconstitutionnelle en faveur de Charidème. L'accusateur étoit Euthyclès, pour lequel Démosthène composa ce discours.
		Cette même année, il prononça ses trois premières *Philippiques*.
Thessalus. 2e. année.	31	Discours *pour la liberté des Rhodiens*, qui avoient été asservis par Mausole, roi de Carie, pendant la guerre sociale.
Callimaque de Pergase. 4e. année.	33	Ses *trois Olynthiennes*, qui ont pour objet les secours à accorder aux Olynthiens assiégés par Philippe.

ARCHONTES.	Age de Démosth.	Composa :
		N. B. Il faut observer qu'il règne une grande confusion dans la manière dont les éditeurs ont rangé ces trois Olynthiennes. Celle qui est aujourd'hui la première, *Ἀντὶ πολλῶν ἂν, ὦ Ἄνδρες Ἀθηναῖοι, χρημάτων*, doit être placée la troisième. La seconde des éditions, *ἐπὶ πολλῶν μὲν ἄν τις ἰδεῖν*, doit être la première. Enfin, la troisième, *οὐχὶ ταῦτα παρίσταται*, est la seconde.
		Le discours contre Midias, qui lui avoit donné un soufflet en plein théâtre, lorsqu'il étoit chorège; mais l'affaire fut accommodée, et ce discours ne fut pas prononcé.
Thémistocles. Olymp. CVIII, 2e. année.	35	Sa cinquième Philippique, qui commence par ces mots : Ἃ μὲν ἡμεῖς. Elle fait aujourd'hui partie de la première, avec laquelle on l'a confondue mal à propos.
Archias *ou* Archides. 3e. année.	36	Il prononça son discours *sur la Paix*, mal placé aujourd'hui entre la première et la seconde Philippique. Celle-ci devroit être la sixième.
Lysiscus. Olympiade CIX, 1re. année.	38	Sa septième Philippique, *ὅταν ὦ Ἄνδρες Ἀθηναῖοι, λόγοι γίγνωνται*, qui est la seconde des éditions.

Son

ARCHONTES.	Age de Démosth.	Composa :
Pythodore *ou* Pythodote. Olympiade CIX, 2e. année.	39	Son discours *sur Halonèse*, qui seroit mieux intitulé *sur la lettre de Philippe ;* car il s'agit de réfuter les plaintes alléguées par Philippe, dans une lettre adressée aux Athéniens (1). Cette même année, il composa son discours contre Eschine, *sur les prévarications de l'ambassade*. Plutarque doute qu'il ait été prononcé.
Sosigènes. 3e. année.	40	Discours pour Diopithès, chef de l'expédition de la Chersonèse, où les Athéniens avoient envoyé une colonie. Cette même année, il prononça sa dixième Philippique, qui commence par ces mots : *πολλῶν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, λόγων γιγνομένων*, qui est aujourd'hui la troisième Philippique.
Nicomaque. 4e. année.	41	Sa onzième Philippique, qui est aujourd'hui la quatrième. Philippe assiégeoit alors Périnthe en Thrace.
Théophraste d'Allæa. Olympiade CX, 1re. année.	42	Sa douzième et dernière Philippique, intitulée : *Discours sur la lettre de Philippe*. Périn-

(1) Mais ce discours sur Halonèse est attribué, par les anciens critiques, à l'orateur Hégésippe, contemporain de Démosthène, et dont nous parlerons à son rang.

ARCHONTES.	Age de Démosth.	Composa :
		the étoit prise et Philippe assiégeoit Byzance. Il propose la paix aux Athéniens, pour la troisième fois.

Depuis cet âge jusqu'à celui de 52 ans, il faut placer plusieurs de ses plaidoyers, tels que celui contre Théocrine; mais quelques critiques l'attribuent à Dinarque. *Fabr.*, *Bibl. Græc.*, p. 879, *not.*

Temps incertain de 42 à 52.

Les deux discours contre Neæra, très-curieux par les détails qu'on y lit sur les courtisanes d'Athènes.
Celui contre Eubulide.
Celui contre Zénothemis,
Contre Phormion.
Contre Lacrite.
Celui pour Phormion.
Contre Stephanus.
Contre Pantænetus.
Contre Nausimachus.
Les deux contre Boætus.
Celui contre Spudias.
Contre Phœnippe.
Contre Macartatus.
Contre Léocharès.
Contre Stephanus, pour faux témoignage.
Celui contre Evergus.
Contre Olympiodore.
Contre Timothée.
Contre Polyclès.
Sur la triérarchie de Stéphanus.

ARCHONTES.	Age de Démosth.	Composa :
	Temps incertain de 42 à 52.	Contre Callippus. Contre Nicostrate. Contre Conon. Contre Calliclès. Contre Dionysodore. Contre Eubulide. Plusieurs de ces discours ne paroissent pas être de Démosthène.
Charondas. Olympiade CX, 3e. année.	44	Il rétablit à ses frais les murs d'Athènes; Ctésiphon fait rendre en sa faveur le décret de la couronne. Ce décret est attaqué par Eschine; la cause n'est plaidée que neuf ans après.
Phrynicus. 4e. année.	45	Il prononce l'*Oraison funèbre* de ceux qui sont morts à la bataille de Chæronée; mais le discours que nous avons sous son nom n'est pas de lui.
Ctésiclès. Olympiade CXI, 3e. année.	48	Son discours *sur le traité avec Alexandre*, rompu par ce prince qui avoit livré Messène aux fils du tyran Philiade; mais ce discours est attribué à Hypéride par Libanius et Photius, et par d'autres à Hégésippe.
Aristophon. Olympiade CXII, 3e. année.	52	Son discours *sur la couronne*.
Chremès. Olymp. CXIII, 2e. année.	55	Accusé d'avoir reçu les présens d'Harpalus, il plaide sa cause (ce discours est perdu),

ARCHONTES.	Age de Démosth.	Composa :
		est condamné à une amende, et s'exile.
	56	Il écrit sa lettre aux Athéniens, intitulée *sur son retour*, où il se justifie, par sa conduite précédente, de la faute qu'on lui impute, et pour laquelle il est exilé. La même année, il écrit aux Athéniens en faveur des enfans de Lycurgue. C'est la troisième lettre. *Voyez* ci-après l'article *Lycurgue*.
	57	Sa lettre aux Athéniens, *pour répondre aux calomnies de Théramène*. C'est la quatrième.
	58	Alexandre étant mort, et les Grecs aspirant à la liberté, Démosthène leur écrivit *pour les engager à la concorde*. C'est la première lettre. Je placerois ici celle à *Héracléodore*, quoiqu'à dire vrai, ce soit une missive particulière, dans laquelle on ne trouve aucun fait qui en détermine l'époque. La sixième, adressée au sénat et au peuple d'Athènes, est évidemment de l'année 58 de Démosthène, et a précédé de peu son retour. Il y parle des partisans d'Antipater, qui étoit déjà monté sur le trône de Macédoine.

Mais toutes ces lettres de Démosthène, ou du moins la plupart, sont fausses et pseudonymes. Il n'est plus personne aujourd'hui qui en doute.

A l'égard *des exordes* rassemblés dans la collection des œuvres de Démosthène, on sent qu'il est impossible d'assigner l'époque de leur composition. Ce sont, comme je l'ai déjà dit ailleurs, des lieux communs dont l'orateur pouvoit se servir au besoin lorsqu'il étoit obligé d'improviser.

Outre les discours que nous possédons sous le nom de Démosthène, il en avoit composé plusieurs qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Meursius (*Bibl. Att.*) en a dressé un catalogue, et Fabricius l'a reproduit avec quelques additions dans sa *Biblioth. græc.*, t. I, p. 865.

Je n'ai point parlé du discours *sur l'amour*, parce que la foiblesse de cette déclamation sophistique annonce assez qu'elle n'est point l'ouvrage de Démosthène. C'est le jugement qu'en ont porté Denys d'Halicarnasse, Libanius et Photius.

Il en est de même, mais par des raisons bien différentes, des deux discours *contre Aristogiton*. Le ton qui règne dans ces deux compositions est plutôt celui d'un philosophe éloquent que celui d'un orateur accoutumé à la tribune ou au barreau. Les pensées, les images en sont presque toutes empruntées des matières familières à l'Ecole. La définition des lois dans le premier discours,

morceau d'une grande beauté, annonce un homme nourri des méditations profondes et philosophiques de Platon. Le style même diffère, à beaucoup d'égards, de celui de Démosthène, soit par la coupe des phrases, soit par le choix des expressions, qui ne sont pas toujours celles des orateurs. Mais de quelque écrivain que soient ces deux discours, ils méritent un rang distingué parmi les chefs-d'œuvres de l'éloquence grecque (1).

Pour caractériser dignement celle de Démosthène, pour donner une juste idée de la plénitude et de la majesté de son style, il faudroit pouvoir s'élever jusqu'à son talent sublime, il faudroit pouvoir imiter en quelque sorte cet écrivain inimitable. Dans l'impuissance où nous sommes d'exprimer toutes les grandes qualités de cet orateur, nous nous contenterons de dire que, toujours égal à son sujet, il est tour à tour simple et sublime, majestueux et familier; ses périodes ont toute l'étendue nécessaire, elles sont toujours pleines, toujours harmonieuses. Pressant et serré dans la discussion, il accable son adversaire, soit par la vigueur du raisonnement et l'accumulation des preuves, soit par des interrogations fréquentes. Souvent, pour réveiller l'attention de l'auditeur, pour le surprendre par la singularité, il donne à ses propo-

(1) Tel est aussi le jugement que Denys d'Halicarnasse a porté de ces deux discours.

sitions une forme paradoxale ; et tout à coup il en tire des conclusions si justes, si lumineuses qu'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou la nouveauté ou la précision du raisonnement. Fécond dans son invention, il sait profiter des moindres circonstances, et en tirer avantage. Il emploie fréquemment l'ironie, et cette arme est toujours terrible dans sa main. Son rire est amer et sardonique. Il ne sait point badiner avec grâce, ni chatouiller son adversaire : il faut qu'il le déchire. On est affligé de le voir quelquefois descendre jusqu'à la grossièreté des injures.

En admirant Démosthène comme orateur et comme écrivain, on peut lui reprocher quelques obscurités de style. Ses périodes, souvent coupées d'incises et trop prolongées, deviennent quelquefois fatigantes. Sa construction n'est pas toujours aussi claire, aussi bien ordonnée que celle des disciples d'Isocrate, et il semble qu'en ce point Eschine a sur lui quelque avantage.

Mais si quelques légères taches se font remarquer dans ce soleil, par combien de perfections ne mérite-t-il pas notre amour et notre admiration. C'est principalement par une action vraie et sublime qu'il a effacé tous ceux qui jamais ont monté à la tribune ; c'est par l'action, cette ame de l'éloquence, sans laquelle le talent de la parole n'a plus de pouvoir, que Démosthène subjuguoit

ses auditeurs, et gravoit dans les esprits un souvenir immortel de tout ce qu'il avoit dit. Malheureusement cette expression magnifique du geste, de la voix, du visage, de toute l'attitude du corps ne peut se peindre dans un discours, et l'on peut dire que Démosthène ne nous a laissé que la moindre partie de lui-même. Que seroit-ce, comme le disoit son rival, si nous pouvions entendre rugir ce lion terrible.

Je ne puis finir cet article sans m'élever ici fortement contre le préjugé de quelques personnes qui, peu versées dans la lecture des orateurs grecs, et s'en rapportant aux traductions, croient qu'il ne règne aucune distribution artificielle dans les discours de Démosthène et d'Eschine, et qu'ils sont composés, pour ainsi dire, d'un seul jet. Pour peu qu'on examine attentivement les compositions de ces orateurs, on y verra toutes les divisions méthodiques enseignées par les rhéteurs; Exorde, Proposition, Narration, Confirmation ou moyens, Péroraison. Mais la plupart des traducteurs latins, plus occupés à remplir la page et à seconder l'empressement ou l'avidité des libraires, qu'à méditer sur l'ordonnance d'un ouvrage, ne se donnoient point la peine d'indiquer les divisions artificielles d'un discours, ne faisoient aucune observation sur la méthode oratoire, et satisfaits de placer le mot latin sous le mot grec, négligeoient

quelquefois jusqu'au sens de la phrase. Wolf est le premier qui ait mis quelque ordre dans la division des discours de Démosthène et d'Eschine; le savant et laborieux abbé Auger, dans ses éditions d'Isocrate, de Lysias, de Démosthène, a fait remarquer, dans une courte analyse placée en tête de chaque discours, la méthode et la division artificielle employées par chacun de ces orateurs.

Le fils d'une joueuse de tâmbour de basque, privé de tous les avantages de la naissance et de la fortune, après avoir exercé la profession de comédien, devenu greffier d'un des tribunaux d'Athènes, est tout à coup entraîné vers l'éloquence, par la seule force de son génie, et parvient à disputer la palme oratoire à Démosthène. Tel est le phénomène que nous admirons dans Eschine, Athénien de la bourgade de Kothocé, fils d'Atromète et de Glaucothée, personnages obscurs, dont les noms seroient inconnus sans la gloire de leur fils. Né avec un tempéramment robuste, Eschine s'appliqua dans sa jeunesse aux exercices gymnastiques. Il avoit une très-belle voix; Aristodème, excellent acteur tragique, l'engagea à embrasser la profession du théâtre, et l'employa pendant quelque temps à copier des pièces, et à les faire réciter à ses élèves. Il lui fit jouer aussi quelquefois de seconds et de troisièmes rôles. Eschine n'obtint que de foibles succès dans

cette carrière, et quitta bientôt le cothurne pour remplir les fonctions de greffier dans un tribunal. Ce fut là que l'exemple et la gloire des orateurs, enflammant son génie, firent éclore en lui le talent naturel qu'il avoit méconnu. Il se livra tout entier à l'art d'écrire et de parler. On assure qu'il reçut les leçons d'Isocrate, de Platon et d'Alcidamas d'Elée, célèbre sophiste dont nous avons parlé. Il avoit quarante ans lorsqu'il entra dans la carrière politique, et ce fut avec un tel succès, qu'il se vit chargé des causes les plus importantes, et de plusieurs ambassades. La rivalité qui s'établit entre lui et Démosthène lui fit rechercher la faveur de Philippe, roi de Macédoine, dont l'ambition commençoit à troubler la Grèce, et alarmoit les Athéniens. Si nous en croyons les inculpations graves que lui fait son rival, Eschine se laissa corrompre par les présens de Philippe, et devint son secret agent. Il fut le principal auteur de la ruine de la Phocide, et trompa les Athéniens qui l'avoient député avec Démosthène, Philocrate et plusieurs autres, pour faire la paix avec Philippe, et comprendre les Phocéens dans le traité. La paix ne fut point conclue, malgré les assurances d'Eschine qui persuada aux Athéniens de rester tranquilles, en leur disant que sous peu de jours ils recevroient de Philippe les nouvelles les plus satisfaisantes. Et cependant Philippe, délivré de la

présence importune des ambassadeurs, ravageoit la Phocide, traînoit ses habitans en esclavage, vendoit leurs biens et leurs enfans.

A cette nouvelle, les Athéniens furent frappés de la consternation la plus profonde. Démosthène s'élance à la tribune, accuse Eschine d'être l'auteur de tous les maux des Phocéens, d'avoir trahi son ministère dans l'ambassade, en vendant à Philippe les intérêts d'Athènes, et en rendant au peuple et au sénat un compte faux et perfide des résultats de leurs conférences avec le roi. Tel est l'objet du discours de Démosthène, intitulé *de la perfide ambassade*. Eschine y répondit avec beaucoup d'éloquence, et trouva moyen de se justifier. Sans doute le crédit et l'or de Philippe, qui avoit déjà de nombreux partisans dans Athènes, l'éloquence de *Léodamas* et d'*Eubulus*, qui parlèrent en sa faveur, le protégèrent contre l'accusation de Démosthène, plus que sa propre innocence. En effet, il ne fut absous que par une majorité de trente suffrages.

Peu de temps après, Eschine, pour se venger d'un certain *Timarque*, qui avoit fortement appuyé la dénonciation de Démosthène, l'accusa de mœurs infâmes, et parvint à lui faire interdire la tribune et l'exercice des droits de citoyen. Timarque ne prêtoit que trop aux reproches d'Eschine. Non-seulement il étoit de mœurs disso-

lucs, mais il entretenoit dans Athènes des maisons de jeu et de débauche. La loi déclaroit infâmes et incapables de tout emploi et de toute fonction civile, ces sortes de gens qui entretenoient des courtisanes pour le public, et en faisoient un commerce scandaleux. Timarque ne trouva aucun orateur assez hardi pour entreprendre sa justification; se voyant condamné, il se pendit de désespoir.

Après avoir perdu Timarque, Eschine songea à se venger plus directement de Démosthène. L'occasion s'en offrit bientôt. L'ambition et les succès de Philippe alloient toujours en augmentant. Les Athéniens en furent alarmés. Malgré l'indolence dans laquelle ils vivoient plongés, ils ouvrirent enfin les yeux sur leur situation. Ils virent Philippe presque à leurs portes, et leurs remparts étoient si mal entretenus que la conquête d'Athènes n'eût coûtée au Macédonien que la peine de se présenter devant la ville. On songea donc à réparer au plutôt les murailles; mais la caisse militaire qui devoit fournir à cette dépense se trouvoit épuisée. Les fonds en avoient été divertis, et employés aux frais des spectacles et des fêtes. Long-temps Démosthène avoit tonné contre cet abus; il l'avoit fait sans succès, et les Athéniens avoient même défendu, par une décret et sous peine de mort, de proposer d'employer les fonds

militaires à d'autres objets qu'aux spectacles.

Il ne restoit donc aux Athéniens aucun moyen de réparer leurs fortifications. La générosité de Démosthène y suppléa. Il demanda à être nommé trésorier, et se chargea de faire trouver les fonds nécessaires. On lui accorda avec joie sa demande; il consacra sa propre fortune au salut de sa patrie, fit reconstruire à ses frais les murailles et les tours, et mit la ville sur un pied de défense respectable. Les Athéniens, pénétrés de reconnoissance, et sur la proposition d'un orateur nommé Ctésiphon, ami et parent de Démosthène, rendirent un décret par lequel ils ordonnèrent que Démosthène seroit couronné sur le théâtre, aux fêtes de Bacchus, d'une couronne d'or, et qu'il seroit nourri au Prytanée le reste de sa vie.

Eschine, neuf ans après, sous le commencement du règne d'Alexandre, attaqua ce décret, comme contraire aux lois qui défendoient de couronner un comptable avant qu'il eut rendu ses comptes. Or, Démosthène étoit trésorier, et n'avoit pas rendu ses comptes lorsque Ctésiphon proposa de le couronner. La peine de l'orateur qui proposoit un décret contraire aux lois étoit le bannissement. Eschine avoit moins dessein de faire bannir Ctésiphon que de chagriner Démosthène et le priver de la gloire dont ce décret le couronnoit, et de la récompense éclatante qu'il avoit

obtenue. Il ne doutoit point qu'il n'embrassât la défense de Ctésiphon, et ne parlât en faveur du décret, au maintien duquel il avoit un si vif intérêt. En conséquence, ce fut contre lui qu'il dirigea ses principaux traits; Ctésiphon ne fut que le prétexte, Démosthène étoit le véritable but de son accusation; et la modération affectée de l'accusateur laissa transpirer la haine dont il étoit envenimé.

Cette affaire, annoncée depuis long-temps, attira dans Athènes un concours extraordinaire d'étrangers. On vouloit être témoin de la lutte de ces deux terribles athlètes; on vouloit entendre les deux plus grands orateurs qui existassent alors; chacun vouloit voir ces deux hommes fameux, qu'une longue rivalité et l'intérêt de leur gloire animoient autant que leur intérêt personnel. L'un et l'autre déploya toute sa vigueur, fit usage de toute son adresse, épuisa ses talens et les ressources de son génie pour se procurer la victoire; ils ne dédaignèrent point de mettre en œuvre les sollicitations, l'intrigue et la cabale, qui triomphent si souvent du bon droit et de l'équité. Ils descendirent même jusqu'aux injures grossières et personnelles, et cessèrent alors d'être éloquens.

Eschine succomba, et n'ayant pu obtenir la cinquième partie des suffrages, il fut condamné à un bannissement perpétuel. Le lendemain, comme

il sortoit de la ville, Démosthène accourut sur ses pas avec quelques amis. Eschine crut que, non content de l'avoir fait bannir, son rival en vouloit à sa vie, et se cacha pour se dérober à sa poursuite. Mais Démosthène ayant découvert sa retraite, lui offrit sa bourse et le crédit de ses amis pour s'établir où il voudroit. Alors Eschine, pénétré plus que jamais de son malheur, s'écria : *comment ne pas regretter une ville où je laisse de tels ennemis !* Il se retira à Rhodes, où il fonda une école d'éloquence. Il lut aux Rhodiens assemblés son discours, et celui de son adversaire. Le premier fut fort applaudi, et les auditeurs s'étonnoient de ce qu'il avoit été vaincu avec un discours si éloquent. *Vous cesseriez, ô Rhodiens! d'être étonnés*, leur dit-il, *si vous eussiez entendu parler Démosthène.* Il leur lut ensuite le discours de son rival, et comme cette lecture excitoit un enthousiasme universel, il s'écria, en s'interrompant : *qu'auriez-vous donc fait, ô Rhodiens, si vous eussiez entendu rugir ce lion terrible!* Eschine mourut à Rhodes : l'on ignore à quel âge.

De plusieurs discours qu'il avoit composés, il ne nous en reste que trois, que la beauté de leur style a fait nommer le *trois Grâces*. I, son apologie contre l'accusation de Démosthène *sur les prévarications de l'ambassade*; II, son accusation *con-*

tre Timarque; III, son discours *contre Ctésiphon.*

Le caractère de l'éloquence d'Eschine la rend fort supérieure à celle des orateurs qui l'ont précédé (1). On y trouve de la force et de la justesse dans le raisonnement, une pompe médiocre dans les périodes, mais de la grâce et de l'élégance. L'heureux choix des expressions, la simplicité et la grande clarté de sa phrase rendent sa diction fort agréable. Il l'emporte même en cette partie sur Démosthène qui, quelquefois, prolonge trop ses périodes, les charge de parenthèses et d'incidences qui fatiguent à la longue l'attention la plus soutenue. Mais Eschine lui est inférieur pour l'invention, pour la profondeur des pensées, pour les grands mouvemens oratoires et l'emploi des figures. Il lui cédoit également, pour la véhémence de l'action, cette partie si essentielle à l'éloquence. Néanmoins on doit le considérer comme le second des orateurs de la Grèce; et c'est lui donner le premier rang sur ceux de toutes les autres nations.

(1) Denys d'Halicarn. (*de admir. vi, Demosth.*, n°. 35, p. 1063) l'appelle ἀνὴρ λαμπροτάτῃ φύσει περὶ λόγους χρησάμενος. Hermogène (*de Form. orat.*, L. II, p. 493) me semble avoir mal jugé Eschine, en lui reprochant l'affectation et l'enflure d'un sophiste, σοφιστικὸς καὶ γαῦρος. Denys d'Halicar. l'a mieux caractérisé dans son *Examen des anciens écrivains* (p. 434), et dans l'endroit cité ci-dessus, d'où nous empruntons en partie notre jugement sur Eschine, ainsi que de Photius. *Biblioth.*, *Cod. CCLXIV.*

A

A l'égard des *douze lettres* attribuées à Eschine, elles sont, comme celles de Démosthène, l'ouvrage de quelque sophiste. L'auteur de celles-ci paroît avoir vécu depuis le commencement de l'ère chrétienne, car il imite quelquefois les écrivains sacrés, et emprunte leurs expressions, comme Taylor l'a remarqué. Il imite encore davantage l'auteur des lettres attribuées à Démosthène.

La première lettre, adressée *à Philocrate*, contient le récit du voyage d'Eschine d'Athènes à Rhodes, lorsqu'il partit pour son exil.

Dans la seconde *à Ctésiphon*, il se plaint de ce que celui-ci persécute Nicostrate son oncle maternel, et de ce qu'il insulte à son malheur.

La troisième, qui ne porte point d'adresse, est assez courte. Eschine y déclare que malgré l'injustice de sa patrie, il n'a aucun ressentiment contre elle.

La quatrième promet le portrait d'un certain Cléocratès, descendant de Pindare. L'éloge de ce poëte, celui de la ville d'Athènes, et l'histoire d'une vieille femme qui assista aux jeux olympiques, remplissent la lettre entière où il n'est plus question de Cléocratès. Elle annonce un sophiste assez peu instruit, et qui s'attache à raconter des anecdotes connues des moins savans.

La cinquième fait l'éloge de la générosité de ce même Cléocratès dont il est question dans la précédente, et de la manière honnête dont il a reçu

Eschine à son arrivée à Rhodes, et des présens qu'il lui a faits.

La sixième est adressée à Philocrate ; il lui recommande Ariston, qui se rend à Athènes pour retirer de l'argent de la banque de Charmolas.

La septième s'adresse au sénat et au peuple. Il se plaint des discours que Mélanopus a tenus contre lui. Il avoue d'abord qu'il a mérité son exil, ensuite il dit qu'il n'éprouve ce malheur que pour avoir défendu les lois, et s'être opposé à ce que l'on couronnât qui que ce soit. Ce sort, au surplus, lui est commun avec Thémistocle, Aristide, Miltiade et une foule de grands hommes. Il souhaite ensuite à Mélanopus que sa mère devienne une catin, que son père soit trois fois mis en prison, et que lui-même, Mélanopus, soit vendu deux mille dragmés pour être le mignon de quelque Timarque. Il remercie ensuite les Athéniens de ce qu'ils ont refusé d'entendre ceux qui vouloient se répandre en invectives contre lui.

On ignore à qui s'adresse la huitième. Il y reproche à quelqu'un de ce qu'il ne veut pas venir le voir, et de ce qu'il allègue pour excuse des maladies et des procès. « Nicias et Andronidas sont arrivés à Rhodes depuis long-temps, si vous avez résolu d'accompagner Philinus, qui, comme je l'ai appris, doit venir ici incessamment, c'est le seul moyen de terminer la guerre ».

Le neuvième contient la description de la campagne d'un bourg, nommé *Ammus*, inconnu aux géographes. Il y a été très-bien reçu par Muronide; ce qui est fort intéressant à savoir pour la postérité.

La dixième, plus convenable à Aristænet qu'à Eschine, contient le récit d'une petite espièglerie qu'un jeune homme, nommé Cimon, fit dans la Troade à une jeune fille, nommée Callirhoë, laquelle, suivant l'usage de celles de ce pays qui sont sur le point de se marier, alla offrir sa virginité au fleuve Scamandre. Cimon joua le rôle du fleuve, comme chacun sait. La Fontaine en a fait le sujet de l'un de ses plus jolis contes.

Par la onzième, il conseille aux Athéniens de ne point écouter les orateurs qui veulent les engager à prendre les armes et à secouer la domination des Macédoniens, parce qu'Alexandre est mort. « Il ne suffit pas de dire ce que l'on doit faire, mais d'examiner si on est en état de le faire. Que ceux qui vous conseillent la guerre vous fournissent trente mille talens d'argent, trois mille d'or pur; qu'ils vous donnent trois cents trirèmes, une jeunesse nombreuse, aguerrie, exercée au maniement des armes, et qu'ils cessent de vous dire ce que vous devez faire, vous le savez aussi bien qu'eux. Qu'ils cessent de vous vanter vos ancêtres, de vous dire que vous êtes nés de l'At-

tique et pour l'Attique; que les dieux y ont pris naissance. N'avez-vous pas appris vous-mêmes, à la bataille de Chæronée, de quelle utilité il étoit à la république qu'autrefois Mars eût subi le jugement de l'Aréopage, pour le meurtre d'Halirrhotion? Ce qu'il importe en ce moment, c'est d'examiner si nous sommes en état de faire la guerre à Antipater, ou à quelqu'autre roi de Macédoine. Si nous le sommes, prenons les armes, volons à la défense de la liberté des Grecs. Mais si nous négligeons de faire cet examen, et que nous nous laissions aller aux séductions de la louange ou de la flatterie, nous serons malheureux, et nous aurons mérité nos malheurs ». Il compare ensuite les Athéniens dégénérés et sans force, voulant entreprendre de grands projets parce que leurs ancêtres les exécutèrent autrefois, à un vieil athlète, qui, pour avoir été couronné dans sa jeunesse aux jeux olympiques, viendroit encore se faire inscrire au rang des combattans, et défieroit des rivaux jeunes et vigoureux, ne considérant que la force qu'il eut autrefois, et non celle qu'il a maintenant.

La douzième lettre s'adresse encore au sénat et au peuple d'Athènes. Eschine y passe en revue sa conduite politique, et cherche à se justifier contre les imputations de Démosthène et de ses ennemis. Le faux Eschine nous apprend dans cette lettre que

sa mère, qui s'est retirée avec lui à la campagne, est âgée de 73 ans. C'est un petit manque de mémoire qui trahit le sophiste, auteur de ses lettres. Eschine, dans son discours sur les *Prévarications de l'ambassade* (p. 292, édit. de Taylor), dit que sa mère, déjà mariée, se retira à Corinthe avec son mari, lorsque Athènes étoit opprimée par les trente tyrans : ce qui arriva la 93e. olympiade. Cette lettre est censée écrite après la mort d'Alexandre, sous le règne d'Antipater, en la 114e. olympiade. Or, de la 93e. olympiade à la 114e., il y a 80 ans. La mère d'Eschine étoit mariée à la première époque, elle avoit donc près de 20 ans, qui, ajoutés aux 80 ans, lui formeroient juste 100 ans ; et cependant le Pseudo-Eschine ne lui en donne que 73. Cette observation est de Taylor, dans son Ὑπόθεσις sur les lettres d'Eschine.

Je ne me suis étendu sur ces lettres, malgré leur fausseté manifeste, que parce qu'elles paroissent entièrement inconnues à la plupart des lecteurs. Ceux qui désireroient en savoir davantage sur Eschine et sur ses qualités oratoires, peuvent consulter la dissertation de Christian Frideric Matthæi, *de Æschine oratore*, t. IV, p. 1245 de la collection des orateurs de Reiske.

Plusieurs orateurs se signaloient à la tribune, en même temps qu'Eschine et Démosthène. Le

plus remarquable est Lycurgue, fils de Lycophron; il leur étoit peut-être inférieur du côté des talens, mais il l'emportoit de beaucoup sur eux, par ses vertus. Son origine remontoit à l'ancienne et illustre famille des Etéobutades, de laquelle étoit tirée la prêtresse du temple de Minerve. Lycurgue naquit vers la 93e. olympiade. Athènes, abattue par une longue guerre, étoit prête à tomber sous le pouvoir des Lacédémoniens. Son père fut une des victimes de la cruauté des trente tyrans. Les heureuses dispositions qu'il avoit reçues de la nature furent cultivées par une excellente éducation. Profondément indigné contre les violences des trente tyrans qui l'avoient privé de son père, naturellement ennemi de toute injustice, l'amour de la vertu le porta à l'étude de l'éloquence; il voulut l'employer à protéger et à venger l'innocence écrasée sous le poids de l'iniquité. Ami jusqu'à l'enthousiasme de la justice et du bien public, l'équité trouva toujours en lui un ardent défenseur.

Lycurgue puisa à l'école de Platon ses principes de philosophie, et les leçons d'Isocrate le formèrent à l'éloquence. Sa probité lui fit déférer, par les Athéniens, différentes magistratures : il s'en acquitta avec gloire; et nommé trésorier de l'Etat, on le vit, pendant quinze années, administrer plus de 18,650 talens (83,925,000 liv.), avec une inté-

grité dont Aristide seul avoit donné l'exemple avant lui (1). Chargé des différens approvisionnemens civils et militaires, il fit régner partout l'abondance et l'économie, corrigea une infinité d'abus qui s'étoient glissés dans cette partie d'administration. Il fit construire quatre cents trirèmes, édifia et planta le gymnase du Lycée, dans lequel Aristote établît par la suite son école. Le théâtre de Bacchus fut toujours sous son inspection, et les cérémonies publiques et religieuses virent leur pompe s'accroître par ses soins. Il termina plusieurs édifices commencés avant lui, et qui restoient suspendus. C'est à lui que les Athéniens durent le parapet qui entouroit le stade panathénaïque (2).

Jamais la police d'Athènes ne fut mieux exercée que lorsqu'elle fut confiée à sa vigilance; et par ses soins, le territoire de l'Attique fut purgé de la foule des brigands dont il étoit alors infesté, par une suite malheureuse et inévitable des longues guerres.

Passionné pour la gloire de sa patrie, Lycurgue

(1) Sa réputation de probité étoit telle, que l'on mettoit en dépôt chez lui les sommes d'argent et les choses précieuses que l'on vouloit garder. On les croyoit plus en sureté entre les mains de Lycurgue que dans les temples.

(2) Tout ce détail est tiré du faux Plutarque, *Vies des X Orat., art. Lycurgue*, et du *décret* rendu en l'honneur de la mémoire de cet orateur.

seconda en toute occasion les efforts que faisoit Démosthène pour traverser les projets de Philippe. Il parcourut avec lui le Péloponnèse, où ils avoient été envoyés en ambassade, et il ne travailla pas moins efficacement que son collègue à susciter des ennemis au roi de Macédoine.

Mais, il le faut avouer, son caractère ardent poussoit tout à l'excès, et répandoit sur ses vertus mêmes une teinte d'amertume et d'austérité. Sa sévérité étoit extrême, et sa probité rigide dégénéroit souvent en rudesse. On disoit des lois qu'il proposoit, comme de celles de Dracon, qu'elles étoient écrites avec du sang. Juge inexorable et inflexible, son tribunal étoit l'écueil du coupable. Sa dureté le faisoit surnommer *l'Ibis* (1), oiseau qui dévore les serpens. D'ailleurs, aussi sévère envers lui-même qu'envers les autres, il mérita la réputation de juste. Plus d'une fois les Athéniens s'en rapportèrent à son sentiment, et ils sanctionnèrent plus d'un décret, uniquement parce qu'il étoit ou proposé ou appuyé par Lycurgue. Son autorité étoit d'un si grand poids, qu'un accusé se regardoit comme absous s'il obtenoit son suffrage; et le peuple d'Athènes, si jaloux de ses droits et de sa liberté, approuvoit en lui des ac-

(1) Aristophane, *oiseaux*. Mais il est douteux que le Lycurgue dont parle Aristophane soit l'orateur, quoique Plutarque lui ait appliqué ces mots : ἐπικαλεῖτο δὲ ὁ Λυκοῦργος Ἶβις.

tions qui, de la part de tout autre, eussent passé pour tyranniques.

Je n'en citerai qu'un exemple, qui prouve tout à la fois la hauteur de son caractère, son respect pour la philosophie et la déférence que le peuple avoit pour sa vertu.

Le philosophe Xénocrate de Chalcédoine (1), un des successeurs de Platon, malgré sa célébrité, étoit si pauvre, qu'il n'avoit pu payer la taxe mise sur les étrangers, laquelle étoit de la modique somme de 12 dragmes (10 liv. 16 sous). L'exacteur des deniers publics l'avoit arrêté, et le traînoit impitoyablement en prison. Lycurgue passe, voit le philosophe entre les mains du publicain, et saisi d'indignation, il frappe celui-ci de son bâton, rend la liberté à Xénocrate, et de sa propre autorité, il traîne le fermier lui-même en prison, en lui reprochant de n'avoir pas su

(1) C'est ce même Xénocrate dont la vertu triompha des charmes de la courtisane Laïs. Elle avoit parié avec des jeunes gens de faire succomber le philosophe; pour venir à bout de son projet, elle feint d'être poursuivie, et se sauve tremblante, d'une frayeur affectée, dans la maison de Xénocrate, lui demande l'hospitalité. Le philosophe la reçoit avec politesse. La nuit venue, il lui offre la moitié de son lit, et s'y conduit avec tant de modestie et de continence, que le lendemain la courtisane, forcée de s'avouer vaincue, dit, pour s'excuser, qu'elle avoit bien parié de coucher avec un homme, mais non pas avec une statue.

respecter dans un illustre étranger la science jointe à la vertu. Cet acte, un peu arbitraire, fut applaudi du peuple avec enthousiasme : ce qui fit dire par Xénocrate, aux enfans de Lycurgue, qu'il rencontra le moment d'après : « je viens de » témoigner à votre père ma reconnoissance du » service qu'il m'a rendu, car je suis cause qu'il » a obtenu les applaudissemens des Athéniens ». Mot qui n'est pas sans orgueil.

Lycurgue parloit au peuple avec une liberté que ses vertus seules pouvoient lui faire pardonner. Un jour que l'assemblée, trop tumultueuse, l'interrompoit et l'empêchoit de parler, *ô fouet de Corcyre*, s'écria-t-il, *que tu vaux de talens!* Chez les Corcyréens, on maintenoit le silence de l'assemblée du peuple à coups de fouet. Il faisoit aussi allusion à la guerre du Péloponnèse, qui, ayant commencé à l'occasion de Corcyre, pouvoit être appelé le *fouet de Corcyre*, à cause des maux de toute espèce dont elle avoit été la source pour les Athéniens. Telle est du moins l'explication que Taylor (1) a donnée de ce mot. Tout en la rapportant, j'avoue que cette explication me paroît un peu forcée.

Strabon, ou plutôt son abréviateur, rapporte à la fin du VIIe. Livre l'origine de ce proverbe :

(1) *Præfat. ad Lycurgum*, p. 115 de la collection des orateurs Grecs de Reiske.

ô fouet de Corcyre! Il y avoit, dit-il, à Dodone un vase d'airain, sur lequel étoit une statue. Cette statue tenoit un fouet d'airain composé de trois chaînes, au bout desquelles pendoient des osselets, qui, agités par le vent, frappoient le vase et lui faisoient rendre un son dont les vibrations duroient si long-temps, que l'on pouvoit compter jusqu'à 400 (ἐπὶ υ, προέλθειν), pendant la durée du son. Or, comme pour l'entendre, il falloit faire un grand silence, il est naturel que Lycurgue regarde le fouet de Corcyre comme un meuble précieux au milieu d'un peuple en tumulte.

Il avoit porté une loi somptuaire par laquelle il étoit défendu à une femme de se rendre aux mystères d'Eleusis sur un char attelé de deux chevaux, à peine d'une amende d'un talent (5,400 l.). Sa propre femme viola cette loi, et déjà un délateur alloit l'accuser; Lycurgue aima mieux donner le talent au délateur, pour lui fermer la bouche, que d'exposer son épouse au désagrément d'être citée à un tribunal. Comme on lui faisoit un crime d'avoir acheté le silence du sycophante, il se justifia en disant : *quel citoyen parois-je donc à vos yeux? après avoir géré pendant si long-temps les affaires de la république, on est réduit à m'accuser d'avoir donné de l'argent mal à propos, ne pouvant me convaincre d'en avoir pris.*

Après la malheureuse bataille de Chæronée, qui coûta la liberté à la Grèce, Lycurgue accusa Lysiclès, un des généraux qui avoit commandé l'armée avec Charès. Diodore de Sicile (1) nous a conservé un court fragment du discours que l'orateur prononça en cette occasion, comme un monument de l'amertume et de la violence de son caractère.

« Vous commandiez l'armée, Lysiclès, et mille » citoyens sont tombés sur le champ de bataille; » deux mille ont été faits prisonniers; un trophée » a été érigé contre Athènes, la Grèce entière a » subi le joug de la servitude : tous ces événe- » mens sont arrivés lorsque vous étiez général, » lorsque vous commandiez, et vous avez l'au- » dace de vivre et de voir la lumière du soleil; » vous osez vous présenter dans la place publi- » que, et montrer à votre patrie l'auteur de sa » honte et de son opprobre ! »

Lycurgue étoit du nombre des orateurs dont Alexandre, après sa victoire sur les Thébains, avoit demandé la tête, pour gage de la paix qu'il accordoit aux Athéniens. Ils furent sauvés, comme nous l'avons dit, par l'adresse de Démade.

Notre orateur poussa sa carrière jusqu'à quatre-vingts ans. Vers la 113ᵉ. olympiade (328 ans avant

(1) Diod. Sic., L. XVI.

J.-C.), il tomba malade, et sentant sa fin approcher, il se fit porter au sénat, pour y rendre un dernier compte de son administration, et sommer ses détracteurs de le convaincre de malversation. Un seul osa se présenter. C'étoit Ménésæchme, connu pour un de ses plus ardens ennemis. Lycurgue le confondit, et comblé d'éloges par le sénat, il fut reconduit chez lui comme en triomphe, au bruit des acclamations et des applaudissemens d'un peuple nombreux. Peu de jours après, il s'endormit du sommeil des justes. Ses obsèques furent célébrées avec magnificence, aux dépens de l'Etat, et honorées du concours d'une foule de citoyens. Ses restes furent déposés dans un tombeau qu'on lui érigea près de l'Académie (1), lieu destiné à la sépulture de ceux qui, par leurs vertus et leurs conseils, avoient bien mérité de la patrie. Quelques années après, on lui éleva une statue de bronze dans le Céramique intérieur.

A peine ce grand homme étoit-il expiré, que la haine et l'envie attaquèrent sa mémoire avec une nouvelle fureur; on poursuivit ses enfans comme débiteurs envers l'Etat, au nom de leur père; ils furent condamnés à une amende considérable, et jetés en prison, parce qu'ils ne pouvoient la payer. Démosthène, alors en exil, écrivit

(1) Pausanias, *Att.*, c. 28.

aux Athéniens, pour les empêcher de se déshonorer en persécutant les enfans d'un homme auquel ils avoient prodigué les plus grands témoignages de vénération et d'estime. Ses représentations ne furent point vaines; les enfans de Lycurgue furent absous, et recouvrèrent leur liberté : et sur l'avis de l'orateur Stratoclès, fils d'Euthydème, les Athéniens rendirent un décret par lequel on décerna une statue d'airain à Lycurgue, et les honneurs du Prytanée à l'aîné de ses enfans. Ce décret, qui est de la 2e. année de la 118e. olympiade, nous a été conservé en entier par le faux Plutarque.

Lycurgue avoit composé quinze discours, qui tous étoient des accusations. Un seul subsiste aujourd'hui; il y dénonce, comme traître à la patrie, un citoyen nommé Léocrate, qui, après la bataille de Chæronée, au mépris d'un décret, avoit quitté l'Attique, et s'étoit retiré à Rhodes avec sa femme et ses enfans. L'orateur prétend que, par cette lâche désertion, Léocrate a livré, autant qu'il étoit en lui, la république entière au pouvoir de l'ennemi. Il demande qu'en conséquence Léocrate soit condamné à mort.

Il règne dans ce discours beaucoup de chaleur et de véhémence. Il respire tous les sentimens d'un patriote ardent et zélé, d'un homme juste et vertueux. Mais les principes, j'ose le dire, sont un peu exagérés. Parce qu'un homme, pour se mettre

à l'abri des dangers qui menacent sa patrie, cherche ailleurs un asile, il ne s'ensuit pas qu'il soit un traître. C'est sans doute une lâcheté qui peut mériter au plus la perte des droits de citoyen; mais il est atroce de décerner la peine de mort pour une pareille faute, et il est barbare de la dénoncer. Ce discours a été traduit en français par feu l'abbé Auger, dans son recueil des petits orateurs, et cela me dispense d'en donner une analyse. Je me bornerai à quelques reflexions sur le style de Lycurgue.

La manière de cet orateur, selon Denys d'Halicarnasse (1), est en général emphatique, grave, sentencieuse. Mais son style, haché et un peu décousu, est dénué de grâces; il participe un peu de la rudesse et de l'âpreté qui constituoient le fond du caractère de l'auteur. L'amour de la vérité et la franchise y éclatent de toutes parts. Ses raisonnemens sont pressans; ils portent la conviction dans l'ame de l'auditeur. C'est principalement par sa véhémence qu'il peut servir de modèle.

Selon Hermogène, Lycurgue possède autant qu'aucun autre la gravité politique; il est véhément, mais sa véhémence tient plus de la rudesse de son style que d'un feu naturel (2). Son lan-

(1) De *vett. script. censurâ*, p. 433.

(2) Τῇ δὲ λέξει καὶ πολὺ τραχύτερός ἐστιν, ὅθεν φημὶ καὶ τοῦτον τὴν φαινομένην, οὐ μὴν οὖσαν ὡς ὄντως, δεινότητα ἔχειν. Hermog., *de Form. orat.*, p. 500.

gage est trop figuré, il se permet quelquefois des excursions qui l'éloignent de son sujet. Il emploie souvent, pour épisodes, des fables, des histoires, des tirades de vers. On en voit un exemple dans son discours *contre Léocrate*, le seul qui nous reste. Il y cite deux morceaux de poésie, beaucoup trop considérables pour un discours; l'un, de cinquante-cinq vers, est tiré d'une tragédie d'Euripide (1); l'autre est un fragment de Tyrtée, de trente-deux vers, sans compter neuf ou dix vers d'Homère, des oracles et des inscriptions. Néanmoins, il faut l'avouer, ces citations loin de déplaire aux Grecs, leur causoient quelque plaisir : et comme les livres étoient rares, on étoit toujours sûr de plaire au peuple en lui récitant des vers de poëtes célèbres. Eschine et Démosthène même ont sacrifié à cet usage; l'un a cité, dans son discours contre Ctésiphon, une longue tirade des poésies morales de Solon; l'autre, dans son discours sur *la couronne*, un fragment de Sophocle.

Lycurgue n'avoit point reçu de la nature la facilité d'improviser comme les autres orateurs. Il tâchoit d'y suppléer par le travail et par un exer-

(1) *Erechtée*, tragédie perdue. Toutefois cette faute de Lycurgue tourne aujourd'hui au profit des lettres; car les fragmens cités par lui ne se trouvent plus ailleurs, et il nous les a conservés.

cice

cice continuel. Sa vie étoit sobre, et il couchoit sur un petit lit couvert d'une simple toison et d'un oreiller, afin de s'éveiller plutôt et de se livrer à l'étude et à la méditation (1).

Léon de Byzance, contemporain de Démosthène, honora et servit sa patrie par ses talens. Il étudia sous Platon, et se prépara à l'éloquence par la philosophie. Parvenu à l'âge viril, il fut placé par l'opinion publique au rang des sophistes (2). On vantoit la riche variété de ses discours et l'atticisme de ses reparties. Philostrate nous en a conservé quelques-unes qui méritent d'être rapportées. Philippe s'avançoit avec une armée sous les murs de Byzance, dont il alloit former le siége. Léon fut à sa rencontre, et lui demanda pour quelle raison il déclaroit le premier la guerre aux Byzantins. Le roi de Macédoine, qui aimoit à plaisanter, lui répondit : *votre ville est la plus belle de toutes celles de la Grèce ; j'en suis devenu amoureux, et je viens à la porte de ma maîtresse dans l'espoir d'être introduit chez elle.-Vous manquez votre but*, répartit Léon, *les amants qui veulent obtenir du retour ne viennent point voir l'objet de leur tendresse avec des épées et des lances ; il ne leur faut que des instrumens de musique, et non des instrumens de guerre.* Cette réponse,

(1) Pseudo-Plutarque. Vit. X Orat., *Lycurgus.*

(2) Philostrate, *Vie des sophistes*, L. I.

si l'on en croit Philostrate, délivra Byzance du danger qui la menacoit (1).

Léon étoit d'une corpulence extraordinaire; son ventre étoit énorme. Envoyé en ambassade à Athènes par ses compatriotes, dès qu'il parût à la tribune, les Athéniens éclatèrent de rire, et l'assemblée devint extrêmement tumultueuse. Pour lui, sans s'étonner, *de quoi riez-vous, Athéniens,* leur dit-il, *peut-être de ce que je suis très-gras? sachez que j'ai une femme encore plus puissante que moi. Néanmoins, quand nous sommes d'accord, un seul lit nous contient tous deux; mais quand nous nous querellons, la maison entière ne peut nous contenir.* Ce mot fit réfléchir les Athéniens, qui, depuis quelque temps, étoient agités par des dissentions intérieures. Ils se réunirent, et la paix fut le fruit de la présence d'esprit de l'orateur. Il haranguoit un jour ses concitoyens qui, irrités des conseils qu'il leur donnoit, le menacèrent de le faire mourir : *j'aime mieux,* leur dit-il, *périr par vos mains que de périr avec vous* (2). Voilà tout ce que nous savons de cet orateur.

Python de Byzance, exilé par ses concitoyens,

(1) Quoi qu'en dise Philostrate, ce ne ne fut point au bon mot de Léon, mais au secours vigoureux que portèrent les Athéniens, animés par l'éloquence de Démosthène, que Byzance dut sa délivrance.

(2) Plutarque, *Nicias*, p. 391.

se réfugia en Macédoine auprès de Philippe (1). Ses talens oratoires, secondés d'une impudence extrême, lui méritèrent la faveur de ce prince ambitieux, qui l'employa à semer le trouble dans les différentes villes de la Grèce dont il vouloit s'emparer ; car Python excelloit à persuader le mal (2). Il attira beaucoup de partisans à Philippe, et contribua à plonger plusieurs villes de la Grèce dans les derniers malheurs. Démosthène, exilé pour l'affaire d'Harpalus, rencontra Python à Thèbes, où il invectivoit contre les Athéniens : il parla contre l'orateur de Philippe avec tant de véhémence, que peu s'en fallut que Python ne fût lapidé par les Thébains (3).

La même époque vit fleurir trois orateurs qui obtinrent une juste célébrité, Hypéride, Dinarque et Démade.

Le premier étoit Athénien de la bourgade de Colytte, fils de Glaucippe, et petit-fils de Dionysius. Les leçons d'Isocrate et celles de Platon le formèrent à l'éloquence. Elle devint comme héréditaire dans sa famille, car il eut deux fils, Glaucippe et Alphinus, qui se distinguèrent également

(1) Suidas, *voce* Πύθων. Philostrate, *Vie d'Appoll. de Tyane*, L. VII ; c. 16.

(2) Philostrate, *l. c.*, Πύθων Βυζάντιος ἀγαθὸς ῥήτωρ τὰ κακὰ πείθειν.

(3) Démosthène, *de Coronâ*, p. 272, édit. de Reiske ; et *Epistola secunda*, p. 1469.

par leurs talens oratoires. Hypéride commença sa carrière par composer des plaidoyers pour de l'argent. Il ne monta à la tribune que lorsqu'Alexandre tourna ses armes contre les Grecs. Il s'opposa avec vigueur à la demande que fit ce prince aux Athéniens, de lui livrer leurs généraux et leur flotte; et leur conseilla de ne point licencier les mercenaires qu'ils tenoient à leur solde, et qui occupoient le promontoire de Tænare, sous le commandement de Charès, dont il étoit l'ami particulier.

Quelques années auparavant, il avoit porté les armes avec honneur, et s'étoit distingué par son zèle pour les intérêts de sa patrie. Philippe se préparoit à passer en Eubée; les Athéniens, qui n'avoient que peu de vaisseaux à lui opposer, étoient dans une grande agitation. Hypéride proposa un surcroît de contributions navales, et en peu de temps il forma une flotte de quarante navires. Il en avoit fourni deux, l'un pour lui, l'autre pour son fils (1). Lorsque Philippe assiégeoit Byzance, Hypéride fut envoyé au secours de cette ville conjointement avec Charès. La même année, il s'offrit généreusement à faire les frais du spectacle, personne n'ayant voulu se charger de cette dépense. Attaché au parti de Démosthène, il le

(1) Pseudo-Plutarch., *Vit. X Orat.* Hyperides, p. 848.

seconda en plusieurs occasions importantes. Il proposa de lui rendre des honneurs publics, et le décret ayant été attaqué comme contraire aux lois par Diondas, il triompha de cette accusation.

Dans l'affaire d'Harpalus (1), Hypéride se trouva le seul des orateurs qui n'eût point été corrompu par les présens de ce fugitif, et les Athéniens le choisirent pour porter la parole contre Démosthène, accusé de corruption (2).

Après la bataille de Chærónée, Athènes manquant de citoyens, il proposa et fit adopter

(1) *Voyez* ci-dessus Vie de Démosth., p. 265.

(2) Il le fut particulièrement par Aristogiton, fameux sycophante. Hypéride lui répondit par un discours très-éloquent, dont il ne nous reste que cette maxime : *μὴ κινεῖν κακὸν εὖ κείμενον*, *ne cherchez point à corriger un mal avantageux*. Démosthène l'avoit obligé en différentes occasions ; Hypéride se prétendoit son ami, et il semble qu'il n'auroit pas dû se charger d'une pareille accusation. De là Lucien ou l'auteur de *l'Eloge de Démosthène*, a pris occasion d'appeler Hypéride *homme sans foi, traître à l'amitié, vil flatteur du peuple qui, sans rougir, employa auprès de la multitude la plus basse adulation pour calomnier Démosthène. Mais les Athéniens se repentirent bientôt d'avoir écouté ses discours imposteurs ; et par un retour plus heureux que celui d'Alcibiade, Démosthène triompha de ses ennemis. Hypéride en fut peu touché ; il continua de déclamer sans pudeur contre ceux qui lui étoient le plus unis par l'amitié ; en un mot, il abusa tellement de sa langue, qu'il mérita bien qu'Antipater la lui fit couper pour le punir de son ingratitude.* Lucien, *Encomium Demosth.*, t. V, p. 219 de ma traduction.

un décret, par lequel tous ceux qui étoient déclarés infâmes et déchus de leurs droits, y seroient réintégrés, tous les métœques ou étrangers domiciliés jouiroient des droits de citoyen, et les esclaves seroient affranchis; que les femmes seroient conduites avec les enfans au Pirée, pour y être plus en sureté. Ce décret ayant été violemment attaqué, Hypéride dit pour se justifier, *qu'il avoit été aveuglé en ce moment par l'éclat des armes macédoniennes; qu'au surplus, ce n'étoit pas lui qui l'avoit fait adopter, mais la défaite de Chœronée.*

Hypéride fut revêtu plus d'une fois du caractère d'ambassadeur; le sénat de l'aréopage le choisît pour aller à Délos soutenir les droits de préséance des Athéniens dans le Temple d'Apollon, que leur contestoient les Déliens. Une autre fois il fut envoyé à Rhodes pour exciter les habitans de cette ville à s'unir à la ligue qui se formoit contre Antipater. Des députés de ce prince s'y étoient rendus de leur côté; et comme ils vantoient aux Rhodiens la douceur et la bonté d'Antipater, Hypéride leur répliqua : *nous savons qu'il est bon; mais nous n'avons pas besoin d'un bon maître.*

Il fut du nombre de ces orateurs qui périrent misérablement par les ordres d'Antipater. Ce roi ayant sommé les Athéniens de lui livrer leurs Démagogues, et le peuple ayant eu la foiblesse d'y

consentir, Hypéride se réfugia dans l'île d'Egine, et dans le temple de Neptune. Archias (1) l'y poursuivit, l'arracha de la statue même du Dieu qu'il tenoit embrassée, et le conduisit à Corinthe, où se trouvoit Antipater. Celui-ci fit appliquer Hypéride à la question, pour lui extorquer les secrets du gouvernement de sa patrie; mais l'orateur courageux se coupa la langue avec les dents, afin de ne rien révéler. Quelques écrivains prétendent (2) qu'il fut mené, non à Corinthe, mais en Macédoine, et qu'à son arrivée le roi lui fit couper la langue, et ordonna que son corps fut privé de sépulture. Mais Alphinus, son cousin, ou plutôt son petit-fils (3), par l'entremise du médecin Philopéithès, obtint la permission d'enlever son cadavre. Il le brûla et transporta ses os à Athènes, où ils furent déposés dans la sépulture de ses ancêtres.

Quelques anecdotes sur sa vie particulière, prouvent qu'Hypéride étoit un homme élégant et voluptueux. Il entretenoit trois maîtresses à la fois; il chassa son propre fils Glaucippe, pour établir dans sa maison la somptueuse Myrrhine (4). Il avoit au Pirée la courtisane Aristagora, et à Eleusis, dans sa maison

(1) Nous avons parlé de cet Archias, surnommé le *Phugadothère*. *Voyez* ci-dessus Vie de Démosth., p. 268.

(2) Hermippus dans le Pseudo-Plutarque.

(3) Comme fils de Glaucippe.

(4) Athénée, L. XIII, p. 590, et L. VIII, p. 342.

de campagne, la thébaine Philta, qu'il avoit achetée vingt mines (1800 liv.). Il lui donna la liberté, et en fit sa femme de charge. La fameuse Phrynée (1) étant accusée d'impiété, Hypéride plaida sa cause devant l'Aréopage; comme il voyoit que les juges n'étoient point émus des traits de son éloquence, et que Phrynée alloit être condamnée, il la fit approcher, et lui déchirant sa robe depuis l'épaule jusqu'au milieu du corps, il s'écria : *Athéniens, aurez-vous la cruauté de faire périr tant de charmes !* La vue de cette beauté demi-nue éblouît, attendrit les juges, et Phrynée fut absoute, par l'adresse de l'orateur.

Il étoit fort gourmand, et tous les jours il se promenoit dans le marché aux poissons pour y choisir les bons morceaux. Il étoit également passionné pour le jeu de dés (2).

Il avoit composé un libelle secret contre Démosthène, avec lequel il étoit fort lié. Celui-ci allant un jour le voir lorsqu'il étoit malade, le surprit tenant en main cet ouvrage ; il se fâcha et lui en fit des reproches. Hypéride lui répondit :

(1) Le véritable nom de cette courtisane étoit Mnésarète; elle étoit de Thespie. Sa beauté étoit si parfaite, que les plus habiles sculpteurs la prenoient pour modèle du corps de Vénus. Tous les ans elle procuroit aux Athéniens le spectacle de Vénus sortant des flots.

(2) Athénée, *l. c.*

Si vous êtes mon ami, ce livre ne vous nuira jamais : et si vous devenez mon ennemi, il pourra vous empêcher d'agir contre moi.

Il fit décerner des honneurs publics à Iolas, qui avoit présenté le poison à Alexandre.

De soixante-dix-sept discours qu'on lui attribuoit, les critiques anciens n'en reconnoissoient que cinquante-deux de légitimes. Il ne nous en reste aucun (1). Seulement un fragment de l'oraison funèbre qu'il prononça pour les citoyens morts dans la guerre de Lamia, contre Antipater, nous a été conservé par Stobée (2) : nous croyons devoir l'offrir à la curiosité du lecteur.

« Il est bien difficile, sans doute, de consoler » ceux qui ont été frappés d'un pareil malheur : la » douleur ne se calme ni par des discours, ni par » des lois. La nature seule et l'amitié que l'on » avoit pour ceux qu'on a perdus, peuvent mettre

(1) Mais toutes les œuvres d'Hypéride existoient au seizième siècle, dans la bibliothèque de Mathias Corvinus, roi de Hongrie, selon le témoignage de Jean-Alexandre Brassicanus, *præfat. ad salvian. in bibliothecâ Budensi.* Fabric., *Biblioth. Græc.*, t. II, p. 932, not. *Mathiæ Corvini regis vidimus integrum Hyperidem cum locupletissimis scholiis, librum multis etiam censibus redimendum.* Mais je crains bien qu'au lieu de *Hyperidem* il ne faille lire *Euripidem*, car les copistes ont bien souvent confondu ces deux noms. *Voyez* le catalogue des titres des discours d'Hypéride, dans la Biblioth. Grecque de Fabricius, t. I, p. 875.

(2) Sermon. CXXIII.

» un terme à nos pleurs. Cependant il faut prendre » une noble confiance en leur sort, et au lieu de » nous abandonner à l'excès de la tristesse, par- » lons plutôt et de la manière glorieuse dont ils ont » quitté la vie, et des vertus qu'ils laissent après » eux. Leurs actions doivent exciter nos éloges » plutôt que nos larmes. Si ces héros ne sont » point parvenus à une longue vieillesse, qui au- » roit été terminée par la mort, ils ont obtenu » une gloire qui ne vieillira jamais (1), et ils ont » atteint le comble de la félicité. Ceux d'entre eux » qui sont morts sans enfans, laissent pour posté- » rité leurs belles actions, qui seront célébrées par » tous les Grecs. Ceux qui ont laissé des enfans » après eux, leur ont en même temps laissé pour » tuteurs la bienveillance et la reconnoissance de » la patrie. Disons plus, s'il en est de celui qui est » mort comme de celui qui n'est point né, ceux » que nous pleurons sont affranchis des mala- » dies, des chagrins, et de tous les maux qui af- » fligent la vie des mortels : et s'il est encore aux » enfers quelque sensibilité, si, comme nous n'en » doutons point, la divinité prend encore quel- » que intérêt à l'homme, nous devons croire que » ceux qui ont perdu la vie en volant au se- » cours des autels et du culte des dieux, recueil-

(1) Je lis ἀγήρατον avec Gesner, au lieu de ἀκήρατον.

» leront les effets de leur protection particu- » lière (1) ».

Un autre fragment de son discours *sur Délos* (Δηλιακός) se trouve dans le commentaire de Sopater sur Hermogène, p. 183. Il ne renferme rien d'intéressant que l'exposition d'un trait de mythologie. Latone persécutée par Junon, vient à Délos, et surprise des douleurs de l'enfantement dans un endroit nommé depuis ζωστήρ (ceinture), elle y délie sa ceinture et met au monde Apollon et Diane. Mais le même Sopater nous apprend à quel sujet ce discours fut composé, et cette anecdote mérite d'être rapportée.

Des Æoliens, riches, qui avoient sur eux beaucoup d'or, et qui voyagoient dans le désir de visiter la Grèce, abordent à Délos. Quelques jours après ils reparoissent à Rhénia (2) et se plaignent d'avoir été expulsés et volés. Cette affaire ayant fait beaucoup de bruit, les habitans de Délos accusèrent ceux de Rhénia d'avoir violé l'hospitalité envers ces étrangers, et déclarèrent leur ville impie (et par conséquent déchue du droit d'offrir des sacrifices au temple d'Apollon, et de

(1) Je lis πλείστης κηδεμονίας avec Ruhnken. (*Hist. crit. Orat.*, p. 149), au lieu de πλείστης εὐδαιμονίας.

(2) Petite île vis-à-vis Délos, dans laquelle les Déliens enterroient leurs morts; car il n'étoit pas permis d'inhumer à Délos : on ne permettoit pas même d'y nourrir des chiens.

participer à ses solennités). Les Rhéniens indignés de cette sentence, accusèrent à leur tour les Déliens; et comme il y avoit contestation, ceux de Rhénia demandèrent aux Déliens « par quel » motif ces hommes seroient-ils abordés chez » nous, qui n'avons ni port ni marché, ni au- » cun objet de commerce? au lieu que tout le » monde va à Délos; et ceux-ci déclarent qu'ils » y ont fait un assez long séjour. Les Déliens ayant » répondu que ces étrangers étoient allés à Rhé- » nia pour y acheter des victimes: pourquoi donc, » reprirent les Rhéniens, n'ont-ils amené avec » eux ni suivants, ni valets? Pourquoi les ont- » ils laissés chez vous et sont-ils arrivés seuls ici? » Cependant il y a trente stades, depuis la tra- » versée jusqu'à la ville de Rhénia: le chemin » qu'ils avoient à faire pour venir acheter des » victimes, est rude et difficile: ils l'ont fait nu- » pieds: et ils étoient chaussés quand ils se pro- » menoient dans le temple de Délos ».

Il paroît que c'étoit aux Athéniens qu'il appartenoit de décider cette contestation, à cause de leur droit de préséance; mais ce droit leur étoit disputé par les Déliens. Telle fut, autant que je puis le conjecturer, l'occasion du discours d'Hypéride. On cite aussi le *Cytniaque*, ou sur l'île de Cytnos; mais rien ne peut nous faire juger quel en étoit le sujet. Hypéride fut encore envoyé

en ambassade auprès des Syracusains pour les engager à la paix et à faire alliance avec les Athéniens. Les Syracusains s'y refusèrent ; Hypéride leur répondit : *vous auriez dû, Syracusains, accepter les propositions d'Athènes, quand ce ne seroit qu'à cause de l'étonnement que doit vous causer sa démarche, et le ton de prière qu'elle veut bien prendre à votre égard.*

Le talent d'Hypéride étoit si estimé de ses contemporains, qu'ils l'égaloient à Démosthène ; plusieurs même le mettoient au-dessus (1).

Cet orateur, au jugement de Denys d'Halicarnasse (2), vise bien à son but ; mais il est rarement emphatique : il surpasse Lysias dans l'art du style, et tous les orateurs, par l'adresse et la disposition de ses preuves. Jamais il ne perd son sujet de vue ; il en saisit toutes les circonstances ; il s'y attache, et déploie une profonde intelligence, assaisonnée d'une foule de grâces. Lors même qu'il paroît le plus simple, il ne manque point de véhémence, et ce qu'il faut le plus imiter en lui, c'est la netteté de ses narrations, leur juste proportion et les transitions par lesquelles il revient à son sujet.

Inférieur à Lysias pour le choix des expressions, il l'emporte sur lui par la disposition de son sujet. Ses narrations sont variées ; tantôt il suit

(1) Pseudo-Plutarq., *X orat. Vitæ*, p. 849, D.

(2) Denys d'Halic., *de vet. script. censurâ*, p. 434.

l'ordre naturel des faits, tantôt il remonte de la fin au commencement. Il ne se contente pas d'un seul enthymème pour établir ses preuves, il les étend par des argumens démonstratifs. *Denys d'Halic., de Dinarcho judicium*, p. 641.

Cicéron, dans son premier livre *de l'Orateur*, donne à Hypéride et à Démosthène la palme sur tous les autres orateurs pour l'art de proposer des lois, de traiter de la guerre, de la paix, des alliances, des contributions, du droit des nations en général et en particulier (1).

Dans le troisième livre du même ouvrage, Cicéron attribue l'invention ingénieuse à Hypéride, l'harmonie des mots à Æschine, la véhémence à Démosthène : *Suavitatem Isocrates, subtilitatem Lysias, acumen Hyperides, sonitum Æschines, vim Demosthenes habuit.* Et dans le Brutus : *atticam subtilitatem Hyperidæ volunt, et Lysiæ.*

Hypéride avoit l'art de manier la plaisanterie avec grâces : *Ex atticis non omnes faceti : Lysias satis et Hyperides, Demades præ cæteros fertur. Cicer., in Oratore, Lib. I.*

(1) *Jam vero de legibus instituendis, de bello, de pace, de sociis, de vectigalibus, de jure civium generatim in ordines ætatesque descripto, dicant vel Græci, si volunt, Lycurgum aut Solonem (quanquam illos quidem censemus in numero eloquentium reponendos) scisse melius, quam Hyperidem aut Demosthenem, perfectos jam homines in dicendo, et perpolitos*, de Orat., L. I.

Hermogène, un peu sévère dans ses jugemens, reproche à Hypéride (1) de n'être pas assez soigné dans ses compositions ; ce qui nuit, dit-il, à sa véhémence. Il lui accorde néanmoins de la pompe et de la sublimité, quoique, dit-il, elle soit accompagnée d'un peu de dureté, et qu'elle ne soit pas pure. Les figures vives et brillantes sont rares chez cet écrivain. On y trouve beaucoup d'artifice dans la méthode, mais moins que dans Lysias et dans Isée, et moins encore que dans Démosthène. Sa véhémence est plutôt dans la nature des choses que dans l'art de les traiter. Ce qui est propre à Hypéride, c'est l'emploi de certaines expressions dont il se sert sans ménagement ; comme lorsqu'il dit : *μονότατος*, *très-seul* ; *γαλεάγρα*, *un piége à souris* ; *ἐκκοκύζειν*, *ôter l'écorce* ; *ἐστηλοκόπηται*, *il a été affiché sur la colonne*, c'est-à-dire, *diffamé.*

Un fragment d'Hypéride, rapporté par Apsinès dans son traité *de Arte Rhetor.*, p. 708, semble prouver que notre orateur a fait l'éloge de Lycurgue : *Que dira la postérité en passant près de son tombeau ? Il vécut dans la modestie et la sagesse. Placé à la tête de l'administration des finances, il a augmenté les revenus de l'Etat, réparé le théâtre et l'Odéon, construit des arsenaux,*

(1) *De Form. orat.*, L. II, p. 491.

des navires, des ports. Sa patrie a flétri sa mémoire, et a mis ses enfans dans les fers.

Dinarque n'est point, à la vérité, l'inventeur d'un caractère particulier d'éloquence (1), comme Lysias et Isocrate; il n'a point perfectionné celui que d'autres avoient trouvé avant lui, comme Démosthène, Æschine et Hypéride; mais il n'en a pas moins acquis une grande réputation pour sa véhémence et sa clarté. Il avoit composé sur des matières publiques et sur des causes particulières, des discours nombreux, et qui lui ont mérité un rang distingué parmi les orateurs de cette époque.

Il naquit sous l'archontat de Nicophémus, lequel tombe à la 4e. année de la 104e. olympiade, 361 ans avant J.-C. Corinthe fut sa patrie (2), et Sostrate son père. Il vint assez jeune à Athènes, lorsque l'éloquence et la philosophie y florissoient. Disciple du philosophe Théophraste et du rhéteur Démétrius de Phalère, il devint bientôt leur ami. Ses dispositions pour l'éloquence commencèrent à paroître lorsque Démosthène étoit déjà parvenu au comble de la gloire et du talent; et il y a lieu de croire que l'exemple de ce grand orateur en-

(1) Denys d'Halic., *Dinarchi judicium*, initio, p. 629.

(2) Quelques auteurs, tels que le faux Plutarque, le disent Athénien. J'ai mieux aimé suivre l'opinion et les faits indiqués par Denys d'Halicarnasse. Au surplus, le faux Plutarque l'a copié sans cesse en le mutilant.

flamma

flamma Dinarque d'une noble émulation ; mais ce ne fut qu'après la mort d'Alexandre qu'il parvint à se faire un nom, et lorsque les autres orateurs étoient ou morts, ou exilés à perpétuité. Dinarque paroissoit peu à la tribune, et il passa quinze ans à composer des discours pour ceux qui le désiroient. Après le règne d'Antipater et sous celui de Cassandre, il jouît d'une assez grande faveur, et gagna des sommes considérables par son talent. Ses richesses excitèrent la jalousie de ses rivaux, et sous l'archonte Anaxicrate, le port de Munychie ayant été surpris par Antigone et Démétrius, qui en chassèrent la garnison établie par Cassandre; Dinarque fut accusé, avec plusieurs citoyens des plus distingués, d'avoir favorisé cette invasion par des intelligences secrètes, et d'avoir voulu anéantir le gouvernement démocratique. Pour éviter la fureur du peuple et l'incertitude d'un jugement, il sortit d'Athènes, et se retira à Chalcis en Eubée. Il y demeura pendant quinze ans (1), attendant toujours que Théophraste ou quelqu'autre de ses amis lui procurât son rappel.

Enfin, le roi Démétrius, fils d'Antigone, ayant

(1) Il étoit parti sous l'archonte Anaxicrate, la seconde année de la 118e. olymp., 307 ans avant J.-C. Il revint sous l'archonte Philippe, la quatrième année de la 121e. olymp., 293 ans avant J.-C.

permis à tous les exilés de retourner dans leur patrie, Dinarque revint à Athènes, et fût loger chez Proxénus, un de ses amis. Il perdit peu de jours après une somme d'argent considérable, et accusa son hôte de l'avoir volé, parce qu'il se refusa à faire les informations nécessaires. Ce discours, qui existoit encore au temps du Pseudo-Plutarque, fut le premier que Dinarque prononça devant un tribunal. Cependant il étoit alors fort âgé, il avoit au moins soixante-dix ans, et sa vue étoit extrêmement affoiblie.

Dinarque honora ses derniers jours par l'attachement qu'il montra pour Phocion. Lorsque ce grand homme, cédant aux calomnies d'Agnonide son accusateur, et à la fureur du peuple, se retira auprès de Polypercon, notre orateur l'accompagna. Il tomba malade à Elatée, et fut contraint de s'y arrêter plusieurs jours, pendant lesquels les accusateurs de Phocion vinrent le redemander avec ses partisans à Polypercon, qui les livra. Dinarque ayant osé prendre son parti, on le saisît par l'ordre de Polypercon, et il fut traîné au supplice. Il périt au milieu des tourmens de la roue. (Plutarque, *Vie de Phocion*, p. 757).

Suivant le témoignage des anciens critiques (1), Dinarque avoit composé plus de cent soixante

(1) Demetrius Magnès, apud *Dionys Halicarn.*, p. 632.

discours. Le faux Plutarque et Photius en reconnoissent soixante-quatre de légitimes. Mais Denys d'Halicarnasse, dans son jugement sur Dinarque, n'en indique que soixante, savoir : vingt-huit discours politiques, et trente-deux pour des causes particulières, dont il donne les titres et le commencement. Il ne nous en reste que trois.

1°. *Contre Démosthène*, accusé de corruption et d'avoir reçu des présens d'Harpalus. Stratoclès étoit le principal accusateur dans cette affaire. Dinarque appuie son accusation, et la fortifie de nouvelles preuves et de nouveaux raisonnemens.

2°. *Contre Aristogiton*, dénoncé par le sénat de l'Aréopage, pour malversations, et pour avoir reçu des présens d'Harpalus. Dinarque fut un des dix orateurs choisis par le peuple pour soutenir la dénonciation de l'Aréopage. A l'égard d'Aristogiton, démagogue insolent, nous le ferons connoître dans un article particulier.

3°. *Contre Philoclès*, orateur de ce temps, accusé également par l'Aréopage de s'être laissé corrompre par les présens d'Harpalus.

On peut ajouter à ces trois discours de Dinarque celui *contre Théocrine*, attribué à Démosthène, et que plusieurs critiques adjugent à notre orateur.

Les trois premiers ont été traduits par feu l'abbé Auger, dans sa collection des *petits orateurs*,

sous le titre de *Discours de Lycurgue, d'Andocide, d'Isée, de Dinarque, avec un fragment sous le nom de Démade;* à Paris, 1783. C'est pourquoi je n'en donnerai point d'analyse particulière.

Le style de Dinarque tient le milieu entre la grâce de Lysias, la finesse et la subtilité d'Hypéride, la magnificence et la véhémence de Démosthène (1). Il a cherché à les imiter tous les trois, et il est resté au-dessous de chacun d'eux. Néanmoins il a de l'élévation et de la force, et il ne manque point de grâces. Ses contemporains l'appeloient le *Démosthène d'orge*, pour faire sentir qu'il y a autant de différence entre ces deux orateurs qu'entre l'orge et le pur froment. Hermogène reconnoît dans Dinarque un orateur politique, recommandable par sa clarté, et que son amour pour la vérité rend persuasif; il a du nerf et une certaine aspérité, soit dans l'invention, soit dans la manière de présenter ses raisonnemens. Dans tout ce qui concerne la diction, comme les figures, les membres de phrases, l'arrangement des mots, les repos, le nombre oratoire, il a beaucoup de véhémence et même de rudesse. Il en résulte que son style n'est pas assez châtié, et qu'il paroît plus véhément qu'il ne l'est en effet. En

(1) Denys d'Halic., *de Dinarcho judic.*, p. 642 et 643.

général, on peut dire que cet orateur se rapproche en plusieurs parties du genre de Démosthène : et c'est pour cela que quelques personnes l'appeloient assez plaisamment le Démosthène d'orge. *Hermogène*, *de Formis Orat.*, L. II, p. 494.

Trois autres écrivains se sont distingués sous le nom de Dinarque, au rapport de Démétrius de Magnésie, cité par Denys d'Halicarnasse, p. 631. L'un avoit composé un recueil d'histoires mythologiques sur la Crète ; l'autre, plus ancien que les deux précédens, né à Délos, étoit poëte et général d'armée ; le troisième avoit composé un commentaire sur Homère.

Né sans fortune, fils d'un simple matelot, rameur lui-même (1), Démade, par la force de son génie, parvint à la gloire de rivaliser Démosthène. On ignore et l'époque de sa naissance et les moyens par lesquels il put recevoir l'éducation nécessaire pour devenir orateur ; car il ne faut point croire qu'il ne dût ses talens qu'à la nature. On prétend que ce fut en entendant discourir Platon qu'il fut entraîné vers l'éloquence, et que depuis ce temps il se livra avec ardeur à l'étude. Il s'atta-

(1) Suidas. Sextus-empir., *advers. Grammat.*, L. II, pag. 291. *Syrianus ad Hermogenem*, p. 16. Démade donna lieu à ce proverbe (*ἀπὸ κώπης ἐπὶ τὸ βῆμα*, *passer de la rame à la tribune*) rapporté par Apostolius, Centur. IV, 17. *Voyez* Quintilien, L. II, c. 17.

cha au parti des rois de Macédoine, et conseilla plus d'une fois aux Athéniens de se soumettre à leur puissance. Il s'élevoit souvent contre Démosthène; et si celui-ci conseilloit la guerre, Démade conseilloit la paix. Les saillies et les bons mots qui lui échappoient fréquemment, l'avoient rendu fort agréable au peuple, quoique d'ailleurs il fût méprisé à cause de la dissolution de ses mœurs. Pythéas, dans Athénée (L. II, p. 44), nous apprend que Démade avoit un gros ventre: ὁ δὲ πορνόβοσκος, καὶ μεθύσκομενος κατὰ τὴν ἡμέραν ἑκάστην προγάστωρ ἡμῖν ἐν ταῖς ἐκκλησίαις ἀνακυκλεῖται. *Cet homme qui entretient des courtisanes, qui toujours est pris de vin, vient chaque jour promener* (1) *son gros ventre dans nos assemblées.* Dinarque, dans son discours *contre Démosthène*, peint Démade comme un démagogue d'une impudence extrême. Accusé par l'Aréopage d'avoir reçu des présens d'Harpalus, non-seulement il ne le nia point, mais il déclara *qu'il avoit reçu, et qu'il recevroit toujours.*

C'étoit surtout en improvisant que brilloit le talent particulier de Démade; il étoit alors éblouissant, rapide, invincible (2); ses discours, faits sans préparation et dictés par la circonstance, l'em-

(1) Le grec dit *rouler.*

(2) Plutarque, *Vie de Démosth.*, p. 850.

portoient sur les méditations de Démosthène. Théophraste avoit une si haute idée de son éloquence, qu'un jour, interrogé sur ce qu'il pensoit des deux orateurs Démosthène et Démade, *le premier*, répondit-il, *est digne de la république, le second est au-dessus d'elle* (1).

Philippe, vainqueur à Chæronée, se livroit à des excès de joie ridicules : Démade, qui l'accompagnoit, osa lui dire : *Eh ! prince, lorsque la fortune vous donne le rôle d'Agamemnon, ne rougissez-vous pas de jouer celui de Thersite ?* Cette parole ouvrit les yeux au roi de Macédoine, et le fit rentrer en lui-même. Loin d'en vouloir à Démade, il lui sut gré de sa franchise, et l'invita à dîner avec lui. L'orateur répondit à l'invitation par ces vers d'Homère (2).

Eh ! quel mortel pourroit, respectant l'équité,
De vos festins bruyans partager la gaîté,
Quand ses plus chers amis, traînés en esclavage,
N'offrent à ses regards qu'une cruelle image ?
Odyssée, K, v. 383.

Le roi lui accorda sur-le-champ la liberté de deux mille prisonniers, et permit aux Athéniens d'enlever leurs morts et de leur donner la sépulture.

(1) Plutarque, *Vie de Démosthène*, p 850, C.

(2) Sextus-empiricus, *advers. Grammaticos*, L. I, c. 13, p. 281, édit. de Fabricius.

Après les victoires d'Alexandre, Démade proposa de le recevoir au nombre des douze grands dieux, et de le reconnoître pour le treizième. Les Athéniens, indignés, condamnèrent l'orateur à une amende de dix talens, que quelques écrivains font monter jusqu'à cent: somme incroyable (1). Pour se justifier de ce décret, et de plusieurs autres semblables, il répondit que ce n'étoit point lui, mais la lance du vainqueur qui l'avoit écrit. Il disoit aussi qu'on devoit d'autant plus excuser les fautes de son administration, qu'il avoit gouverné les débris du naufrage de la république (2). Mais c'étoit lui, comme le dit Plutarque, qui avoit causé ce naufrage.

Sur un faux bruit répandu de la mort d'Alexandre, déjà les Athéniens se livroient à la joie. Pour en modérer les transports imprudens, Démade leur dit: *Alexandre n'est point mort, Athéniens: s'il l'étoit, toute la terre eut senti l'odeur de son cadavre.*

Dénoncé de toutes parts au peuple à cause de son attachement au parti macédonien, il descendit de la tribune, en disant aux Athéniens: *puisque vous n'êtes point maîtres de vous-mêmes, vous ne le serez pas non plus de moi.* Il quitta l'Attique et se retira en Macédoine, auprès d'Au-

(1) Ælien, *Hist. div.*, L. V, c. 12.
(2) Plutarque, *Vie de Phocion, initio.*

tipater et de Cassandre. Courtisan assidu, il se déshonora par les plus lâches flatteries, et mourut victime de sa perfidie. On surprit des lettres qu'il écrivoit à Perdiccas, pour l'engager à s'emparer de la Macédoine et à délivrer les Grecs, lesquels, disoit-il, ne tenoient plus qu'à un fil vieux et pourri, faisant allusion à Antipater (1). Dinarque de Corinthe l'accusa de trahison auprès de Cassandre; celui-ci, furieux, fit égorger le fils de Démade, nommé Déméas, jusque dans les bras de son père, et le livra lui-même ensuite à la mort. Ainsi il éprouva la vérité de cette maxime que lui avoit souvent répétée Démosthène : *celui qui commet la trahison l'éprouve à son tour.* Ce fait se rapporte à la 114e. olympiade. Suidas a écrit que Démade fut tué par Antipater, et non par Cassandre, et que son corps fut jeté dans le lac d'Amphipolis; mais l'autorité de Plutarque est préférable. Il est vrai qu'Antipater le méprisoit beaucoup, et qu'il disoit de lui que, semblable aux victimes, il n'avoit plus de bon que *la langue* et *les entrailles* (2). Il disoit aussi que de deux hommes auxquels il offroit des présens, il ne pouvoit ni rien faire accepter à l'un (c'étoit Phocion), ni satisfaire la cupidité de l'autre.

(1) Selon Plutarque, *Vie de Phocion*, p. 755, E. Ces lettres étoient adressées à Antigone, qui étoit alors en Asie.

(2) Parce qu'il étoit très-gourmand.

Il ne nous reste aucun discours de Démade, et même il n'existoit rien de lui du temps de Cicéron (1). Quintilien affirme aussi qu'il y a eu de grands orateurs qui n'ont rien écrit et rien laissé à la postérité, tels que Périclès et Démade (2). De là l'on peut conclure que le fragment que l'on nous a conservé sous le nom de cet orateur, sous le titre de ὑπὲρ τῆς δωδεκαετίας, *apologie sur sa conduite pendant douze années*, n'est pas de lui. C'est vraisemblablement l'ouvrage de quelqu'un de ces sophistes qui ont usurpé impudemment le nom des écrivains distingués, pour faire passer leurs inepties sous le voile d'une réputation déjà établie. La foiblesse de cette composition, les maximes triviales par lesquelles elle débute, le style lâche et décousu dont elle est écrite, décèle son imposture. Tel est le sentiment des meilleurs critiques, et celui de J.-G. Hauptmann, auteur d'une dissertation sur Démade, dans laquelle on désireroit plus de clarté, une érudition plus choisie et mieux appliquée à son sujet; enfin, une suite d'anecdotes et de faits, concernant cet orateur, ou ignorés ou négligés par l'auteur de cette diatribe.

Son fils Déméas suivit la carrière de l'éloquence,

(1) *In Bruto*, c. 9.
(2) In agendo clarissimos quosdam nihil posteritati mansuris mox litteris reliquisse, ut Periclem et Demadem.

et s'y distingua. On ne sait rien de particulier de lui, sinon qu'étant dans sa jeunesse d'une très-belle figure, son père eut la bassesse de le livrer à la brutalité de Philippe.

Nicostrate de Myrrhine n'est guères connu que pour avoir été archonte, et le père de l'orateur Philinus dont nous parlerons bientôt.

Androtion étoit un orateur véhément ; il étoit fils d'Andron, membre du sénat des Quatre-cents, créé sur la fin de la guerre du Péloponnèse, et disciple d'Isocrate (1). Démosthène composa contre lui un discours pour *Euctémon et Diodore*, qui l'accusoient d'avoir porté un décret contraire aux lois, et proposé de couronner un comptable qui avoit même abandonné son poste (2). Il avoit du talent, mais il étoit méchant et calomniateur. Il eut l'audace d'accuser *Diodore* de parricide, et d'avoir attenté à la vie de son oncle (3). Androtion ne put prouver son accusation, et fut condamné à une amende de mille drachmes. Il étoit riche ; il parvint aux honneurs ; il fut envoyé en ambassade auprès de Mausole, roi de Carie. (*Démosth. contre Timocrate*, pag. 703, 22.) Nommé ensuite trésorier de l'Etat et contrôleur des rôles,

(1) Suidas, v. Ἀνδροτίων.

(2) *Demosth. in Androtionem*, p. 593 et suiv.

(3) Demosth., *contra Androt.*, p. 593, 13.

il fut accusé de péculat (1). Son père avoit passé plusieurs années en prison, comme débiteur de l'Etat, et ne recouvra sa liberté qu'en s'évadant (2). Androtion se servoit souvent de comparaisons violentes et peu nobles. Telle est celle qu'il employa contre Idriée, qu'il assimile à un *chien déchaîné; à peine est-il délivré de ses liens, qu'il attaque et mord tout le monde* (3).

Cydias ne nous est connu que parce que Aristote (Rhetor. II, p. 348) cite son discours : περὶ τῆς Σάμου κληρουχίας, *sur la colonie de Samos*. Or, cette colonie fut envoyée à Samos sous l'archonte Aristodème, la première année de la 107ᵉ. olympiade ; ce qui nous donne l'époque de cet orateur.

Æsion, condisciple de Démosthène, doit à ce titre la meilleure partie de sa gloire. Interrogé sur ce qu'il pensoit des orateurs anciens et de ceux de son temps, il répondit : en entendant les premiers, on auroit admiré la beauté et la magnificence de leurs discours ; mais en lisant ceux de Démosthène, on sent combien il l'emporte sur eux par l'art et par la véhémence. Æsion, parlant de l'expédition des Athéniens en Sicile, se servit de

(1) Démosth., *contre Timocrate*, p. 734 et 735.

(2) Démosth., *contre Timocrate*, p. 739.

(3) Aristote, *de Rhetor.*, L. III, c. 4, p. 588, B.

cette expression : *ils ont vomi sur la Sicile la république entière.* Aristote, *Rhetor.*, L. III.

Philinus, fils de Nicostrate, vivoit du temps de Lycurgue, et s'opposa au décret que celui-ci proposa, d'élever des statues d'airain aux trois princes de la tragédie, *Eschyle*, *Sophocle*, *Euripide* (1). Son discours est cité par Harpocration, ainsi que deux autres, l'un *contre Dorothée* (2), l'autre contre les Koironides, famille sacerdotale qui descendoit de Triptolème (3).

Aristogiton, fils de Cydimaque et boiteux, fut un de ces orateurs impudens, de ces sycophantes intrépides, qui ne respectent rien et qui font de la dénonciation un métier lucratif. Nous avons, sous le nom de Démosthène, deux discours éloquens contre cet Aristogiton, que Lycurgue avoit déféré à l'indignation publique. Il est peint ainsi dans le premier, p. 786 : « près de vingt mille ci-
» toyens, tous occupés d'une profession, fréquen-
» tent chaque jour la place publique ; ils s'y ren-
» dent, les uns pour les affaires de l'Etat, les autres
» pour leurs intérêts particuliers. Mais cet homme
» pourroit-il nous indiquer quelle profession hon-
» nête, vulgaire ou distinguée il exerce ? Ce n'est
» certainement ni le bien public, ni les arts, ni

(1) Harpocratio, v. Θεωρικά.
(2) *Idem*; v. Κόῤῥης.
(3) *Idem*, v. Κοιρωνίδαι.

» l'agriculture, ni aucune profession connue qui » l'amène en ces lieux. Ce n'est certainement ni » l'amour de l'humanité, ni le désir de la société. » Mais il circule dans cette enceinte, semblable » à un serpent ou plutôt à un scorpion qui, le » dard levé et menaçant, saute de place en place, » dans le dessein de porter une blessure mortelle » à celui qu'il pourra rencontrer, de lui causer » une douleur profonde, de le déchirer par ses » calomnies. Il menace, il cherche à inspirer aux » foibles de l'effroi, afin d'en tirer de l'argent et » de faire acheter son silence. On ne le voit ni » dans les boutiques de barbiers, ni dans celles » des parfumeurs (1), ni dans aucun des lieux que » fréquentent les hommes doux et modérés. Son » caractère violent, inconstant, insociable ne con- » noît ni l'amitié, ni la société, rien enfin de ce » qui fait le charme de la vie. Les monstres que » les peintres représentent autour des impies dans » le Tartare, le Parjure, les Imprécations, l'En- » vie, la Discorde, les Querelles forment son cor- » tége ordinaire, etc., etc. »

(1) Les Grecs oisifs se rassembloient pour causer dans des salles que tenoient pour cet effet les barbiers et les parfumeurs. Tels sont aujourd'hui nos cafés, où les nouvellistes se rassemblent pour régir l'Etat, à défaut d'occupation honnête et utile. Il y avoit encore des lieux d'assemblées appelés *Leschés*, qui étoient des espèces de *clubs*, où l'on se rassembloit pour causer.

Dinarqne ne le traite pas avec plus de ménagemens dans le discours où il l'accuse d'avoir été corrompu par les présens d'Harpalus. Il lui reproche, dès le début, d'être couvert de crimes et d'opprobres, d'avoir commis mille actions dignes du dernier supplice, d'avoir passé la plus grande partie de sa vie en prison, comme débiteur du trésor public, et d'avoir calomnié les citoyens les plus honnêtes.

Son père Cydimaque, condamné à mort, s'étant enfui d'Athènes, Aristogiton le laissa languir dans la plus profonde misère, et ne lui rendit point les honneurs funèbres après sa mort (1). La première fois qu'il fut mis en prison, il s'y comporta d'une manière si révoltante que les autres prisonniers ne voulurent plus communiquer avec lui.

Convaincu d'une foule de crimes, il fut condamné à boire la ciguë. Près de mourir, il fit inviter Phocion à le venir visiter. Les amis de ce dernier vouloient l'en détourner, il leur répondit : *Eh ! où pourrois-je voir Aristogiton avec plus de plaisir qu'en prison* (2) ?

Son éloquence étoit violente, et plus véhémente en paroles que forte et convaincante par les preuves. Il ne nous reste rien de lui.

(1) Dinarque, *contre Aristog.*, p. 80, 6, et 81.

(2) Plutarque, *Vie de Phocion.*

Opposons au portrait hideux de ce méchant homme, le caractère noble et vertueux d'un citoyen que sa modération et sa constance, ainsi que ses talens, ont rendu l'objet de l'admiration de ses contemporains et de la postérité. Phocion, né dans une condition commune (1), mais formé par une éducation généreuse, par les leçons de Platon et de Xénocrate, habile général, orateur éloquent, philosophe d'une morale et d'une probité sévère, fut le dernier grand homme qui ait illustré la République Athénienne. Sa mort est comparable à celle de Socrate; et je ne crains pas de dire qu'il l'emporte de beaucoup sur lui par sa conduite publique et particulière, par sa gravité, par sa constance, par la pratique austère des plus rigides vertus. On ne peut du moins lui reprocher, comme au fils de Sophronisque, d'avoir déshonoré la dignité de Sage par de plates bouffonneries (2); et la pureté de ses mœurs fut respectée par la calomnie même. Mais je ne veux considérer ici Phocion que sous l'aspect de l'éloquence. La sienne fut l'image de son caractère. Aussi mo-

(1) On croit qu'il étoit fils d'un fabricant de mortiers, δοιδυκοποιῶν.

(2) Lisez *le Banquet* de Xénophon, où Socrate, ivre sans doute, ose tenir, en présence d'une compagnie respectable et d'un jeune homme de 14 ans dont il auroit dû respecter la pudeur, des discours que je rougirois de répéter.

deste

deste à la tribune que dans sa vie privée, il haranguoit avec ce ton ferme et imposant qui sied à la vertu; sa seule présence persuadoit: la réputation de sa probité étoit son premier exorde et la preuve la plus convaincante de la justice du parti qu'il alloit embrasser. Les mains recouvertes de son manteau, il parloit avec une tranquillité de visage imperturbable, sans se livrer aux gestes passionnés des orateurs qui ne veulent que séduire; il recherchoit la brièveté des discours autant que les autres s'étudient à faire des périodes pompeuses (1). De tous ses adversaires, c'étoit celui que Démosthène craignoit le plus; et quand il le voyoit monter à la tribune après lui, il avoit coutume de dire : *voilà la hache qui va saper tous mes discours.*

Il ne craignoit point de dire aux Athéniens des vérités dures, mais utiles; et le respect que commandoit sa vertu enchaînoit l'impatience d'un peuple orgueilleux, corrompu par la flatterie de ses orateurs. Long-temps Phocion s'opposa aux projets ambitieux de Démosthène, et chercha à reculer la guerre que celui-ci vouloit allumer. Un jour qu'il avoit éclaté en reproches violens contre

(1) Un de ses amis lui dit un jour: vous avez l'air de réfléchir, Phocion. Oui, dit-il, je songe si je ne pourrois pas retrancher quelque chose à ce que j'ai à dire aux Athéniens. *Plut. Apopht.*, p. 187.

le peuple : *prenez-garde*, lui dit Démosthène, *les Athéniens vous tueront dans un moment de délire. — Et vous dans un retour de bon sens*, répondit Phocion. Dans un de ses discours, il est tout-à-coup interrompu par un de ces sycophantes qui avoient coutume de faire retentir l'Héliée de leurs dénonciations. « Eh quoi, vous osez, Pho-
» cion, vous opposer à la guerre, lorsque les
» Athéniens ont déjà les armes à la main ! — Sans
» doute, lui répondit-il, et cela, quoique je sache
» que si la guerre a lieu, je régnerai sur toi, et
» toi sur moi pendant la paix ». La guerre étant résolue, et Démosthène proposant d'en écarter le théâtre de l'Attique : « il ne s'agit point, lui dit
« Phocion, d'examiner en quel lieu nous com-
» battrons, mais par quel moyen nous serons
» vainqueurs. Si nous triomphons, la guerre alors
» sera loin de nous ; mais si nous sommes vaincus,
» le danger sera partout ».

Après la perte de la bataille de Chæronée, créé Stratège (1) et placé à la tête du gouvernement, comme le seul capable de le conduire avec sagesse et fermeté, il sauva les restes de la République Athénienne, en conseillant à ses concitoyens de se soumettre aux conditions modérées qu'offroit le vainqueur. Démade ayant proposé aux Athéniens

(1) Le Stratège étoit un magistrat supérieur chargé de la police et du maintien de l'ordre public.

de demander à Philippe d'être compris dans l'alliance générale que ce prince faisoit avec tout le reste de la Grèce, Phocion s'y opposa, dans la crainte de compromettre la gloire de sa patrie, et jusqu'à ce que l'on sût ce que Philippe exigeoit des Grecs.

A la nouvelle de la mort du roi de Macédoine, les Athéniens, sur la proposition d'un de leurs orateurs, alloient ordonner des fêtes solennelles; Phocion s'y opposa avec vigueur, et fit tous ses efforts pour empêcher les Athéniens de se déshonorer, en consacrant leur joie par un décret (1).

Alexandre eut une estime particulière pour Phocion; il voulut s'unir à lui par les liens de l'amitié et de l'hospitalité. Ce fut à sa sollicitation et à ses prières que ce prince accorda la paix aux Athéniens, qui l'avoient irrité en prenant les armes après la mort de Philippe.

Vainqueur des Perses, l'orgueilleux Alexandre commença à retrancher de ses lettres le χαίρειν, Salut de politesse usité par les Grecs; mais il le conserva toujours pour Phocion et pour Antipater. Des ambassadeurs vinrent un jour lui apporter, de la part d'Alexandre, un présent de cent talens. Phocion leur demanda, avec surprise, pourquoi de tant d'Athéniens qui pouvoient mériter

(1) *Voyez* la Vie de Démosthène, ci-dessus, p. 262.

les bienfaits du roi, il étoit le seul sur lequel Alexandre eut jeté les yeux. C'est, lui répondirent les envoyés, qu'il vous regarde comme le seul homme vertueux. Qu'il me permette donc de continuer à l'être, répondit Phocion, en refusant les richesses qu'on lui offroit. Les envoyés, étonnés de la simplicité de sa maison, plus étonnés encore de voir sa femme pétrir le pain, et Phocion lui-même tirer de l'eau d'un puits et venir leur laver les pieds, regardant comme injurieux pour le roi d'avoir un ami qui vivoit dans une si grande pauvreté, insistèrent, et se fâchèrent presque de son refus. Alors Phocion leur montrant un vieillard pauvre et revêtu d'un manteau sale et déchiré, leur demanda si ils l'estimoient moins que cet homme. Les envoyés lui témoignèrent combien ils étoient éloignés d'une pareille comparaison. Eh bien! reprit-il, cet homme vit encore plus simplement que moi, et se trouve satisfait. Si j'acceptois les dons d'Alexandre, ou il faudroit que je possédasse tant de richesses sans en faire usage, ou si j'en usois, j'exciterois contre lui et contre moi les calomnies du peuple. Les cent talents furent reportés à Alexandre, qui, surpris et piqué de n'avoir pu rien faire accepter au vertueux Phocion, lui écrivit : *je ne puis regarder comme amis ceux qui refusent mes largesses.* Phocion lui demanda, au lieu d'argent, la liberté

du sophiste Echecratide, d'Athénodore d'Imbos, et des deux Rhodiens, Démarate et Sparton, qui, sur le simple soupçon de sentimens trop libres, avoient été arrêtés et conduits dans les prisons de Sardes. Alexandre les fit relâcher à l'instant, et envoyant Crater en Macédoine, il lui ordonna de faire remettre au pouvoir de Phocion l'une de ces quatre villes d'Asie qu'il voudroit choisir, Kio, Gergèthe, Mylasse, Elaia. Mais Phocion n'en accepta aucune, et Alexandre mourut quelque temps après.

Il n'est point pour l'homme qui entreprend de marcher dans le sentier pénible de la vertu, de soutien plus puissant qu'une épouse vertueuse. Phocion eut le bonheur de trouver dans la sienne une ame forte et sublime, toujours à la hauteur de sa philosophie, un modèle de sagesse, de frugalité, de modestie : les belles actions de son époux étoient sa parure (1), et le travail des mains, ses plaisirs. Compagne des vertus de son époux, elle partagea la considération que les Athéniens avoient pour ce grand homme ; elle partagera le respect que la postérité a pour lui. Un jour, un acteur qui devoit jouer dans une tragédie le rôle de reine, refusoit de paroître sur la scène, sous prétexte qu'il n'avoit pas un assez grand nombre de suivantes.

(1) Plutarque, *de Musicâ, initio.*

Le chorège Mélanthius, indigné, le poussa jusqu'au milieu du théâtre, en s'écriant : *eh quoi! misérable, il te faut plusieurs suivantes! Ne vois-tu pas la femme de Phocion sortir tous les jours avec une seule? veux-tu corrompre nos épouses par ton luxe?* Le théâtre, à ces mots, retentit d'applaudissemens, hommage éclatant rendu à la vertu modeste.

Aucun des discours de Phocion n'est parvenu à la postérité ; il est même probable que cet orateur n'écrivit jamais rien, et qu'il parloit, en toute occasion, d'abondance, plus jaloux de dire des choses sensées que des phrases élégantes. Néanmoins, la grande quantité de reparties heureuses, de saillies vives et spirituelles, de maximes profondes que les auteurs rapportent de lui, prouve que son éloquence imprimoit dans les esprits des traits pénétrans et durables. Peu jaloux du suffrage de ses auditeurs, il regardoit même leurs applaudissemens comme suspects. Un jour que le peuple battoit des mains à l'un de ses discours : *me seroit-il échappé quelque sottise*, demanda-t-il à un de ses amis, *les Athéniens m'applaudissent?*

Léosthène, orateur assez estimé de ce temps, parloit au peuple avec une confiance et un orgueil intolérables : *Jeune homme*, lui dit Phocion, *vos discours ressemblent aux cyprès; dès qu'ils sont grands ils ne portent plus de fruits.* Comme

il s'opposoit toujours à la guerre, Hypéride lui demanda : *quand donc conseillerez-vous aux Athéniens de se mettre en campagne? Lorsque je verrai*, répondit-il, *les jeunes gens vouloir rester à leur poste, les riches contribuer, les orateurs cesser de piller le trésor public.*

Ce même Léosthène fut élu général, après la mort d'Alexandre ; il remporta quelques avantages sur les Thébains, repoussa Antipater et le força de se renfermer dans les murs de Lamia ; mais ayant été tué, les citoyens les plus sensés vouloient donner le commandement des armées à Phocion. Ses ennemis, craignant qu'il ne mît fin à cette guerre, apostèrent un homme du vulgaire et peu connu, qui, se levant tout à coup, se mit à dire : *ami et condisciple de Phocion, je vous prie, Athéniens, de ne pas exposer au sort des combats un homme tel que vous ne pourriez en trouver un autre.* Phocion, surpris, se leva, et déclara que, loin d'être l'ami et le condisciple de cet homme, il ne le connoissoit même pas ; mais, ajouta-t-il, puisqu'il prend si vivement mes intérêts, il mérite de devenir mon ami dès ce jour.

Je pourrois facilement ajouter une foule d'anecdotes sur Phocion ; on les trouvera dans Plutarque, qui s'est attaché à le peindre sous les rapports philosophiques de son caractère particulier, et de sa vie privée. Partout il nous fait admirer la

probité, la constance et l'égalité d'ame de ce grand homme.

Tant de vertus eurent le sort qu'elles auront toujours, quand une multitude insensée tiendra les rênes du gouvernement. Phocion, pour n'avoir point voulu trahir et livrer Nicanor, qui s'étoit confié à sa foi, devint suspect aux Athéniens. L'orateur Agnonide osa l'accuser de trahison. Phocion, cédant à la fureur du peuple, se retira de la ville, accompagné de quelques amis, parmi lesquels on distinguoit l'orateur Dinarque, d'un âge très-avancé. Il se réfugia auprès de Polypercon, lieutenant de Cassandre, roi de Macédoine. Agnonide et Archestrate (1) l'y poursuivirent, et vinrent solliciter Polypercon de le remettre au pouvoir des Athéniens. Le Macédonien, qui désiroit depuis long-temps perdre cet homme vertueux, dont les talens étoient un obstacle à son ambition, permit à ses ennemis de parler contre lui en présence du roi. Lorsque Phocion voulut répondre, on lui imposa silence à plusieurs reprises ; il fut livré à ses accusateurs, et Clitus fut chargé de le conduire à Athènes, moins pour s'y justifier que pour y subir la mort à laquelle il étoit condamné d'avance. L'assemblée qui devoit le juger fut extrêmement tumultueuse ; un ramas d'étrangers et d'esclaves

(1) Plutarque, *Vie de Phocion*.

y poussoient des cris séditieux contre les accusés. Quelques hommes, assez courageux pour braver la fureur de cette multitude forcenée, ayant voulu parler en faveur de Phocion et de ses amis, on leur imposa silence, on les menaça de les lapider, on les contraignit à se retirer. Enfin, Phocion lui-même se présentant à la tribune, demanda au peuple *si son intention étoit de les faire mourir injustement ou avec justice*. *Avec justice*, répondit quelqu'un. *Eh bien! comment pourrez-vous nous juger, si vous refusez de nous entendre?* On ne l'en écouta pas davantage. Alors voyant que ses ennemis l'emportoient, il se présenta de nouveau à la tribune: *je m'avoue coupable*, dit-il, *et je me condamne moi-même à la mort pour prix des services que j'ai rendus pendant mon administration. Mais ces hommes, Athéniens, quel crime peut-on leur imputer? Ils sont tes amis*, reprit alors un de ces monstres sanguinaires et féroces, tels qu'on en voit dans toutes les révolutions. Phocion se tut et se retira. Comme on le conduisoit en prison avec ses prétendus complices, un de ses ennemis vint lui cracher au visage. Il se contenta de dire aux magistrats: *personne ne réprimera-t-il l'insolence de cet homme?* Tandis que les autres pleuroient et se livroient à toutes les expressions de la douleur et du désespoir, le calme et la tranquillité ne l'abandonnèrent

jamais. Il marchoit avec la dignité d'un triomphateur. En entrant en prison, Thudippe, un de ses amis, voyant que l'on piloit déjà la ciguë, se mit à verser des larmes et à se récrier sur l'injustice de la mort qu'on leur préparoit. *Eh quoi*, reprit Phocion en l'interrompant, *regardes-tu comme peu glorieux de mourir avec Phocion?* Comme on lui demandoit ce qu'il vouloit que l'on dît de sa part à son fils Phocus : *qu'il pardonne ma mort aux Athéniens*. Nicoclès, le plus cher de ses amis, lui demanda à boire la ciguë avant lui. — *Qu'oses-tu exiger, Nicoclès*, lui répondit-il, *tu veux donc me causer une douleur bien profonde! mais puisque je ne t'ai jamais rien refusé durant ma vie, je veux bien encore t'accorder cette dernière preuve de ma tendresse*. Lorsque ses amis eurent bu la coupe fatale, le poison vint à manquer, et le geolier protesta qu'il ne prépareroit point de ciguë qu'on ne lui eût payé une somme de douze drachmes (10 liv. 16 s.). Après avoir attendu quelque temps, Phocion fit venir un de ses amis, et le pria de donner pour lui les douze drachmes au geolier, ajoutant que chez les Athéniens la mort même ne se donnoit pas gratuitement. Il mourut le 19e. jour du mois Munychion (juillet) (1).

(1) Quand je compare cette mort avec celle de Socrate, il me semble que le général Athénien a sur le philosophe un avantage immense. Phocion meurt sans rien dire, aussi

La fureur du peuple poursuivit jusqu'à son cadavre; on le priva des honneurs funèbres, on le jeta hors du territoire de l'Attique. Une pauvre femme de Mégare recueillit ses restes, leur rendit les derniers devoirs, et déposa ses cendres auprès de son foyer, en disant : « ô foyer chéri, je te » confie les restes d'un homme vertueux; con- » serve-les pour les rendre au tombeau de ses » ancêtres, lorsque les Athéniens auront recouvré » l'usage de la raison ».

Ils ne tardèrent pas à sentir toute l'étendue de leur faute. La suite des événemens leur apprit de quel génie protecteur ils s'étoient privés. Le peuple, toujours extrême dans ses regrets comme dans sa haine, lui éleva une statue d'airain, et poursuivit ses accusateurs. Agnonide fut condamné à mort, et subit la peine de son crime. Epicure et Démophile, complices des calomnies d'Agnonide, quittèrent secrétement la ville; mais le fils de Phocion découvrit leur retraite, et les tua. Ce fils, nommé Phocus, n'hérita point des vertus de son père; il fut adonné au vin et à la débauche; il aimoit

modeste en ses derniers momens qu'il l'avoit été durant sa vie. Socrate cause long-temps avec ses amis, se console, satisfait son amour propre par l'étalage de tous les principes de la philosophie. Ce qui caractérise, ce qui différencie essentiellement ces deux hommes, c'est que l'un parloit beaucoup de sagesse, l'autre la pratiquoit.

une courtisane, esclave d'un entrepreneur des plaisirs publics; il ne rougit pas de l'acheter, persuadé, d'après la morale de Théodore, surnommé l'Athée, que s'il n'est pas honteux de racheter son ami, il ne l'est pas non plus de racheter son amie.

Telle fut la fin de Phocion; elle rappela celle de Socrate, et imprima une tache indélébile sur les Athéniens. Avec lui disparurent les vertus, les talens politiques, la liberté et la véritable éloquence. Ses successeurs méritent à peine d'être nommés.

Cependant nous distinguerons parmi ses contemporains, un Hégémon, ami de Phocion, dont il partagea le sort. Il fut un de ces orateurs qui s'élevèrent à l'éloquence par les forces de leur propre génie. Privé, ainsi que Démade, Pythéas, Aristogiton et plusieurs autres, des secours de l'éducation littéraire, il ne dut ses talens qu'à lui-même. Si l'on doit admettre le témoignage du sophiste Troïlus, dans ses *Prolégomènes* sur Aphtonius, Hégémon fut moins un orateur qu'un sycophante : l'amitié dont Phocion l'honora semble détruire ce reproche. On prétend aussi qu'Hégémon ne fut pas inaccessible aux présens de Philippe, et qu'il favorisa le parti des Macédoniens. On pourroit en douter, si nous n'en avions d'autre preuve que la lettre XII[e]. du faux Eschine; mais outre le témoignage de Dé-

mosthène (*sur la Couronne*, p. 320, lig. 28, et p. 321, lig. 14 et 15), nous avons celui de Libanius, t. I, p. 471. Il fut dénoncé par Aristogiton, mais il lui ferma la bouche avec de l'argent. (*Discours I contre Aristogiton*, pag. 784, lig. 16).

Apharée, fils adoptif d'Isocrate, formé à l'éloquence par son beau-père, composa quelques discours. Le titre de celui qu'il écrivit *contre Mégaclide pour l'Echange* nous a été conservé par Denys d'Halicarnasse. (*De Isocrate*).

Ménésæchme, accusateur violent, dénonça Lycurgue l'orateur, et poursuivit les enfans de ce dernier après sa mort, les fit condamner à une forte amende, et retenir long-temps en prison. (Voyez ce que nous en avons dit à l'article de Lycurgue.) Il fut aussi un de ceux qui accusèrent Démosthène de s'être laissé corrompre par Harpalus. Au surplus, son style étoit mou, froid et diffus, au jugement de Denys d'Halicarnasse *sur Dinarque*.

Hégésippe marcha dans la carrière politique sur la même ligne que Démosthène, le seconda dans toutes ses vues, et partagea sa haine et son opposition contre la faction macédonienne. Eschine, dans son discours contre Ctésiphon, le surnomma Κρώϐυλος, mot qui signifie une touffe de cheveux que les anciens Athéniens, au rapport de Thu-

cydide (1), portoient relevée derrière la tête, et attachée par un peigne surmonté d'une cigale. Apparemment qu'Hégésippe, en suivant encore cette mode alors vieillie, prêtoit au ridicule. Cette dénomination prévalut tellement, qu'on ne le citoit que par ce surnom, ainsi que l'a fait Plutarque, *Vie de Démosthène*, p. 853, E. Quoi qu'il en soit, Hégésippe eut assez de talent pour que plusieurs de ses discours aient été attribués à Démosthène. Celui sur *Halonèse* et celui sur *l'alliance avec Alexandre* lui sont restitués par les anciens critiques (2). La vivacité et la finesse de son esprit percent dans plusieurs reparties heureuses que Plutarque nous a conservées. J'en citerai une, parce qu'elle contient un trait d'éloquence. Il parloit avec force contre Philippe ; un Athénien l'interrompt, et s'écrie : *vous proposez la guerre. Oui, sans doute*, reprit Hégésippe, *et je veux de plus des deuils, des enterremens publics, des discours funèbres, en un mot, tout ce qui doit nous rendre libres et nous empêcher de fléchir sous le joug des Macédoniens* (3).

Mœroclès de Salamine se distingua parmi les démagogues de ce temps, par son attachement au parti républicain et par sa haine contre Philippe.

(1) L. I.
(2) Libanius, *in Halones.*
(3) Plutarque, *Apophtegm.*, p. 187, D.

Aussi fut-il un de ceux dont Alexandre demanda la tête, et qu'ensuite Antipater poursuivit. Le commerce lui eut des obligations particulières, à cause du décret qu'il fit rendre contre ceux qui porteroient quelque atteinte aux propriétés des négocians, et parce qu'il proposa aux Athéniens de joindre leur flotte à celle des alliés, pour purger la mer des pirates qui l'infestoient (1). Il défendit Théocrine contre l'accusation que lui intenta Démosthène, ou plutôt Dinarque, qui paroît le véritable auteur du discours que nous venons de citer. Il persécuta les enfans de Lycurgue, de concert avec Ménésæchme (2). Il fut lui-même accusé, par Eubulus d'Anaphlye, d'avoir extorqué de chacun des adjudicataires de la ferme des mines, vingt drachmes (3).

Polyeucte. De deux orateurs qui portèrent ce nom, le premier florissoit du temps d'Antiphon, qui lui intenta une accusation. Il prononça un discours contre Socrate, composé par un autre (4). Le second Polyeucte, plus célèbre, étoit du dême de Sphettia. Il fut envoyé en ambassade dans le Péloponnèse, et ensuite en Arcadie avec Démosthène, dont il embrassa quelquefois le parti. Néan-

(1) Démosthène, *contre Théocrine*, p. 1339.

(2) *Ibid.*, Epît. III.

(3) Démosth., περὶ παραπρεσ., p. 435.

(4) *Voyez* Diog. Laërt., *Vie de Phavorinus*.

moins, il se trouva opposé de sentimens avec lui dans l'affaire de Midias, ainsi qu'il résulte du discours de Démosthène (1). Il fut accusé par Dinarque de s'être laissé corrompre par l'or d'Harpalus. Sa corpulence prodigieuse nuisoit à son action oratoire, et fut quelquefois l'objet des railleries. Polyeucte haranguoit un jour les Athéniens, et les excitoit à la guerre: il faisoit fort chaud; l'orateur suoit à grosses gouttes, haletoit et buvoit fréquemment de l'eau. *Il est juste, Athéniens,* dit alors ironiquement Phocion, *de suivre les conseils de cet homme, et de décréter la guerre. Que pensez-vous qu'il fasse, revêtu d'une cuirasse et en présence de l'ennemi, lorsque, pour vous réciter un discours qu'il a médité, il est presque étouffé par la chaleur* (2)? Toutefois cette plaisanterie, peu digne de Phocion, auquel Plutarque l'attribue, n'est fondée que sur un mauvais raisonnement; car l'orateur, quoique peu propre à la guerre, pouvoit donner d'excellens conseils. Polyeucte rendoit plus de justice à Phocion sur ses talens oratoires, il le préféroit même à Démosthène, et le trouvoit plus véhément (3). Le même, voyant un certain Speusippe, apoplectique, qui ne cessoit

(1) *In Midiam.*, p. 560.

(2) Plutarque, *Vie de Phocion*, p. 746, A.

(3) *Idem, Vie de Démosth.*, p. 850, D; et *de Phocion*, p. 753, F. Μέγιστος μὲν ῥήτωρ Δημοσθένης, δυνατώτατος εἰπεῖν Φωκίων.

de

de s'agiter et déclamer contre la fortune, il s'écria : eh ! comment cet homme peut-il remuer encore lorsque la maladie lui a mis les fers aux pieds et aux mains (1)?

Il ne nous reste des discours contre Polyeucte, cités par Aristote et par Diogène de Laërte (L. VI, *segm.* 23), qu'un fragment d'un discours contre Démade, ou plutôt contre Démosthène; il nous a été conservé par Apsinès dans son *Traité de Rhétorique*, p. 708. « A quelle défense aura-t-il recours ? » se couvrira-t-il de son bouclier ? il l'a jeté dans » la bataille de Chæronée. Se réfugiera-t-il à la » proue d'une trirème ? de laquelle ? de celle qu'a » fournie son père? Se couvrira-t-il du livre dans » lequel sont inscrites ses déclarations et ses dénon- » ciations ? Sans doute il aura recours aux dieux. » Mais on connoît ses mauvaises intentions envers » la république. Ses vœux ne pourroient que » nous être contraires, et favorables à nos enne- » mis (2) ».

(1) Aristote, *Rhetor.*, L. III, c. 10, p. 594, E. Le texte dit : ἐν πεντασυρίγγῳ (*lisez* πεντεσυρίγγῳ) νόσῳ δεδεμένον, *enchaîné par une maladie à cinq trous.* Les Attiques appeloient πεντεσύριγγος un instrument de torture qui avoit cinq trous, dans lesquels étoient passés et retenus les pieds, les mains et le cou. *Suidas in* πεντεσύριγγος. Tel étoit autrefois notre pilori, où l'on mettoit les banqueroutiers, pour les exposer à la vue et à la risée du peuple.

(2) Il y eut deux autres Polyeuctes, l'un de Crioë, bour-

Pythéas, Athénien, fils d'un meunier (1), sans avoir cultivé les lettres et la philosophie (2), osa monter à la tribune, et ne s'y fit remarquer que par la hardiesse et la violence de son caractère, par la dureté et l'incorrection de son style. A peine sorti de l'adolescence, il fréquenta les assemblées et harangua le peuple. Révolté des honneurs que les Athéniens venoient de décerner à Alexandre, il attaqua ce prince et le décret rendu en sa faveur (3). Les enfans de l'orateur Lycurgue éprouvèrent aussi sa fureur, il les poursuivit avec acharnement. Démosthène ou l'auteur de la lettre III, *sur les enfans de Lycurgue*, peint le caractère et les mœurs de Pythéas en ces termes : « je » ne dois point oublier Pythéas, qui poussa la po-

gade de l'Attique; l'autre de Triase, père de deux filles, qu'avoient épousées Spudias et Léocratès; ses gendres l'attaquèrent au sujet de la dot qu'il avoit promise à ses filles.

(1) Démosth., p. 1028 et suiv., édit. de Reiske. Suidas, v. Πυθέας.

(2) Syrianus *ad Hermogenem*, p. 16.

(3) Plutarque, *Politic. præcepta*, p. 804; et *an seni Gerenda sit Resp.*, p. 784. C'est sans doute à cette occasion que Phocion lui dit : *ne garderas-tu point le silence, esclave, qui t'es nouvellement vendu au peuple.* C'est en effet à cette époque qu'il commença à paroître devant les Athéniens, comme le dit Plutarque, *Vie de Phocion*, p. 751 : πρὸς Πυθέαν ἀρχόμενόν ποτε (*lisez* τοτε) πρῶτον ἐντυγχάνειν Ἀθηναίοις, ἤδη δὲ λάλον ὄντα καὶ θρασὺν, οὐ σιωπήσεις, ἔφη, καὶ ταῦτα νεώνητος ὢν τῷ δήμῳ.

» pularité jusqu'à l'affectation, et qui cependant » fut toujours prêt à tout entreprendre contre » vos intérêts. Qui ne sait que cet homme, alors » même qu'il briguoit les emplois publics, fut » poursuivi comme esclave et accusé d'avoir » usurpé les droits de citoyen, n'étant qu'un étran- » ger. Il fut exilé et presque vendu par ceux mêmes » qu'il sert aujourd'hui, et pour lesquels il a com- » posé contre moi des discours. Coupable aujour- » d'hui des dilapidations dont il accusoit alors les » autres, il s'est tellement enrichi, qu'il entretient » deux courtisanes, lesquelles l'ont réduit heureu- » sement à un état de phthisie qui l'emportera bien- » tôt. Condamné à une amende de cinq talents » (22,100 liv.), il l'a payée avec plus de facilité » qu'il n'auroit pu faire autrefois cinq dragmes. » De plus, non-seulement il a reçu du peuple le » droit de cité, ce qui est un opprobre pour tous » les citoyens, mais il a encore été revêtu de l'ho- » norable emploi d'aller offrir à Delphes nos sa- » crifices paternels (1) ».

Ce même Pythéas fut un des plus violens accusateurs de Démosthène dans l'affaire d'Harpalus, et une des principales causes de son exil (2). Il se montra en toute circonstance son ennemi ca-

(1) Demosthen., *Epist. III*, p. 1481.

(2) Plutarque, *Vie de Démosth.*

pital. Dès le commencement de la guerre de Lamia, chassé d'Athènes, il se retira auprès d'Antipater, qui l'employa à détacher les villes grecques des intérêts des Athéniens. Démosthène le rencontra en Arcadie, où il le réfuta avec vigueur, et justifia Athènes des imputations calomnieuses de Pythéas (1), qui fut même obligé de prendre la fuite pour se soustraire à l'indignation du peuple qu'il avoit voulu séduire. C'est lui qui reprochoit à Démosthène que ses discours sentoient l'huile. *Il est vrai*, lui répondit l'orateur, *que ma lampe et la vôtre éclairent des occupations bien différentes* (2). En effet, Pythéas avoit des mœurs très-dissolues, et passoit les nuits dans lès débauches les plus monstrueuses.

Au surplus, cet orateur avoit beaucoup d'esprit : on cite plusieurs de ses bons mots. Quand il vit paroître en Arcadie les envoyés d'Athènes, à la tête desquels Démosthène s'étoit mis volontairement, Pythéas se mit à dire : *de même que l'on juge qu'il y a des malades dans une maison, lorsque l'on y voit entrer du lait d'ânesse ; de même toute ville où l'on voit arriver une ambassade d'Athènes, est certainement travaillée de quelque maladie politique. Il est vrai*, lui répon-

(1) Plutarque, *Vie de Démosthène*, p. 858, D.
(2) *Idem*, p. 849, D.

dit Démosthène, *mais on fait venir le lait d'ânesse pour rétablir la santé des malades, et l'on appelle les Athéniens pour rétablir celle des villes.*

Comme il parloit contre Alexandre, quelqu'un l'interrompant lui dit : *eh quoi ! si jeune, osez-vous parler sur des objets si importans ?—Alexandre,* reprit-il, *que vous venez de mettre au rang des dieux, est encore plus jeune.*

En ce même temps florissoit Python de Byzance, le plus éloquent des orateurs de Philippe, qui l'employoit dans presque toutes ses ambassades. Il vint à Athènes pour faire ratifier aux Athéniens les conditions de paix, arrêtées avec Philippe par Eschine et Démosthène, la 2e. année de la 108e. olymp. Il se mesura en plusieurs circonstances avec le prince des orateurs, et notamment à Thèbes, lorsque Philippe, cherchant à entraîner les Thébains dans son parti, accusa par ses ambassadeurs les Athéniens d'avoir violé les traités (1). Mais les flots de l'éloquence de Python ne purent résister aux foudres de l'Athénien ; et l'ambassade de Philippe fut obligée de se retirer sans succès (2). C'est tout ce que nous savons de Python. Aucun de

(1) Demosthen., *Epistola II*, p. 1469, 18; et *de Coronâ*, p. 272; *de Haloneso*, p. 81, 24, et 82, 17.

(2) Diodore de Sicile, L. XVI, p. 147, sub olympiad. CX, III; ubi vide Wesseling, vide et Lucianum. *Demost. Encom.*, t. III, p. 514, dont j'emploie les expressions.

ses discours ne lui a survécu, malgré la célébrité de son éloquence.

Stratoclès, fils d'Eutydème, de la bourgade de Diomède, n'a sauvé son nom de l'oubli que par le décret qu'il a fait rendre en l'honneur de la mémoire de l'orateur Lycurgue; décret rapporté par le Pseudo-Plutarque (*Vie des X Orateurs*, p. 852), et par Photius, *Biblioth. Cod.* CCLXVIII.

Ce fut un hommage que le vice rendit à la vertu; car les mœurs de Stratoclès étoient aussi corrompues que celles de Lycurgue étoient saintes et pures. Plutarque (1) nous le représente comme un vil flatteur d'Antigone et de Démétrius; comme un orateur impudent qui, par sa débauche excessive, par la bassesse de son caractère, par ses plates bouffonneries, sembloit reproduire l'image de l'ancien Cléon. Il entretenoit une courtisane nommée *Phylacion*; un jour qu'il soupoit chez elle, on servit des cervelles et des cous. *Eh quoi!* s'écria-t-il, *vous vous régalez avec les choses dont nous nous jouons tous les jours à la tribune!* faisant entendre qu'il se jouoit de la vie des citoyens. Athénée (L. XIII, p. 596) dit qu'il avoit encore une autre maîtresse, nommée *Paroramos*, et surnommée *Λίμη*, *la meure de faim*, parce que, pour deux drachmes (48 sous), elle se livroit à qui le vouloit.

(1) *Vie de Démétrius*, p. 895, E, et 900.

Il se jouoit à tel point des Athéniens, qu'instruit le premier de la défaite de leur flotte auprès d'Amorgos, il eut l'impudence de leur annoncer une grande victoire. Le peuple se livra à la joie; mais trois jours après, la nouvelle de la défaite arriva, et porta la consternation dans tous les cœurs. Comme on reprochoit à Stratoclès la hardiesse avec laquelle il avoit annoncé un succès brillant, au lieu d'un revers : *de quoi vous plaignez-vous*, répondit-il, *ne vous ai-je pas fait passer trois jours dans les plaisirs et dans la joie ?*

Agatharchide, dans Photius (p. 1337), cite cette phrase de Stratoclès : *on laboure et l'on sème aujourd'hui sur les remparts des Thébains qui s'étoient ligués avec nous contre Philippe.* Mais ces paroles se retrouvent textuellement dans le *discours de Dinarque contre Démosthène*, d'où il faudroit conclure que Dinarque les a empruntées de Stratoclès, ce qui est probable ; ou bien il faudroit rendre à ce dernier le discours qui porte le nom de Dinarque, ce qui seroit contre toute vraisemblance.

Stratoclès, selon Cicéron (1), est l'auteur de

(1) Cicero, *in Bruto seu de clar. orat.* Stratoclem, ut Themistoclis mortem rhetoricè et tragicè ornare posset, finxisse illum, cum taurum immolasset, excepisse sanguinem paterâ, et eo poto, mortuum concidisse.

l'opinion qui fait mourir Thémistocle en lui faisant boire du sang de taureau.

Céphisodore, disciple d'Isocrate, est mis au nombre des orateurs par Denys d'Halicarnasse, dans sa *lettre à Ammæus*, p. 722. Dans son jugement sur Isocrate (p. 577), le même Denys nous apprend que Céphisodore avoit écrit une apologie pour Isocrate, contre Aristote. Il paroît qu'il avoit aussi composé une *histoire de la guerre sacrée* : elle est du moins citée sous ce nom par le commentateur anonyme d'Aristote, sur le IIIe. livre des *Grandes morales*, adressées à Nicomaque son fils. En effet, la plupart des disciples d'Isocrate se sont appliqués à écrire l'histoire.

Philiscus de Milet, disciple d'Isocrate, est un des orateurs nommés par Denys d'Halicarnasse ci-dessus cité. Suidas, ou son copiste, parle de ses *harangues*, Δημηγορίαι, à l'article *Philistus*, ayant confondu l'orateur Philiscus avec l'historien Philistus, comme je l'ai établi dans une dissertation particulière sur ce dernier.

Philiscus avoit composé une vie de Lycurgue l'orateur, citée par Olympiodore dans son commentaire encore manuscrit (1), sur le *Gorgias* de Platon. Il ne nous reste de lui qu'une épigramme sur l'orateur Lysias, conservée par le faux Plu-

(1) *Voyez* Taylor, *Præfat. ad Demosth. et Lycurgi orat.*, p. 2.

tarque (*Vie des X Orateurs*, p. 836), et dont le texte, fort corrompu, a exercé de savans critiques (1). Philiscus eut plusieurs disciples, parmi lesquels on remarque l'historien Timée.

Théodecte de Phasélis, ville de Lycie, fils d'Aristandre, disciple d'Isocrate, de Platon et même d'Aristote, suivant quelques auteurs (2), étoit d'une beauté peu commune (3). Il composa un grand nombre de discours entièrement oubliés aujourd'hui. Le titre de deux ou trois est à peu près tout ce qui en reste. Une apologie pour Socrate, citée par Aristote (4); une harangue, intitulée Νόμος, *la loi*, dont le même Aristote a conservé ce passage : « vous inscrivez au rang des » citoyens des mercenaires, tels que Strabax et

(1) Jérôme Markland, *Vit. Lysiæ*, p. 60; et Toupp, *emendationes ad Suidam*, t. II, p. 194.

(2) J'ai de la peine à croire que ce Théodecte ait été disciple d'Aristote, au moins avoit-il écrit avant ce dernier sur *l'art oratoire;* car Denys d'Halicarn. (*Epist. I, ad Ammæum*, p. 722) le cite au nombre des rhéteurs qui ont précédé l'école péripatéticienne, pour prouver qu'Aristote n'a pas inventé les grands préceptes de l'art, comme le prétendoient ses partisans. C'est Théodecte le fils, dont nous allons parler tout à l'heure, qui fut disciple d'Aristote. C'est à lui qu'il a dédié son grand *Traité de Rhétorique*, en trois livres, comme il nous l'apprend lui-même dans sa petite rhétorique dédiée à Alexandre; si toutefois ce dernier ouvrage est d'Aristote. *Voyez* ci-après l'art. *Anaximène.*

(3) *Stephanus de urbibus*, au mot φασηλίς.

(4) *Rhetoricorum*, L. II, p. 576.

» Charidème, pour récompenser leur bienveil-
» lance envers vous; et vous ne puniriez pas par
» l'exil des mercenaires qui vous ont fait des maux
» irréparables (1) ». Il en cite encore ailleurs cette autre pensée : « si nous ne voulons pas confier
» nos chevaux à ceux qui n'ont point eu soin de
» ceux d'autrui, ni nos navires à ceux qui les
» font chavirer; devons-nous donc confier notre
» salut à ceux qui n'ont pu sauver les autres (2) »?

Théodecte fut un des orateurs qui disputèrent le prix proposé par Artémise, reine de Carie, pour l'éloge funèbre de Mausole son époux, et qui fut remporté par Théopompe.

Disciple d'Isocrate, il imita sa pompe et son élégance. Il écrivit sur l'art oratoire et sur la grammaire, et réduisit à trois les parties élémentaires du discours, les *noms*, les *verbes* et les *conjonctions*. Telle étoit aussi la division d'Aristote (3). Mais l'éloquence n'eut pas seule des charmes pour lui. Théodecte cultiva, et avec succès, la poésie dramatique, composa cinquante pièces de théâtre, et remporta plus d'une fois le prix de la Tragédie (4).

(1) *Rhetoricorum*, L. II, p. 576.

(2) Aristote, *Rhetoricor.*, L. II, p. 776.

(3) Denys d'Halicarn., *de Admir. vi dicendi*, p. 1101.

(4) Son épitaphe, rapportée par Stephanus de Byzance, annonce qu'il fut treize fois vainqueur.

Son *Ajax*, son *Alcmæon*, son *Oreste*, son *Thyeste*, son *Tydée*, son *Lyncée* sont cités par Aristote en différens endroits du II[e]. livre de sa grande Rhétorique (1). Enfin, son goût pour la poésie l'engagea à mettre en vers les préceptes *de l'art oratoire*.

Il mourut à Athènes, âgé de 41 ans, laissant un fils, nommé comme lui Théodecte, né aussi à Phasélis, qui fut disciple d'Aristote, et devint un assez bon orateur. Les écrits de celui-ci, connus seulement par le titre, sont un *Eloge d'Alexandre, roi d'Epire; des Mémoires historiques, des observations sur les usages et les lois dès Barbares, une Rhétorique en VII livres* (2).

Démocratès ne nous est connu que parce qu'en dit Aristote dans sa Rhétorique (3), où il nous apprend que cet orateur comparoit ceux qui haranguoient le peuple à ces nourrices, qui, en donnant la bouchée aux enfans, les barbouillent de salive.

Naucratès ou Nausicratès, d'Erythrée, disciple d'Isocrate, s'appliqua, à l'exemple de son maître,

(1) *Rhetor.*, L. II, c. 23, p. 575, cite l'*Alcmæon*, p. 578; l'*Ajax*, p. 580; l'*Oreste*. Dans sa poétique, c. 17, Aristote cite le *Tydée* de Théodecte, et dans le suivant, il expose en quoi consiste le nœud et le dénouement du *Lyncée* du même auteur.

(2) Suidas, voc. Θεοδέκτης.

(3) *Rhetor.*, L. III, c. 4, p. 538.

à écrire des oraisons funèbres. Cicéron, *de Oratore*, L. II.

Isocrate d'Apollonie (1), fils d'Amyclas, disciple d'Isocrate l'Athénien, lui succéda dans son école; il chercha à imiter le style de son maître, et il y parvint au point que l'on a long-temps attribué à Isocrate l'Athénien le discours moral adressé à *Démonicus*, sous le titre de παραίνεσις, lequel a pour auteur Isocrate d'Apollonie, comme le prouve l'autorité d'Harpocration (2), et celle de Suidas. Ce dernier nous donne les titres de cinq discours de notre Isocrate, 1°. *l'Amphictyonique*; 2°. *le Protreptique* (qui n'est autre que l'*exhortation*, παραίνεσις, adressée à Démonicus); 3°. *sur ce qu'il ne falloit point rendre à Philippe les honneurs funèbres*; 4°. *sur l'émigration*; 5°. *sur sa propre conduite dans les affaires publiques*. Il fut, avec Théopompe, Théodecte de Phasélis et Naucratès d'Erythrée dont nous venons de parler, un de ceux qui disputèrent le prix fondé par Artémise, reine de Carie, pour l'éloge funèbre de Mausole, et qui fut remporté par Théopompe, comme je l'ai déjà dit (3).

(1) Ville de Pont; mais Callistrate, l'orateur, le dit né à Héraclée, suivant le témoignage de Suidas.

(2) Harpocrat., *verb.* *ἐπακτὸς ὅρκος*. Suidas, *voc.* Isocrat.

(3) Porphyrius apud Eusebium, *Prepar. Evangel.*, L. X, c. 3, p. 464.

Anaximène de Lampsaque, fils d'Aristoclès, disciple de Zoïle et de Diogène le Cynique, est plus connu comme historien que comme orateur. Mais il est certain qu'il cultiva et même enseigna l'éloquence (1). On prétend que le discours d'accusation, prononcé par Euthias contre Phrynée, avoit été composé par Anaximène (2). Plusieurs savans critiques, Gérard-Jean Vossius (3), Pierre Victorius (4), Robortel, Nunnésius (5), attribuent à Anaximène le *Traité de Rhétorique*, dédié à Alexandre, que nous possédons sous le nom d'Aristote. Ce rhéteur, déjà avancé en âge, accompagna Alexandre-le-Grand dans son expédition d'Asie. Il écrivit l'histoire de ce prince : elle est citée par Diogène de Laërte (6), par Harpocration (7) et plusieurs autres écrivains. Pausanias, dans sa description de l'Elide (8), parle de la statue de cet Anaximène, surnommé l'ancien (9),

(1) Denys d'Halic., *Epistola ad Ammæum*. Quintil., L. III, c. 6.

(2) Harpocration au mot Εὐθίας.

(3) *Voyez* Ger.-Joan. Vossius, *de Hist. Græc.*, p. 57. *Voyez* Ménage sur Diog. de Laërte, p. 71.

(4) Variæ Lection., Lib. XIV, c. 11.

(5) In notis ad Phrynicum, p. 56.

(6) Diogen. Laërt., L. I, segm. 3.

(7) *Voce* Ἀμφίκτυονες. Athénée, L. VI.

(8) Eliac., L. II.

(9) A cause d'un autre Anaximène, philosophe et son

et le dit auteur d'une *histoire grecque*, qui remontoit aux temps anciens et descendoit jusqu'aux règnes de Philippe fils d'Amyntas et d'Alexandre. Nous savons d'ailleurs, par le témoignage de Diodore de Sicile (1), que cette histoire de la Grèce d'Anaximène, renfermée en douze livres, commençoit par la naissance des dieux, la formation des hommes, et finissoit à la bataille de Mantinée, c'est-à-dire, à la seconde année de la 104e. olympiade. Il paroît qu'il continua cette histoire en y ajoutant les faits des 33 années qui s'étoient écoulées depuis cette époque jusqu'à la bataille d'Arbelles. Anaximène étoit alors fort âgé, en sorte qu'on peut placer sa naissance à peu près 70 ans plus haut. Son histoire étoit remplie de harangues et de discours directs, dans lesquels il développoit tout le talent d'un orateur consommé. Plutarque, néanmoins, semble en faire la critique (2), en leur appliquant ce proverbe :

En présence du fer, dit-on tant de folies?

Les habitans de Lampsaque, patrie d'Anaxi-

neveu, fils de sa sœur. Mais il y eut un autre Anaximène philosophe, plus ancien que le rhéteur ; il étoit de Milet, fils d'Erystrate et disciple de Parménide. *Diog. de Laërte*, L. II, segm. 3.

(1) Diod. Sic., L. XV, p. 73.

(2) Præcepta politica, p. 803.

Οὐδεὶς σιδήρῳ ταῦτα μωραίνει πέλας.

mène, avoient embrassé le parti de Darius : Alexandre, irrité contre eux, avoit résolu de détruire leur ville de fond en comble. Anaximène voulut implorer la clémence du vainqueur pour ses concitoyens. Alexandre le voyant venir à lui, et se doutant de l'objet de sa demande, jura de ne point lui accorder sa prière. L'orateur qui l'entendit eut recours à la ruse, et le supplia de ruiner la ville et de vendre ses habitans comme esclaves. Alexandre, surpris du subterfuge, et lié par son serment, fit, malgré lui, grâce à Lampsaque (1).

La rivalité de talens produit souvent la jalousie et la haine; ces deux derniers sentimens agitèrent violemment Anaximène contre Théopompe, historien et orateur. Il alla même jusqu'à composer un ouvrage satirique contre les Lacédémoniens et les Athéniens; il le publia sous le nom de Théopompe, dont il avoit parfaitement imité le style; et par cette manœuvre odieuse, il attira sur celui-ci la haine de presque toute la Grèce (2). Suidas, qui nous a transmis cette anecdote, ajoute que personne avant Anaximène n'avoit inventé l'art d'improviser. C'est une de ces erreurs, si fréquentes dans Suidas, qu'il est presque inutile de la relever. Nous avons déjà produit une foule

(1) Suidas, v. Anaximène. Pausanias, *Eliac. II*, c. 18.
(2) *Ibid.*

d'exemples d'improvisateurs, soit sophistes, soit orateurs, qui ont vécu long-temps avant Anaximène.

Théopompe, historien illustre, mérite aussi une place distinguée parmi les orateurs, tant à cause des discours dont il avoit rempli son histoire, que par *l'éloge funèbre* de Mausole, par lequel il remporta le prix proposé par Artémise. Nous savons encore, par le témoignage de Denys d'Halicarnasse, que Théopompe composa un assez grand nombre de discours dans le genre délibératif; et Quintilien (L. X, c. 1) assure qu'avant de se livrer à l'histoire, Théopompe exerça long-temps la profession d'orateur. Ce qui semble atténuer fortement, ce que Cicéron dit de Théopompe et d'Ephore, dans son Traité (*de Orat.*, L. II, c. 13), que ces deux écrivains ne s'essayèrent jamais dans aucune cause : *Causas omnino nunquam attigerunt.* Mais il s'agit dans Cicéron de *causes judiciaires* (1).

Elevé dans l'école d'Isocrate, dont il fut le plus célèbre disciple (2), il emprunta de lui la grandeur et la magnificence du style, qu'il poussa

(1) Suidas, au mot Θεόκριτος, dit que ce *Théocrite*, orateur, fut le rival de *Théopompe* dans la carrière politique, ἀντεπολιτεύσατο ; ce qui suppose nécessairement que Théopompe montoit à la tribune, et y prononçoit des discours politiques.

(2) Dionys. Halic., *Epistola ad Pomp.*

quelquefois

quelquefois jusqu'à l'excès. Engagé par son maître à écrire l'histoire, il choisit celle de son temps; et commençant à l'époque où Thucydide et Xénophon avoient terminé la leur, il raconta tout ce qui s'étoit passé en Grèce jusqu'à la mort de Philippe. La hardiesse avec laquelle il a parlé des hommes et des faits, la sévérité avec laquelle il a jugé les personnages qui avoient le plus imposé au vulgaire, l'ont fait taxer de jalousie. On a dit de lui qu'il avoit plutôt écrit une longue accusation qu'une histoire (1). Mais d'un autre côté, son amour pour la vérité lui a fait de nombreux partisans; il dépensa des sommes considérables pour s'assurer de l'exactitude des faits, et a mérité le titre d'historien véridique et sincère. La perte de son ouvrage, qui composoit *cinquante-huit* livres, est une des plus affligeantes que nous ayons faites. Il ne nous reste qu'un rapide et court extrait des cinquante-trois premiers livres. On le doit à Photius, patriarche de Constantinople.

Théopompe avoit composé, dans sa jeunesse, un abrégé de l'histoire d'Hérodote, en deux livres,

(1) Lucien, *de la manière d'écrire l'histoire*. Cornélius Népos, *in Alcibiade;* Joseph., *contre Appion*, L. I. Denys d'Halicarnasse a défendu Théopompe contre ces reproches, en le comparant aux médecins qui coupent et brûlent sans ménagement les parties malades du corps, mais ne touchent point à celles qui sont saines.

cité par Suidas; plusieurs *Épîtres* politiques, l'une adressée aux habitans de Chio, une autre à Alexandre : Athénée en a fait mention au livre XIII. Une troisième à Tisamène est citée par Harpocration, au mot καταπλήξ. Il écrivit encore un discours contre ceux qui avoient pillé le temple de Delphes (Athénée, L. XIII); ajoutez un Traité contre la doctrine de Platon (Athén., L. XI); un ouvrage sur *la piété*, dont fait mention le scholiaste d'Aristophane sur les oiseaux; enfin, des *Histoires admirables.*

Denys d'Halicarnasse loue la majesté et la clarté du style de Théopompe; mais il blâme l'excès de ses métaphores, ses épisodes et ses digressions, quelquefois trop longues (1), et les faits incroyables qu'il entremêle quelquefois aux véritables, comme la fable du Silène qui parut, dit-il, en Macédoine; le dragon qui soutint un combat naval contre un vaisseau. Démétrius de Phalère, Cicéron, Quintilien et la plupart des critiques ont trouvé le style de Théopompe plus oratoire qu'historique, et fort semblable à celui d'Isocrate.

Que Théopompe ait été frappé de folie par la main de Dieu, pour avoir voulu transporter dans son histoire quelques traits de celle des juifs, c'est

(1) Dionys. Halic., *in Theopomp.* Théon d'Alexandrie lui fait à peu près les mêmes reproches. *Progymnasmata*, p. 34.

un conte qu'on ne permet de croire qu'au seul Aristéas, qui le rapporte dans son ouvrage sur les soixante-dix interprètes.

Théopompe eut un adversaire dans sa carrière politique. Ce fut Théocrite de Chio, orateur ou plutôt rhéteur, et disciple de Métrodore, l'un des élèves d'Isocrate. Nous ne savons presque rien de ce Théocrite, qu'il ne faut pas confondre avec le poëte de ce nom; il composa des *Chries* (1), selon Suidas, une histoire de Libye, et des épîtres que le lexicographe caractérise d'admirables. Rien de tout cela n'existe aujourd'hui, et sans Théopompe, je n'aurois point parlé de cet orateur obscur.

Il me suffit également de nommer Cratès de Tralles, disciple d'Isocrate; Glaucippe, fils de l'orateur Hypéride, et qui n'est connu que par un discours calomnieux qu'il prononça contre Phocion. Il en est de même d'Agnon ou Agnonide. Sa haine contre Phocion est son seul titre à l'immortalité. Sycophante impudent, il osa accuser Théophraste d'impiété; mais peu s'en fallut qu'il ne fut condamné lui-même pour ce crime (2). Peu de temps après la mort de Phocion, les Athéniens

(1) Les chries, χρεῖαι, sont, en rhétorique, des thèmes ou matières d'amplification remplies par le maître, et proposées comme exemples. On en lit plusieurs dans Théon d'Alexandrie, et dans Libanius.

(2) Diogen. Laert., L. V, segm. 37.

vengèrent les mânes de ce grand homme, en livrant au dernier supplice Agnon son accusateur. Mauvais orateur, il avoit écrit contre la Rhétorique, et calomnié l'art qu'il professoit, comme le remarque Quintilien, *Institut.*, L. II, c. 17.

Je ne parlerai point non plus d'un *Himérée* de Phalère, d'un *Aristonicus* de Marathon, d'un *Eucrate* du Pirée, démagogues turbulens, et qui, semblables à un torrent, ne croissent qu'à la faveur du tumulte, s'élèvent avec audace au moindre espoir d'exciter quelque trouble, et tombent aussitôt, comme le vent au coucher du soleil (1).

Démocharès de Leuconoë, bourgade de l'Attique, neveu de Démosthène (2), eut des talens plus célèbres. Disciple de son oncle, il avoit puisé dans le commerce intime qu'il eut dans sa jeunesse avec ce grand homme, la haine de la tyrannie et l'amour de la liberté, qu'il poussa quelquefois à l'excès. Habile guerrier, orateur éloquent, il fut honoré par les Athéniens du commandement des armées, d'une statue dans le Prytanée (3)

(1) Lucien, *Encomium Demosth.*, t. V, p. 219 de ma traduction.

(2) Fils de sa sœur, mariée à Lachès, général athénien; son aïeul Démocharès avoit épousé la tante de Démosthène. Cicéron, *de Oratore* L. II, c. 23; Demosth., *adv. Aphob.*, I, p. 897, B, et II, p. 905. Suidas, *voce* Δημοχάρης et Γύλων.

(3) Plut., *Vie des dix Orat.*, t. IX, p. 369, édit. de Reiske.

et d'une ambassade vers Antipater, dans laquelle il parla à ce prince avec une liberté outrageante. Antipater ayant reçu les ambassadeurs avec beaucoup de politesse, leur demanda ce qu'il pouvoit faire d'agréable aux Athéniens : *c'est de te pendre*, répondit Démocharès. Tous les assistans saisis d'indignation, vouloient maltraiter l'ambassadeur ; le roi s'y opposa, et ordonna qu'on laissât sortir ce *Thersite* (1) sain et sauf; puis s'adressant aux autres ambassadeurs, *dites aux Athéniens que ceux qui tiennent un pareil langage sont mille fois plus enivrés d'orgueil que celui qui le souffre impunément* (2).

L'historien Timée et le poëte comique Archédicus ont accusé Démocharès d'une horrible dépravation de mœurs, en lui reprochant de n'être pas digne de *souffler le feu sacré*, à cause de l'impureté de sa bouche. Mais Polybe (3) a justifié notre orateur de cette imputation injurieuse ; et les honneurs que Démocharès reçut des Athéniens écartent tout soupçon d'une conduite si honteuse.

Cette statue le représentoit debout, vêtu d'une robe longue, et ceint d'une épée; emblème des qualités guerrières et pacifiques qu'il réunissoit par un accord assez rare.

(1) Par allusion à celui d'Homère, qui injurioit les rois.

(2) Seneca, *de Irâ*, L. III, c. 23.

(3) Polybe apud Suidam, *voc.* Δημοχάρης.

L'éloquence de Démocharès étoit du genre tempéré, et Cicéron (1) semble en faire l'éloge lorsqu'il dit : *alia quœdam molliora ac remissiora dicendi genera viguerunt ; inde Demochares, quem aiunt sororis filium fuisse Demostheni.*

Démocharès écrivit aussi l'histoire de son temps, mais d'un style oratoire et peu convenable à sa matière (2). On trouve quelques fragmens de cette histoire dans Polybe (3) et dans Athénée, L. VI, p. 252. Elle est également citée par Lucien (4). L'auteur y avoit parlé d'Agathocle, tyran de Sicile ; il avoit raconté son histoire d'une manière peut-être différente de celle de Timée ; de là, la jalousie que celui-ci fit éclater contre Démocharès.

Cet orateur poussa assez loin sa carrière ; il étoit encore à la tête du gouvernement d'Athènes lorsque Démétrius s'empara de cette ville.

Elien (5) rapporte un bon mot de Démocharès. Théophraste, disciple d'Aristote, prononçant un discours devant l'Aréopage, se troubla et ne put

(1) *De Oratore*, L. II, c. 23.

(2) Cicéron, *in Bruto*, n°. 83. *Demochares autem qui fuit Demostheni sororis filius et orationes scripsit, et earum rerum historiam, quœ erant Athenis ipsius œtate gestœ, non tam historico quam oratorio genere, perscripsit.*

(3) Polybe, *excerpta Valesii*, p. 53.

(4) *De Macrobiis*, p. 214, et p. 339 du tome III de ma traduction. *Voyez* la remarque sur Démocharès.

(5) Elien, *Hist. div.*, L. VIII, c. 12.

achever. Il se retira, résolu de renoncer à l'éloquence; mais pour s'excuser, il dit qu'il avoit été intimidé par la majesté de ce tribunal. Démocharès lui répondit : ô Théophraste, ce n'étoit cependant que des Athéniens, et non les douze grands dieux qui jugeoient.

Terminons ici la seconde époque de l'Éloquence. Après avoir été portée à son plus haut degré de perfection, après avoir produit des chefs-d'œuvres immortels, elle s'éteint tout à coup, et meurt avec la liberté des Grecs. Nous allons bientôt la voir renaître sous d'autres formes et avec moins d'éclat, il est vrai, mais conservant encore quelques traits de sa beauté première.

FIN DU TOME PREMIER.

